TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10584 — 32 PAGES — VENDREDI 9 FÉVRIER 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Selon le « New York Times »

WASHINGTON ESTIME QUE LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS PAR ISRAEL DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

Paris, Ottawa et Québec

Rien n'est simple au Canada ; à plus forte raison rien n'est simple entre le Canada et la France. La visite que commence ce jeudi 8 février M. Barre est déjà un aboutissement, celui d'une tractation délicate. Les prochains jours diront si l'équilibre savamment dosé au départ, qui conduit le premier ministre une fin de semaine à Ottawa et au début d'une autre à Montréal, résistera aux dissensions qui opposent Canadiens anglophones et francophones.

C'est en tout cas la première fois qu'un dirigeant français de ce niveau — tout près du sommet — se rend au Canada depuis la fameuse visite, écourtée, du général de Gaulle en 1967.

La visite officielle d'un premier ministre français sur les bords du Saint-Laurent, voilà plus de dix ans qu'on en parle. L'organisation de contacts politiques réguliers à un niveau élevé entre Paris et Québec fut évoqué par les dirigeants québécois lors d'une visite de M. Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, deux mois après « Vive le Québec libre ! » et dans la chaleur du moment. Ni le niveau exact ni la périodicité de ces contacts ne furent précisés dans le procès-verbal des conversations. Paris prit cependant l'habitude d'envoyer des ministres à Québec, en ignorant Ottawa.

Au début, le gouvernement fédéral ne réagit pas. Passe encore quand il s'agissait d'un ministre réputé technicien, M. Pleven, par exemple, garde des sceaux. Mais M. Trudeau, premier ministre canadien frais émoulu, prit la mouche quand le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, chargé de la coopération franco-québécoise, M. de Lipkowski, vint en octobre 1969 directement de Paris à Québec et, qui plus est, en refusant une invitation explicite du gouvernement fédéral. Un froid glacial saisit alors les relations franco-canadiennes.

Le dégel ne vint que progressivement, par la voie diplomatique. M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères, et ses successeurs reprirent discrètement l'habitude d'aller à Ottawa, la coopération franco-québécoise se développant vaille que vaille sur le terrain technique.

L'arrivée au pouvoir à Québec de l'indépendantiste René Levesque relança inévitablement la controverse. Reçu à Paris en octobre 1977 avec des égards exceptionnels dignes d'un chef d'Etat, décoré sans l'assentiment du gouvernement canadien (ce qui était un manquement symbolique aux usages), il repartit, assuré de l'« appui » de la France « le long du chemin qu'il décidera de suivre », avec en poche un communiqué annonçant que les premiers ministres français et québécois se rencontreront désormais « au moins une fois par an, accompagnés des ministres intéressés, alternativement en France et au Québec ». De nouveau, M. Trudeau vit rouge. Que devenait dans cette affaire le gouvernement fédéral, seul compétent, autant qu'on sache, pour traiter les affaires extérieures du Canada ?

Les diplomates se remirent à l'œuvre. M. Trudeau fit savoir qu'il serait intolérable que le premier ministre français vînt à Québec sans lui rendre visite, mais qu'il serait volontiers invité à Ottawa. Ainsi se mit-on d'accord sur le programme qui permet à M. Barre, avec quelques mois de retard sur les prévisions, de tenir l'engagement d'un sommet annuel franco-québécois pris avec M. Levesque en 1977.

Les relations triangulaires entre Paris, Ottawa et Québec ont-elles trouvé leur vitesse de croisière ? Garderont-elles durablement la chaleur et l'intimité qui s'imposent à des peuples que tout devrait rapprocher dans le monde d'aujourd'hui et dont le seul tort est d'être un peu trop cousins et de ne pas parler la même langue ? Paris, dont l'attachement au « fait français » en Amérique est légitime, ne peut pas grand-chose pour remédier à cette situation. Il appartient d'abord à Ottawa et à Québec de régler leurs querelles de famille.

(Lire nos informations page 4.)

La révolution en Iran

Des militaires ont participé à Téhéran à la marche en faveur de M. Bazargan

Pour la première fois, des militaires iraniens ont participé *jeudi 8 février à la grande marche organisée* à Téhéran par les religieux pour soutenir le « gouvernement provisoire » de *M. Mehdi Bazargan. Plus d'un millier de soldats de l'armée de* l'air, en uniforme, ainsi que plusieurs lieutenants et quelques pilotes, ont défilé sous les applaudissements de la foule. Une centaine de soldats de l'armée de terre, en tenue de combat, participaient aussi à l'immense cortège de plus d'un million de manifestants qui s'est rendu à la place Chayyad, devenue le point de ralliement de la révolution islamique.

La veille, quelques cinq mille personnes réunies au stade **Amjidieh avaient fondé un nouveau parti politique, le Front d'unité nationale de l'Iran, favorable au chah et hostile à l'ayatollah Khomeiny. Brandissant des portraits du souverain, les femmes, nombreuses dans l'assistance, avaient demandé « le retour de notre chah » et applaudi le nom de M. Chapour Bakhtiar, conspuant « le communisme et les ennemis de l'Iran ».**

Un commando se réclamant d'une « organisation **des groupes-suicides de la Constitution » a revendiqué l'attaque armée de la *maison de l'écrivain Ali Asghar Djavadi, connu pour son action* en faveur des droits de l'homme en Iran. La télévision avait annoncé mercredi son arrestation, mais on croit savoir qu'il a réussi à passer dans la clandestinité, après que les autorités eurent lancé contre lui un mandat d'arrêt à cause de certains de ses articles jugés « hostiles à l'armée ».**

Je dis non à la dictature des mollahs

nous déclare M. Bakhtiar

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Alors que se déroule, ce jeudi 8 février, la grande marche organisée par les religieux, la situation politique est confuse et les inconnues demeurent. La veille, M. Bazargan, premier ministre de l'ayatollah Khomeiny, avait confirmé qu'il n'accepterait pas de compromis. M. Chapour Bakhtiar, premier ministre désigné par le chah, a relevé le gant. Il entend se battre, même le dos au mur. Il y est décidé malgré les difficultés, malgré le rapport de forces favorable à l'ayatollah Khomeiny, malgré l'accueil réservé dans le pays à M. Bazargan, malgré le rapprochement qui se précise actuellement entre les Etats-Unis et le mouvement religieux.

A l'aise, volubile, alerte, M. Bakhtiar nous a reçu dans le somptueux bureau aménagé naguère par M. Hoveyda, aujourd'hui sous les verrous : moquette épaisse, fauteuils en cuir, mobilier raffiné. Alors que, au-delà du beau parc qui entoure le bâtiment, la foule manifeste dans la rue en faveur de M. Bazargan et de la République islamique, et que lui-même souhaiterait une république, mais sans qualificatif, le portrait du chah toujours suspendu au-dessus de sa tête paraît déjà anachronique.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

La restructuration industrielle et l'adaptation des programmes d'équipement

M. Giraud n'entend pas modifier le plan concernant la sidérurgie

- **Grève en Lorraine avant la journée d'action du 16**
- **Manufrance mis en règlement judiciaire**

Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier les décisions des firmes sidérurgiques concernant leur restructuration au cours des prochaines années (lire page 28). *Cette prise de position du ministre de l'industrie qui précise des déclarations faites par le président de la République au conseil des ministres du 7 février sur la réorganisation de l'industrie française de l'acier — en fait son repli — réduit singulièrement la portée de l'entretien qu'aura M. Giraud avec les divers syndicats de la métallurgie aux environs du 20 février. Elle renforcera probablement la détermination des salariés du Nord et de la Lorraine, qui organisent le 16 février une journée de grève générale dans plusieurs industries que prépare, dès ce vendredi 9, une grève de vingt-quatre heures dans la vallée sidérurgique de l'Orne (Moselle).*

Les menaces sur l'emploi se précisent simultanément dans d'autres secteurs ou régions. A Manufrance, mise en règlement judiciaire, le nouveau P.-D.G. prépare un plan de restructuration. A Saint-Etienne-du-Rouvray (Loire-Atlantique), la fermeture prochaine de l'usine de Pont-à-Mousson est devenue officielle. Tréfimétaux annonce des licenciements à Chavanoz (Isère), ainsi que la société Boidin à Amiens. Cette situation entraîne de nouvelles occupations d'usines et des manifestations. A Nantes, plus de dix mille personnes ont manifesté ce 8 février, dans le cadre de la journée d'action « contre le chômage et pour l'emploi » *organisée dans toute la Loire-Atlantique.* (Lire page 32.)

LES DEUX FRANCE

Par PIERRE DROUIN

Il y a un an, la politique, chauffée à blanc à l'approche des élections législatives, coupait la France en deux. C'est aujourd'hui l'économie *qui divise les Français en deux* groupes : ceux qui ont du travail et *ceux qui cherchent un emploi.* Ces camps sont d'inégales proportions, heureusement, mais ils sont de plus en plus visibles. Et précisément en cette période, où les actions violentes ont fait leur apparition en Lorraine, réflexes du malheur, où la peur s'ins*talle à Denain et à Valenciennes,* alors qu'ailleurs les trains supplémentaires engouffrent les skieurs, et les autoroutes voient défiler de plus en plus de vacanciers.

Les experts se sont longtemps demandé quel était le seuil du chômage à partir duquel un mouvement social d'envergure se déclencherait : 500 000, 1 000 000, 1 500 000 ? C'était mal poser la question. La dispersion des sans-travail sur l'ensemble du *territoire n'a rien qui puisse les* consoler, mais elle dilue l'effet du *phénomène. Inversement, la* naissance d'une forte « poche » de chômage dans un endroit donné a une puissance de choc évidente. Les esprits s'échauffent tout naturelle*ment,* l'injustice paraît plus grande, les remèdes plus difficiles à trouver, *et l'attention des mass media est* mobilisée sur un point du territoire.

Ceux qui ont un travail *stable* regardent ailleurs, discutent d'autres choses, de vacances si les enfants sont en congé, du meilleur moyen de faire échapper des revenus au fisc, si les temps des déclarations sont proches, ou, avec passion paraît-il, *de savoir si telle rue de Paris doit* être rendue piétonne. Les femmes nous dit-on, n'ont pu admettre que la rue de Passy le devienne parce qu'elles ne peuvent envisager de faire leurs courses sans voiture.

Ainsi va la vie, chacun essayant *de se protéger dans sa « bulle »* des atteintes graves ou légères de *l'existence en société. Il est sûr en* tout cas que, dans la hiérarchie des inégalités, celles qui touchent aux *rémunérations passent maintenant au* second rang (d'autant plus qu'un *écrasement de la hiérarchie des* salaires *est* constaté depuis quel*ques années).*

(Lire la suite page 27.)

Un entretien avec M. Le Theule

Les prochaines autoroutes seront sans péage

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre des transports, M. Joël Le Theule, confirme la nouvelle orientation donnée à la politique autoroutière qui a par ailleurs fait l'objet d'une communication au conseil des ministres du 7 février.

A terme la formule de la concession à des sociétés privées de la construction et de l'exploitation des autoroutes sera abandonnée. L'Etat prendra à sa charge la totalité du financement des nouvelles voies rapides (des autoroutes moins sophistiquées) qui seront donc sans péage.

Deux raisons au moins expliquent ce changement de politique.

L'appel à des groupes privés avait été décidé en 1969 pour combler le grand retard pris par la France dans le domaine des liaisons autoroutières. Ce retard est en voie d'être comblé. La France disposait au 1er janvier de 4 600 kilomètres d'autoroutes ; il en reste environ 1 000 kilomètres à construire pour obtenir une desserte convenable du territoire.

Les difficultés de certaines sociétés ont conduit l'Etat à s'engager, en particulier pour les garanties d'emprunt qu'il donne, au-delà de ce qu'il souhaite ou peut faire. C'est ainsi qu'en 1978 l'exploitation de l'autoroute A 4 Paris-Metz s'est traduite par un déficit de 140 millions de francs. Des négociations sont actuellement engagées avec la société concessionnaire de cette voie rapide qui vont jusqu'à envisager une reprise de la concession par l'Etat.

(Lire page 30.)

Sexualité et diversité humaine

Les membres de l'académie de chirurgie ont demandé au professeur François Jacob d'ouvrir et de présider la séance solennelle qu'ils viennent de tenir. Le choix d'un orateur relevant d'une discipline aussi lointaine de la leur témoigne, *leur a dit le célèbre biologiste,* d'une qualité assez rare : l'ouverture sur le dehors, l'intérêt pour l'autre, le goût du différent.

Aussi a-t-il choisi, pour satisfaire ce goût, de parler aux chirurgiens « des différences entre individus et de la machine à produire du différent, c'est-à-dire la sexualité ».

C'est ce même thème et ceux, fondamentaux, *de la diversité des intelligences et des races,* de l'inné et de l'acquis, que traitent les articles dont nous commençons la publication.

I. — Mythes et science

par FRANÇOIS JACOB (*)

Pourquoi faut-il se mettre à deux pour en faire un troisième ? Pourquoi, seule de toutes les fonctions du corps, la reproduction est-elle assurée par un organe *dont un individu ne possède* jamais que la moitié, ce qui *l'oblige à dépenser tant d'énergie* pour trouver l'autre moitié ?

Car la sexualité n'est pas une condition nécessaire à la vie. Nombre d'organismes s'en passent *et fort bien,* qui se reproduisent par fission ou bourgeonnement. *Un seul individu suffit pour en* produire deux identiques. Alors pourquoi pas nous ? Pourquoi la plupart des animaux et des plantes doivent-ils se mettre à deux pour parvenir au même résultat ? Et puis pourquoi deux sexes et non pas trois ? Car rien n'empêche d'imaginer un monde *où la production d'un être humain* exigerait la coopération, non pas de deux, mais de trois individus différents. Un monde où, pour être fécond, l'acte sexuel mettrait en jeu simultanément un mâle, une femelle et un troi*sième sexe qu'on a tout loisir de* baptiser à sa guise. Que de conséquences à la nécessité de *tels* ménages à trois ! Que de thèmes neufs pour les romanciers, de variations pour les psychologues, de complications pour les juristes ! Peut-être serait-ce trop. Peut-être ne résisterait-on pas à tant de délices et de tourments. Contentons-nous de nos deux sexes.

L'existence de ces deux sexes, chaque culture la justifie par certains des mythes sur quoi elle fonde l'origine du monde, des hommes et des bêtes. Mais il n'y a jamais que deux manières de considérer la genèse des sexes et les mythologies ont brodé à l'infini sur ces deux thèmes. On *peut, tout d'abord, voir dans la* sexualité un phénomène pour ainsi dire primaire. Les deux sexes existent de fondation. Avant eux, il n'y avait, il ne pouvait y avoir de vie. La dualité sexuelle reflète la dualité cosmique, les deux *pôles de forces qui régissent* le monde et qu'on observe dans le jour et la nuit, le ciel et la terre, l'eau et le feu. Tels sont le Yin et le Yang du taoïsme, principes mâle et femelle d'où dérivent toute chose, toute vie, tout mouvement. De même, dans la cosmogonie summérienne, l'eau, qui constitue la manifestation primitive de la vie du monde se présente sous un double aspect : Apsu, eau douce ou principe mâle, et Tiamat, eau salée ou principe femelle ; de l'union d'Apsu et de Tiamat naît Mummu, sorte d'eau animée qui détient esprit et logos.

(*) Professeur au Collège de France, prix Nobel.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Ils sont partis

M. et Mme Giscard d'Estaing, M. Giraud, M. Galley, M. Le Theule et Mme Saunier-Seïté sont partis pour le Cameroun. M. Barre, M. Lecat et M. Stirn sont partis pour le Canada.

La France pourra-t-elle tenir le coup sans ministres des transports, de l'industrie, de la coopération, des universités, de la culture et de la communication, sans secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sans premier ministre, sans président et sans épouse présidentielle ?

Question véritablement angoissante, mais dont nous aurons la réponse à leur retour, en voyant si ce sont eux qui ont pu se passer de nous ou nous qui nous sommes passés d'eux.

BERNARD CHAPUIS.

LA CRISE DE LA S.F.P.

Adaptation ou démantèlement ?

Les quatre sociétés de télévision et de radio nationales sont en grève depuis l'annonce, mercredi 7 février, de cinq cent cinquante-quatre suppressions d'emploi (dont quatre cent vingt-quatre licenciements) à la Société française de production. Des assemblées générales devaient être réunies ce jeudi matin pour décider de la poursuite du mouvement. On s'attendait à l'application du programme minimum sur l'ensemble des chaînes.

« Trois mille personnes sont employées à la S.F.P., c'est beaucoup, mais l'on peut aussi affirmer que ce n'est pas trop, si ces mêmes trois mille personnes sont invitées à travailler différemment », déclarait au *Monde* M. Jean-Philippe Lecat, il y a trois mois (*le Monde* daté 12-13 novembre). Le ministre de la culture et de la communication ajoutait : *« Licencier d'entrée de jeu cinq cents personnes ou plus à la S.F.P. ne résoudrait pas les difficultés de la société ; cela pourrait même, paradoxalement, les aggraver davantage encore. »*

Cinq cents personnes ou plus : le compte y est. Quatre cent vingt-quatre licenciements économiques et cent trente départs volontaires, cela fait cinq cent cinquante-quatre suppressions d'emploi. Pour parvenir, comme le souhaite la direction, à *un chiffre de l'ordre de deux mille* deux cent cinquante à deux mille trois cents employés, il y aura encore cent départs en 1980 et cent autres en 1981. Soit, au total, entre le quart et le cinquième de l'effectif actuel.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

ÉGLISE ET AVORTEMENT

Les principes et les gens

par MARC ORAISON (*)

LES discussions et les controverses à propos de l'interruption volontaire de grossesse sont en train de revenir au premier plan de l'actualité. Selon ce qui est prévu, la législation française qui la concerne, et qui date de 1974, va être l'objet d'un bilan et peut-être d'une refonte. Sans doute est-il nécessaire de réfléchir à nouveau, le plus calmement possible, sur ce très difficile problème. L'épiscopat français s'en préoccupe ; et l'on peut s'attendre à un travail très sérieux, documenté, dont le souci dominant sera plus pastoral que doctrinaire.

Il ne faudrait pas que les intempérances de langage du cardinal Benelli gênent ou obscurcissent cette réflexion. N'oublions pas qu'il n'est pas le « porte-parole de l'Eglise »... Il ne représente en somme que lui, et un certain courant de pensée peut-être prévalant dans certains secteurs de la Curie romaine. Mais cela ne représente pas l' « Eglise universelle ». Il ne faudrait pas que ses outrances provoquent des réactions symétriques, qui seraient également des outrances... Le problème politique des relations entre le Vatican et le gouvernement ou le Parlement italiens est tout à fait spécifique de ce pays voisin ; mais il n'est pas superposable au problème français.

Pour celui-ci, le bilan ne semble pas facile. Certains pensent que la loi Veil a considérablement fait diminuer le nombre des avortements clandestins et donc dangereux. D'autres estiment qu'elle a fait augmenter le nombre des avortements en général. D'autres pensent le contraire... Il semble bien qu'elle ait rendu possibles des « entreprises industrielles » aux mains de certains médecins — rares, heureusement, — dont la conscience professionnelle se borne à gagner le plus possible d'argent dans des conditions techniques et légales inattaquables. Cela sera d'ailleurs, sans doute, un point délicat de la discussion.

Mais ne disposant que des informations courantes — et d'ailleurs contradictoires — et n'ayant aucune compétence juridique, ce n'est pas sur ce terrain que je vais m'engager. Ce qui me paraît nécessaire, c'est de réfléchir, une fois de plus, sur ce qu'est, en fait, une interruption précoce de la grossesse, compte tenu de ce qui a pu être approfondi depuis quelques années. Rappelons qu'il s'agit de l'interruption volontaire *précoce* de la grossesse ; c'est-à-dire dans les premiers mois, avant que l'embryon devienne un fœtus *viable*.

Qu'est-ce qu'un embryon ?

La première question qui se présente est donc, tout simplement : qu'est-ce, en fait, qu'un embryon ? Je crois que l'on peut dire qu'il s'agit d'un œuf, fécondé quelques jours avant dans la trompe, et qui est fixé à la paroi utérine où il commence pour de bon son évolution. Avant, il s'agit d'un œuf en migration ; et l'on sait maintenant qu'il y a presque autant d'œufs qui ne se fixent pas dans l'utérus, et disparaissent sans qu'on s'en aperçoive, que de grossesses confirmées. La destinée du produit de la conception commence réellement à la fixation à la paroi utérine. Certes, il peut encore se passer bien des accidents de parcours, mais évidemment beaucoup moins nombreux qu'avant cette étape décisive.

L'interruption précoce de la grossesse consiste donc à « décrocher », d'une manière ou d'une autre, un embryon fixé qui commence son processus évolutif. Et comme il n'est pas viable, cela revient à lui faire cesser son existence. C'est bien, dans un sens, une œuvre de mort. Il est indiscutable qu'il s'agit d'un germe *humain*, qui est présent avec tout son capital génétique propre, distinct de celui de la mère, c'est-à-dire qui est appelé à devenir un *autre*, dans une autonomie d'abord biologique, à la naissance, et ensuite psychologique et spirituelle (du moins le plus possible...). Mais s'agit-il d'un « être humain *à part entière* » ? Cela n'est pas si simple.

La théologie médiévale, sur ce point, était en somme fort incertaine. D'une manière générale, le produit de la conception avait d'abord une « âme végétale » (âme étant entendue au sens de « vie ») ; puis une âme animale. Ce n'est que plus tard que Dieu lui infusait une « âme spirituelle » (tel était le langage de l'époque) qui faisait de lui un sujet proprement humain. Pour les uns, cette « infusion » avait lieu... à la section du cordon. Pour d'autres, c'était à la cinquième ou sixième semaine. Il est bien clair que de telles conceptions n'étaient pas appuyées sur des raisonnements scientifiques au sens actuel de ce mot, mais sur des déductions que l'on peut qualifier de symbolico-philosophiques. De toute manière, pour traduire en langage clair, le produit de la conception n'était considéré comme humain *à part entière* qu'au bout d'un certain temps de son évolution.

Singularité génétique

Il faut bien reconnaître que, sur ce point précis, nous ne sommes pas plus avancés qu'au treizième siècle. Les généticiens font remarquer à juste titre que, dès la formation de l'œuf dans la trompe, la singularité génétique de ce nouvel organisme encore microscopique est acquise. Si l'on en déduit — un peu rapidement — qu'il s'agit tout de suite de sujets humains à part entière, on serait alors continuellement confronté à une effroyable hécatombe jusqu'à nos jours insoupçonnée : 40 % environ des œufs fécondés ne parviennent pas à se fixer dans l'utérus. Ces perspectives déconcertantes font penser aux 70 % de mortalité natale ou précoce d'il y a cent cinquante ou deux cents ans...

Les embryologues et les neurologues font remarquer à juste titre que le cerveau — et surtout le cerveau spécifiquement humain : orbito-frontal — met un long temps à se former et à prendre une certaine autonomie de fonctionnement. Selon cette optique, le produit de la conception ne devient un être humain à part entière que *progressivement*, sans qu'on puisse préciser exactement à partir de quel moment. Et le seul point de repère certain de l'achèvement de cette évolution est, en somme, la viabilité du fœtus.

Les psychologues font remarquer à juste titre que le réseau de relations affectives dans lequel l'enfant va se trouver dès sa naissance a une importance primordiale pour qu'il puisse *devenir*, progressivement aussi, un véritable être humain à part entière, avec une autonomie suffisante. Les psychoses graves, les inadaptations profondes à la vie relationnelle, les névroses importantes, tout cela ne saurait se réduire à des causes organiques — génétiques ou hormonales — malgré l'opinion de quelques organicistes attardés et impénitents.

Nous ne sommes pas plus avancés qu'au treizième siècle, malgré la moisson de connaissances des sciences modernes...

Mais cela permet, au moins, de dire que l'on ne peut envisager l'interruption précoce de la grossesse que d'une manière absolument spécifique. C'est évidemment d'un tout autre ordre que la contraception ; et cela ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un moyen de régulation des naissances. Celle-ci doit être, justement, préventive d'une grossesse qu'on ne saurait pour le moment envisager. Mais cela ne saurait non plus être *identifié* à un infanticide. Et cela rend inacceptable tout un vocabulaire qui entretiendrait une équivoque, volontairement ou non.

Ainsi le mot « crime » ; sa portée *conceptuelle* est trop vaste et concerne des actes, quels qu'ils soient, portant sur des êtres humains *achevés*, c'est-à-dire au moins viables et à plus forte raison séparés biologiquement de l'organisme de la mère (plus ou moins récemment... bien entendu !). Sa portée émotionnelle, fort intense, risque aussi de fausser les perspectives.

De même, qualifier un embryon de deux mois d' « innocent » ou d' « agresseur », suivant des options *préalables idéologiques* et passionnelles opposées, n'a pas de sens. Ces termes présupposent l'existence *d'une conscience morale* dont il ne saurait être question *encore* chez l'embryon.

Il me paraît ici nécessaire de *s'efforcer d'être, au maximum du possible*, intellectuellement honnête. Quand une grossesse est cliniquement commencée, il existe réellement l'ébauche d'un *autre*. Ce n'est pas une vague « *excroissance* » de l'*organisme* maternel ; et tout le monde le sait, à commencer par la femme intéressée, surtout justement si elle le dénie... Il s'agit bien d'une promesse réelle de la présence d'un nouveau sujet humain, qui n'est pas *évidemment une certitude absolue* — tant d'incidents sont possibles en cours de route ! — mais qui *est là*.

Dans une perspective chrétienne du monde, de l'homme et de son destin, *interrompre volontairement* ce début d'évolution ne saurait être considéré comme une chose sans importance, indifférente, et à plus forte raison *bonne en soi*. Quelque soit le vocabulaire (sauf s'il est faussé dès le départ selon les confusions signalées) le pape et les évêques ne font pas autre chose que de le rappeler, ce qui est éminemment leur rôle.

Mais il est un autre domaine que celui des principes, c'est celui des situations concrètes, parfois dramatiques, toujours singulières, des *gens*. Ce décalage, fort décevant, entre la théorie et la réalité de la vie est d'ailleurs universel et ne concerne pas seulement notre problème. Paul VI a bien déclaré, à l'ONU : « *Plus jamais la guerre !* » Et tout le monde était — apparemment du moins — d'accord. Et pourtant, il y avait l'Indochine et le cardinal Spellman, qui bénissait pieusement les troupes américaines censées défendre « la civilisation chrétienne » en bombardant, massacrant, défoliant... Et pourtant il y a l'Irlande, où des « chrétiens » s'entretuent. Et pourtant il y a le Liban, et l'Iran, et Israël, et tous ces « lieux chauds » où le fanatisme religieux n'est sans doute pas seulement qu'un prétexte à autre chose...

Du point de vue de la réalité clinique (et j'ajouterais pastorale) on ne peut nier qu'il y a des situations *singulières*, parfois très complexes et angoissantes, où la question se pose de savoir s'il ne vaut pas mieux interrompre une grossesse au début pour sauver une personne, un ensemble familial, des sujets engagés dans un drame insurmontable qu'ils n'ont pas voulu... Méconnaître ces situations ne serait ni *humain* ni chrétien ; le difficile — pour ne pas dire l'impossible — c'est de faire même une tentative de statistique, ou de déclarer péremptoirement que c'est « très fréquent » ou « très rare ». Les appréciations sont tellement subjectives ! Et elles ne peuvent pas être autrement, à moins que l'on ne décide de ne pas tenir compte de la réalité des personnes.

Le Christ, *qui est le point de référence ultime pour un chrétien* (on l'oublie trop souvent...), a sans ambiguïté entériné la loi mosaïque qui « condamnait » l'adultère. Mais, contrairement aux autorités en place, il n'a pas condamné *la* femme adultère qu'on lui amenait. Il lui a seulement rappelé de « faire attention » à ce qu'elle faisait. Il n'a pas pour autant justifié le *principe* de l'adultère...

C'est là sans doute la difficulté centrale à propos d'une législation civile. Une loi ne peut être que générale et théorique ; ce qui veut dire qu'elle ne peut en aucune manière prévoir et résoudre les problèmes particuliers qui se posent dans la vie réelle, et souvent de manière fort complexe. Il me semble que le rôle de l'Eglise est d'appeler les hommes à un mode de vie que situe l'Evangile, et d'annoncer le salut de tous dans le mystère d'Amour du Christ mort et ressuscité. Mais l'Eglise institutionnelle a-t-elle, dans le monde moderne, à *légiférer*, au sens juridique de ce terme, en imposant une conception forcément influencée par une philosophie (*et non plus une révélation*) toujours incertaine et discutable ?

Ce sont là des questions sur lesquelles j'ai forcément des idées, mais qui dépassent largement mes compétences. Je voulais seulement rappeler quelques éléments de *réflexion* qui me paraissent préalablement nécessaires à toute recherche de la part des juristes.

(*) Prêtre, docteur en médecine, docteur en théologie.

Excommunier la nature ?

par ODETTE THIBAULT (*)

FAUT-IL pleurer ou rire de la nouvelle ahurissante de l'excommunication automatique des médecins avorteurs en Italie ? Jusqu'où va aller la crispation dans l'angoisse d'une Eglise que la perte progressive de son pouvoir temporel amène à des prises de position de plus en plus inopportunes, impopulaires... et ridicules ?

A ce pape qui se veut biologiste (il ne manquait plus que cela !), je me permettrai d'abord une petite information : une fécondation sur deux échoue « normalement », et donne lieu à un petit avortement spontané qui sert à éliminer les œufs porteurs d'anomalies chromosomiques. Malheureusement, le filtre utérin laisse passer, par erreur, 1 % de ces œufs « ratés » qui vont jusqu'à terme, ce qui se solde en tout, si on ajoute aux maladies génétiques les maladies congénitales, par environ 3 % d'enfants handicapés à vie. Tel est le taux d'échec, hélas ! de la seule sélection naturelle qui subsiste et qui soit moralement acceptable pour l'homme (et qu'il est d'ailleurs incapable de maîtriser) : la sélection *pré-natale*. La nature est donc la première avorteuse. Faut-il l'excommunier ? Ceci, à la limite, reviendrait à excommunier Dieu, si c'est lui qui l'a faite.

L'ignorance de la joie

Quant à la sélection *post-natale*, la nature, qui autrefois s'en chargeait (et de quelle manière impitoyable !), en est maintenant déchargée par l'homme, qui la fait « à rebours », c'est-à-dire en éliminant non plus les déficients, mais de préférence les plus aptes, au cours de la succession innombrable de génocides et d'hécatombes guerrières... et routières, qui constituent son « histoire ». Mais les responsables de ces massacres, qui touchent surtout des jeunes, l'Eglise ne les excommunie pas.

L'Eglise n'excommunie pas l'avortement *post-natal* de millions d'enfants du tiers et du quart-monde par les nantis, qui les laissent mourir de faim et de manque de soins. Elle n'excommunie par non plus les parents bourreaux (eux-mêmes d'ailleurs enfants martyrs !). Voilà déjà quelques curieux paradoxes.

Mais il y en a d'autres : interdire à la fois l'avortement et la prévention de la conception qu'est la contraception. Interdire en même temps les moyens qui permettent d'empêcher la naissance d'enfants non désirés et ceux qui empêchent la naissance (empêchée par cette « bonne » nature) d'enfants ardemment désirés par les couples stériles.

Paradoxe, encore, d'une Eglise d'hommes qui osent légiférer en une matière dont ils ignorent *tout* : la gestation ; qui ignorent la folle joie de porter un enfant voulu, et la révolte contre l'embryon — parasite — car je rappelle pour mémoire que la vie du fœtus répond à la définition biologique du parasitisme (se nourrire aux dépens de ...) ; et, pour que ce parasitisme devienne une symbiose, il y faut le consentement de l'hôte, et son amour, sans quoi le greffon risque un rejet inconscient qui peut le suivre pendant sa vie entière...

Paradoxe enfin, plus général celui-là, d'une Eglise qui, en tant qu'institution humaine, est devenue structure de domination, alors qu'elle a son origine dans la doctrine divine de l'antidomination par excellence qu'est l'Evangile. Si le Christ est ressuscité, il doit pleurer de cette déviation de sa doctrine d'amour ; pleurer des larmes de sang de ces mères dont on tue les enfants qu'elles voulaient garder, au bout de cette longue gestation psychique, qui dure des années, sans leur demander leur avis, et sans même leur donner les moyens d'essayer de changer cette anticivilisation masculine (et après cela, on a le culot — je ne trouve pas d'autre mot — de leur demander de faire davantage d'enfants !).

Au fait, qu'aurait dit un Christ moderne à propos de la femme avorteuse ? Gageons que ce serait : « *Que celui qui n'a jamais détruit aucune forme de vie lui jette la première pierre...* » et à elle : « *Va, et n'empêche pas une vie déjà commencée, alors que tu as tous les moyens d'éviter sa conception...* »

Quant à Satan, s'il existe (mais je ne le crois pas, les hommes suffisent à faire sa besogne), il doit bien rire de se voir en œuvre si efficacement dans l'Eglise elle-même.

Mais que l'Eglise romaine craigne un juste retour des choses, et la mobilisation des anticorps de la chrétienté, qui finiront par la rejeter comme « étrangère » lorsque le seuil de tolérance au pouvoir sera atteint.

Je termine en mettant au défi le pape de m'excommunier, en tant que femme, donc à la fois avorteuse et donneuse de vie par définition ; en tant que biologiste et en tant que chrétienne. Ma réponse sera un rire énorme et irrépressible : celui de toutes les femmes enfin délivrées par la science à la fois des affres de la grossesse non désirée et de celles de la stérilité !

(*) Docteur ès sciences biologiques.

CORRESPONDANCE

Contrainte par personne interposée

Mme Jeanne Teilhac, de Paris, nous écrit :

La première et solennelle condamnation du nouveau pape vient de tomber.

S'adresse-t-elle à la puissance de l'argent de plus en plus triomphante dans notre monde moderne, le seul mal absolu contre lequel le Christ ait prononcé des anathèmes répétés ?

S'adresse-t-elle aux régimes totalitaires, qu'ils soient de droite ou de gauche et dont les crimes ne se comptent plus ?

S'adresse-t-elle aux guerres qui font des millions de morts ?

S'adresse-t-elle au racisme sous toutes ses formes, à la survivance de l'esclavage ?

Mais non. C'est l'avortement que le pape condamne avec cette rigueur solennelle, en menaçant des sanctions les plus graves les médecins qui le pratiqueraient et cela au nom du droit à la vie que tout être humain possède depuis sa toute première origine, d'une façon imprescriptible, et auquel il est criminel de porter atteinte.

Mon Dieu ! Si ce n'était pas si triste, on pourrait en rire.

Une fois de plus, les positions de l'Eglise collent étroitement avec celles des sociétés laïques, alors que leurs doctrines, fondamentalement opposées, devraient les amener à une pratique totalement différente.

Les sociétés laïques, chacun le sait, n'obéissent qu'à des impératifs économiques et financiers, nullement moraux ou altruistes, mais utilitaires, opportunistes et, au mépris des plus faibles et en allant jusqu'à leur écrasement, poursuivant leur route au profit des plus forts.

Mais l'Eglise, elle ? L'Eglise prétend relever de la loi d'un Dieu qui est tout amour, toute justice et non pas de la *lettre* de cette loi, mais de son *Esprit*.

Or, tandis qu'elle a, dans tous les temps, légitimé les guerres les plus meurtrières (aucun catholique n'a jamais été menacé d'excommunication s'il prenait les armes), tandis qu'elle a fermé les yeux sur toutes sortes d'assassinats (ne citons, pour mémoire, que l'allégresse avec laquelle les tribunaux ecclésiastiques, pendant plusieurs siècles, faisaient brûler « les sorcières », ou les meurtres « légitimés » par des maris outragés, de leurs femmes adultères), le seul crime impardonnable serait donc l'avortement.

Mais si l'Eglise peut trouver des excuses aux guerres, aux meurtres, est-il juste de ne pas en trouver aux femmes qui ont à résoudre ce problème dramatique, est-il juste de ne pas chercher à savoir, à comprendre pourquoi, dans tous les temps et dans tous les lieux, les femmes ont avorté, avortent et avorteront ?

Je suis femme, mère de cinq enfants tous bien accueillis, je n'ai jamais eu à me poser la question de l'avortement, je me déclare, pourtant, totalement solidaire de toutes celles qui doivent le faire. Pourquoi ?

Les femmes qui avortent sont, dans plus de 80 % des cas, des victimes : victimes de la société impitoyable où elles vivent et où elles ne trouvent pas leur place (société hypocrite qui exige des enfants non pour leur bonheur à eux, mais pour son profit à elle), victimes aussi, bien souvent, de l'égoïsme de leur mari ou d'un compagnon de rencontre. Et, là aussi, il y aurait un beau sujet de réflexion quant à la justice de l'Eglise. Il faut bien être deux pour concevoir un enfant. L'Eglise n'a jamais crié solennellement aux hommes : vous n'avez pas le droit de courir le risque de concevoir un enfant dont vous n'entendez pas assumer la totale paternité — du moins, je ne l'ai jamais entendu.

Il y a plus révoltant encore. Ayant, une fois de plus, la même pratique que les sociétés laïques, c'est à travers les médecins servant de gardes-chiourmes à « la morale » que l'Eglise fait passer sa condamnation de l'avortement.

Que le pape condamne l'avortement, contraire à la doctrine qu'il représente, c'est son droit (et même son devoir). Mais alors qu'il le fasse en s'adressant aux femmes, à elles seules, et, de plus, aux seules femmes catholiques qui sont volontairement sous sa juridiction.

Mais les femmes (mêmes catholiques !) ne sont ni des mineures, ni des demeurées mentales, ni des esclaves ; elles sont des êtres humains à part entière et, de ce fait, elles ont le droit d'exiger que la responsabilité de leur décision appartienne à elles et à elles seules.

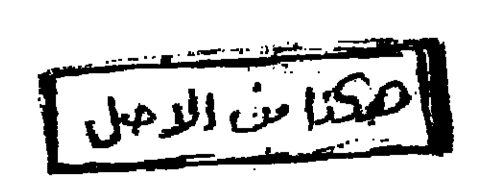
Avertir et exhorter les femmes : oui.

Les contraindre, et par personne interposée, non, mille fois non. C'est la négation de l'essence la plus profonde du message chrétien qui proclame le respect de la personne humaine, de sa dignité, de sa liberté.

Au dix-neuvième siècle, par son aveuglement et son injustice, l'Eglise, trop proche du pouvoir et des riches, a perdu la classe ouvrière qu'elle a abandonnée à sa misère et à son exploitation.

Au vingtième siècle par ce même aveuglement, cette même injustice et, de plus, par le mépris qu'elle leur témoigne, l'Eglise perd les femmes.

Alors ?



LA RÉVOLUTION EN IRAN

Je dis non à la dictature des mollahs

nous affirme M. Bakhtiar

(Suite de la première page.)

M. Bakhtiar tient à mettre tout de suite les choses au point : « *Je connais Bazargan depuis vingt-sept ans. C'est un musulman pratiquant, ce que je ne suis pas, et j'admire son patriotisme, son honnêteté, sa droiture. Nos rapports personnels sont courtois et amicaux, car nous avons presque toujours collaboré très étroitement. Peu de problèmes nous séparent sur le plan humain. En revanche, sur le plan politique, je ne peux que répéter qu'un pays ne peut avoir deux gouvernements. Je n'accepterai aucun compromis sur ce point. Je ne reconnais pas à Khomeiny le droit de désigner un premier ministre.*

— Mais le rapport de forces n'est pas en votre faveur.

— *Ma force, c'est mon passé de patriote et ma conviction de démocrate. Je suis libre et indépendant. Bazargan ne l'est pas. Il est prisonnier de Khomeiny. Pour moi, seules comptent l'unité, l'intégrité, l'indépendance et la prospérité de l'Iran. Je suis prêt à accepter le verdict de la majorité, à condition qu'il s'exprime démocratiquement et pas sous la pression de la rue et des cocktails Molotov. J'ai agi et j'agirai aussi démocratiquement que possible malgré le chaos.* »

M. Bakhtiar élève le ton pour expliquer qu'il a fait tout ce que le peuple demandait : il a obtenu le départ du chah, fait libérer les prisonniers politiques, garanti la liberté de la presse. « *Elle est même libre à l'excès, car certains articles publiés ici*, dit-il, *donneraient lieu en France à des poursuites.* » Il souligne qu'il a également entamé sérieusement la lutte contre la corruption (1) et fait voter au Parlement la dissolution de la SAVAK : « *Khomeiny voulait tout cela. Je l'ai fait. Mais je dis non à son archaïsme. Nous n'allons pas remplacer une dictature usée par une dictature pleine de sève. Nous n'avons pas dissous la SAVAK pour en avoir deux, celle des mollahs et celle des communistes.* »

Le premier ministre condamne la méthode « *plébiscitaire* » de l'ayatollah et estime que la seule façon de permettre à la majorité silencieuse de s'exprimer est de rétablir l'ordre et d'organiser ensuite des élections libres. « *Khomeiny n'a avec lui ni l'armée ni l'intelligentsia*, dit-il. *Mais cette dernière n'ose pas s'exprimer. Si nous allions aux urnes maintenant, neuf Iraniens sur dix voteront pour lui, mais dans six mois et dans le calme ce ne sera plus le cas.* »

Les prédécesseurs de M. Bakhtiar comptaient eux aussi sur la lassitude de la population en espérant qu'elle se détacherait de l'ayatollah. Leur calcul a échoué. Il estime cependant que la situation n'est pas la même parce que le chah n'est plus là, qu'il offre une alternative démocratique, qu'il est décidé à se battre et à s'en donner les moyens. « *Il faut tenir le dernier quart d'heure. Les yeux des gens vont s'ouvrir. Ils finiront par se rendre compte que Khomeiny est un homme jaloux et ignare qui ne peut ni parler ni entendre parler de Mossadegh, qui a pourtant nationalisé le pétrole* », dit-il.

Passionné, M. Bakhtiar poursuit son réquisitoire en prenant le risque de tendre ses rapports avec les religieux qui avaient mis ces derniers jours une sourdine aux slogans qui lui étaient hostiles. « *Khomeiny est un négateur, un destructeur. Il nous coûte tous les jours des dizaines de millions de dollars. On s'apercevra dans quelques mois qu'il a peut-être fait plus de tort que le roi à notre économie. Si demain les mollahs avaient une chance sur cent de diriger correctement le pays, j'aurais cédé ma place.* »

« Il faut briser certaines grèves »

Comme nous lui faisons remarquer que jusqu'ici la stratégie des religieux a réussi, notamment par la grève générale, à faire partir le chah, à neutraliser l'armée, à obliger les différents gouvernements à multiplier les mesures de libéralisation, M. Bakhtiar exprime son désaccord : « *Dans les secteurs-clés comme le pétrole — en particulier à la raffinerie d'Abadan, — la Banque centrale, l'aviation et la télévision, ce sont les cadres qui dirigent les grèves et ces cadres sont soit des communistes soit d'anciens responsables de la SAVAK qui veulent se faire pardonner.* »

Il n'en demeure pas moins que M. Barzagan a obtenu récemment l'accroissement de la production pétrolière pour répondre aux besoins du pays ; que le comité de coordination des grèves est dirigé par M. Sahabi, un des collaborateurs du « premier ministre » de l'ayatollah Khomeiny, et que de nombreux secteurs, dont le Bazar, obéissent aux mots d'ordre des religieux aussi bien pour cesser que pour reprendre le travail.

M. Bakhtiar ne l'ignore pas, mais là encore il passe à l'attaque. « *La paralysie de l'économie ne me fait pas peur parce que le mal a été fait au cours des trois derniers mois*, dit-il. *Maintenant, il faut réagir si on ne veut pas laisser le pays connaître la famine. Il faut que je brise certaines grèves. J'ai donné des ordres formels pour qu'on ne paie plus les grévistes à la fin du mois* (il s'agit du mois musulman qui se termine dans une dizaine de jours). *Le tort de mes prédécesseurs terrorisés par Khomeiny a été de payer leurs salaires aux grévistes et même de leur verser des heures supplémentaires. Désormais ne seront payés que ceux qui travaillent.* » Reste à savoir si une telle mesure ne donnera pas lieu à de nouvelles explosions populaires et à des affrontements sanglants.

A la question de savoir ce qu'il fera si les ministres de M. Bazargan une fois nommés cherchent à s'installer dans leurs bureaux avec le soutien des comités de grève des ministères et celui de la population, M. Bakhtiar répond : « *Je les ferai arrêter.* »

— Et s'ils sont accompagnés de dix mille personnes ?

— *J'ai donné l'ordre de ne pas tirer sur les manifestants pacifiques, mais pas sur les insurgés et les assassins.* »

En politique étrangère, le premier ministre se montre très décidé sur la nécessité de rompre avec Israël et l'Afrique du Sud et de se rapprocher du monde arabe et musulman ; il se montre en revanche plus nuancé sur la notion de non-alignement, sa conception paraissant beaucoup moins radicale que celle des religieux. Ainsi, à la question de savoir quelles seraient les répercussions d'une telle politique sur l'armée qui est très dépendante des Etats-Unis à tous les niveaux, il répond : « *Nous avons dit que nous n'avions pas d'argent pour acheter des armes souvent trop sophistiquées dont nous n'avons pas besoin. Pour le reste, je tiendrai compte des intérêts de l'Iran. Je maintiendrai également les rapports avec les autres pays de l'Occident.* »

En fait, la stratégie de M. Bakhtiar consiste à résister et à gagner du temps pour disposer d'une assise populaire qu'il n'a pas et amener les couches qui sont favorables à ses idées, sinon à sa personne, à s'exprimer. Toutefois l'intelligentsia et la petite bourgeoisie susceptibles de le soutenir, bien que qualitativement importantes, sont en situation d'infériorité devant la grande masse qui suit l'ayatollah Khomeiny. On l'a encore constaté mercredi après-midi à la manifestation organisée à Téhéran, au stade Amjidieh, pour le soutenir, qui n'a réuni que cinq mille personnes.

L'armée se tenant toujours sur la réserve, l'épreuve de force se poursuit verbalement et « en douceur » entre M. Bakhtiar et l'ayatollah Khomeiny. Dans l'état actuel des choses, elle peut aussi bien se terminer par une subtile négociation que déboucheé sur un affrontement sanglant.

PAUL BALTA.

(1) Quelque deux cents hauts fonctionnaires sont sur le point d'être arrêtés et environ trois mille ont reçu l'ordre de ne pas quitter le territoire.

En U.R.S.S.

LE GAZ IRANIEN MANQUE EN ARMÉNIE ET EN GÉORGIE

Moscou. — Les grèves dans l'industrie du pétrole et du gaz en Iran et l'arrêt des exportations commencent à avoir de sérieuses répercussions économiques en Union soviétique. Depuis 1977, le poste « gaz » a disparu des statistiques officielles du commerce extérieur soviétique, mais en 1976, l'U.R.S.S. avait importé 9,3 milliards de mètres cubes de gaz iranien pour une somme de 144,5 millions de roubles et l'on peut estimer les importations de 1977 à plus de 170 millions.

L'Iran et l'U.R.S.S. sont liés par un accord économique à long terme, valable jusqu'en 1980, et ces importations de gaz ne doivent pas être confondues avec le marché triangulaire conclu entre l'U.R.S.S., l'Iran et un consortium de compagnies ouest-européennes (dont Gaz de France). Dans ce dernier cas, les livraisons de gaz iranien ne devraient commencer qu'en 1981.

La quantité directement importée par l'U.R.S.S. peut paraître faible. Elle présente en effet 3 % de la consommation soviétique totale de gaz naturel, mais ce gaz était destiné aux républiques de Trans-Caucasie (essentiellement l'Arménie et la Géorgie) qui ne sont plus alimentées comme autrefois par l'Azerbaïdjan à la suite de l'épuisement progressif des gisements.

C'est en Arménie que la situation est la plus critique. Depuis plusieurs semaines, des industries travaillant avec le gaz iranien sont arrêtées et le personnel est en chômage technique, a annoncé le *Journal officiel* de la République. Beaucoup de logements ne sont plus chauffés et leurs occupants ont été contraints de se réfugier dans les hôtels surchargés. En Géorgie, également, la distribution de gaz domestique a sensiblement diminué.

DANIEL VERNET.

● *Lufthansa suspend ses vols vers Téhéran.* — Lufthansa a décidé de suspendre ses vols à destination de Téhéran jusqu'au 12 février inclus. La compagnie indique que la grève des services de sécurité à l'aéroport de Téhéran et les mauvaises conditions atmosphériques actuelles rendent impossible l'atterrissage à Téhéran. — (A.F.P.)

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

Le président Carter a invité MM. Dayan et Khalil à se réunir à nouveau avec M. Vance à Camp David

De notre correspondant

Jérusalem. — La relance des négociations israélo-égyptiennes au niveau ministériel, le 21 ou le 22 février prochain à Washington, a été accueillie avec soulagement en Israël où l'on commençait à s'impatienter de voir *s'enrayer la dynamique de la paix.* L'invitation faite par le président Carter au ministre israélien des affaires étrangères Moshe Dayan et au premier ministre égyptien Mustapha Khalil de se réunir à Camp-David avec le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a mis un terme aux rumeurs persistantes d'un prochain sommet Carter-Begin-Sadate.

Le gouvernement israélien, qui *se réunit ce jeudi 8 février* pour approuver un train de mesures d'austérité économique, devrait répondre positivement à la nouvelle initiative américaine. Cette fois-ci, le terrain est relativement déblayé. Alors qu'aux mois d'octobre et novembre, à Blair House, il s'agissait de mettre au point chaque article du traité de paix, il ne reste apparemment que cinq points de désaccord, tous ayant trait à l'exigence fondamentale de l'Egypte d'établir un lien entre le traité et la solution du problème palestinien. Sont en cause :

— l'article 4 du traité concernant les modalités de sécurité dans le Sinaï que l'Egypte voudrait réviser après un délai de cinq ou six ans ;

— L'article 6, alinéa 2, faisant dépendre — ou non — ce traité de développements possibles sur d'autres fronts ;

— L'article 6, alinéa 5, évoquant la primauté du traité sur les engagements de l'Egypte vis-à-vis du monde arabe ;

— La question du calendrier de la mise en place du régime d'autonomie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ;

— L'échange d'ambassadeurs que Le Caire fait dépendre de l'établissement de l'autonomie dans les territoires occupés.

En Israël, M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, a lancé un nouveau pavé dans la mare en suggérant, mardi 6 février, de restituer « sans contrepartie » à l'Egypte la ville d'El-Arich. Il est convaincu que ce « geste » qu'il avait d'ailleurs proposé sans succès à son gouvernement après la visite du président Sadate à Jérusalem, sera favorablement accueilli en Egypte et permettra de remettre la négociation sur les rails.

Si le ministre a fait preuve de bonne volonté vis-à-vis de l'Egypte, il a eu des mots extrêmement durs à l'encontre des Américains qu'il a accusés au cours d'une interview à la radio de l'armée de « *s'immiscer dans le cours des événements en Judée Samarie* ». Selon M. Sharon, le consulat américain de Jérusalem-Est agit « *à l'insu des autorités israéliennes en tentant de poser les jalons d'une entité palestinienne, voire même d'un Etat palestinien, en Judée Samarie* ». — (Intérim.)

Selon le « New York Times »

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN ESTIME QUE LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Le département d'Etat américain estime que les droits de l'homme sont respectés en Israël, mais violés dans les territoires occupés, où « *certaines garanties ont été suspendues pour des raisons de sécurité* », indique jeudi 8 février le *New York Times*.

Le quotidien a pu obtenir le rapport du département d'Etat au *Congrès sur les droits de l'homme* en Israël, qui devait être, avec une centaine d'autres rapports concernant d'autres pays, rendu public à la fin de cette semaine.

Ce rapport précise que des accusations répétées ont été *émises dans les territoires* occupés, notamment la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza, affirmant que les autorités israéliennes ont « *systématiquement* » maltraité des suspects. Le département, dont le rapport a été élaboré à partir de très nombreuses sources, ne reprend pas à son compte les accusations de plusieurs anciens détenus ou celles d'un ancien agent consulaire américain à *Jérusalem*, Mme Alexandra Johnson, qui faisaient état de « *la possibilité d'un usage systématique de la torture* ». Le rapport estime cependant *que des abus se sont produits.*

« *L'accumulation d'informations, certaines provenant de sources crédibles, conduisent à penser que des mauvais traitements ont été infligés* », précise le département d'Etat.

Pour sa part, le *Washington Post*, citant jeudi matin des « *dépêches classées* » du département d'Etat, rédigées à Jérusalem par Mme Johnson, fait état de la possibilité de « *l'usage systématique de la brutalité* » au cours des interrogatoires des prisonniers arabes par les autorités israéliennes, « *impliquant un personnel entraîné, un soutien administratif de haut niveau et un système de protection permettant d'éliminer les plaintes et de bloquer les enquêtes* ». « *Ces brutalités*, selon le *Washington Post*, comporteraient les pratiques suivantes : « *réfrigération, usage d'électricité, pendaison par les mains ou les pieds, formes extrêmes de sadisme sexuel, absence de nourriture et de sommeil* ».

[Le ministère israélien des affaires étrangères a démenti les informations publiées par le « Washington Post », qui, affirme-t-il, émanent d'une ancienne fonctionnaire licenciée du consulat des Etats-Unis à Jérusalem.]

Les dépenses militaires restent prioritaires

nous déclare le nouveau ministre égyptien des finances, M. Ali Lofti

De notre correspondant

Le Caire. — En automne 1978 l'Egypte *faisait sa « toilette de paix »*. Elle se donnait un nouveau gouvernement et surtout un nouveau ministre des finances, M. Ali Lofti, quarante-deux ans, *docteur en économie de l'université de Lausanne et ancien chef du département d'économie politique de l'université cairote d'Ain-Chams.* L'âge, la formation, l'allant du nouveau grand argentier égyptien tranchaient favorablement sur des prédécesseurs bureaucratiques et geignards.

Janvier 1979 : les Egyptiens ont de plus en plus l'impression que la paix est un mirage qui s'évanouit chaque fois qu'on s'en approche, et c'est un ministre des finances grave qui a annoncé (*le Monde* du 12 janvier) que les dépenses militaires du Caire augmenteraient de 20 % dans le budget de cette année. M. Lofti nous a reçu quelques jours avant sa présentation de la loi de finances devant le Parlement.

« Les dépenses militaires, monsieur le ministre, absorberont moins de 10 % du budget total de 1979, mais avec une enveloppe de 1 milliard 200 millions de livres égyptiennes (une livre égyptienne = environ 6,50 francs), elles seront toutefois en augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Pourquoi cette hausse des crédits militaires, alors que la paix reste l'objectif prioritaire du raïs ?

— *Malgré notre politique de paix, la défense reste en effet prioritaire, parce que le traité avec Israël n'est pas encore signé et parce que, même une fois conclu, il ne sera pas exécuté tout de suite. De plus, les dépenses militaires israéliennes ont crû sensiblement, notamment en 1978. Il faut souligner toutefois que l'augmentation des crédits de notre ministère de la défense profitera au secteur civil par divers canaux.*

— Comment cela ?

— *Le président Sadate a demandé à l'armée, en 1978, de mettre ses importants moyens techniques à la disposition de la reconstruction du pays : transports, télécommunications, habitat, etc. Outre sa haute technicité, l'armée égyptienne apportera hors des casernes l'exemple d'une discipline et d'une efficacité dont nos civils ne font pas toujours suffisamment preuve dans les tâches de développement.*

— En dehors du vôtre, quels seront les départements prioritaires en 1979 ?

— *Les télécommunications, essentiellement le téléphone, les villes nouvelles dans le désert, prévues dans un rayon de cinquante kilomètres autour du Caire, afin de désengorger une capitale de neuf millions d'habitants, le programme visant à l'auto-suffisance alimentaire et l'infrastructure en général. Pour remettre en état cette dernière, nous prévoyons de consacrer chaque année, à partir de 1979, l'équivalent de 10 milliards de francs, durant un lustre.*

— Les subventions étatiques aux prix à la consommation, qui permettent notamment de maintenir le pain populaire à un tarif très bas (coût pour l'Etat : 5 milliards de francs en 1979 pour le pain seul), doubleront presque cette année, alors que la politique proclamée du gouvernement était de les réduire. Pourquoi ?

— *Les subventions représentent 5 à 6 % du budget 1979, mais une partie d'entre elles sera fictive, compte tenu de l'unification des taux de change égyptiens intervenue le 1er janvier dernier. De toute façon, à long terme, notre objectif demeure la rationalisation des subventions à la consommation, leur réduction graduelle pour les articles de seconde nécessité, mais pas pour la farine, les fèves* (base de l'alimentation des Egyptiens), *le maïs ou le pain, dont le prix n'a pas varié depuis la seconde guerre mondiale* (1).

— La livre égyptienne sera-t-elle désormais librement convertible ?

— *Non, pas encore, mais depuis le Jour de l'an le seul taux reconnu pour toutes nos transactions financières, intérieures et extérieures, est le taux dit jusqu'ici d'« encouragement », primitivement réservé aux touristes puis étendu peu à peu toutes les branches d'activité, dans le cadre de la politique d'ouverture économique. Lorsque notre balance des paiements ne sera plus déficitaire, la convertibilité de notre monnaie pourra être restaurée.*

— Est-il exact que les sommes rapatriées par les Egyptiens travaillant à l'étranger, notamment dans les Etats arabes pétroliers, sont devenues, en peu d'années, l'un des principaux moyens permettant de réduire votre déficit ? On parle de 5 milliards de francs par an...

— *En réalité, les sommes transférées par les Egyptiens expatriés à travers les banques, ne représentent — en 1977 — qu'un quart de ce montant, soit à peu près autant que l'apport du tourisme. Bien plus importants sont pour nous les revenus du canal de Suez et des exportations de pétrole égyptien qui nous ont rapporté chacune approximativement 2 milliards 500 millions de francs en 1977.*

— Est-il vrai que les institutions financières du monde capitaliste vont ont imposé en échange de leur aide de suivre une politique économique conforme à leurs critères ?

— *C'est absolument faux ! Ni la Banque mondiale ni le Fonds monétaire international n'ont imposé, n'imposent et n'imposeront quoi que ce soit à l'Egypte qui a mis sur pied elle-même pour 1977-1979, un plan triennal de correction financière et de rationalisation des subventions.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Moins d'un demi-centime l'unité.

AMÉRIQUES

Canada

POINT DE VUE

Le bilinguisme en question

En juillet 1969, le Canada adoptait la « loi sur les langues officielles » destinée à assurer l'équivalence au français et à l'anglais « pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada ». Cette politique de bilinguisme a donc dix ans. C'est le temps d'un bilan. Menée par le parti libéral, sous la direction de M. Pierre Elliott Trudeau, cette politique sera, directement ou indirectement, un enjeu des élections générales qui auront lieu cette année.

par
PHILIPPE ALMERAS (*)

Un professeur français débarque dans une ville de l'Ouest canadien où on lui a demandé une conférence sur les méthodes et les résultats de l'enseignement accéléré du français « en immersion ». *Déjeuner prépa*ratoire avec les fonctionnaires (québécois) du ministère local de l'éducation. Il aborde le sujet de « l'immersion » ; les convives se regardent consternés : l'immersion qu'ils pratiquent à laquelle ils ont confié tous leurs espoirs, ce n'est pas du tout ça... Après une série de coups de téléphone, il est jugé diplomatique d'annuler la conférence...

Une même langue sépare. Au Canada, le mot piégé par excellence, alourdi qu'il est par dix années de connotations socio-politiques, c'est celui de *bilinguisme*.

Qu'est-ce que le bilinguisme ? Vous parcourez le Canada de long en large, vous prenez des trains, des avois, des bus ; vous traversez des gares, vous entrez dans des bureaux de poste, vous visitez des musées, vous dormez dans des motels, et tout au long de ce voyage, vous entendez, vous lisez votre langue. Si vous découvrez le Canada à partir des Etats-Unis, cette insertion du français dans un monde massivement anglo-saxon vous ébahit. Vous tournez le bouton de télévision pour voir le gouverneur général « français » prononcer son discours du Trône en français devant un premier ministre « français » et une équipe ministérielle composée par une bonne moitié de « Français ». A Régina (Saskatchewan) dans le paysage légèrement lunaire d'une université toute neuve, *fonctionne un centre* d'études bilingue. A Edmonton (Alberta), le théâtre français produit une dizaine de pièces par an, et depuis un an il existe un établissement universitaire français, la faculté Saint-Jean. En Colombie, des classes pour la minorité française vont ouvrir, c'est juré. Cette province y aura mis le temps, elle sera la dernière à organiser son système d'éducation en français, mais le fait est là et l'assimilation à l'anglais (la plus élevée du pays) va donc être enrayée.

Ainsi, d'une côte à l'autre, le français se maintient et se développe. Il est surveillé par des associations de francophones, revendiqué par les « Canadian Parents for French » ; la loi a institué un commissaire aux langues, auprès duquel tout citoyen peut se plaindre d'une atteinte à ses droits linguistiques. Ce sont des milliards de dollars en écriteaux, en frais de traduction, en recyclage de fonctionnaires, et en aide aux programmes de langue des gouvernements provinciaux.

Le fait que dans un pays relativement bureaucratisé le français soit nécessaire dans une carrière publique a créé un appel d'air. C'est ainsi que, pour 5 %, la population scolaire du Manitoba fait ses études « en immersion » (c'est-à-dire à 100 % en français pour commencer, puis moitié en anglais, moitié en français). Ce sont dix mille jeunes Manitobans anglophones qui ont une chance solide d'être bilingues. Et, en vertu du principe de l'égalité des chances si cher à l'Amérique du Nord, le système ne peut que s'étendre.

Si le Canada anglais se francise, le Québec lui se refrancise. La loi 101 a fait du français la langue officielle de la province. Tout le monde, sauf la minorité anglaise (20 %), sera éduqué en français, les immigrants étant les premiers visés par une loi qui intervient dans un moment où la natalité québécoise est au plus bas.

Les Québécois entendent rendre une dignité et une utilité à une langue qui prenait figure de dialecte. Ainsi ont été créés une association française de terminologie et un office de la langue française présidé par un ancien professeur de linguistique, *Jean-Denis Gendron*, chargé de surveiller l'application de la loi. Il a déjà conclu des contrats de francisation avec toutes les grosses entreprises. Il s'agit d'exiger l'emploi du français à tous les niveaux dans le monde de l'industrie, du commerce et de la banque. Avec la France, les échanges d'informations et de personnes (environ trois mille par an) ont été multipliés. Ils fonctionnent d'une façon d'autant plus paritaire que le Québec vit en priorité les problèmes que pose *l'hégémonie de* l'anglais sur la terminologie scientifique ou technique.

Les inscriptions au niveau universitaire ont monté en flèche et sont passées, entre 1968-1969 et 1975-1976, de cinquante-deux mille à quatre-vingt-seize mille étudiants. Les cadres sortis de H.E.C., de Polytechnique ou des facultés devraient trouver leur place dans le monde du travail sans se livrer à l'anglais. Ils pourraient même s'établir dans le reste du pays avec la garantie de vivre, sinon de travailler, en français.

Vous venez donc de visiter le seul pays du monde occidental où le français soit en passe de s'établir de pair avec l'anglais et vous parlez avec un Québécois qui s'occupe dans l'Ouest de formation adulte en français. Il vous dit qu'en deux ans ses effectifs ont décuplé. Vous faites un commentaire banal : *« En somme, le bilinguisme marche assez bien... »* Tension et gêne : c'est la réaction provoquée par le mot *immersion*. On vous dit qu'il ne faut pas parler de bilinguisme mais de « deux nations ».

Deux poids, deux mesures ?

Le bilinguisme, ce serait, selon un mot qui court le Canada, le droit pour les francophones d'appendre l'anglais.

Dans un rapport au titre éloquent « Deux poids, deux mesures » (1) la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) reprend et corrige des chiffres publiés par le conseil des ministres de l'éducation du Canada. Là où ceux-ci voient 71,2 % de francophones éduqués en français, elle n'en compte que 49,8 % (Manitoba). Dans le Saskatchewan, elle n'en admet que 27 % contre 45,8 % et 39,3 % contre 65,3 % dans l'Alberta. Ces corrections s'expliquent par l'appréciation portée sur les « écoles bilingues » : *« Le résultat de toute ambiance bilingue, que ce soit à l'intérieur d'une classe ou à l'intérieur d'une même école, est toujours le même. C'est la langue de la majorité, l'anglais, qui va imprégner toute la vie scolaire. »* (P. 37.)

Dans l'ensemble, les chiffres se rejoignent et ils montrent qu'un tiers des jeunes francophones, hors Québec, échappent volontairement ou non à l'enseignement dans leur langue, alors que 100,2 % (sic) de jeunes anglophones sont éduqués dans leur propre langue au Québec.

Les jeunes anglophones ne se précipitent pas sur le français, c'est le moins que l'on puisse dire. D'après les chiffres publiés par la commissaire aux langues, le pourcentage des élèves étudiant le français ne dépasse nulle part (sauf au Nouveau-Brunswick) la moitié des effectifs, et les inscriptions dans le secondaire ont diminué de près du quart pour tout le Canada.

Comme aux Etats-Unis, les universités ont supprimé ou abaissé les obligations de langue, se contentant en général d'une année de rattrapage. Seule consolation par rapport aux Etats-Unis, le français reste « la langue étrangère » la plus enseignée...

On peut naturellement chercher un réconfort dans le fait qu'au niveau élémentaire les inscriptions ont augmenté de 31,8 %, ce qui semble impliquer un pari en faveur du français de la part des jeunes générations, mais il faut se souvenir que cet enseignement ne représente qu'entre 5 et 10 % du temps des classes. Ce sont les trente minutes par jour du « French » si décrié : *« En raison de la médiocrité de l'enseignement, dès que l'autorité parentale se relâche pour être remplacée par le choix des élèves, le français perd 65 % de ses effectifs »*, dit un rapport très officiel que nous avons pu consulter.

Du côté anglophone, pour l'homme de la rue, la critique du français reste oblique. *« Quelle langue parlez-vous ?* demande la caissière d'un parking. Autrefois, on disait : *« Vous ne pouvez pas parler blanc ? »* (Can't you talk white ?) Il y a donc un progrès.

On interroge aussi le Français en France sur sa compréhension du québécois : *« Est-ce du français ? »* Implication : qu'avons-nous à faire d'un patois ? Or, il faut le répéter : s'il est occasionnellement surprenant (une bibitte, c'est un insecte, et une rouli-roulette, une planche à roulettes ou, comme on dit sur les bords de la Seine, un skate-board), le québécois est parfaitement compréhensible.

Ce qui l'est moins, c'est le bredouillis délivré par telle ou telle hôtesse d'Air Canada ou le message enregistré ici ou là (par exemple, à l'aéroport de Calgary). Il s'agit alors d'hommages purement formels à la langue et à la loi.

Une minorité parmi d'autres ?

On insiste aussi beaucoup sur les « minorités ethniques » chez les anglophones. Ce ne sont qu'Ukrainiens par-ci ou par-là, Orientaux, Italiens, Indiens... Le message est clair : les Québécois ne sont qu'une minorité parmi les autres. A Winnipeg, qui a failli être la capitale d'un Etat bilingue, il y a beaucoup plus d'Allemands que de Français. Ces derniers sont en minorité dans la ville de Saint-Boniface, devenue elle-même un simple quartier de la ville. A Vancouver, si l'installation de la chaîne française de télévision provoque un tollé, c'est qu'elle se substitue à une chaîne américaine consacrée au sport. Le français fait alors figure de gêneur, d'instrus, et le bilinguisme, d'un gadget politique, car les sondages d'écoute pour la radio ou la télévision en français passent rarement à deux chiffres...

Pudeur ou prudence, on ne publie pas de sondage d'opinions sur le bilinguisme. D'après un observateur bien placé, il faudrait considérer que, en pays anglophone, la proportion des gens résolument hostiles à l'idée d'un Canada bilingue serait d'un tiers. Un autre tiers grouperait ceux qui lui sont plutôt favorables. Le dernier tiers réunirait les indifférents, les « sans opinion ».

Ces indications ont une certaine importance dans la mesure où, au Canada, tout ce qui a trait à l'éducation est du strict ressort des provinces. Le gouvernement central a pu encourager l'enseignement des langues officielles (essentiellement du français) par le biais de subventions, mais la façon dont celles-ci sont utilisées dépend de la bonne volonté locale. Etant donnée la crise économique actuelle, la tentation est toujours présente d'éliminer ce qui est vu comme encombrant ou superflu, ou tout simplement inutile.

Pourtant, au-delà des querelles de termes, le Canada paraît bien évoluer vers le bilinguisme de fait. Tous les partis politiques ont accepté la loi sur les langues officielles, rappelle Keith Spicer, le premier commissaire aux langues. Et, ajoute-t-il, *« Il ne faut pas confondre l'art de la politique et celui de la plomberie. On ne jugera les effets de la loi que dans dix ans. Actuellement, on en ressent seulement les inconvénients. Si cela grince, c'est précisément que cela agit. Il y a au Canada des langues familiales variées, mais deux langues passeport seulement. Le Canada s'est fait à partir du Québec : quand la confédération s'est formée, les jeux étaient faits. Mais, comme le disait Mackenzie King, ce pays a trop de géographie et pas assez d'histoire. »*

Le jet et l'électronique ont supprimé beaucoup de la géographie du Canada. Reste l'histoire.

(*) Directeur du Centre d'études franco-américaines.

(1) 1, rue Nicholas, suite 1404, Ottawa KIN 3B6.

PEU DE PROGRÈS A LA XIe CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Ottawa *(A.F.P.)*. — La conférence des premiers ministres canadiens pour une révision constitutionnelle (la onzième du genre depuis 1927) s'est terminée le 7 février à Ottawa sans progrès notables.

Au terme de deux jours de négociations, le premier ministre fédéral, M. Trudeau, et ses dix collègues provinciaux n'ont pu se mettre d'accord que sur deux points : le Canada restera une monarchie et le droit familial sera du domaine des provinces. Les divisions subsistent dans des domaines majeurs.

En ce qui concerne le problème linguistique, M. Trudeau a réussi à s'assurer l'appui de cinq provinces (Ontario, île du Prince-Edouard, Nouveau - Brunswick, Terre-Neuve et Saskatchewan) pour essayer d'intégrer à la future Constitution fédérale un paragraphe garantissant les droits des minorités. Les autres provinces (Colombie-Britannique, Manitoba, Alberta, Québec et Nouvelle-Ecosse) veulent que cette question reste du domaine de la juridiction provinciale.

M. Trudeau s'est présenté une fois de plus comme le champion de l'unité canadienne, face à des provinces divisées par leurs intérêts particuliers. Les décisions n'interviendront éventuellement qu'au cours de la prochaine législature, après la consultation générale que le premier ministre doit convoquer avant l'automne.

● ERRATUM. — Dans l'article d'Alain Clément sur le Canada (*le Monde* du 8 février, page une), il fallait lire :

« M. Lévesque, élu en novembre 1976, ne peut, de son côté, retarder indéfiniment le référendum promis sur l'avenir de la « belle province », même si des sondages répétés ne l'ont toujours pas assuré de la majorité dont il aura besoin pour traiter enfin d'égal à égal avec Ottawa. »

ASIE

LA VISITE DE M. DENG XIAOPING A TOKYO

Le Japon s'inquiète du renforcement des troupes chinoises aux frontières du Vietnam

De notre correspondant

Tokyo. — *« Etre dans le même lit, mais avoir des rêves différents »*. C'est par ce dicton chinois qu'un haut fonctionnaire nous a résumé l'état des relations sino-japonaises, alors que M. Deng Xiaoping devait quitter Tokyo ce jeudi 8 février pour regagner Pékin. Le vice-premier ministre chinois à so nretour des Etats-Unis s'était en effet arrêté trois jours au Japon pour une visite non officielle au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le premier ministre japonais, M. Ohira.

Cette nouvelle visite — la seconde en quatre mois — de M. Deng au Japon avait pour but, dans l'esprit des Chinois du moins de consolider les relations sino-nippones tout en confirmant l'existence de liens triangulaires entre Pékin, Tokyo et Washington. Elle n'aura pas été le succès que Pékin pouvait espérer. M. Deng souhaitait un soutien peut-être réservé mais franc de la part des Japonais lorsqu'il souligna, devant M. Ohira, la nécessité de *« sanctions »* à l'égard du Vietnam. *« La question de l'Indochine*, a déclaré M. Deng, *n'est pas seulement le problème bilatéral sino-vietnamien, mais concerne la paix dans la zone Asie-Pacifique et dans le monde. »* Or les Japonais ont saisi l'occasion de cette visite pour adopter sur la question indochinoise une position indépendante.

« Nous n'avons pu refuser la visite de M. Deng puisqu'il a demandé de passer par le Japon », dit-on dans l'entourage du premier ministre, laissant entendre que finalement, à Tokyo, on ne la trouvait pas indispensable. Déjà, à plusieurs reprises sollicités par voie diplomatique par la Chine de participer à une campagne de dénonciation de l' *« hégémonisme régional en Asie »* — sous-entendu celui du Vietnam, épaulé par l'U.R.S.S. — les dirigeants japonais se sont contentés de rappeler à M. Deng qu'ils étaient pour leur part favorables à une solution pacifique du problème indochinois. Allant plus loin, M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a manifesté son inquiétude devant le renforcement de la présence militaire chinoise à la frontière du Vietnam. Auparavant, selon la presse nippone, le Japon aurait fait une démarche auprès de Pékin pour mettre en garde les Chinois contre toute action militaire contre le Vietnam.

Une clause antihégémonie figure dans le traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon ratifié en octobre dernier. Au cours des entretiens, les Japonais ont rappelé que, selon leur interprétation, *cette clause* ne signifie pas que les deux pays doivent agir de concert, mais seulement conformément à leur politique étrangère propre. *« Si l'amitié nippo-chinoise est importante, il ne faut pas oublier que nos deux pays ont des positions internationales différentes »*, dit-on au ministère des affaires étrangères.

C'est la première fois depuis la signature du traité sino-japonais que Tokyo marque aussi clairement les limites de ses relations avec Pékin.

Mesure à l'égard de l'U.R.S.S.

Déjà, au moment de la ratification du traité d'amitié, de nombreux commentateurs insistaient sur le risque pour le Japon *« d'être capté par la force centrifuge de la Chine »*. *« Comme dans le cas des Etats-Unis, la politique du Japon à l'égard de la Chine a été trop influencée par des considérations d'ordre intérieur »*, nous dit le professeur Magai, personnalité influente dans le domaine des relations internationales ; *« l'alliance entre guillemets de la Chine et du Japon est une alliance de faibles dans laquelle l'un essaye de tirer parti de l'autre. En paraissant sceller un encerclement de l'Union soviétique, le Japon et les Etats-Unis mettent les Soviétiques au pied du mur : ils n'ont que cinq à dix ans pour asseoir leur position en Asie, après la Chine sera trop forte. C'est là un risque incontestable »*.

C'est apparemment ce type d'analyse, qui tend à souligner que le Japon ne doit pas s'embarquer trop vite sur le *« bateau chinois »*, qui semble prévaloir dans les milieux politiques où l'on prêche désormais la prudence. *« La situation en Iran*, nous dit un politicien, *prouve à quel point le précédent gouvernement a pu faire des erreurs de jugement : M. Fukuda était en septembre à Téhéran, en plein milieu de manifestations, mais n'a pas changé d'un pouce notre politique. Avec un excédent commercial de 18 milliards de dollars et dix mille sociétés travaillant à l'étranger, nous devons équilibrer nos relations avec la Chine. »*

En ce qui concerne l'U.R.S.S., M. Miyawa, ancien ministre d'Etat chargé du plan, e nqui certains voient un futur premier ministre, souligne la nécessité d'éviter la suspicion des Soviétiques. Quant à M. Kosaka, actuel ministre du commerce extérieur et de l'industrie, il estime que le rapprochement sino-japonais ne doit pas se faire au détriment des relations avec l'U.R.S.S.

Ces positions marquent une certaine réaction contre la tentation d'un alignement inconditionnel de la politique japonaise sur celle de Pékin. Les Chinois, en effet, discposent désormais au Japon d'un véritable groupe de pression, grâce à un « comité national d'amitié » entre la Chine, le Japon et les *Etats-Unis*, qui a donné une première réception la semaine dernière, à laquelle assistait une importante délégation de l'ambassadeur de Chine à Tokyo. Cette « trilatérale » comprend uniquement des personnalités japonaises du monde politique et de différents milieux.

Le gouvernement japonais essaye cependant de ne pas envenimer les choses avec les Soviétiques. *« C'est pour éviter que Moscou ait l'impression que nous agissons sous la pression chinoise que nous avons adressé à l'U.R.S.S., avant la visite de M. Deng, une protestation officielle à propos de la construction de bases militaires sur les deux îles du sud de l'archipel des Kouriles »*, dit-on au ministère des affaires étrangères.

La prudence nippone se manifeste aussi à l'égard du Vietnam. Après avoir dénoncé l'intervention vietnamienne au Cambodge et annoncé la suspension de son aide économique à Hanoï, Tokyo a nuancé sa position en déclarant que le Japon honorerait ses engagements vis-à-vis du Vietnam jusqu'à la fin de l'année fiscale (mars), se réservant, selon l'évolution de la situation, de poursuivre ou non la coopération. M. Sonoda a reconnu devant la Diète que les Soviétiques insistaient auprès du Japon pour qu'il maintienne son aide. L'attitude réservée qu'a adoptée Tokyo au cours de la visite de M. Deng a été appréciée à Moscou, l'agence Tass soulignant la *« neutralité »* du Japon qui n'a pas l'intention, selon elle, de participer à la stratégie antisoviétique de la Chine.

PHILIPPE PONS.

LE SÉJOUR DU GÉNÉRAL KRIANGSAK AUX ÉTATS-UNIS

Le premier ministre thaïlandais est assuré du soutien américain en cas d'agression

De notre correspondant

Washington. — Le général Kriangsak, premier ministre de Thaïlande, continue, ce jeudi 8 février, à New-York, puis en Californie et à Hawaii, sa visite officielle aux Etats-Unis. Les résultats politiques en sont déjà clairs après les trois jours de conversations qu'il a eues à Washington.

M. Carter, *répétant une déclaration* faite le 17 janvier au cours d'une conférence de presse, a dit à son visiteur : *« Notre pays éprouve un intérêt intense et s'est engagé profondément pour défendre l'intégrité, la liberté et la sécurité de la Thaïlande. Vos frontières ne doivent pas être violées. »*

Le général Kriangsak est allé encore plus loin, assurant, à l'issue de ces entretiens, que les Etats-Unis *« ne resteront pas inactifs »* en cas d'escalade du *conflit en Asie du Sud-Est : des « mesures précises »* seraient prises si les frontières thaïlandaises venaient à être violées.

Du côté américain, on explique que ces assurances allaient de soi. Il s'agit, selon M. Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie, d'une *« affirmation de routine »*. Le président y était d'autant plus disposé que le risque d'une extension des hostilités du Cambodge à la Thaïlande est considéré comme hautement improbable à l'heure actuelle, les *Vietnamiens étant engagés dans* leur combat contre les Khmers rouges.

M. Carter s'est nommément référé au pacte de Manille, qui a donné naissance, en 1954, à l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est. Bien que l'OTASE n'existe plus, *« le pacte reste valide »*, a dit M. Holbrooke, même si, comme l'a précisé un autre porte-parole, la référence qui pourrait y être faite *« dépend des circonstances »*.

Dans *l'immédiat*, les *Etats-*Unis aideront la Thaïlande à renforcer ses défenses. Un stock de munitions, entreposé par les Américains dans ce pays pendant la guerre du Vietnam, sera transféré à l'armée thaïlandaise, moyennant un paiement à crédit. Un autre crédit de 6 millions de dollars sera, aux termes d'une décision prise le mois dernier, ajouté aux 24 millions déjà prévus pour des achats d'armes.

M. Kriangsak a aussi obtenu l'assurance que les livraisons militaires — notamment des pièces de rechange, des missiles air-air et anti-char, des chars M 60, de l'artillerie lourde et, probablement, des avions F 5 — seront *accélérées et non réparties sur* deux ou trois ans comme en temps normal. Enfin, Washington aidera la Thaïlande à venir à bout des problèmes que lui pose la présence sur son sol de cent cinquante trois mille réfugiés des trois pays d'Indochine. On sait que les Etats-Unis ont décidé récemment d'augmenter de manière importante le contingent de réfugiés qu'ils sont prêts à accueillir.

Le général Kriangsak a manifesté quelque agacement au cours d'une conférence de presse lorsqu'on lui a rappelé les récentes déclarations de M. Deng Xiaoping et du prince Sihanouk, affirmant qu'une partie de l'aide fournie par la Chine aux forces du régime Pol Pot passe par la Thaïlande. *« Personne ne peut parler pour la Thaïlande*, a dit le général, *ni M. Deng Xiaoping, ni le prince Sihanouk. La décision nous appartient, et à nous seuls. Mais nous ne voulons pas nous ingérer dans les affaires d'autres pays, ni être impliqués dans les combats menés par d'autres. Je pense que cela est clair. »*

Ces démentis ne sont pas considérés comme absolument convaincants par certains experts. Le *New-York Times*, citant mercredi des *« analystes américains du renseignement »*, affirmait, sur la base, il est vrai, d' *« indices limités »*, que les fournitures chinoises étaient débarquées dans des ports, voire sur des aéroports thaïlandais, puis transitaient jusqu'à la partie sud-ouest du Cambodge, là où les forces du régime Pol Pot sont particulièrement bien retranchées.

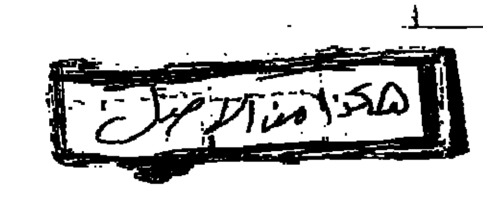
Des navires soviétiques dans le golfe du Tonkin

M. Kriangsak a d'autre part refusé de commenter les propos de M. Deng Xiaoping promettant une *« punition »* aux Vietnamiens. Il s'est borné à réaffirmer les intentions pacifiques de son pays. Du côté américain, pourtant, cette éventualité reste le principal souci de l'heure. On redoute que la Chine n'entreprenne une action offensive contre le Vietnam après le retour du vice-premier ministre chinois à Pékin. D'autres experts se demandent si les concentrations de troupes chinoises et les déclarations menaçantes de M. Deng n'ont pas déjà atteint leur but en obligeant Hanoï à maintenir sur sa frontière nord une bonne partie de son armée, ce qui soulage les *Cambodgiens. On note aussi que* les Soviétiques ont répondu partiellement au défi en envoyant dans le golfe du Tonkin une unité navale présentée comme *« légère »* : une frégate et des bâtiments de soutien.

Le premier ministre thaïlandais s'est montré en tout cas soucieux de ne mécontenter personne, ce qui ne l'a pas empêché de proclamer, tout au long de son séjour, une ardente sympathie pour les Etats-Unis : *« Aucun autre pays n'a été aussi proche de nous au cours des quarante dernières années*, a-t-il dit mardi lors d'un banquet à la Maison Blanche. *Nous tenons ses intentions et ses valeurs en plus haute estime que celles de toutes les autres nations (...). Un rôle actif et constructif des Etats-Unis en Asie du Sud-Est est tout simplement nécessaire. »* Parlant aux membres de la commission des affaires étrangères du Sénat, le général Kriangsak a même rappelé le combat mené par les troupes thaïlandaises et américaines — auquel il a personnellement participé — en Corée et au Vietnam.

Le premier ministre a aussi fait *l'éloge de la politique* de M. Carter en matière de droits de l'homme, donnant pour gage l'organisation d'élections en Thaïlande le 22 avril. Il a enfin lancé un pressant appel aux hommes d'affaires américains pour qu'ils investissent dans son pays. Il doit d'ailleurs rencontrer, au cours de sa tournée, les présidents de très nombreuses sociétés.

MICHEL TATU.



هكذا من الاصل

EUROPE

Allemagne fédérale

Les avocats allemands et français de Me Croissant justifient sa défense politique

Mes Eberhard Kemp, du barreau de Francfort, et Stephan Baier, du barreau de Mannheim, qui plaidaient l'avant-veille encore devant le tribunal de Stuttgart (R.F.A.) pour Me Klaus Croissant (*le Monde* du 8 février), — ont tenu, mercredi 7 février, une conférence de presse au siège parisien de la Ligue des droits de l'homme. Il s'agissait, pour ces avocats, de répercuter outre-Rhin, ce qu'ils ont pu dire pour la défense d'un homme un temps réfugié en France puis extradé — légalement certes — de la manière précipitée que l'on sait.

Soucieux des attaques dont souffrent, ici et là, les droits de la défense, Mes Robert Badinter, Jean-Denis Bredin, Joë Nordmann, Marie-France Schmidlin, Jean-Jacques de Felice et Philippe Waquet (tous défenseurs pressentis à un titre ou à un autre dans le passé par Me Croissant) étaient présents. Me Claude Barbillon, membre du conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris, représentait ses pairs.

Me Kempf s'est employé à démontrer que le « *système d'information* » mis sur pied par Me Croissant pour ses clients était « *légal et nécessaire à la défense* ». Selon lui, ce système portait exclusivement « *sur des points d'idéologie, d'analyse de l'impérialisme, de l'appareil d'Etat allemand et de ses différentes branches* », et se justifiait pleinement dès lors que l'accusation reprochait aux détenus de s'attaquer à « *l'ordre fondamental de la société allemande* ». Me Kempf a indiqué que ce « *système d'information* », outil d'une défense politique, était resté circonscrit aux seuls membres de la R.A.F. emprisonnés et à leurs avocats.

Me Baier est intervenu sur ce dernier point en affirmant qu'aucun document ne prouvait que Me Croissant ait « *créé des liens entre les cellules des détenus et les membres en liberté de la R.A.F.* ». D'autre part, l'avocat a réfuté l'idée d'un « *système de formation* » des détenus indûment organisé par Me Croissant : le millier de livres et de brochures composant la bibliothèque de ses clients aurait ainsi été compulsé par l'administration de la prison de Stammheim.

PRÈS DE QUATRE MILLE PERSONNES SERAIENT SUSPECTES DE CRIMES DE GUERRE

Bonn (*A.F.P.*). — Le nombre de personnes susceptibles de faire l'objet d'investigations pour *crimes nazis ou crimes de guerre* s'élève encore à 3 708, indique un rapport du centre de recherche sur les crimes de guerre. Il précise d'autre part que 84 403 enquêtes avaient été ouvertes jusqu'au 31 décembre 1977 et que 74 623 ont été closes sans poursuites. 172 enquêtes sont actuellement en cours et portent sur un nombre indéterminé mais considérable de suspects.

Le groupe parlementaire du C.S.U. a voté contre l'abrogation de la prescription des crimes de guerre qui doit intervenir le 31 décembre 1979. En revanche, un groupe de vingt-sept députés C.D.U. a déposé au Bundestag une proposition de loi abrogeant cette prescription.

La session du tribunal Russell consacrée à la RFA

MM. Claude Bourdet, Georges Casalis, Jean-Pierre Faye et Gérard Soulier, membres du troisième « tribunal Russell », qui a récemment tenu sa seconde session consacrée à la R.F.A. (le Monde *des 5 et 12 janvier*), *nous ont adressé une lettre dans laquelle ils critiquent la façon dont nous avons rendu compte des travaux de ce « tribunal » et des réactions qu'il a suscitées en Allemagne fédérale. Ils écrivent notamment :*

1) En titrant que ce tribunal a *suscité « plus d'indifférence que d'indignation »*, M. Jean Wetz projette vraisemblablement sa propre indifférence. En effet, pratiquement tous les journaux allemands ont commenté à peu près quotidiennement les débats, de façon il est vrai souvent désobligeante, ou réduite, sous l'effet d'une autocensure qui semble admise par l'article ; un public nombreux, varié, attentif, a suivi chaque journée d'audience ; les chaînes de radio et de télévision ont enregistré la quasi-totalité des débats, une trentaine d'heures ou plus, en ne diffusant pratiquement rien, il est vrai également, encore que l'on soit en droit de se demander, suivant une remarque de Günter Wallraff, à qui étaient destinés ces longs enregistrements et certains travellings sur le public (...) ;

2) Ce n'est pas le tribunal, mais tout le monde, qui parle d'interdictions professionnelles, l'expression *Berufsverbote* ayant d'ailleurs, depuis longtemps, passé les frontières allemandes ;

3) « Les divers services chargés de la protection de la Constitution » sont des polices politiques (Verfessungschutz, en particulier), nombreuses, secrètes, bien équipées, incontrôlables ;

4) Aucun avocat n'a tenté, à propos des conditions d'incarcération, de justifier le recours à la violence et n'a été rabroué pour ce fait par le président du tribunal. (...)

5) La « notice nécrologique » s'en prenant au procureur Buback, assassiné par la Fraction armée rouge, loin de faire l'apologie du crime, condamnait le terrorisme, et c'est la manipulation du texte par l'administraiton et la grande presse, pour lui faire dire l'inverse, qui conduisit un certain nombre d'universitaires, dont Peter Bruckner, à rectifier par la publication de ce texte, ce qui conduisit à une incroyable cascade de poursuites (affaire Mescalero).

6) *Les débats* relatifs à la liberté de la presse sont présentés caricaturalement comme ayant été dominés par la situation dans les usines et les communautés homosexuelles, des points de suspension suggérant n'importe quoi. Il ne s'agit là que de problèmes (réels) évoqués parmi beaucoup d'autres ; là encore, M. Wetz aura été informé d'une façon sans doute fantaisiste.

7) L'interdiction de communiquer appliquée à des détenus faisant l'objet d'une condamnation, ou seulement de poursuites, en matière de terrorisme, n'est pas de durée limitée, mais illimitée, au sens où la personne ignore complètement la durée de cet isolement total. La visite que trois d'entre nous ont effectuée auprès d'une détenue de la prison de Cologne-Osserdof a révélé que, justement, le plus terrible, dans cette situation qu'elle venait de connaître, était de ne pas savoir quand elle devait prendre fin.

8) *Les humiliations intolérables* dont « *seraient* » victimes les avocats (M. Wetz utilise un conditionnel dubitatif et/ou ironique) ne constitue pas moins qu'une mise à nu complète, voire — un avocat allemand a témoigné de son cas personnel — une fouille anale. (...)

9) L'affirmation que des avocats auraient introduit des armes avec lesquelles les prisonniers de Stammheim se sont suicidés est fondée, pour l'heure, sur les déclarations de « témoins » en rupture de RAF au cours de leur propre procès. Pour poser qu'il s'agit « *d'une certitude désormais bien établie* », le moins que l'on puisse faire est d'attendre qu'un tribunal se soit prononcé sur ces faits.

Tchécoslovaquie

La Charte 77 a demandé à la C.G.T. d'intervenir pour l'application des droits syndicaux

De notre correspondante

Vienne. — Selon un document parvenu à Vienne, MM. Vaclav Havel et Ladislav Hejdanek, porte-parole de la Charte 77, ont adressé, il y a un mois environ, simultanément, une lettre concernant les droits syndicaux à la direction des syndicats tchécoslovaques, et à un représentant à Prague de la C.G.T. Les chartistes priaient la confédération française de demander aux syndicats tchécoslovaques d'appliquer la déclaration générale des droits syndicaux, adoptée en avril 1978 par le neuvième congrès de la Fédération syndicale mondiale (1). Ils souhaitaient aussi que la C.G.T. rende publique leur lettre. Il n'en a rien été jusqu'à présent. Devant l'attitude de la C.G.T., les chartistes ont donc décidé de publier l'essentiel de leur appel.

MM. Havel et Hejdanek rappellent que les syndicats tchécoslovaques ont signé la déclaration générale des droits syndicaux et l'ont même rendue publique. Mais, constatent-ils, « *si un certain nombre de principes prévus par la déclaration sont reconnus en Tchécoslovaquie, d'autres, en revanche, ne sont pas inscrits dans la loi du pays ou bien ne sont pas appliqués. Et jusqu'à présent, les syndicats tchécoslovaques ne se sont pas préoccupés de cette question et n'ont guère envisagé ce qu'ils pourraient faire pour mettre en pratique les conclusions du congrès de la F.S.M.* »

Ils notent en particulier que, contrairement à l'article 26 de la déclaration, le droit d'exprimer son point de vue personnel comme celui de se réunir et d'avoir accès à l'information ne sont pas respectés. De même, contrairement à ce que prévoit l'article 27, beaucoup d'individus ne sont pas employés selon leurs possibilités, qualification et intérêt. « *Il y a au contraire des discriminations pour raisons politiques, auxquelles participent les organismes syndicaux.* » En outre, « *on constate que lorsque des organisations syndicales sont désavouées dans des entreprises, c'est parce que cela a été exigé par des instances syndicales supérieures, ce qui contredit les principes de l'article 8 de la déclaration* ».

Les porte-parole de la Charte 77 demandent enfin que les syndicats tchécoslovaques déposent un projet de loi donnant aux travailleurs « *le droit de grève, de boycottage, d'occupation d'entreprise, de manifestation et toutes les autres formes de lutte syndicale et excluant les possibilités de répression pour participation à de telles actions* ».

Une déclaration de M. Pierre Gensous

Interrogé à ce sujet, M. Pierre Gensous, secrétaire de la C.G.T., nous a fait la déclaration suivante, confirmant que la C.G.T. avait bien reçu le texte mentionné ci-dessus :

« *Nous avons informé les représentants de la Charte 77 de notre intention de discuter des questions soulevées dans leur lettre à la direction des syndicats tchécoslovaques. La rencontre a effectivement eu lieu à Prague au début janvier. Les syndicats tchécoslovaques venaient de recevoir le texte des 77 au moment de notre visite et n'avaient pas eu le temps d'en discuter. Ils nous ont affirmé qu'ils allaient se livrer à une étude des faits signalés dans le texte et nous informer des résultats de leur étude, afin que la C.G.T. puisse prendre position en toute connaissance de cause. A ce jour nous n'avons encore rien reçu.*

» *Quoi qu'il en soit nous confirmons les positions exprimées au IXe Congrès syndical mondial, à savoir qu'il était bien que le mouvement syndical mondial se dote d'un instrument codifiant les libertés et les droits syndicaux dans le monde, mais que l'essentiel était l'application partout, dans tous les pays, de l'esprit et des dispositions contenus dans la déclaration. C'est pourquoi, ainsi que nous l'avons encore affirmé avec beaucoup de force au quarantième congrès de la C.G.T., nous condamnons toute atteinte, partout où elle se produit, aux dispositions de la déclaration et que nous agissons pour son application dans tous les pays.* »

ANITA RIND.

(1) Ce congrès s'était réuni du 17 au 22 avril 1978 à Prague. La C.G.T. avait décidé de ne pas renouveler le mandat de son représentant au poste de secrétaire général de la F.S.M. pour marquer ses réserves sur le comportement de l'Internationale syndicale (*le Monde* des 18, 19 et 23-24 avril 1978).

● *Une manifestation pour protester contre l'exécution de trois Arméniens* en U.R.S.S. est organisée le vendredi 9 février, à 18 h. 30, devant l'ambassade soviétique à Paris, 40, boulevard Lannes, Paris (16e), par le Comité pour la libération des prisonniers politiques arméniens (téléphone : 205-68-84) et par Libération arménienne (tél. : 702-57-78), et avec le soutien des organisations d'extrême gauche, la L.C.R., l'O.C.T. et le P.C.R. (M.-L.). Rendez-vous au métro porte Dauphine.



Italie

Les partis politiques sont décidés à ouvrir une enquête parlementaire sur l'affaire Moro

De notre correspondant

Rome. — La magistrature romaine a réagi avec une rapidité inhabituelle aux « révélations » de *l'Expresso* sur l'affaire Moro (*le Monde* du 8 février). Mercredi matin 7 février, le juge d'instruction a convoqué dans son bureau M. Gianluigi Melega, auteur de l'article ; M. Vittorio Cervone, sénateur démocrate-chrétien, qui se serait entretenu en juillet 1978 avec un terroriste présumé, et M. Ernesto Viglione, responsable des programmes italiens de Radio-Monte-Carlo, qui aurait « *arrangé* » *cette rencontre*. Ayant refusé de révéler au juge le nom de l'inconnu qui proposait de faire arrêter tout l'état-major des Brigades rouges, le journaliste de Radio-Monte-Carlo a été arrêté.

Les mystérieuses « révélations » de l'hebdomadaire confirment au moins une chose : des hommes politiques ont été associés à diverses démarches, avant ou après l'assassinat de Moro, et le juge d'instruction n'en était pas toujours informé. Quoique démissionnaire, le gouvernement va devoir s'en expliquer à la Chambre

Même si ce nouvel épisode se termine en queue de poisson, il n'aura pas été inutile puisque la plupart des partis sont maintenant décidés à ouvrir une enquête parlementaire.

Les communistes continuent à réclamer des ministères, et la démocratie-chrétienne s'y déclare opposée. Le ton des déclarations est cependant très modéré. Après s'être entretenu avec le président du conseil désigné, M. Giulio Andreotti, la délégation communiste a laissé entendre mercredi qu'elle prendrait en considération d'autres formules gouvernementales si celles-ci offraient « *des garanties équivalentes de stabilité, d'efficacité et de solidarité* ». Les socialistes ont proposé, par exemple, de nommer des ministres indépendants choisis par les différents partis, y compris le P.C.I. Mais ce dernier ne se montre pas très enthousiaste : avec une telle formule, il risquerait de se compromettre un peu plus sans avoir les moyens d'influencer réellement la politique gouvernementale.

Les élections anticipées restent probables. Elles pourraient avoir lieu en juin, le même jour que les élections européennes. Après beaucoup de discussions, on s'est aperçu à Rome que cette coïncidence était techniquement possible et pour certains partis politiquement souhaitable. Avec deux résultats au lieu d'un, chacun pourrait y trouver son compte.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● SIX ALLEMANDS, CINQ ARGENTINS ET HUIT COLOMBIENS ont été arrêtés, le 8 février, à Bogota par les services secrets colombiens, *dans le cadre de l'enquête sur* le mouvement de guérilla urbaine M 19, annonce-t-on officiellement. Depuis le vol d'un important stock d'armes, début janvier, par le M 19, plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées, dont le sociologue Orlando Fals Borda et sa femme, un ancien juge et trois prêtres. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● DEUX IRLANDAIS, emprisonnés en Grèce pour contrebande d'armes, ont reconnu appartenir à l'IRA. Ils ont déclaré qu'ils avaient pour mission d'acheminer en Irlande du Nord des armes venant de pays arabes. — (*A.P.*)

Mali

● UNE QUARANTAINE D'ETUDIANTS maliens ont occupé, mercredi 7 février, l'ambassade du Mali à Bruxelles pour demander le paiement de leurs bourses qu'ils n'ont pas touchées depuis décembre dernier. — (*Reuter.*)

Union soviétique

● M. MOUSTAPHA DJEMILEV, qui a passé, au total, huit années en prison ou dans des camps de travail pour avoir milité en faveur des Tatars de Crimée, déportés par Staline en Sibérie, a renoncé à la citoyenneté soviétique pour demander à émigrer aux Etats-Unis, apprend-on dans les milieux dissidents moscovites. — (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

L'arrêt complet des essais nucléaires

L'U.R.S.S. NE VEUT PAS D'ACCORD SANS LA FRANCE ET LA CHINE

Genève (*A.F.P.*). — L'U.R.S.S. exclut la conclusion de tout accord de désarmement atomique qui ne serait pas accepté par les cinq puissances nucléaires, a déclaré mercredi 7 février à Genève l'ambassadeur Israelian, qui représente l'U.R.S.S. au comité de l'ONU sur le désarmement.

Cette déclaration vise explicitement la Chine et la France, qui ne participent pas aux discussions que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. mènent en marge du comité de l'ONU pour interdire les essais souterrains d'armes atomiques. Rappelons que l'accord de Moscou de 1963 (non signé par la France et la Chine) interdit les essais atmosphériques et sous-marins.

L'ambassadeur a réaffirmé que l'U.R.S.S. souhaite engager le plus rapidement possible des négociations officielles sur l'interdiction complète des essais (des conversations exploratoires sont en cours depuis deux ans entre Moscou, Washington et Londres). Mais il a souligné qu'elles ne pouvaient aboutir sans la présence de la Chine et de la France.

M. Israelian a aussi manifesté « *beaucoup de scepticisme* » quant à l'utilité d'une agence mondiale de satellites de surveillance, dont la France a proposé l'an dernier la création.

M. HUBERT ARGOD AMBASSADEUR DE FRANCE

M. Hubert Argod, ambassadeur de France au Liban, a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France par le conseil des ministres.

[Né le 28 août 1914, à Bourg-de-Péage (Drôme), M. Argod, entré dans la carrière diplomatique en 1941, est révoqué par le gouvernement de Vichy en 1943. En 1944, il est chef de section au commissariat aux affaires étrangères à Alger. Premier secrétaire à la délégation française auprès de l'ONU en 1946, il est un an après nommé à l'ambassade française à Beyrouth où il reste quatre ans. Jusqu'en 1961, il occupe divers postes à l'administration centrale, puis devient ambassadeur à Fort-Lamy ; en 1962, il est ministre conseiller à Alger, en 1968, ambassadeur à Phnom-Penh et en 1969 à Dakar et à Bathurst. Nommé ambassadeur à Beyrouth en avril 1975 il devient aussi un mois plus tard le représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations unies pour les réfugiés et les travaux de Palestine.]

EUROPE

Grande-Bretagne

DIX-NEUF MILLE OUVRIERS DE BRITISH LEYLAND SE METTENT A LEUR TOUR EN GRÈVE

(De notre correspondant.)

Londres. — Dix-neuf mille ouvriers de l'usine British Leyland, de Longbridge, se sont joints mercredi 7 février aux 1 500 000 grévistes qui paralysent depuis deux semaines les services publics. A l'origine du conflit, le refus par la direction de Leyland de verser des primes atteignant 10 livres par semaine parce que, affirme-t-elle, l'objectif de production de 6,1 voitures par homme et par mois n'a pas été atteint.

Les 89 000 salariés des trente-trois autres usines du groupe décideront lundi de se joindre ou non à cette grève, qui pourrait être très dure. D'ores et déjà, la direction de la firme automobile, « malade » chronique de l'économie britannique, a fait savoir qu'elle envisageait l'abandon du plan de redressement mis au point avec le National Entreprise Board qui supervise le secteur nationalisé.

Dans les hôpitaux et les écoles, la situation n'a pas évolué. Dans les villes, les ordures s'accumulent sur les trottoirs, sur les places, dans les jardins. Les autorités distribuent des sacs en plastique et prodiguent des consignes d'hygiène au public. — *(Intérim.)*

LES IMMIGRANTS AUX RAYONS X

(De notre correspondant.)

Londres. — *Après avoir révélé, voici une semaine, l'existence des « tests de virginité » sur les jeunes Indiennes arrivant à l'aéroport de Londre-Heathrow* (le Monde *des 3 et 4-5 février),* le Guardian *dénonce ce jeudi 8 février l'utilisation des rayons X comme moyen d'identification par les services d'immigration de la haute commission britannique au Bangladesh.*

Quand ils ont des doutes sur l'identité de certains candidats à l'immigration en Grande-Bretagne, explique le journal, les fonctionnaires de Sa Majesté vérifient leur âge en procédant à un examen de leurs os aux rayons X. Il semble donc que les fonctionnaires britanniques ne respectent pas les règlements de leurs propres services de santé, qui, comme ceux de la C.E.E., restreignent l'usage des rayons X aux fins médicales en raison des risques présentés par les radiations.

Le Guardian *cite le cas d'une femme enceinte qui a subi ce test, alors qu'en Grande-Bretagne les rayons X ne sont utilisés chez les malades enceintes qu'en cas d'absolue nécessité, afin d'éviter le risque de malformation des fœtus. Au surplus, plusieurs spécialistes estiment, dans les colonnes du journal, que cette méthode de détermination de l'âge comporte toujours une marge d'erreur d'au moins deux ans. L'Organisation mondiale de la santé, selon le* Guardian, *a condamné cette pratique dès qu'elle en a été informée, mercredi.* — *(Intérim.)*

Espagne

M. TELESFORO DE MONZON EST MAINTENU EN DÉTENTION A VITORIA

Madrid *(A.F.P.)*. — Le juge d'instruction de Vitoria (province basque d'Alava) a ordonné mercredi 7 février la mise en liberté de onze membres du parti Herri Batasuna (Peuple uni, proche de l'ETA) incarcérés lundi pour avoir occupé un immeuble officiel de Vitoria. Cette occupation avait été effectuée pour protester contre les mesures prises à partir du 30 janvier par la France à l'égard des réfugiés espagnols.

L'ex-député Francisco Letamendia figure parmi les personnes libérées. Seul M. Telesforo de Monzon, ancien ministre de l'intérieur dans le gouvernement basque créé à la veille de la guerre civile de 1936-1939, n'a pas été relâché. MM. Letamendia et Monzon sont têtes de liste du Herri Batasuna pour les élections législatives du 1er mars prochain.

D'autre part, une vaste opération de police au pays basque et en Navarre a abouti à l'arrestation de plusieurs membres de commandos « militaires » de l'ETA.

● *Les 180 000 travailleurs* des entreprises métallurgiques de la province de Madrid devaient reprendre le travail ce jeudi 8 février après avoir obtenu, pour 1979, une augmentation de salaire de 15 %. La nouvelle convention collective, signée mercredi, autorise en outre la présence syndicale dans les entreprises, garantit vingt-huit jours de congé par an et permet la retraite anticipée à soixante-trois ans. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La visite de M. Giscard d'Estaing « manifeste la qualité exceptionnelle » des rapports entre Yaoundé et Paris

M. Giscard d'Estaing est arrivé ce jeudi 8 février à Douala, capitale économique du Cameroun, où il a commencé une visite de deux jours et demi dans ce pays. Un déjeuner était prévu à Douala pour les membres des deux délégations. MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo devaient en fin d'après-midi gagner par avion Yaoundé, capitale politique.

Vendredi, à l'issue d'entretiens élargis, M. Giscard d'Estaing rencontrera les principales personnalités de la communauté française du Cameroun. Samedi, les deux présidents se rendront à Garoua, dans le nord du pays. En fin de matinée, ils signeront le communiqué final et donneront une conférence de presse. Le chef de l'Etat français assistera en fin d'après-midi à une fantasia au stade de Garoua, puis regagnera Douala, d'où son avion décollera pour Paris.

Avant le départ du président de la République pour le Cameroun, le porte-parole de l'Elysée a notamment déclaré : « La visite de M. Giscard d'Estaing marque l'intérêt de la France pour un pays dont la position en Afrique est caractérisée par la sagesse, l'esprit d'ouverture et de paix. Elle manifeste aussi l'amitié qui existe entre la France et le Cameroun ainsi que la qualité exceptionnelle de leurs rapports depuis l'indépendance de ce pays. »

De notre envoyé spécial

Douala. — Quatorze mille Français vivent au Cameroun, quinze mille Camerounais vivent en France. Ces deux chiffres pourraient suffire à indiquer l'importance et la nature des liens qui existent entre l'un des pays d'Afrique, dont l'émancipation a été conduite avec le plus de fermeté et de prudence, et son ancienne puissance de tutelle. Le Cameroun inspire la confiance et le respect. Ni Yaoundé ni Douala n'éblouissent par les signes extérieurs d'une richesse vite acquise et aussi peu contrôlée que partagée. On y voit peu de gratte-ciel et, si les immeubles modernes sont nombreux, on peut noter, sur les chantiers de construction, les noms d'un architecte et d'une entreprise camerounais. Aucune obsession de grandeur n'apparaît non plus aux façades des bâtiments officiels. Dans ces villes spacieuses, on passe sans transition du centre à des faubourgs qui ne semblent pas être le refuge d'une misère brutalement chassée des quartiers d'affaires. Le pays est pauvre, mais sa population semble à l'abri du besoin.

L'évolution du Cameroun est décrite avec confiance par les diplomates et les hommes d'affaires français. « *Ici, on a bâti du solide* », dit un responsable de la coopération, qui cite, en particulier, les entreprises de développement agricole menées depuis quinze ans. Et ce n'est sans doute pas un hasard si M. Paul Huvelin, président du Centre français de promotion industrielle en Afrique, créé par le C.N.P.F., se trouve à Yaoundé au moment de la visite de M. Giscard d'Estaing. Certaines firmes françaises ont compris qu'il y a ici matière à des investissements à long terme, dont les meilleures garanties sont l'équilibre économique auquel ont su parvenir les dirigeants camerounais et la qualité de la formation dispensée dans les écoles et les universités. Cette réussite force le respect, à commencer par celui du chef de l'Etat français.

Il n'y a pas de contentieux entre le Cameroun et la France, répète-t-on de part et d'autre. Il est exact que les relations entre les deux pays ne comportent aucun sujet de discorde. Mais la politique africaine de Paris reste ambiguë aux yeux des dirigeants camerounais, qui avaient exprimé nettement leurs réserves à ce sujet lors de la visite de M. Louis de Guiringaud, en 1977. Après les interventions françaises au Zaïre, en Mauritanie et au Tchad, Yaoundé se demandait ce que pouvait bien signifier la formule « *l'Afrique aux Africains* ». La question reste d'actualité alors que des troupes françaises sont stationnées dans plusieurs pays du continent. D'autre part, l'attitude de la France à l'égard de l'Afrique du Sud semble encore hésitante ici. La situation en Afrique australe devait être l'un des thèmes des entretiens de MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo.

Une campagne exceptionnelle

L'accueil que les responsables camerounais ont préparé à M. Giscard d'Estaing devrait montrer combien la France et son président sont ici populaires. A Douala, la municipalité a fait des travaux de voirie considérables sur le parcours que devait emprunter le cortège officiel et, depuis le mois de décembre, une « *campagne exceptionnelle de propreté et d'embellissement de la ville* » a entraîné les habitants à repeindre les maisons, à désherber les rues et à tailler les haies. Les militants de l'Union nationale camerounaise (U.N.C.), parti unique, se sont efforcés de mobiliser la population de Douala, Yaoundé et Garoua, les trois villes où doit se rendre le chef de l'Etat français. Le quotidien *Cameroon Tribune* a consacré à cette visite un numéro spécial de cent pages, dans lequel M. Giscard d'Estaing, dont les conceptions politiques sont exposées en détail, est présenté comme « *un homme essentiellement pratique, voire pragmatique* », qui a « *élaboré un projet sur mesure qu'il s'efforce d'appliquer depuis qu'il conduit les destinées de la France* ».

Les dirigeants camerounais, pour leur part, espèrent aussi convaincre leurs hôtes de faire participer la France à certains projets de développement devant lesquels Paris s'est montré, jusqu'à présent, réticent. Il s'agit principalement de la construction d'une route de Yaoundé à Douala, pour laquelle le Fonds d'aide et de coopération (FAC) pourrait fournir une aide qui entraînerait celle d'autres organismes, comme la Banque mondiale, et de l'achèvement de la modernisation de la ligne de chemin de fer qui relie ces deux villes. Bénéficiaire de près du tiers (soit 740 millions de francs) des prêts accordés par la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.), en 1978, le Cameroun s'inquiète de voir se réduire les subventions du FAC, qui n'ont représenté que 29 millions de francs. La présence de Mme Saunier-Seïté permettra, d'autre part, d'examiner la situation des étudiants camerounais en France, qui risquent de pâtir des mesures prises par le ministre des universités pour limiter l'inscription des étrangers dans les établissements français.

PATRICK JARREAU.

● *Amnesty International*, à la veille du voyage de M. Giscard d'Estaing au Cameroun, attire l'attention sur les violations des droits de l'homme dans ce pays, où « *la consolidation du régime s'est faite au prix de l'écrasement de toute opposition même légale et par une répression souvent brutale* ».

« *En juillet 1976*, écrit Amnesty International, dans un communiqué, *des centaines de personnes ont été arrêtées à Douala et à Yaoundé à la suite de distribution de tracts anti-gouvernementaux.* » Ces personnes, précise l'organisation humanitaire, *sont soupçonnées d'avoir eu des liens avec l'Union nationale des étudiants du Cameroun (UNEK), dissoute en France sur ordre du gouvernement français en 1977* ».

« *Aucun des détenus arrêtés en 1976 n'a été inculpé ou traduit en justice* », poursuit le communiqué, qui indique que, en mai 77, Amnesty International a pris en charge cent vingt Camerounais arrêtés en juillet 1976.

« *Il y aurait au moins deux cents prisonniers politiques actuellement au Cameroun* », conclut Amnesty International qui ajoute : « *Les conditions de détention sont extrêmement dures... Nombreux sont les prisonniers qui ont été soumis à la torture (électrochocs sur les organes génitaux) et aux passages à tabac.* »

Mauritanie

NOUAKCHOTT S'INQUIÈTE D'UN REGAIN D'EFFERVESCENCE PARMI LA POPULATION NOIRE

Nouakchott (A.F.P.). — La fièvre suscitée pendant vingt-quatre heures à Nouakchott par le conflit opposant les communautés maure et noire, notamment sur la question de l'arabisation de l'enseignement et de l'administration en Mauritanie semble être retombée dès mardi 6 février. Cependant, plusieurs personnes, soupçonnées de « participer à une campagne d'intoxication », ont été arrêtées mardi et mercredi.

D'autre part, après avoir examiné la tension qui a brusquement secoué lundi la capitale mauritanienne, le Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) a demandé au gouvernement de prendre « toutes les mesures qui s'imposent pour dissiper l'intoxication qui sévit dans le pays ». Le C.M.R.N. a également réclamé l'arrestation des « fauteurs de troubles » et de « tous les coupables de menées subversives visant à saper les bases morales de l'unité et de la cohésion de notre peuple ».

Dans une déclaration publiée mardi 6 février par le quotidien « *Chaab* », le ministre de l'intérieur, le commandant Jiddou Ould Saleck, a vivement dénoncé les « groupuscules » qui animent, depuis plusieurs jours, une « campagne d'intoxication » sous forme de slogans muraux hostiles au régime ou par diffusion de rumeurs et de tracts alarmistes. Il n'a pas exclu que cette action « bien orchestrée » soit téléguidée de l'extérieur pour « déstabiliser le régime » et s'est engagé à réprimer avec la plus grande fermeté les fauteurs de troubles en recourant au besoin à la peine capitale.

Tout avait commencé vendredi 2 février lorsqu'un groupe d'enseignants noirs avait décidé de déclencher une grève en début de semaine pour protester contre l'option d'arabisation de l'enseignement. Plusieurs interventions auraient finalement incité ces enseignants à renoncer à leur mouvement.

Mais, dès novembre dernier, M. Seck Mame Diack, alors ministre de l'éducation, s'était prononcé pour le maintien du bilinguisme (arabe et français) « dans la vie future du pays », mettant implicitement en cause le programme d'arabisation décidé par le Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.). Cette prise de position déclencha à l'époque de sérieux remous, au point que le ministre de l'intérieur dut « réaffirmer l'attachement du pays, dans son ensemble, à la culture arabo-islamique ».

Algérie

La participation à l'élection présidentielle a été massive

Alger (A.F.P.). — Les Algériens ont voté massivement mercredi 7 février, selon les sondages officiels, pour élire leur nouveau président de la République, M. Chadli Bendjedid, candidat du F.L.N. à la magistrature suprême.

Les résultats officiels de l'élection, qui s'est déroulée dans le calme, devaient être rendus publics jeudi après-midi par le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Benhamed Abdelghani.

M. Abdelghani a déclaré mercredi soir que « l'analyse de ce scrutin démontre que le peuple algérien confirme le choix de son parti, le F.L.N., et réaffirme l'unité de la nation que certains détracteurs veulent nier ».

Réunion de famille au consulat de Paris

On se pressait, mercredi 7 février, dans les locaux du consulat général d'Algérie à Paris, rue d'Argentine, pour le dernier jour de l'élection du président de la République. Le scrutin avait été ouvert dès le 3 février.

Une simple affiche jaune reproduisant les traits du « militant Chadli Bendjedid » et portant la mention « secrétaire général du parti, candidat du F.L.N. à la présidence de la République » avait été apposée au-dessus de l'urne des deux bureaux de vote installés au consulat, mais c'est à peine si les électeurs y jetaient un regard.

L'opération était simplifiée à l'extrême. Il suffisait à l'électeur de présenter sa carte d'identité ou de résident, et, s'il en possédait une, sa carte électorale, de se faire inscrire : il recevait alors une enveloppe accompagnée de deux bulletins, l'un blanc pour le oui et l'autre orange pour le non. Pour certains, qui ne lisaient ni l'arabe ni le français, les scrutateurs traduisaient le texte imprimé dans les deux langues : « Etes-vous d'accord pour l'élection à la présidence de la République du candidat proposé par le F.L.N. ? » Le nom n'avait même pas été indiqué, les bulletins ayant été imprimés à l'avance. On pouvait aussi voter à la place d'une autre personne sur simple présentation d'une procuration.

A en juger par le nombre des bulletins oranges jetés par terre dans l'isoloir, la plupart des électeurs, pour ne pas dire tous, auront voté oui. Pour eux, visiblement, l'élection était un acte d'allégeance renouvelée au F.L.N. et au régime. Peu importe le candidat choisi, pourvu qu'il l'ait été par le congrès du F.L.N. Les opérations électorales, rue d'Argentine, ressemblaient plus à un rassemblement de famille qu'à un scrutin. « Nous avons déjà 7 100 votes directs depuis samedi, mais la plupart des électeurs votent par correspondance, nous explique un membre du consulat, car se trouvent sur nos listes tous les Algériens de Paris et de la ceinture ouvrière, mais aussi ceux d'Orléans, de Chartres, d'Auxerre, de Tours et de Blois. Au total, nous comptons sur quelque 150 000 votants (1). » Le nombre des citoyens algériens résidant en France est d'environ 825 000.

Le dépouillement a commencé ce jeudi 8 février. « Si le président passe, nous rappelle un scrutateur, il devrait ensuite former son gouvernement. » Le conditionnel paraît superflu. — R. D.

(1) Outre le consulat général, les consulats d'Algérie à Aubervilliers, Nanterre et Vitry-sur-Seine avaient également ouvert des bureaux de vote.

Sénégal

M. Senghor autorise la création d'un quatrième parti

De notre correspondant

Dakar. — Annoncée depuis bientôt deux ans, la création du Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) vient enfin d'être autorisée à Dakar, conformément aux nouvelles dispositions constitutionnelles adoptées le 28 décembre dernier, qui prévoient la possibilité de légaliser un quatrième parti, à condition qu'il se réclame de la droite.

Désormais, à côté du parti socialiste au pouvoir, que dirige M. Léopold Senghor, et du parti démocratique sénégalais, de Me Abdoulaye Wade, leader de l'opposition parlementaire, qui se réclament respectivement, avec des nuances tactiques, de la social-démocratie et du libéralisme, ainsi que du parti africain de l'indépendance de M. Mahjemouth Diop, qui se dit communiste, existe au Sénégal, et pour la première fois dans l'Afrique noire indépendante, un parti qui ouvertement et sans complexe se proclame conservateur.

Cousin germain de l'ancien président Lamine Guèye, qui a dominé la vie politique sénégalaise dans l'immédiate après-guerre, Me Boubacar Guèye qui a soixante-deux ans, est issu, comme ses parents, d'une vieille famille de notables saint-louisiens établie à Médine, près de Kayes, dans l'ancien Soudan français (actuel Mali). Avocat, ancien leader syndical, ancien élève d'Albert Bayet, de Bachelard, et de Le Senne à la Sorbonne, ancien ministre de Modibo Keita, au temps de la fédération du Mali en 1959-1960, il a été vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal pendant un ralliement éphémère à M. Senghor au début des années 70.

A ne considérer que l'âge moyen et la situation sociale des membres du bureau politique provisoire du M.R.S., où des notables sexagénaires occupent presque toutes les places, on a l'impression d'avoir à faire à un « parti du troisième âge ». « *Dans un Sénégal, où la moyenne de la population a moins de vingt ans et cherche désespérément du travail, c'est* a priori *un handicap sérieux.* » « *Mais,* argumente notamment Me Goubacar Guèye, *le Sénégalais est un être fondamentalement religieux, très attaché à la propriété privée et à ses traditions familiales ; il refuse de se laisser embrigader, de se laisser réglementer* », et les idéologies de gauche, dont par mimétisme se sont réclamés jusqu'à présent la plupart de ses leaders complexés vis-à-vis de l'intelligentsia européenne, ne correspondent pas à ses aspirations profondes. « *Il n'y a qu'à voir,* ajoute-t-il malicieusement, *comment tous ces gens-là sans exception se précipitent aux grandes fêtes religieuses pour faire leur cour aux marabouts et avec quelle frénésie ils accumulent, dès qu'ils le peuvent, villas et appartements qu'ils louent ensuite au prix fort, tout en prétendant être des socialistes* ». Cela devrait être assez bien accueilli à Dakar, où les anciens partisans de M. Lamine Guèye — notamment les petits notables « lébous » (1) marginalisés par l'évolution urbaine, mais qui disposent chacun encore d'une clientèle — ont conservé jusqu'à présent une influence. Quant aux grands chefs religieux de l'intérieur du pays comme les principaux éléments de la nouvelle bourgeoisie nationale, tous assez dépendants financièrement du pouvoir, ils hésiteront certainement beaucoup, semble-t-il, avant de s'engager sous la bannière du M.R.S.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Les Lébous, très proches des Ouolof, l'ethnie la plus nombreuse du Sénégal, sont les premiers occupants de la presqu'île du Cap-Vert.

Zaïre

« PARIS N'ENVISAGE PAS L'ENVOI DE TROUPES » précise le porte-parole de l'Elysée

Après l'annonce par Bruxelles de l'envoi de 250 militaires belges au Zaïre, le porte-parole de l'Elysée a déclaré mercredi 7 février : « *Le gouvernement français n'envisage aucunement l'envoi de troupes au Zaïre.* » Le porte-parole a précisé que le général Mobutu avait fait savoir à M. Giscard d'Estaing que la situation au Zaïre ne justifiait nullement qu'une telle hypothèse soit envisagée.

De son côté, M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, s'est déclaré convaincu, mercredi, que, en fait, « *il ne se passait rien au Zaïre* ».

A Bruxelles, le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a de nouveau démenti, mercredi matin, l'existence de troubles au Zaïre, indiquant à ce sujet : « *S'il y avait eu des troubles, les pays membres du groupe des Cinq (Belgique, France, République fédérale allemande, Royaume-Uni et Etats-Unis) se seraient réunis. Ces cinq pays se sont engagés à aider le Zaïre.* »

Cependant, on apprend à Bruxelles que les rapports, diplomatiques ou autres, faits au chef de la diplomatie belge ou à M. Vanden Boeynants, premier ministre, sont alarmants, notamment en ce qui concerne Kinshasa : les vivres commencent à se raréfier, les soins médicaux se sont considérablement dégradés et le gouvernement belge redoute des émeutes qui peuvent éclater à tout moment.

D'après les informations parvenues en Belgique, il existe, à part la capitale, trois zones de tension : au sud, la province du Shaba ; à l'ouest, le Bas-Zaïre ; à l'est, la province du Kivu. M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, croit savoir que ces deux dernières régions abritent des groupes armés. Le ministre a ajouté qu'il avait pris contact avec ses homologues de plusieurs pays afin de mettre sur pied un plan international pour une éventuelle et rapide évacuation des Européens.

Cependant, mercredi, notre envoyé spécial à Kinshasa, Jean-Pierre Langellier, nous indiquait que la situation était calme dans la capitale zaïroise (nos dernières éditions datées du 8 février) et que le général Mobutu avait formellement démenti que des troubles aient éclaté au Zaïre. Jeudi, le président de la République zaïroise était d'ailleurs attendu en visite en Angola.

Le Monde

politique

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Libres opinions

LES CHRÉTIENS NE SAURAIENT ÊTRE UN ENJEU

par PHILIPPE FARINE (*)

COMME il a raison, *Pierre Mauroy, de déclarer qu'il lui parait capital « que notre parti échappe à la tentation sectaire »* ! Voilà un point sur lequel tous les « courants », toutes les « sensibilités » du parti se rassembleront facilement. *Mais pourquoi donc faut-il qu'il ajoute, voulant illustrer sa pensée et donner deux exemples de la « tentation » : « On voudrait marginaliser Michel Rocard, on voudrait aussi rejeter les chrétiens »* ?

Pour ce qui est de Michel Rocard, *j'ai bien l'impression que c'est* plutôt lui qui s'efforce de marginaliser quelqu'un d'autre... au point que Pierre Mauroy lui-même a dû le rappeler à l'ordre. Mais ce n'est pas mon propos de traiter ici de ce débat.

Pour ce qui est des chrétiens, je voudrais, *en revanche*, poursuivre la réflexion. Je me sens ici personnellement et directement concerné, *comme*, je le crois, beaucoup de camarades — chrétiens d'origine, de formation, et, pour *nombre d'entre eux*, de pratique — qui sont venus librement au P.S. pour y assumer librement leur engagement politique et qui s'y sentent toujours — aujourd'hui comme hier — *parfaitement* à l'aise.

Militants à part entière, ils participent aux mêmes combats et aux mêmes débats que l'ensemble des membres du parti, et, à ma connaissance — est-il vraiment nécessaire de le rappeler ? — ils ne se sentent absolument *pas « rejetés » par quiconque ni menacés* de l'être.

Il se trouve que je connais beaucoup de chrétiens qui sont également *socialistes. Tel ou tel a sans doute pu avoir quelque difficulté* d'adaptation ou d'intégration, notamment dans telle section ou fédération où l'esprit de renouvellement d'Epinay éprouvait, lui aussi, quelque difficulté à se manifester ; mais je n'en connais point qui aient été « *rejetés » ou que l'on ait tenté de « rejeter » parce qu'ils* étaient chrétiens.

Militants socialistes, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres *militants socialistes*, se répartissant à peu près également entre les différentes « *sensibilités* » du parti — il suffit pour le vérifier de parcourir les listes de soutien aux principales contributions, — ayant donc des approches différentes sur les questions en *discussion dans le parti, ces chrétiens membres du P.S. me paraissent* cependant avoir un sentiment commun extrêmement profond : ils n'entendent absolument pas être considérés comme une catégorie particulière de socialistes, et s'ils se retrouvent sur un point, c'est bien *pour penser — unanimement, je le crois — qu'il serait extrêmement* grave pour l'unité du parti et pour leur propre engagement militant que l'on parle des « *chrétiens* » *comme d'un groupe homogène à l'intérieur* du parti ou, plus médiocrement, qu'on les considère comme une *clientèle à conquérir*.

Cela aboutirait, en effet, à créer un clivage de type confessionnel, dont, bien évidemment, personne ne veut, et, en premier lieu, ceux-là *même que l'on enfermerait ainsi* dans une sorte de ghetto, sans doute pour mieux tenter de les annexer.

Tout ceci n'a pas de sens, tout ceci est absurde : aussi bien l'imaginaire « rejet » que l'assimilation factice — en bloc ou en *majorité — des « chrétiens » à un courant, et plus encore* cette tentation d'en faire une catégorie « à part ». Alors, de grâce, que l'on ne crée pas de problèmes là où il n'en existe pas...

Voici que, pour la première fois dans l'histoire politique de notre pays, grâce au parti d'Epinay, des chrétiens en grand nombre — et non plus seulement quelques individualités — ont pu trouver leur place dans un grand et vigoureux parti socialiste, où se retrouvent au *coude à coude tant de militants aux convictions philosophiques ou* religieuses extrêmement diverses et où nul ne demande à son camarade avant de livrer le même combat s'il croit au Ciel ou s'il n'y croit pas. Que l'on ne commence donc pas à poser la question *et à classer les militants selon la réponse qu'ils donnent.*

Il ne doit y avoir ni équivoque ni ambiguïté : dans le débat actuellement en cours au sein du P.S., les « chrétiens » ne sauraient être un enjeu.

(*) Membre du parti socialiste.

M. MARCHAIS : il faut rééquilibrer la gauche à l'avantage du P.C.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a participé, jeudi 8 février à Toulouse, au « Forum de la presse », émission diffusée par Radio-Monte-Carlo. Il a notamment déclaré :

« En 1964, nous nous sommes trouvés placés devant une réalité, le Marché commun existait. Des rapports économiques nouveaux s'étaient noués entre la France et ses partenaires, nous avons dit : « Bon, il faut tenir compte » de cette réalité », et, à partir de ce moment-là, la ligne du parti communiste français a été de combattre avec l'idée de transformer le Marché commun. Autrement dit, d'un instrument au service des trusts et des monopoles, d'essayer d'en faire un instrument au service des travailleurs et des masses populaires. Telle a été la ligne de conduite du P.C. ; elle n'a pas varié... »

M. Marchais a expliqué que le P.S., ayant obtenu le rééquilibrage de la gauche à son avantage, avait abandonné la politique d'unité.

« *Par conséquent*, a-t-il poursuivi, *pour ceux qui aspirent à l'union, il faut rééquilibrer maintenant dans l'autre sens, c'est-à-dire à l'avantage du parti communiste.* »

Le secrétaire général du P.C. a mis en cause l'« *illusion électorale* » des socialistes, qui s'en remettent aux élections, « *un jour aux présidentielles, un autre jour aux législatives, au lieu de voir qu'il faut construire l'unité chaque jour sur des objectifs concrets et que c'est seulement par cette voie-là que l'on peut arriver à construire une unité capable de résister. (...)*

» *Nous ne renonçons pas à l'union, mais nous voulons la construire sur des bases nouvelles suffisamment fortes et solides pour ne pas reconnaître la situation que nous avons connue en mars, où François Mitterrand a pu briser l'unité dans les conditions où il l'a fait* ».

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. DEBRÉ : pas de dominante germano-anglo-saxonne.

Dans un article que publie *la Nouvelle Revue des Deux-Mondes*, M. Michel Debré écrit notamment :

« La puissance économique, financière et finalement politique de l'Allemagne nouvelle conduit des esprits « raisonnables » à accepter pour demain une Europe fortement inspirée du germanisme. Oh ! certes l'Allemagne d'aujourd'hui a l'horreur du nazisme en tant que doctrine politique, en tant que régime à la fois d'opprobre et de malheur. La nation allemande après trente ans de remarquables efforts estime qu'elle doit être considérée. Et elle a raison. L'avenir de nos deux peuples est à ce prix.

» Mais d'autres, et notamment des Français, en tirent aussitôt une fâcheuse leçon. Puisqu'il faut accepter une Allemagne plus forte que la France, il est donc utile d'édulcorer nos sentiments, en effaçant certains souvenirs, en modifiant le jugement des jeunes générations sur le bien et le mal tel qu'on pouvait l'imaginer au récit des années noires. Le mark souverain de l'économie européenne, le franc obligé de s'aligner — n'y a-t-il pas du déjà vu dans cette situation ? Au lieu de bâtir l'avenir franco-allemand sur l'effort de la France, on accepte notre affaissement et on cherche à l'excuser en tentant de justifier le passé, ou de l'effacer. (...)

» Sachons que toute organisation de l'Europe qui tend, comme celle qui s'ouvre devant nous, à une dominante germano-saxonne prépare de profonds remous. Ne pas assurer, par notre force industrielle, financière, démographique, commerciale, un équilibre monétaire, économique, politique à l'intérieur de l'Europe, c'est ouvrir la voie à de nouveaux nationalismes, avec leurs conséquences qui peuvent être violentes. »

VIVE ATTAQUE DU SECRÉTAIRE AU FOREIGN OFFICE CONTRE LE BILATÉRALISME FRANCO-ALLEMAND

Londres (A.F.P.). — Le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a vivement critiqué, mercredi 7 février, le « *bilatéralisme franco-allemand* » qui, selon lui, marque les négociations au sein de la Communauté européenne.

M. Owen, qui parlait au déjeuner de l'Association de la presse étrangère, a estimé qu'il y avait eu « *beaucoup trop de bilatéralisme franco-allemand dans la création et, maintenant, la mise en veilleuse du système monétaire européen* ». Il a ajouté qu'il avait en outre « *décelé une tendance à penser que la question des montants compensatoires monétaires pouvait, elle aussi, être réglée sur une base bilatérale* ». « *Cela ne doit pas être le cas* », a-t-il dit, le Royaume-Uni ayant des opinions fermes sur cette question qui doit relever de la Communauté tout entière.

Le chef du Foreign Office a, en outre, vivement attaqué la politique agricole commune, qu'il a qualifiée de « *pure folie* ». Cette politique, exagérément protectionniste, nuit, selon lui, aux intérêts des Neuf dans le tiers-monde. Le budget agricole crée des « *surplus ridicules* » et porte de graves préjudices au développement industriel de la C.E.E., a ajouté M. Owen.

Le secrétaire au Foreign Office a, d'autre part, indiqué que les gouvernements espagnol et britannique devraient résoudre leur différend sur Gibraltar avant l'entrée de l'Espagne dans la Communauté. Les « *restrictions imposées par Madrid* » sur le « rocher » sont « *incompatibles* » avec l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., a-t-il dit.

LES COMITÉS QUART-MONDE SOUTIENDRONT LES CANDIDATS D'EUROPE-ÉCOLOGIE

Les responsables du mouvement Europe-Ecologie, constitué en vue des prochaines élections européennes par les membres de la CIME (Coordination inter-régionale des mouvements écologistes), ont tenu, mercredi 7 février, à Paris, une conférence de presse. *Ils ont confirmé* qu'ils préparent la constitution d'une liste pour le scrutin du mois de juin, malgré le « *barrage financier* » établi par la loi de juillet 1977, imposant d'obtenir au moins 5 % des suffrages pour être remboursés des frais de la campagne électorale. *Ils* ont lancé une souscription nationale et demandé à un certain nombre de personnalités de donner leur caution.

La liste des candidats d'Europe-Ecologie sera notamment soutenue par les comités Quart-Monde Europe, dont les responsables ont assisté à la conférence de presse. En s'associant à la campagne d'Europe-Ecologie et en participant à la *constitution* de la liste, ces comités, issus du mouvement international Quart monde entendent faire connaître les besoins des populations les plus pauvres des sociétés de l'Europe occidentale et revendiquent pour elle « *le droit à l'instruction, le droit à la vie familiale et sociale et le droit à la représentativité* ».

Le mouvement Europe-Ecologie a également engagé des contacts avec les mouvements mondialistes et avec le réseau des Amis de la Terre. De plus des discussions ont eu lieu avec le P.S.U. et avec le M.R.G. afin d'étudier les modalités d'une éventuelle dénonciation commune des contraintes que la législation française impose aux petits partis, alors même, estiment-ils, que le mode de scrutin prévu (la représentation proportionnelle) devrait leur permettre d'être représentés à l'Assemblée *européenne*.

CORRESPONDANCE

Le général Challe en mai 1958

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre de Chevigné :

Dans un article intitulé « Le général *Challe* est *mort* — Le premier des soldats perdus », paru dans *le Monde* du 20 janvier *dernier* et *signé* Jean Planchais, je lis les lignes suivantes :

« En mai 1958, il n'est d'aucun complot, mais il veut éviter à *tout* prix la coupure entre Alger et Paris, va trouver Guy Mollet, *sans passer par la voie normale*, pour lui tracer un tableau très sombre de la situation. M. de *Chevigné, ministre de la défense nationale*, voit dans cette démarche une intervention inadmissible et expédie le major général des armées en pénitence à Brest. »

Mon intention n'est pas de porter un *jugement sur* le général Challe ou sur ses activités, mais de rectifier une fausse information, *propagée d'ailleurs* parfois sciemment, et de rétablir la vérité d'un fait concernant le dernier gouvernement de la IVe République, le gouvernement Pierre Pflimlin dont je *faisais* partie en tant que ministre de la défense nationale.

J'ai convoqué, un soir de mai *1958, dans mon bureau* rue Saint-Dominique, le général Challe pour lui donner l'ordre de partir sans *délai* pour Brest où il serait l'hôte de l'amiral commandant la flotte de l'Atlantique.

Le motif de cet éloignement de Paris, car *c'en était* un, n'était pas, comme il est écrit dans cet article, une visite du général *Challe* à *M. Guy Mollet*.

Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi *j'aurais* reproché à cet officier général d'avoir eu un entretien avec M. *Guy Mollet*, ministre d'Etat dans le gouvernement auquel j'appartenais. Au demeurant, quand j'ai reçu le *général* Challe, j'ignorais qu'il avait rencontré M. Mollet et, encore une fois, l'eussé-je su, je ne lui en aurais pas fait grief.

Le *motif* de ma décision était le suivant, et j'en ai bien entendu informé le général Challe :

Dans l'après-midi du même jour, M. le *ministre* de l'intérieur m'avait prévenu que ses services allaient très probablement interpeller deux officiers généraux, dont le général Challe, pour complicité avec la junte militaire d'Alger.

Ne voulant pas ajouter au désarroi d'une armée métropolitaine *que je sentais profondément* troublée, j'ai prié M. le ministre de l'intérieur de suspendre toute action *concernant* ces deux officiers généraux jusqu'au lendemain. *Il a bien voulu* y consentir.

C'est pourquoi, dans la soirée du même jour, je leur donnai l'ordre de s'éloigner, momentanément mais sans délai, de Paris. Les deux intéressés obéirent immédiatement.

Je ne voulais pas que l'armée voie dans la presse les photos de deux officiers généraux mis en état d'arrestation et encadrés de policiers.

Il n'y avait pas eu d'incident *notable jusqu'à* ce *jour* dans l'armée métropolitaine et je tenais à ce qu'il continue à en être ainsi.

Je ne blâme d'ailleurs pas M. le ministre de l'intérieur qui faisait *son devoir* avec *une énergie* qui l'honore, et à sa place j'aurais fait preuve de la même détermination.

[Au conseil des ministres du 15 mai 1958, au soir, Guy Mollet, ministre d'Etat, fit état d'une démarche du *général Challe* qui l'avait averti des répercussions considérables, dans l'ensemble des armées, des *événements* du 13 mai.

M. de Chevigné convoqua dans la nuit même le général Challe et lui donna l'ordre de partir pour Brest. *Le ministre de la défense* nationale n'aurait donné aucune explication à cette mesure disciplinaire, *et c'est le général Challe* qui aurait répliqué en accusant M. de Chevigné de « se venger » de sa démarche auprès de *Guy Mollet*.

Telle est, dans son ensemble, la version de l'incident donnée à l'époque par plusieurs personnalités civiles et militaires et démentie formellement par M. de Chevigné. Le ministre de l'intérieur du gouvernement *Pflimlin était M. Jules* Moch. — J. P.]

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé mercredi 7 février au palais de l'Elysée *sous la présidence* de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LES PRODUITS PÉTROLIERS

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers. Il a exposé le principe général d'un mode de fixation objective des prix, en fonction essentiellement des variations des prix du pétrole brut importé et du cours du dollar, monnaie utilisée pour le règlement de ces importations.

Le président de la République a déclaré : « Dans les circonstances *que nous traversons*, la fixation des prix des produits pétroliers doit obéir à des règles claires, et compréhensibles aussi bien par les compagnies pétrolières que par les consommateurs. Ces règles doivent tenir compte du coût des approvisionnements et de l'évolution constatée *dans la variation de la valeur* des monnaies.

» En appliquant ces règles à la *période récente, l'appréciation* du franc par rapport au dollar permet d'absorber une partie importante de la hausse des prix décidée par les pays producteurs et de maintenir inchangés les prix de l'essence automobile et du supercarburant. »

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a précisé que « l'ensemble des nouveaux prix sera connu d'ici à la fin de la semaine. »

● LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le ministre de l'industrie a présenté *une communication* sur *le* développement des actions entreprises pour économiser l'énergie.

Il a rappelé les décisions prises à l'automne 1978 pour renforcer *l'action de l'Agence* pour les économies d'énergie, notamment grâce à l'accroissement substantiel des *moyens budgétaires de l'Agence par* l'institution d'une taxe parafiscale sur les carburants du 2 septembre au 31 décembre 1978. Cette taxe a produit 520 millions de francs qui seront intégralement employés pour favoriser les économies d'énergie. Déjà les projets approuvés représentent une économie annuelle supplémentaire équivalant à 200 000 tonnes de pétrole par an.

D'autre part, les primes d'incitation aux investissements économisant l'énergie doivent entraîner la réalisation annuelle de 2 milliards de francs d'investissements permettant d'économiser l'équivalent de 1 à 1,5 million de tonnes de pétrole, ce qui représente une économie de 500 à 750 millions de francs de devises par an.

Dans les domaines de l'habitat et des *transports*, les réalisations pilotes engagées notamment en liaison avec les collectivités locales, les campagnes de sensibilisation et les programmes d'innovation technique pour accélérer le chauffage par les énergies nouvelles (solaires et géothermiques), la mise au point de véhicules à faibles besoins d'énergie sont intensifiés et renforcés.

Le président de la République a *déclaré* : « L'économie d'énergie devient à nouveau un devoir national. C'est l'affaire de tout le monde : administrations, entreprises et consommateurs. Il y a partout une économie à faire. L'intérêt particulier rejoint l'intérêt national. »

● LES TRANSPORTS

Le ministre des transports a rendu compte au gouvernement de l'état d'avancement *des mesures* relatives au fonctionnement des transports terrestres et qui visent à restaurer *l'initiative et l'esprit* commercial dans une économie de concurrence au service des usagers.

Il a informé le gouvernement des principes directeurs du contrat qui doit être très prochainement signé entre l'Etat et la S.N.C.F. et dans lequel se développera l'action de cette entreprise dans les années à venir. Ce contrat lui donnera une plus grande autonomie pour améliorer la qualité de ses services et lui permettre de rétablir progressivement son équilibre d'exploitation.

En ce qui concerne les transports routiers de marchandises, des mesures seront prises afin de parvenir, en quelques années, à la libération des règles du fonctionnement de ce secteur.

Quant aux transports routiers de voyageurs, il sera procédé, dans les mois à venir, à un réexamen d'ensemble de sa situation avec, pour objectif, une réorganisation complète, décentralisée au niveau des collectivités locales.

Pour les transports fluviaux, l'avenir des équipements et les structures de la profession donneront lieu à une étude approfondie au cours de cette année.

Enfin le ministre des transports a rappelé que la réalisation des équipements se poursuit au rythme prévu : 321 kilomètres d'autoroutes ont été mises en service en 1978. La France est dotée à présent de 4 600 kilomètres de voies autoroutières et de 1 600 kilomètres de *voies rapides à chaussées séparées*. Les chantiers en cours et ceux qui seront lancés cette année portent *au total sur plus de 1 100 kilomètres* d'autoroutes.

L'effort d'équipement de la S.N.C.F. est marqué par d'importants travaux d'électrification, par la rénovation d'une dizaine de gares par an et par la modernisation du *matériel roulant : à la fin de 1979*, le tiers du parc sera constitué de voitures de type « Corail ». Les premières *rames du train à grande* vitesse ont fait l'objet d'essais très satisfaisants.

● LES COMMUNAUTÉS

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux des conseils des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture *des 5 et 6 février. Il a souligné que* les récentes propositions de la Commission en matière de démantèlement des montants compensatoires nouveaux étaient dans la ligne des propositions françaises. Les débats des ministres de l'agriculture ont permis d'enregistrer des progrès à cet égard.

Le conseil des ministres des Communautés a examiné un projet de *résolution destinée à clarifier le dé*roulement de la procédure budgétaire. Le conseil a également adopté des dispositions provisoires concernant la participation de la Communauté aux discussions qui se déroulent actuellement à Vienne sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Enfin, le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la session ministérielle d'ouverture des négociations entre les Communautés européennes et le royaume d'Espagne. Les négociations effectives commenceront après *l'été*, après que les neuf *Etats membres de la Communauté* auront défini une base commune de discussions.

● LA SIDÉRURGIE

Le ministre du travail et de la *participation a rendu compte des* discussions engagées avec les syndicats et exposé l'effort important *consenti pour pallier les conséquen*ces humaines et sociales de la restructuration de la sidérurgie.

Le président de la République a rappelé que l'objectif à poursuivre était triple :

— Faire de la sidérurgie française un outil moderne et compétitif, consolidant l'emploi pour les travailleurs au nombre de plus de 100 000, qui doivent continuer à y être employés, et couvrant largement les besoins nationaux en acier.

— *Rechercher l'implantation dans* les zones touchées par la fermeture de certaines installations de *nouvelles entreprises industrielles*.

— Examiner avec le plus grand soin la situation des travailleurs, compte tenu *de leur activité passée* au service de l'économie nationale, de manière que l'utilisation des divers mécanismes sociaux, tels que les préretraites ou les indemnités d'attente, permette à chacun de voir assurer la continuité des ressources *des travailleurs et de leur* famille. Cet examen, ouvert avec les organisations syndicales, devra être *conduit sur le terrain, afin de tenir* compte directement des situations individuelles.

● LES UNIVERSITÉS

Le ministre des universités a fait le point sur le fonctionnement des institutions universitaires depuis l'application de la loi d'orientation *des enseignements supérieurs* du 12 novembre 1968.

Depuis trois ans, plusieurs réformes ont *conduit* les *universités* à assumer les responsabilités qui correspondent à leur autonomie et à leur identité propre et à redonner la priorité à la qualité scientifique et à l'adaptation des formations. L'administration centrale a défini des règles de fonctionnement de manière *à réduire au maximum* ses interventions directes ; une série de textes sur les carrières des enseignants et *l'organisation des diplômes* ont renforcé l'évolution vers un exercice plus efficace des responsabilités universitaires.

Le gouvernement maintiendra cette orientation de base.

● *M. Claude Goudet, directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur* — En remplacement de M. Charles Barbeau, préfet hors cadre, réintégré au Conseil d'Etat en sa qualité *de maître des requêtes*, M. Claude Goudet, procureur de la République au tribunal de *grande instance de Créteil* (Val-de-Marne), a été nommé par le conseil des ministres du 7 février directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits d'un arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris (4e chambre), le *27 avril 1978*, dans une affaire entre la Société JANSEN DE WIT-SCHIJNDEL B.V., 283, Hoofdstraat SCHIJNDEL (Pays-Bas), et la Société BIC, 8, Impasse des Cailloux, 92110 CLICHY.

La Cour... Dit que la marque BIC constitue, pour les vêtements d'enfants, la contrefaçon de la marque BIX appartenant à la Société JANSEN DE WIT ; Fait défense à la Société BIC d'utiliser, sous quel*que forme et* de quelque manière que ce soit, la dénomination BIC pour désigner de tels produits ; Dit que le présent arrêt sera inscrit au Registre National des Marques... Condamne la *Société* BIC à payer à la Société JANSEN DE WIT la somme de douze mille francs *(12.000 F)* à titre de dommages-intérêts ; Autorise la publication du présent arrêt, en tout ou par extraits, dans deux journaux ou périodiques au choix de la Société JANSEN DE WIT ; *Condamne* la Société BIC aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extrait : Ph. GASTAMBIDE, Avocat.

M. JEAN FILIPPI (M.R.G.) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE CORSE

M. Jean Filippi, sénateur (M.R.G.) de Corse, a été élu jeudi 8 *février* président du conseil régional de Corse par 7 voix contre 7 à M. Pierre-Paul Giacomi, député (R.P.R.) de la Haute-Corse. M. Filippi a été élu à la présidence de l'assemblée régionale au bénéfice de l'âge. Il succède à M. François Giacobbi, *sénateur* (M.R.G.), qui présidait le conseil régional depuis 1974.

[Né le 19 octobre 1905 à Genève, M. Jean Filippi est diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et docteur en droit. Inspecteur des finances en 1932, il est nommé cinq ans plus tard secrétaire général de la S.N.C.F. Il occupe ensuite plusieurs postes dans des cabinets ministériels, notamment avec Henri Queuille.

En 1945, il est directeur général de l'économie et des finances du gouvernement militaire français à Baden-Baden, en Allemagne. Puis il revient, en mars 1949, au cabinet d'Henri Queuille, président du *conseil*. Il travaille ensuite avec M. Maurice Petsche, ministre des finances et des affaires économiques jusqu'en juillet 1950.

Elu conseiller général de Vescovato, en Corse, en 1950, il gardera cette fonction pendant vingt-six ans. *Puis il est sénateur* (groupe de la Gauche démocratique) de Corse de 1955 à 1959, puis à partir de 1962. Il a été réélu en 1971 au Sénat.

Dans le cabinet Guy Mollet (*février 1956 - juin 1957*), il occupe le poste de secrétaire d'Etat au budget.

Ses *fonctions* ont été importantes dans le secteur privé puisqu'il a été membre du conseil de surveillance de la Société de travaux publics André Borie, directeur général (de 1951 à 1955) de Louis Dreyfus et Cie et président (de 1953 à 1971) de la Banque Louis Dreyfus. De 1960 à 1962, il a présidé le Centre national du commerce extérieur.]

Le Monde

société

Sexualité et diversité humaine

(Suite de la première page.)

Autre variante dans certains récits de l'Egypte ancienne, où à l'origine, la divinité, Khoum, était une ; mais le premier soin du démiurge fut de créer un couple, Chou et Tefnout, qui engendrèrent alors l'humanité par les voies normales. Dernière et intéressante variante, celle du Véda, où le premier couple créé se compose de jumeaux, Yami et Yama. C'est alors d'un inceste primitif que naît l'espèce humaine.

Mais on peut tout aussi bien considérer la dualité sexuelle comme un phénomène secondaire. Ce qui fut créé était un. C'est après coup, seulement, qu'il est devenu deux. Les variations concernent alors la manière dont se sont constitués les deux sexes, l'évènement qui a brisé l'unité initiale. Dans les *Upanishad*, *« au commencement il y avait Soi seul, sous la forme d'une seule personne. Mais il n'éprouvait aucune joie. Il souhaitait un autre. Il fit en sorte de se briser en deux et ainsi se formèrent l'homme et la femme. Et lui dit :* « Nous sommes deux ainsi, chacun de nous comme la moitié de Soi. » *Le vide était ainsi comblé par la femme. Il l'étreignit et les hommes naquirent. Et elle pensa :* « Comment peut-il m'éteindre ainsi après m'avoir produite à partir de lui ? Je vais me cacher. »

Dans cette version, c'est donc la divinité elle-même qui, pour vaincre sa solitude, se résout en deux moitiés de sexes opposés qui engendrent alors l'humanité. Pour d'autres cultures, au contraire, la différenciation sexuelle apparaît chez des êtres qui ne sont ni tout à fait des dieux, ni tout à fait des hommes. Dans certains récits de Zarathoustra, par exemple, Yima, l'être créé par le démiurge, représente une sorte de monstre où les deux sexes sont réunis. Mais cette unité ne sera que temporaire puisque Yima sera *scié* en deux.

Même situation dans le célèbre récit d'Aristophane : à une époque où la sexualité fonctionnait déjà avec beaucoup d'efficacité parmi les dieux et les déesses de l'Olympe, ce qui allait devenir l'humanité n'en était encore qu'au stade d'Androgynes. Ces organismes sphériques étaient pourvu d'une tête à deux visages, de quatre pieds, quatre mains, quatre oreilles et d'une double dose de *« parties honteuses »*. Ils se déplaçaient à toute vitesse en roulant sur eux-mêmes. Leur vigueur et leur audace finirent par inquiéter Zeus qui décida de les couper en deux *« comme on coupe un œuf avec un crin »*, dit Platon. C'est Apollon qui fut chargé d'opérer les Androgynes et de les recoudre pour rendre les mortels plus modestes mais présentables.

Et depuis lors, chacune de ces moitiés cherche à s'unir à une autre qui, pour les Grecs, n'était pas nécessairement de sexe opposé. Enfin, dans une autre variation sur le même thème, celle de l'*Ancien Testament*, c'est sous son aspect définitif mâle et non celui d'un monstre précurseur qu'est créé l'être humain. Secondairement, Eve est tirée d'Adam. En divisant l'unique, en mutilant l'homme de la famme, la *Genèse* les oblige à reformer l'être initial pour se multiplier.

Comme toujours, ces mythes parlent à merveille de la condition humaine, chacun avec sa poésie propre. Par la mutilation originelle, ils expliquent pourquoi le corps humain contient tout ce qui lui est nécessaire pour respirer, pour digérer, pour penser, non pour se reproduire. Avec la séparation des sexes, ce n'est pas à l'individu qu'a été donné le véritable pouvoir de création, le pouvoir de donner la vie, mais à l'espèce. Procréer, c'est retrouver l'unité initiale. C'est disparaître en tant qu'individu pour se fondre dans l'espèce. Par l'acte sexuel, l'homme et la femme cherchent inlassablement à recomposer l'être unique. Ainsi se trouve justifiée la poursuite éternelle de l'autre, cette série de cycles où l'espèce se divise chaque fois en facteurs opposés, chaque fois destinés à s'unir à nouveau. C'est de la séparation des sexes qu'est née l'incurable solitude de l'être humain.

Le fondement de l'évolution

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la science est restée muette devant la sexualité. Elle ne pouvait qu'en donner un inventaire et une description dans ses aspects variés. C'était là un fait auquel, disait Buffon, *« il n'y a d'autre solution à donner que celle du fait même »*. La sexualité n'a pu recevoir un statut véritablement scientifique qu'une fois énoncée la théorie de l'évolution. Alors seulement les questions sur la sexualité ont pu être posées, non plus en termes d'origine, mais de fonction. Et cette fonction a été suggérée pour la première fois par Weissman en 1885. C'est, écrit-il, de produire *« les différences individuelles au moyen desquelles la sélection naturelle crée de nouvelles espèces »*.

Car toute la théorie de l'évolution repose sur l'existence de différences biologiques entre individus appartenant à la même espèce. Il ne peut y avoir de sélection, donc de changement, qu'entre ce qui n'est pas identique. C'est la variabilité individuelle qui nourrit l'évolution. C'est parce que les individus présentent des singularités héréditaires qu'ils se reproduisent différentiellement, que certains laissent une descendance plus nombreuse que d'autres. Pour Weissman, la sexualité avec l'extraordinaire variété de ses formes dans le monde vivant prenait un sens si elle servait à produire et accroître la variabilité individuelle, si elle était une machine à produire du différent. Emise à une époque où les lois de l'hérédité étaient encore inconnues, cette idée de Weissman a été entièrement confirmée par la génétique et la biologie moléculaire.

Pour la biologie moderne, tout être vivant se forme par l'exécution du programme inscrit dans ses chromosomes. Chez les organismes qui se reproduisent par fission, le programme génétique est scrupuleusement recopié à chaque génération. Au sein d'une population, il reste identique à lui-même, sauf chez quelques rares mutants. Dans de telles populations, l'adaptation exige la sélection de ces mutants sous l'effet des conditions de milieu. En revanche, dès lors que la sexualité devient condition nécessaire à la reproduction, chaque programme génétique est formé non plus par copie exacte d'un seul programme, mais par réassortiment de deux programmes différents. En conséquence, chaque programme génétique — c'est-à-dire chaque individu — devient différent des autres. C'est ce réassortiment permanent des programmes qui offre alors des potentialités d'adaptation considérables et a permis à l'évolution d'acquérir son rythme.

Liée à toute une série de dispositifs concernant la mécanique des chromosomes, la sexualité représente l'une des deux inventions majeures de l'évolution, l'autre étant la mort des individus. C'est la sexualité qui oblige les programmes à parcourir les possibilités de la combinatoire génétique. A l'identique que commande la reproduction stricte d'un programme, la sexualité oppose la diversité qu'apporte, à chaque génération, un nécessaire réassortiment des programmes. En assurant l'unicité biologique de l'individu, elle contraint au changement et rend possible l'évolution. S'il faut être deux dans l'acte de reproduction, c'est pour faire autre.

FRANÇOIS JACOB.

Prochain article :

INDIVIDU ET SINGULARITÉ

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Dix-sept Basques espagnols en résidence forcée dans les Alpes-de-Haute-Provence

Les assignés de Valensole

Valensole (Alpes-de-Haute-Provence). — Sur le bord de la route, une main anonyme a complété le traditionnel panneau touristique. Valensole ne vante plus seulement « son camping, sa piscine, ses spécialités ». La commune a également « ses Basques ». Depuis dix jours, ce chef-lieu de canton des Alpes-de-Haute-Provence, presque synonyme de lavande, à 21 kilomètres de Manosque, se trouve malgré lui un peu terre d'Euzkadi. Après le coup de filet opéré par la police française dans les Pyrénées-Atlantiques (« le Monde » du 31 janvier), les treize réfugiés basques qui y ont été assignés à résirence prennent comme ils peuvent leurs habitudes à l'hôtel deux étoiles où il leur faut désormais vivre. Quatre autres les out rejoints le 1er puis le 5 février. Ils sont donc désormais dix-sept dont l'âge oscille entre vingt-deux et trente-six ans.

Les « assignés » de Valensole éprouvent avant tout le sentiment d'une profonde inquiétude, d'une grande déception à l'égard du *« pays des droits de l'homme »*, puisque tous s'estiment victimes d'une mesure « arbitraire ».

De notre correspondant régional

« Nous étions, déclarent-ils, *en situation régulière au moment de notre interpellation. »* Tous possèdent en effet un certificat de réfugié délivré par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et une carte de séjour de résidant temporaire en cours de validité. Car tous réfutent les accusations portées contre eux par les autorités espagnoles, qui les ont présentés comme des cadres responsables de l'ETA. Ils affirment n'être que des sympathisants de l'organisation Kardinadora Abertzale Sozialista (KAS), qui coordonne les activités de deux partis indépendantistes basques : Herriko Alderdi Sozialista Iraultzailee (HASI) et Langileen Alderdi Iraultraile Albertzalea (LAIA). KAS est fondu lui-même dans la coalition Herri Batasuna, qui présente plusieurs candidats, dont M. de Monzon, aux élections espagnoles du 1er mars prochain. Les hôtes forcés de Valensole soulignent encore qu'ils vivent en France et y exercent une profession régulière depuis plusieurs années.

Maria Dolores Gonzalez-Catarain, une jeune femme mince au teint pâle et au regard direct, qui, selon la police espagnole, aurait pris la succession d'« Argala » (tué le 21 décembre à Anglet dans l'explosion de sa voiture) comme « chef du groupe militaire de l'ETA », est elle-même entrée sur le territoire français en 1974 et travaille à l'agence d'information basque Eusko-Press à Bayonne, après avoir été domiciliée à Saint-Jean-de-Luz.

Les autorités préfectorales des Alpes-de-Haute-Provence ne paraissent pas croire, de leur côté, que les dix-sept « assignés » de Valensole aient joué un rôle important dans la lutte des autonomistes ou des séparatistes basques. On laisse entendre qu'ils auraient pu, en revanche, aider des militants de l'E.T.A. en les hébergeant ou en facilitant leurs déplacements.

« Nous sommes maintenant dans la main du gouvernement français », constate l'un d'entre eux. Ils se refusent pourtant à envisager leur extradition parce qu'ils se considèrent *toujours* protégés par les dispositions de la convention de Genève du 28 juillet 1951 sur les réfugiés. Cependant tous ont déjà reçu notification d'un arrêté d'expulsion contre lequel ils ont immédiatement introduit un recours par l'intermédiaire de leurs avocats. Ce tarrêté, pris en vertu de l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant les étrangers, est motivé, selon la formulation habituelle, par le fait que *« la présence de l'intéressé sur le territoire français est de nature à compromettre l'ordre public »*.

Pour l'heure, les contraintes qui leur sont imposées sont rituelles. Chacun *« ne pourra se déplacer en dehors des limites de la commune qui lui est assignée qu'après avoir obtenu préalablement un sauf-conduit qui lui sera délivré sur sa demande par l'autorité préfectorale du département »*. Un contrôle bi-quotidien leur est imposé mais les gendarmes de Valensole se déplacent eux-mêmes à l'hôtel pour recueillir ponctuellement, à 10 heures et à 16 heures, les visas.

Cependant, trois inspecteurs des renseignements généraux exercent la classique « surveillance discrète » mais permanente à l'hôtel même dont ils sont eux aussi pensionnaires. Pour le reste, le régime est souple. Plusieurs amis, quelques membres de leurs familles, leurs avocats, des journalistes, ont pu venir en visite. Les assignés peuvent téléphoner de l'endroit de la commune qui leur plaît, recevoir et expédier du courrier, se promener, se distraire. Mais *on* leur a bien fait savoir qu'il ne s'agit pas cette fois d'une assignation symbolique : s'ils prennent le large, ils seront recherchés, et, cette fois, reconduits directement en Espagne.

Un accueil sympathique

Leur séjour forcé aura toutefois été adouci par la sympathie que leur a manifestée la population de Valensole. La commune a déjà accueilli de nombreux républicains espagnols après l'avènement du franquisme. Pendant longtemps elle a eu aussi, à chaque saison, ses travailleurs ibériques pour la cueillette de la lavande. Sans doute existe-t-il aussi certains traits de caractère communs entre les « gavots », ces hommes laborieux et indépendants des deux départements sud-alpins, et les Basques du Guipuzcoa ou de la Biscaye. Déjà, des relations amicales se sont ébauchées. *« Au début*, avoue une commerçante, *j'avais une certaine appréhension. Maintenant, je sais que je peux les laisser seuls dans le magasin. »*

L'action politique des extrémistes basques est, semble-t-il, peu connue des Valensolais. *« Ils ont leur idéal. Et après ? »*, dit la cliente d'une mercerie. Du verre offert spontanément dans les cafés et des mots de politesse échangés dans la rue, on est passé à des projets plus concrets puisque, dimanche, l'équipe de football des « coqs » de Valensole affrontera dans un match amical celle des réfugiés. C'est le maire et conseiller général socialiste de la commune, M. Max Demol, qui a eu personnellement l'idée de cette rencontre. Elle permettra aux Basques de rompre avec la monotonie des parties de « mus », ce jeu de cartes qu'ils disputent interminablement entre eux à l'hôtel. Peut-être fera-t-on mieux encore. *« Ils m'ont demandé à participer à la vie du pays*, explique M. Demol. *Si le temps s'y prête, certains d'entre eux pourraient mettre en terre les boutures de lavande avec quelques agriculteurs. »* Mais, selon la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, l'assignation à résidence ne devrait pas se prolonger au-delà d'un mois. Quant aux frais de séjour des dix-sept Basques, a-t-on appris, ils seraient remboursés entièrement par le gouvernement espagnol aux autorités françaises.

GUY PORTE.

● *Greenpeace : nouvelle campagne contre l'abattage des phoques.* — L'organisation internationale Greenpeace annonce qu'elle utilisera cette année son bateau le *Combattant-de-l'arc-en-ciel* pour s'opposer aux navires canadiens et norvégiens qui abattent des phoques autour de l'île norvégienne de Jan-Mayen et au large de Terre-Neuve.

Libres opinions

Notre raison d'État

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Si M. Giscard d'Estaing n'avait pas déclaré dans son premier message au Parlement vouloir soutenir *« partout dans le monde la cause de la liberté et du droit des peuples, je dis bien des peuples, à disposer d'eux-mêmes »*, on ne verrait que raison d'Etat dans la récente décision gouvernementale de désormais traiter les Espagnols résidant en France, même Basques, même de l'E.T.A., autrement qu'en réfugiés politiques, c'est-à-dire de les extrader éventuellement comme droit commun. L'affaire K. Croissant, toujours sans solution judiciaire parce qu'elle n'est que politique entre la France et la République fédérale d'Allemagne, constitue un bon précédent de l'espace judiciaire européen désormais étendu aux candidats du Marché commun. Une convention de Strasbourg délibérée et votée dans la discrétion — elle aussi d'Etat — a fondé l'an dernier opportunément tout cela bien loin de la « cause de la liberté et du droit des peuples ».

Si M. Giscard d'Estaing n'avait, en message pour la nouvelle année 1979, parlé de « diplomatie discrète », on ne verrait que raison d'Etat, sinon liquidation d'une mésentente personnelle avec le chah remontant à certaine entrevue de Saint-Moritz il y a trois ans, dans l'octroi et le maintien en faveur de l'ayatollah Khomeiny du statut inoffensif de touriste. Qu'on télécommande de France un changement de régime en Iran entraînant des milliers de morts violentes n'est que villégiature banale dont on espère aussi banalement recevoir quelque bénéfice si la religion prend le pouvoir à Téhéran. La même raison d'Etat empêche évidemment que la même faveur soit accordée à la même cause de liberté quand Basques et Catalans, eux, sont nos voisins avec trop de répondants chez nous.

Pas un instant, bien entendu, il n'a été question d'imaginer les répercussions dans nos marches pyrénéennes — jusqu'à présent bien moins turbulentes que notre Bretagne ou notre Corse, — des menées policières envers des Espagnols qui ne veulent pas l'être et que des Français chez nous regardent comme frères. Pas un instant non plus il n'a été envisagé que la France, acceptant le séjour actif s'il en est de l'ayatollah, ouvrait de la sorte une jurisprudence explosive en matière de droit d'asile et de séjour, jurisprudence qui pourrait bien un jour se retourner contre nous, sinon contre M. Giscard d'Estaing. Notre raison d'Etat a donc de sages imprudences puisqu'il faut espérer qu'elle les commet sciemment.

On comprendrait d'autant mieux qu'il s'agit — dans notre comportement contradictoire vis-à-vis des Basques ou vis-à-vis de l'Iran — chaque fois de la même raison d'Etat que les marchés espagnols n'ont pas de pétrole, que l'ayatollah peut faire rouvrir les robinets du Golfe et que les Soviétiques, fusillant leurs dissidents malgré les accords d'Helsinki et beaucoup d'assurances aux partis frères et aux Etats signataires, trouvent dans la politique française de ces jours-ci un excellent alibi à leur façon de pratiquer le droit des gens. Sans doute est-ce la contagion du « libéralisme avancé » maintenant qu'on n'en parle plus guère.

LES EXPULSIONS

DES MAGISTRATS DE L'ESSONNE DÉNONCENT L'« ATTITUDE INHUMAINE » DES AUTORITÉS

Les expulsions d'étrangers sont-elles prononcées dans l'Essonne avec une sévérité plus systématique que dans les autres départements ? C'est ce qu'affirme une motion de la section d'Evry du Syndicat de la magistrature. Un texte énergique, qui *« dénonce l'attitude excessive, voire scandaleuse et inhumaine, des autorités départementales à l'égard des étrangers, notamment en matière d'expulsions »*.

Il semble que l'administration prenne dans l'Essonne des initiatives qui devraient revenir aux magistrats.

Un jeune homme de vingt et un ans, dont toute la famille vit en France, a ainsi été envoyé de force en Algérie alors qu'il réclamait — conformément à la circulaire ministérielle du 24 février 1978, qui laisse aux expulsés le choix de leur destination — la Belgique, puisqu'il ne parle même pas l'arabe. Il fut accueilli par la police algérienne, dûment prévenue. Interrogé cinq jours durant, il a finalement été contraint de faire là-bas son service militaire.

Un autre garçon, âgé de vingt et un ans, qui est né à Courbevoie, où se trouve toute sa famille, et dont le père est un ancien combattant français des deux guerres, a, lui aussi, été expulsé vers l'Algérie. Rentré clandestinement en France, puis repris par la police, il s'est tranché les veines dans sa cellule de Fleury-Mérogis et a refusé qu'on le soigne. Il a fallu, pour le sauver, que le juge d'instruction le mette sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national.

Le préfet de l'Essonne, M. Jean Clauzel, dont la responsabilité est directement mise en cause, s'affirme toutefois prêt à examiner des cas précis dont il lui serait fait référence. Pourtant, commente-t-il, *« nous appliquons en la matière les dispositions légales, les règlements en vigueur »*.

STÉPHANE BUGAT.

M. YOUSSEF SASSI CONNAITRA SON SORT AVANT DEUX MOIS

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Youssef Sassi, vingt-cinq ans, ressortissant tunisien qui a déposé plainte pour violences, injures racistes et refus de vente (*le Monde* daté 7-8 janvier), et fait l'objet, depuis le 2 février, d'une inculpation pour rébellion et outrages après des incidents qui l'avaient opposé, le 29 décembre 1978, à la gare Saint-Charles de Marseille, à deux policiers et à un agent de la S.N.C.F., a été entendu, mardi 6 février, par la commission d'expulsion.

Convoqué pour avoir *« troublé l'ordre public »*, M. Sassi s'est expliqué sur plusieurs faits antérieurs qui lui ont été également reprochés et qui, selon son avocat, Me Dany Cohen, ont été *« exhumés pour la circonstance »* (notamment une distribution de tracts C.G.T. à Carpentras et à Berre, en 1974 et 1977). Me Cohen a souligné que la procédure semble avoir été accélérée à partir du moment (septembre 1978) où M. Sassi a épousé une Française et a sollicité sa naturalisation comme Français.

La décision de la commission d'expulsion sera connue sous forme d'un arrêté du ministre de l'intérieur, qui sera publié dans un délai maximum de deux mois. M. Sassi a reçu le soutien du Comité de défense des libertés de Marseille, qui regroupe des organisations syndicales, des juristes et des avocats, la CIMADE, la Ligue des droits de l'homme et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

J. C.



JUSTICE

LE PROCÈS DE LAHOUSSINE BRAHIM

Un homme transformé

Il y a au moins deux éléments sur lesquels les psychiatres sont catégoriques au sujet de Lahoussine Brahim, qui depuis le 6 février comparaît devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis. En premier lieu, il n'était pas en état de démence au sens de l'article 64 du code pénal au moment de ses expéditions meurtrières contre des cafés (*le Monde* du 8 février). Certes sa responsabilité est atténuée, mais l'article 64 n'exclut la responsabilité que si les facultés mentales ont été complètement annihilées. En second lieu, « *le fou à la mitraillette* » ne présente plus aujourd'hui « *aucune anomalie ayant une dimension psychiatrique* ». Comme le dit lui-même l'accusé, « *depuis quatre ans, ça va mieux; je vais même excellemment* ». Un revirement total, une métamorphose presque qui s'est opérée, selon Mᵉ Henri Leclerc, à partir du moment où Lahoussine Brahim a cessé de prendre des neuroleptiques.

Huit rapports

Pour le reste, les psychiatres qui ont défilé mercredi 7 février à la barre reconnaissent qu'il n'est pas facile de classer « *le fou d'Aubervilliers* » dans la palette des comportements anormaux. « *Il est passé par toutes les couleurs du catalogue psychiatrique* », constate le docteur Yves Roumajon. « *Une saga kaléidoscopique* », note le docteur Serge Bornstein. Il est banal de relever que, en matière de psychiatrie, on n'est jamais sûr de rien, que les aléas sont nombreux et que tout peut évoluer rapidement, comme l'indique le docteur Bernard Defer.

Seule consolation pour cette science approximative : tenter d'analyser les quelques facettes apparentes d'un personnage, à défaut de pouvoir trouver celles qui sont cachées. On a alors droit à une avalanche de formules ésotériques, à des appréciations définitives qui, chaque fois, entraînent de longues explications demandées par la défense et des contestations véhémentes. Lahoussine Brahim, lui, trouve tout simplement « *extraordinaire qu'en une heure un psychiatre ait pu apprécier toute sa psychologie* ».

Le cas était sans doute complexe. Il a fallu huit rapports quelque peu divergents pour tenter de résoudre cette énigme. Le dernier a été rédigé le 17 janvier par le Dr Bornstein. Ce médecin raconte comment Brahim est passé d'une situation complètement psychopathique — où il affirmait qu'il avait « liquidé » deux mille Algériens, qu'il était le lieutenant de de Gaulle et que son père avait tué Hitler, — à un état stable, conscient, malgré un potentiel de dangerosité.

Certes, son intelligence, supérieure à la moyenne, lui a permis de remonter la pente, d'établir des liens d'affection profonde avec sa femme et son fils, mais les raisons de cette résurrection restent un mystère. Les médecins expliquent que l'univers d'un milieu clos — la prison, — lui a permis de *se retrouver, de se ressaisir*. Cet homme qui, il y a dix ans, mitraillait avec frénésie les cafés arabes de la banlieue nord de Paris, lève le doigt pour demander la parole au président et expliquer calmement : « *J'ai la chance d'avoir compris tout un tas de choses. J'ai maintenant une connaissance des choses de la vie et je voudrais en faire profiter les autres. Je sais, il y a une période où j'étais fou. C'est grave, c'est même très grave.* »

Alors, peu importe maintenant de savoir si, à un moment ou à un autre de sa détention, il est devenu un simulateur, si la vérité scientifique des experts a été prise en défaut. Aujourd'hui, Lahoussine Brahim n'est plus Lahoussine Brahim.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Qui est le duc d'Abrantès ?* — Pour mettre fin au conflit qui oppose M. Maurice Le Ray, duc d'Abrantès, à M. Michel Junot, adjoint au maire de Paris, à propos de l'usage légitime de ce titre (*le Monde* du 27 octobre 1978), la première chambre civile du tribunal de Paris a proposé, le mercredi 7 février, un protocole d'accord par lequel M. Michel Junot s'engagerait pour lui-même et ses descendants à n'inspirer aucune déclaration ou publication qui puisse faire croire à l'existence d'une parenté entre lui et le général Andoche Junot, duc d'Abrantès, et ses descendants. Elle invite les parties à lui faire connaître le 7 mars le résultat de leurs réflexions sur ce texte.

● *Les deux derniers détenus évadés* de la maison d'arrêt de Saint-Malo, dimanche 4 février, ont été arrêtés, mercredi 7 février, danc cette même ville. Il s'agit de Yannick Queffeulou, vingt-neuf ans, et de Gérard Marchix, vingt-cinq ans (*le Monde* des 6 et 8 février).

Faits et jugements

M. Stoddart s'est livré à la justice.

M. Thomas Stoddart, quarante-trois ans, ancien cadre au Crédit lyonnais, de nationalité britannique, accusé d'avoir détourné une somme estimée d'abord à 37 millions de francs, et maintenant à 42 millions, s'est livré à la justice française à son retour du Brésil, mercredi 7 février M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de Paris, l'a inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écritures de banque. M. Stoddart, qui était chargé au Crédit lyonnais depuis 1973 des opérations boursières sur les places de Londres, de Johannesburg et de Hong-kong, avait été licencié en novembre 1978. Il avait réalisé en quatre ans un chiffre d'affaires de 1 milliard 500 millions de francs. Il a été écroué.

Le chef du service « bourse-étranger » de cet établissement, M. Georges Branchart, cinquante-deux ans, avait également été inculpé le 2 février et incarcéré (*le Monde* du 3 et daté 4-5 février).

« Loubards » contre étudiants : sept arrestations à Marseille.

Sept jeunes gens ont été arrêtés par les policiers de Marseille, inculpés et écroués pour vol avec violence et dégradation volontaire de véhicule après l'agression de six étudiants de la faculté de Saint-Jérôme.

Les faits remontent au 31 janvier. Il semble que ce soit par désœuvrement que les sept « loubards », qui se trouvaient en compagnie d'autres amis, dans un bar, aient décidé d'aller « casser de l'étudiant » sur le chemin de la cité universitaire. Pour se distraire, ont-ils indiqué aux policiers.

Après avoir garé leur véhicule, les jeunes gens arrêtèrent un étudiant circulant à vélomoteur et lui réclamèrent un franc. Devant son refus, ils le bousculèrent, lui prirent sa montre et son blouson avant de marteler le cyclomoteur. Cinq autres étudiants furent aussi pris à partie. Une bagarre éclatait et bientôt chaînes, marteaux et couteaux étaient extraits du coffre tandis que montres, vêtements et argent changeaient de mains.

La panoplie ayant servi aux agresseurs, retrouvée dans leur véhicule, a permis de les identifier, un étudiant ayant relevé le numéro d'immatriculation. La bande ne semble pas en être à sa première agression. — (Corresp.)

● *Accusés d'avoir brisé un parcmètre à Paris,* le 6 février à 2 heures du matin, pour s'emparer de son contenu, Hugo Ansaldi, dix-huit ans, carreleur, et un garçon âgé de dix-sept ans ont été inculpés de vol et recel, le 7 février, par M. Camille Gérard, premier juge d'instruction à Paris, qui les a fait écrouer, le premier à Fleury-Mérogis, le second au service d'observation de l'éducation surveillée aux prisons de Fresnes (*le Monde* du 7 février). MM. Paul Esteban, vingt-cinq ans, brocanteur, et Roubine Nakkache, dix-neuf ans, marchand ambulant, arrêtés à proximité, ont également été incarcérés, l'un à Fresnes, l'autre à Fleury-Mérogis. Ces quatre jeunes gens sont connus de la police pour avoir déjà participé à des expéditions identiques.

Une lettre du professeur Lortat-Jacob

Après la publication, dans le Monde *du 26 janvier, d'un court article intitulé « les poursuites contre le professeur Lortat-Jacob après la mort d'un malade », M. Lortat-Jacob, usant du droit de réponse, nous prie de publier la lettre suivante :*

Je considère, tout d'abord, que le titre de cet entrefilet est dépourvu d'honnêteté intellectuelle pour une double raison : il tend à me présenter comme l'objet de poursuites exclusivement personnelles ; il semble faire allusion à des événements récents.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que dans cette douloureuse affaire, je n'ai jamais été le médecin traitant du malheureux Alain Farcat, ni le chirurgien chargé de son opération et que mon inculpation ne repose que sur le fait que l'on me considère comme le « directeur médical » de la clinique où ce malade a été opéré.

Par ailleurs, vous écrivez que « *les inculpés contestent la validité de la deuxième expertise* ».

Je ne suis pas à l'origine de la décision du parquet, qui a entendu soumettre le problème de cette expertise à la chambre d'accusation, laquelle vient d'ordonner le supplément d'information que vous évoquez.

DÉFENSE

Des constructeurs français, canadiens, britanniques et néerlandais sont en compétition pour livrer des avions à la marine nationale

La marine nationale devra choisir au printemps prochain l'avion qui doit remplacer sa quinzaine d'appareils anciens — de modèle DC-3 ou Neptune — utilisés pour ses liaisons à courtes distances, l'entraînement de ses navigateurs et le service outre-mer.

Plusieurs constructeurs français ou étrangers sont en compétition, certains d'entre eux ayant déjà officiellement soumissionné tandis que d'autres en sont au stade des contacts officieux.

Le contrat eût pu être conclu à la fin de l'année dernière si les Pays-Bas avaient décidé d'acquérir — à la place d'un avion de patrouille maritime américain qui a été définitivement retenu — le Breguet-Atlantic de conception européenne. En effet, la marine française aurait, dans cette éventualité, choisi, pour remplacer ses DC-3 et Neptune anciens, le biturbopropulseur F-27 de Fokker.

Depuis, les options pro-américaines de l'armée néerlandaises pour son équipement en avions de patrouille maritime ont incité le gouvernement français à écarter — à moins d'une décision de Fokker de baisser considérablement ses prix pour « casser » le marché — la candidature du F-27, vendu, à ce jour, par les Pays-Bas à près de six cent quatre-vingts exemplaires dans une soixantaine de pays.

Le constructeur néerlandais n'en a pas pour autant perdu l'espoir de conquérir le marché de l'aéronavale française et, dans les milieux militaires, on précise que Fokker continue de soumissionner.

De même, le groupe Dassault-Breguet et la société britannique British Aerospace ont fait leurs offres à la marine nationale.

Des avions multi-missions

Avec son biréacteur Falcon 20-G, déjà commandé par le service américain des garde-côtes à quarante et un exemplaires, la société Dassault-Breguet fait valoir qu'elle est en mesure de proposer un avion multi-missions, capable d'effectuer des liaisons rapides, d'entraîner les navigateurs et d'alléger la tâche des Breguet-Atlantic de lutte anti-sous-marine pour la surveillance de la zone économique.

British Aerospace, pour sa part, a présenté la candidature de son biturbopropulseur H.S.-748 vendu à plus de trois cent cinquante exemplaires dans le monde. Conçu à l'origine comme un court-moyen-courrier d'une cinquantaine de places, le H.S.-748 existe aussi en version de transport militaire et de patrouille maritime.

Plus récemment, des contacts encore officieux ont été noués entre la marine nationale et la société canadienne De Havilland qui appartient au gouvernement fédéral. De Havilland propose, en effet, son quadriturbopropulseur Dash-7 qui peut transporter cinquante passagers ou 6 tonnes de fret à partir de terrains très sommairement aménagés. L'adoption d'un avion de ce modèle pourrait être liée à l'acceptation par la compagnie Air Canada d'envisager favorablement l'acquisition de moyen-courriers européens Airbus.

Pour l'instant, aucun des partenaires de cette négociation n'a formellement émis de conditions à l'éventuelle conclusion d'un tel accord de contrepartie. A Air Canada, on se contente d'indiquer que tous les choix restent ouverts pour définir les types d'avions civils qui viendront compléter prochainement la flotte en service, et que cet examen en cours des nouveaux avions sera achevé pour ce printemps.

Les DC-3, qui servent à l'instruction du personnel navigant de l'aéronavale française, et les bimoteurs Neptune, principalement affectés au service outre-mer, seront retirés du service d'ici à 1983.

Pour 1979, il a été réservé, dans le budget de la marine, une somme de 260 millions de francs, en autorisations de programme, pour la commande éventuelle d'une douzaine d'avions de remplacement. — J. I.

ÉDUCATION

La section « ski-études » du collège de Modane (Savoie)

Cours et courses contre la montre

Modane. — Partout la neige épaisse au fond de la vallée de Maurienne ardoisée où Modane passe ses hivers. Avec le ski comme planches de salut. Les touristes qui processionnent vers les cimes ont redonné un peu de vie au pays. L'industrie de la neige a permis à quelques-uns d'éviter l'exode, et les petits Savoyards qui naissent « chaussés » sont, dès quatre ou cinq ans, de redoutables avaleurs de bosses ou des vedettes de la godille.

A Modane, depuis 1972, la section « ski-études » du collège de la Vanoise prépare les futurs champions. *« Il ne s'agit nullement d'une formation aux métiers de la montagne*, explique le principal, *mais bien d'une préparation intensive pour des résultats compétitifs. »* Vingt et un élèves triés sur le volet, pour qui on a prévu un aménagement des horaires, un régime spécial, tous tendus vers la victoire. *« En stage à Noël, ils passaient cinq cents piquets de slalom par jour, et les filles de la section de ski de fond couvraient plus de 50 kilomètres. »*

Privilégiés ?

Pour « mériter » cet entraînement forcé, les « espoirs » doivent franchir les obstacles d'une sélection sévère : *« Nous les recrutons sur leurs résultats sportifs, en fonction du nombre de points qu'ils ont obtenus aux normes de la Fédération française de ski, et aussi, bien sûr, d'après leur niveau d'étude. En réalité*, ajoute le principal du collège, *cette formule évite à ceux qui font de la compétition d'accuser de trop grands retards scolaires. »* A la saison, les vingt et un de la section ne cessent de courir dans les Alpes. Chaque dimanche ils vont d'une station à l'autre défendre les couleurs de leur club et gagnent quelques points au barème. *« S'il y en a un qui ne suit pas en classe ou qui n'a pas de résultats sportifs, il est « mis à pied »*, confie le responsable de la section, M. Decréau. *L'an dernier, le « comité de section » en a éliminé dix sur vingt, qui ont rejoint les classes normales ! »*

D'autres attendent au portillon. Les parents poussent leur rejeton pour peu qu'il se soit distingué dans des courses de village, qu'il ait remporté sa première tome de Savoie. Ils imaginent aisément leur « poussin » en tête du classement. Les pères conseillent, conduisent, consolent sur les pis-

De notre envoyé spécial

tes, fartent et font les « petites locomotives ». Les enfants se voient déjà à l'arrivée. *« L'équipement est aux frais des parents. Les élèves ont jusqu'à trois paires de ski à 1 000 francs la paire »*, précise M. Decréau.

La section « ski-études » est à la mesure de ces ambitions coûteuses. Une fois sélectionnés, de l'autre côté du barrage, c'est un monde à part avec ses règles et ses rythmes, pas une élite mais un groupe complice en plein cœur de l'établissement. A Modane, ils ont « leur » atelier où ils réparent leurs skis et un local pour se chausser, des placards à eux, un uniforme, des fanions et des résultats dans les journaux locaux, leurs palmarès, leurs coupes. *« Les autres disent qu'on est des privilégiés*, explique une petite fille de douze ans, *parce qu'on fait du ski pendant qu'ils sont en classe. » « Il faut à ces enfants des aliments plus énergétiques*, reconnaît le directeur. *Les autres passent leur temps à lire, ils vont au cinéma, ils s'ennuient »*, constate Alain, quinze ans. L'an prochain, il ira au lycée de Moûtiers, dans la *section « sport-études » du second cycle*.

Dès qu'ils ont l'âge de dix ans, le « sport-études » encourage leur ardeur à se battre pour gagner. Ils en retirent parfois un léger sentiment de supériorité. *« Le dimanche on se lève à 5 ou 6 heures, pour aller courir, tandis que les autres peuvent faire la grasse matinée ; ils sont mous, nous sommes durs. »*

Sans jamais le dire, ils espèrent tous avoir un jour leur photographie ornée d'un ruban tricolore dans la vitrine du magasin de sports de la ville, comme Philippe Hardy, de Modane, membre de l'équipe de France. *« Le sport-études lui a permis de décrocher son bac c'est tout de même mieux que rien*, se souvient aujourd'hui son père devant l'impressionnant « press-book » du fils. *« Je lui disais d'aller au cinéma ; c'est lui qu irefusait. Demain je cours, répondait-il. Il était raisonnable. »*

« Il faut choisir »

Mais ceux qui n'atteignent pas un haut niveau de compétition *sont-ils réellement bien armés* pour affronter l'enseignement supérieur, professionnel, ou la vie active ? La formule met sur le même plan des activités contradictoires : d'un côté les joies concrètes du ski, de l'autre des études abstraites dont *l'utilité* n'est pas évidente et immédiate. Des approches opposées : ici l'esprit de compétition *est le fondement* d'une discipline acceptée ; là une pédagogie plus ouverte conseille de ne pas mettre les élèves en concurrence.

L'attrait du ski est nécessairement le plus fort : *« Je préfère la course à la classe »*, conclut Marie-Neige, douze ans. Qui, à cet âge, n'en dirait autant ? *« Nous avons des enfants heureux*, pense M. Decréau, *et puis cette vie de Spartiate leur forme le caractère. »* De quelles victoires demain sera-t-il fait ? Dans la petite station de la Norma, près de Modane, M. Gilles Brenier, moniteur, cherche *le client. Il a fait partie de* la section « ski-études », puis de l'équipe de France. On l'en a chassé du jour au lendemain. *« Je ne reprendrai pas mes études à présent, c'est trop tard. »*

« Il y a un leurre à vouloir faire en même temps du sport et des études. Il arrive de toute façon un moment où il faut choisir, si l'on veut continuer la compétition de haut niveau », pense M. Capitole, président du club de ski local. On a ouvert au lycée d'enseignement professionnel de Saint-Michel-de-Maurienne, une classe de préformation aux métiers de la montagne. On y prépare *aux activités de guide, de moniteur de ski* pour l'hiver, et pour l'été de maçon ou de menuisier. Une autre attention éducative qui permet mieux aux élèves de rester au pays, où la politique de prestige ne se confond pas avec les rêves de gloire. *« Ceux qui ont la « grosse tête », je m'arrange pour que cela leur passe*, dit M. Decréeau. *Non ce ne sont pas de futurs champions. Je préfère dire qu'ils vont bien pour leur âge. »*

Modestie de convenance qui cache une âpreté de vaincre, d'être le meilleur. Mme Voutier sert dans un restaurant des Karellis : *« Dans l'équipe de France, mon fils ? Oh, nous n'y pensons pas. »* Mais elle s'est saignée aux quatre veines pour l'équiper des pieds au bonnet. Bref, on ne pense qu'à ça, même si *« l'objectif premier ce sont les études »*, comme l'affirme le directeur du collège, M. Champion.

CHRISTIAN COLOMBANI.

TÉMOIGNAGE

Le « Maître » Alba

Professeur durant trente ans en classe de première supérieure, collaborateur de Jules Isaac — notamment pour la remise à jour des fameux manuels « Mallet-Isaac », — M. André Alba, décédé le 28 janvier dernier, a eu une influence notoire sur l'enseignement de l'histoire.

M. André Burguière, historien, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales — et qui fut son élève, — nous apporte son témoignage.

Qui ne se souvient avoir appris l'histoire dans les « Mallet-Isaac », *revus par André Alba*. Mettre à jour ces manuels, véritables bibles de l'histoire laïque et républicaine, être celui *qui rectifie, qui nuance, qui* introduit les acquis récents de la recherche historique, devait plaire à *l'élégante modestie d'André Alba*, à son goût de l'exactitude, à sa probité intellectuelle. C'est une œuvre *importante qui s'est accomplie ainsi* en se dissimulant derrière l'autorité originelle de Mallet et Isaac : *Importante parce qu'elle représentait, sous* une forme vulgarisée de très grande qualité, un état assez complet de la *science historique française autour* des années 40, importante également parce que l'enseignement de l'his*toire façonnait, jusqu'à la fin de la* IVe République, les catégories politiques des Français.

Mais cette œuvre ne dit pas l'essentiel, c'est-à-dire l'influence morale (n'ayons pas peur du mot) et intellectuelle que ce grand enseignant a eue sur tous ceux qui ont été ses élèves. Qui parmi ceux qui ont été en khâgne au lycée Henri-IV, entre 1929 et 1959 — c'est-à-dire beaucoup de gens que l'on retrouve aujourd'hui universitaires, écrivains, journalistes, hommes politiques..., — ne se souvient du « Maître » Alba, de son profil aigu et de son humour froid qui faisaient penser à Louis Jouvet. Homme de grande culture, il présentait *l'histoire du dix-neuvième* siècle avec un scepticisme souriant qui sentait bon la IIIe République. Il racontait avec un talent digne d'Anatole France ou de Daudet. Ainsi évoquant les exécutions sommaires de *communards* pendant la Semaine sanglante : *« Cinquante communards, qui avaient été pris les armes à la main, furent alignés contre le mur du Palais du Luxembourg. Le feu fut ordonné. On releva cinquante et un cadavres. Un passant peut-être... »*

« Socialiste de désir »

Il excellait surtout dans l'histoire *des idées et des doctrines politiques*, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'histoire des idéologies. Une sympathie *naturelle le portait vers les socialismes* utopiques, et l'idéalisme quarante-huitard qu'il connaissait admirablement. Le mélange d'ironie et d'empathie à l'égard du sujet traité — encore plus quand le sujet était un individu — qui imprégnait ses cours donnait le goût de la réflexion historique. On ne peut pas dire qu'il ait influencé sur le plan théorique ou méthodologique les historiens qui ont été ses élèves. Mais il a suscité des vocations d'historien.

A nous qui suivions ses cours au moment où la guerre d'Algérie commençait à gangrener la France, où *les tanks soviétiques écrasaient* la révolution hongroise, ce libéral, socialiste de désir, paraissait déjà *un homme d'une autre époque*, de l'époque d'Alain, dont il avait été le collègue, et du citoyen contre les *pouvoirs. Nous ne pouvions* nous empêcher de respecter, même sans trop y croire, ces humanistes kan*tiens* que *Paul Nizan* avait peut-être un peu trop vite dénoncés comme les chiens de garde de la bourgeoisie. *Vingt ans après, ayant épuisé les charmes des goulags et autres paradis totalitaires, les beaux esprits redécouvrent les droits de l'individu.*

Combien d'anciens ou de nouveaux *philosophes qui entassent livres et* articles pour redire à l'infini ce que d'autres ont pensé pour eux ne *compteront dans l'histoire de leur* temps que pour avoir copieusement contribué à la déforestation du *monde ? En revanche, les choix intel*lectuels de notre époque demeureront mystérieux à ceux qui voudront *en faire l'histoire aussi longtemps* qu'ils n'auront pas retrouvé la trace des maîtres qui, comme André Alba, *ont écrit, et de façon indélébile*, dans la conscience des autres.

ANDRÉ BURGUIÈRE.

Le projet de réforme des études médicales suscite de nombreuses réactions

Après la divulgation des grandes lignes du projet de réforme des études médicales, qui sera proposé au Parlement au printemps prochain (« le Monde » du 7 janvier), un certain nombre d'organismes représentatifs nous ont fait connaître leurs premières réactions. La plupart de leurs représentants avaient été consultés, même si, comme le fait remarquer le professeur Lortat-Jacob, président du conseil national de l'Ordre des médecins, aucun texte définitif n'a été soumis encore aux parties intéressées.

● L'ORDRE DES MEDECINS : approbation sous condition.

Rappelant que l'Ordre des médecins avait demandé, depuis des années, une réforme des études médicales, le professeur Lortat-Jacob constate son accord avec les grands traits du projet actuel. Il semble, écrit-il, que l'on s'achemine vers des solutions raisonnables. Même si des dispositions d'ordre pratique non dépourvues d'importance, en particulier en matière d'épreuves de sélection, demeurent toutefois imprécisées et seront à apprécier.

● LA CONFEDERATION DES SYNDICATS MEDICAUX FRANÇAIS (C.S.M.F.) : pour une participation de la profession.

Marquant son accord d'ensemble sur le projet, la C.S.M.F. déclare que l'*« adaptation de la formation médicale aux exigences praticiennes impose que la profession médicale participe effectivement, et de façon organiquement structurée, à la détermination des objectifs de la formation, techniques, relationnels, démographiques. Des collègues régionaux ou nationaux d'omnipraticiens et de spécialistes peuvent constituer un cadre adéquat à une concertation permanente et organisée entre l'Université, les étudiants et la profession elle-même. »*

La C.S.M.F. insiste sur *« la participation effective de la profession à l'élaboration des textes d'application de la réforme, qui doit permettre d'éviter des distorsions toujours possibles par rapport à la finalité d'un projet capital pour l'avenir de l'exercice médical et de la santé du pays ».*

● L'ASSEMBLEE DES ENSEIGNANTS D'ANESTHESIE REANIMATION - ANESTHESISTES : une bonne réforme.

Le projet inclut l'anesthésie-réanimation dans l'internat qualifiant, *« conformément aux vœux que la profession a inlassablement formulés »*. Elle souhaite maintenant que le recrutement au niveau du concours tienne compte des besoins de la nation.

● LES INTERNES DES VILLES DE FACULTE : de sérieuses réserves.

« Le climat d'austérité sous lequel cette réforme voit le jour et les imprécisions qu'elle recèle, déclare Jacques Belghiti, son secrétaire général, *nous inquiètent. On se préoccupe de l'enseignement lorsqu'on veut réduire le nombre de médecins et de spécialistes.*

» L'internat est devenu essentiellement une voie parallèle de formation de spécialistes qui ne correspondait pas du tout à sa vocation initiale, celle d'être le premier grade d'une carrière hospitalière. L'existence de deux voies parallèles de formation apparaissait dès lors illogique et la notion d'internat qualifiant une nécessité que le projet réalise. Ainsi, l'interne ne sera plus un médecin hospitalier, mais un spécialiste en formation.

» Mais que reste-t-il alors de la première étape de la carrière hospitalière ? Le recrutement des nouveaux internes se fera sur les résultats universitaires. C'est un aspect positif qui permet de renforcer un enseignement trop souvent négligé. Aucun moyen supplémentaire n'étant prévu (car cette réforme ne coûtera rien !), il ne risque d'en subsister qu'un renforcement de la cooptation. On ne retrouve aucune précision sur le statut offert aux « internes ».

Les internes s'inquiètent également de savoir à qui incombera la responsabilité des programmes : *« L'Université*, demandent-ils, *remplira-t-elle son rôle ou cherchera-t-elle à s'en décharger sur des organismes corporatifs et privés tels que les collèges de chirurgie contre lesquels elle n'a pas réagi ?*

» Les internes étaient restés, concluent les internes, *relativement indépendants des patrons par rapport au reste du personnel médical et exigeants sur leur avenir. Faut-il croire que c'était trop ? »*

● LE SYNDICAT DE MEDECINE GENERALE (S.M.G.) : abstraction hospitalière et pratique quotidienne.

« Ce projet porte uniquement sur la partie terminale des études hospitalo-universitaires. Plutôt que d'essayer de réintroduire la clinique, si négligée dans les premiers cycles, il a la prétention de compenser cette insuffisance en allongeant d'un an le cycle terminal et en améliorant par la transformation du stage interné en un « résidanat ». Sur le plan du savoir technique pur, que vaudra ce « résidanat » ? Le résident, comme l'interne sanitaire auquel il va succéder, petit chef dans la hiérarchie hospitalière, sans encadrement pédagogique, ne sera-t-il pas davantage un employé hospitalier exploité qu'un étudiant ?

» Mais surtout à quoi sert au futur médecin de quartier ou de village une année supplémentaire si cette année, comme les précédentes, est consacrée à l'apprentissage d'une médecine hospitalière technique, scientifique, inhumaine, bien éloignée de ses futures conditions d'exercice ? A quoi sert de prolonger un enseignement aussi inadéquat ? Ce serait bien davantage par des stages auprès du praticien que le futur généraliste pourrait affûter ses armes.

» Hélas, ces [stages possibles], seulement dans un système de rétribution à la fonction, sont donc relégués aujourd'hui à la portion congrue, pour des raisons manifestement économiques. Ce serait surtout par le perfectionnement continu post-universitaire et extra-universitaire, dont hélas le projet ne parle pas, beaucoup plus que par un « rab de C.H.U. » que nos futurs confrères pourraient compléter leur savoir, au contact et en fonction des besoins réels de leurs usagers. »

● L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF - Renouveau, proche des communistes) : méfiance totale.

« La baisse scandaleuse du nombre de médecins », « la répartition des stages en fonction des notes obtenues », « les lacunes persistantes du deuxième cycle », « l'aggravation de la sélection » sont autant de raisons de l'opposition des étudiants de l'UNEF au projet de réforme.

Contrôle renforcé dans le choix des sujets du baccalauréat 1979

Le ministère de l'éducation a décidé de « durcir » la procédure d'élaboration et de choix des *sujets pour la session du baccalauréat* de 1979. A la dernière session, en effet, l'épreuve de mathématiques de la série C, dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, avait été jugée *« inadaptée »*, et il avait fallu noter sur 28 au lieu de 20 pour rattraper la *« formulation déroutante »* du problème de mathématiques. Le taux de réussite avait chuté de près de 6 % dans cette série en région parisienne (*le Monde* des 7, 9-10 et 25 juillet 1978).

A la demande du ministre, M. Christian Beullac, une enquête administrative a été menée par la direction des lycées et l'inspection générale. Le directeur des lycées, M. Jean Saurel, a *conclu le 7 février qu'il y avait* eu effectivement des *« difficultés »* dans l'énoncé du problème, mais que la procédure suivie et le sujet retenu étaient *« strictement conformes aux textes et au programme »*.

Cependant, pour éviter à l'avenir ce que M. Saurel appelle des *« incidents de parcours »* dans le choix des *sujets*, on va *« muscler »* cette année la procédure :

● Les instructions destinées aux « concepteurs de sujets » (*« professeurs chevronnés »* choisis par le recteur d'académie) *seront « vigoureusement rappelées »* avant chaque session. Ces instructions, qui datent de 1973 (révisées en 1974 et 1975), précisent bien que les sujets ne doivent être ni trop longs ni trop difficiles, et surtout faisables par des candidats *« moyens »*.

● Le président de la commis*sion* de choix (généralement membre de l'enseignement supérieur) devra remettre au recteur un rapport écrit certifiant la conformité et la « faisabilité » des sujets proposés. Auparavant, il se contentait de transmettre au recteur les sujets retenus par la commission.

● L'inspecteur général ou l'inspecteur pédagogique régional délégué, chargé du contrôle des *sujets*, deva, lui aussi, remettre au recteur un rapport écrit, au lieu de donner simplement son *« avis »*. Le recteur ne pourra retenir un sujet que lorsque les deux rapports seront concordants.

● Tout sujet retenu sera obligatoirement testé avant son adoption définitive. Il sera soumis à un professeur n'ayant pas participé à son élaboration. Celui-ci remettra un rapport certifiant sa « faisabilité ». Le test était jusqu'à présent facultatif.

C'est seulement lorsque le recteur aura trois rapports concordants qu'il pourra retenir définitivement un sujet.

● *La C.G.T. demande la convocation du Conseil supérieur de l'éducation nationale.* Dans une lettre adressée au ministre de l'éducation, M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T., écrit : *« La mise en place des mesures de « redéploiement » prévues (...) pour la rentrée 1979 se traduit par des menaces de centaines de fermetures de classes en maternelle, primaire et second degré. »* Aussi l'organisation syndicale demande-t-elle une réunion en séance extraordinaire du Conseil supérieur de l'éducation nationale avec comme unique point à l'ordre du jour *« les mesures à prendre pour la rentrée scolaire 1979 afin de répondre aux besoins de la jeunesse, des familles et du pays »*.

MÉDECINE

M. PHILIPPE LAUDAT SUCCÈDE A M. CONSTANT BURG A LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSERM

M. Philippe Laudat, directeur scientifique de l'INSERM, a été nommé directeur général de cet organisme sur proposition de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille.

Il succède à M. Constant Burg (*le Monde* du 8 février).

Né le 1er novembre 1930 à Boulogne-sur-Seine, M. Philippe Laudat a fait ses études secondaires et universitaires à Paris. Chef du laboratoire de pathologie expérimentale et du laboratoire de pathologie médicale de la faculté de médecine de Paris, le docteur Laudat entra en 1954 à l'Institut national d'hygiène, qui devient par la suite l'INSERM.

Maître de recherches en 1964, directeur de recherches en 1972, puis directeur du Groupe de recherches sur le métabolisme des lipides, il devient conseiller scientifique pour l'endocrinologie auprès du directeur général de l'INSERM, et est nommé ensuite directeur scientifique de l'INSERM en 1974.

Ses principaux travaux scientifiques ont été consacrés aux problèmes de l'endocrinologie et de la nutrition (hyperplasies congénitales des surrénales, syndrome de Cushing, dyslipémies), ainsi qu'à la neurologie, où il participa à la mise au point du diagnostic et du traitement de la maladie de Refsum.

M. Philippe Laudat est membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères. La connaissance parfaite qu'il a acquise depuis cinq ans des mécanismes de l'INSERM et des structures de la recherche, sa longue collaboration avec M. Burg, permettront d'assurer ainsi une transition sans heurts et une continuité de la politique engagée.

هكذا من الأصل

es médicales
actions

MÉDECIN

En vente à partir d'aujourd'hui

JOURS DE FRANCE : NOUVEAU FORMAT
LE CHARME DE SES PHOTOS...



vous y trouverez cette semaine :

LA MODE DE CHANEL
et la mode à deux
Un grand reportage en FLORIDE
le passionnant roman
« DIANE ET ANTONIA »
et un nouveau et captivant roman
« LES ROUGEVILLE »

- les dessins humoristiques de Faizant, Kiraz et Blanc
- toute l'actualité en photos
- la télévision • le cinéma • la décoration
- la beauté et la santé
- les petites nouvelles auto-moto - aviation
- la recette de cuisine • l'horoscope, etc.

PRIX : 5 F

RELIGION

A Puebla

Les premières interventions publiques traduisent un large mécontentement

Puebla. — Pluie d'interventions le 7 et le 8 février, en assemblée plénière, sur les textes présentés par les commissions. Il fallut se rendre à l'évidence : si l'on continuait à laisser les membres de l'assemblée se prononcer à loisir, on devrait prolonger la conférence de plusieurs jours. Aussi, la présidence a-t-elle limité à trois minutes le temps de parole et recommandé de remettre le maximum de remarques par écrit. Les votes « oui », « non », « oui avec réserves » sur l'ensemble des documents devraient en effet commencer dès le dimanche 11 février et les derniers amendements être intégrés pour mardi, dernier jour de la conférence.

De notre envoyé spécial

A *en juger par les interventions*, résumées à l'attention des journalistes, un grand nombre d'évêques sont fort mécontents de la rédaction du document numéro un intitulé *Vision pastorale de la réalité en Amérique latine*, rédigé sous la responsabilité du cardinal modérateur Avelar Brandao Vilela (Brésil). Il est difficile de jauger la représentativité des évêques qui ont critiqué ce texte, mais leur avis sera certainement pris en considération selon les règles démocratiques d'usage. Sur les trente-deux interventions communiquées à la presse, rarissimes sont celles qui ont exprimé un accord : tel est le cas de Sœur Esther, supérieure de l'union Sainte-Ursule, qui a retrouvé dans le document « *le Souffle de Medelline* » *et* une juste appréciation des angoisses des peuples américains.

Quant aux autres, ils se sont livrés à un véritable tir à boulets rouges. Qu'on en juge : excès de préoccupations sociales, économiques ou politiques; insuffisance d'accent sur l'évangélisation proprement dite; insistance unilatérale sur les communautés de base; horizontalisme; triomphalisme; manque d'objectivité; oblitération de la menace marxiste; oubli des populations indigènes; non-élucidation des causes de la pauvreté; absence de jugement des valeurs et des aspects spécifiquement religieux...

« *Nous sommes des pasteurs et non des sociologues*, a fait toutefois remarquer Mgr José Melcoza Osorio (Mexique). *Prenons garde de ne pas trahir notre peuple.* » « *Ce n'est pas être horizontaliste que d'* « *accompagner* » *les angoisses de notre pays. Une vision temporelle est absolument nécessaire pour décrire la réalité* », ont déclaré Mgr German Schmitz (Pérou) et Mgr Proaño (Equateur). « *Reconnaissons humblement que l'Eglise n'a pas eu parfois une vision lucide face à l'esclavage ou aux ordinations des métis* », affirme Mgr Constantino Maradei (Venezuela).

Le Père Arnaldo Aldama (Cuba) demande que l'on étudie à part le problème du marxisme, car « *il ne serait pas pastoral de traiter de la même manière ceux qui essaient de changer le monde et ceux qui ne le font pas (sécurité nationale, capitalisme)* ». Quant au Père Luis Patino (Colombie), secrétaire général de la Confédération des religieux en Amérique latine (CLAR), il suggère que l'on dépasse la fausse dichotomie entre verticalisme et horizontalisme grâce à l'Incarnation. « *Les hommes de foi*, dit-il, *ne peuvent plus parler de Dieu sans parler de l'homme, ni parler de l'homme sans parler de Dieu. Pour les chrétiens, il n'y a pas deux histoires, il n'y en a qu'une, celle de Dieu avec les hommes.* »

Voilà donc l'assemblée face à ses contradictions. Elle va se trouver dans l'obligation, pour obtenir un vote final positif (70 % des voix sont requises), d'édulcorer certains textes. Un premier sondage de l'assemblée a révélé que, outre le document numéro un, dont il vient d'être question, le document numéro onze sur le ministère hiérarchique avait été, lui aussi, très froidement accueilli, alors que celui sur *Evangélisation et promotion humaine* a rencontré un accueil favorable.

A en juger par la conférence de presse donnée quotidiennement par de nombreux évêques (cinq à six par jour), l'assemblée est composée d'une majorité de prélats manquant quelque peu d'envergure, avant tout soucieux de doctrine et de théologie plus ou moins abstraite, et insuffisamment attentifs aux aspirations quotidiennes de leurs fidèles. En Amérique latine, comme partout ailleurs dans l'Eglise catholique, on retrouve la même difficulté : sauf exception, Rome désigne comme responsables de diocèse des hommes, certes pleins de bonne volonté et loyaux envers le Saint-Siège, mais ayant une personnalité moindre que celle de nombreux membres des grands ordres (jésuites, franciscains...), d'où les tensions constatées depuis déjà plusieurs années entre la CLAR et le clergé séculier, évêques et prêtres.

HENRI FESQUET.

CINQ JOURNALISTES SE SONT VU REFUSER LEUR ACCRÉDITATION A LA CONFÉRENCE

(De notre envoyé spécial.)

Puebla. — Remous chez les journalistes. Soixante-cinq d'entre eux — soit environ la moitié de l'effectif actuellement à Puebla — ont signé une pétition pour protester contre le refus du CELAM d'accréditer cinq journalistes. Ce sont :

Saturnino Rodriguez, prêtre espagnol, rédacteur de la revue *Ecclesia* et envoyé spécial de la Radio-Télévision espagnole ; Téofilo Cabestrero, religieux clarétin espagnol, envoyé spécial de *Vida Nueva* et de *Vida Religiosa* ; Gary MacEoin, laïc nord-américain, auteur d'un livre sur l'Amérique latine ; Enrique Masa, jésuite, envoyé spécial de *Proceso* et de la télévision mexicaine ; Alfonso Castillo, jésuite, directeur de la revue théologique de Mexico, *Christus*.

Cette pétition a été lue au début de la conférence de presse du mercredi 7 février. Elle réclame la réparation immédiate de ce qui est appelé une discrimination et une atteinte à la liberté d'expression ; faute de quoi, les informateurs pourraient refuser de continuer à participer aux conférences de presse.

Mgr Dario Castrillon, président du département des moyens de communications sociales, a précisé que ces décisions avaient été prises par Rome, non « *pour des motifs idéologiques* », mais pour des raisons que « *par respect pour les personnes* », il n'était pas possible de divulguer. Cette formule, pour le moins maladroite, a produit un effet contraire à celui qui était recherché. Elle a été jugée diffamatoire par insinuation. La réalité est autre : en effet, l'un des journalistes se serait vu reprocher « *son manque d'objectivité et de sérieux* » (Gary MacEoin). Quant au jésuite mexicain, il se serait rendu « *coupable* » d'avoir tenu à Mexico une réunion de membres de revues chrétiennes fort critiques à l'égard de Puebla. — H. F.

CHEZ LES INDIENS DU GUATEMALA

Une femme vaut dix fois moins qu'une mule

De notre envoyé spécial

Puebla. — *La conférence épiscopale de Puebla semble décidée à consacrer une partie notable de son document final à la promotion de la femme. Elle devrait aller au-delà des conclusions de Medellin qui, sur ce point, étaient quelque peu sommaires. Le pape lui-même n'a guère traité, dans ses allocutions au Mexique, de cette question, qui se pose pourtant d'une manière aiguë. Si la femme est, en effet, victime d'une discrimination dans la plupart des pays du monde, en Amérique latine, elle l'est encore davantage. Machine à faire des enfants, à la merci d'hommes généralement polygames qui abandonnent leurs compagnes lorsqu'elles sont devenues stériles, la femme est dans les milieux pauvres le plus souvent analphabète, ignorante de la langue espagnole ou portugaise et sans défense. Elle est vendue comme une marchandise.*

Sœur Marie-Bernadette, dominicaine contemplative française, qui réside seule depuis trois ans parmi les Indiens du Guatemala, dans le diocèse de San-Marcos, explique que dans cette région une femme vaut, selon les cas, de 20 à 50 dollars, soit dix à quinze fois moins qu'une mule. Les Indiennes ont pourtant une solide personnalité et se montrent à l'occasion fort agressives à l'égard de leur mari. Mais la femme n'existe que parce qu'elle est mère.

Si un homme qui a trois femmes veut se marier à l'église, le prêtre lui demande d'en abandonner deux. Ce qui révolte Sœur Marie-Bernadette. Car, abandonnées, ces malheureuses deviennent des épaves. Mieux vaudrait, pense-t-elle, refuser le mariage religieux dans de telles conditions.

Témoin de l'Evangile et de la fonction contemplative au milieu des autochtones, la religieuse se heurte pourtant à la méfiance des femmes et avoue ne pas pouvoir grand-chose pour elles. Elle vit dans une maison isolée, au toit de chaume et au sol de terre battue. Une petite pièce de 8 mètres sur 4,50 mètres qu'elle partage avec une petite fille d'une dizaine d'années qu'elle a recueillie. Cinq chiens la protègent des coyottes qui rôdent alentour. Il lui faut trois heures par jour pour aller chercher le bois nécessaire à son chauffage (elle est à 3 500 mètres d'altitude). Chaque jour, elle récite le psautier et peut, une fois par mois, assister à la messe.

Les Indiens de cette région ont beau être presque tous baptisés, pour des raisons d'ailleurs purement profanes (c'est une occasion pour eux de devenir parrains), ils n'en restent pas moins païens. Ils vont sur la montagne faire des sacrifices. Ce culte qui nécessite de l'encens, des fleurs et des bougies, se termine par l'écoulement du sang des animaux qui enlève les péchés et, en se répandant sur la terre, est le gage de bonnes récoltes. — H. F.

CARNET

Naissances

— Dominique et Philippe TARDY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Marie,

le 5 février 1979.
16, avenue Jean-Laville,
71300 Montceau-les-Mines.

Décès

MAURICE ALLEMAND

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice ALLEMAND,
ancien conservateur
du Musée d'art et d'industrie
de Saint-Etienne,
ancien inspecteur principal
de la création artistique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
survenu le 8 février 1979, à l'âge de soixante-douze ans.

De la part de :
Mme Yvonne Allemand-Guffroy, son épouse,
M. et Mme Henry Deville,
M. et Mme Jean Lacambre,
M. et Mme Pierre Allemand,
M. et Mme André Cosneau,
M. et Mme Bernard Allemand,
M. et Mme René Chatillon,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants,
M. Lucien Guffroy, son beau-frère,
Des familles Bonin, Talrich, Mercier, Bourgot, Gerin, ses cousins.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris (6e), où l'on se réunira le lundi 12 février, à 10 h. 15.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière de Garches (92).

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

39, rue Dulong, 75017 Paris.

[Né à Paris le 17 novembre 1906, Maurice Allemand avait fait ses premières armes d'historien et critique d'art à la Sorbonne auprès de Henri Focillon. C'était un homme très cultivé, ouvert aux diverses formes de l'art, et qui connaissait bien les artistes contemporains. C'est ce qui lui valut d'être nommé en 1967 inspecteur principal de la Création artistique au ministère des affaires culturelles. Après avoir été longtemps le *conservateur en chef du Musée d'art et* d'industrie de Saint-Etienne, qu'il rénova, réorganisa, enrichit notamment d'une section d'art moderne particulièrement représentative, et en 1964 d'une salle *entière réservée aux collages*. Après sa retraite, en 1973, toujours à Saint-Etienne, il organisa, cette fois pour la Maison de la culture, des expositions d'artistes contemporains.]

— L'Association nationale des anciens combattants rescapés de l'Aisne,
L'Amicale du réseau de renseignements la C.N.D.,
ont le regret de faire part du décès de leur ancien président,

Gaston Pol ALIF,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix d'argent
de la Résistance polonaise en France,
survenu le 4 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 9 février 1979, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris.

— Mme Paulette Baugniet-Bauwens et ses enfants, Nathalie, Olivier, Florence et Pascal,
M. et Mme Philippe Bertouille-Baugniet et leurs enfants, Serge et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Baugniet, ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jacques Baugniet et leur fils Frédéric,
M. et Mme Gérard Bauwens,
M. et Mme Jean-Claude Bauwens et leur fille Fabienne,
ses neveux, nièces, petit-neveu et petite-nièce,
Mme Achille Baugniet, sa tante,
Mme Eugène Orilange, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Blois,
M. et Mme Jacques Bauwens, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Dekoster, leurs enfants et petits-enfants,
ses cousins,
Les familles Baugniet, Badot, Gobert, Ruelle, Bauwens et Hubert, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

M. Jean BAUGNIET,

veuf de Dame Marcelle Bauwens,
avocat près la cour d'appel,
ancien bâtonnier de l'Ordre,
directeur
de la « Revue du notariat belge »,
président honoraire
du conseil d'administration
de l'Université libre de Bruxelles,
recteur honoraire
de la faculté de droit,
professeur extraordinaire
des universités de Mexico, de Mérida
et de Nicaragua,
président d'honneur
de l'Association internationale
des universités,
président
de la commission nationale
de l'UNESCO,
président du Centre scientifique
et médical
de l'Université libre de Bruxelles
en Afrique centrale (CEMUBAC),
membre du Comité d'études
et de législation
de la Fédération royale
des notaires de Belgique,
président de l'Institut
des hautes études de Belgique,
docteur « honoris causa »
de l'université de Dijon,
de l'université Mac Gill, à Montréal,
de l'université de Californie
et de l'université hébraïque
de Jérusalem,
grand officier
de l'ordre de la Couronne,
grand officier
de l'ordre de Léopold II,
commandeur de l'ordre de Léopold,
médaille des déportés 1914-1918,
Croix civique de première classe
1940-1945,
médaille de la Résistance
avec glaives,
médaille commémorative 1940-1945,
officier de la Légion d'honneur,
officier de la Couronne de Roumanie,
officier de l'ordre de Saint-Sava,
officier de l'Instruction publique,
né à Wasmes le 29 avril 1901 et décédé à Uccle le 1er février 1979.

Les funérailles, suivies de l'incinération au crématorium d'Uccle-Calevoet, ont eu lieu le mardi 6 février 1979.

Suivant le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

126, avenue Winston-Churchill,
1180 Bruxelles.

— Mme Jean Catrice, son épouse,
Marc et Antoinette Lorey et leurs enfants,
Jean et Marie-Louise Catrice et leurs enfants,
Dominique et Cécile Catrice et leurs enfants,
Yves et Colette Catrice et leurs enfants,
Hubert et Claire Daguzan et leurs enfants,
Jacques et Anita Catrice et leurs enfants,
Denis et Chantal Dalle et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean CATRICE,
ancien député du Nord,
président de « Nord-Eclair-Edition »,
administrateur des Etablissements
Edouard Catrice,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
survenu le 6 février 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 février 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre (Epeule) de Roubaix (Nord).

[*Le Monde* du 7 février.]

— On apprend le décès de
M. Hector CENDO,
sous-préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
titulaire de la croix de guerre,
survenu à Nice.

[Né à Port-Saïd le 12 août 1908, Hector Cendo, après ses études secondaires, fit ses études de droit à la faculté d'Aix-Marseille. Il a été secrétaire administratif du conseil général des Alpes-Maritimes en 1933, puis directeur des affaires économiques (1940) et directeur des réfugiés à la préfecture de Nice (1943-1944). Après la guerre, il fut par la suite affecté en qualité de sous-préfet dans de nombreux départements (Hautes-Alpes, Vienne, Ardèche, Aude, Haute-Garonne, Alpes-de-Haute-Provence, Corse, Var, Sarthe, Drôme).

Résistant de la première heure, il fut l'un des artisans de la libération de Nice et il fut désigné par les organismes de la Résistance du département des Alpes-Maritimes comme président de la *première délégation spéciale de la ville* le 28 août 1944.]

— Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Grimaud,
des études de droit à la faculté d'Aix-
M. et Mme Martin Lebrun, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Guillet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vincent Lebrun et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Lebrun et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme veuve Emmanuel LEBRUN,
née Arsène Liton,
rappelée à Dieu le 6 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

— M. et Mme Thierry Montmerle et leurs enfants,
M. Bruno Montmerle,
Mme Denise Masson,
Mme Simone Tardy,
Mme Jacques Montmerle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MONTMERLE,
née Martine Masson,
survenu le mercredi 7 février.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, à Paris (16e), le vendredi 9 février, à 8 h. 30.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le samedi 10 février à Guéthary (64210).

24, rue de Varize, 75016 Paris.

— Mme Etienne Perrigot,
Mme Christian Dubois,
M. et Mme Bernard Le Menestrel,
M. Gérard Perrigot,
M. et Mme Philippe Choquart,
M. et Mme Paul Toulemonde,
M. et Mme Pierre Grawitz,
M. et Mme Bruno Toulemonde,
M. et Mme Marc Toulemonde,
et tous leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Etienne PERRIGOT,

survenu le 7 février 1979, dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (rue Saint-Dominique, Paris-7e).

L'inhumation dans le caveau de famille à Arches (Vosges) sera précédée d'une bénédiction en l'église d'Arches, le samedi 10 février, à 10 heures.

Une messe à l'intention du défunt sera célébrée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Savorgnan-de-Brazza,
75007 Paris.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel des Papeteries Arjomari-Prioux,
ont le regret de faire part du décès de

Etienne PERRIGOT
ancien directeur général
des Papeteries d'Arches,
ancien directeur général
des Papeteries Arjomari,
ancien administrateur
vice-président
des Papeteries Arjomari-Prioux,
survenu à son domicile parisien, le 7 février 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, le vendredi 9 février, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Arches, dans les Vosges, et sera précédée par une bénédiction en l'église d'Arches, le samedi 10 février 1979.

— Jean-Pierre et François Suraud,
Marie-Claire et Marie Suraud,
Jean-Marie Cordier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paule SURAUD,
née Cordier,
le 7 février 1979.

Une messe sera célébrée le samedi 10 février 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 1, rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.
77 bis, rue Voltaire, 92 Levallois.
45, boulevard de la Saussaye,
92 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Charles de Vries, son épouse,
M. et Mme François de Vries, Karine, Marie-Sandrine, Nicolas,
M. et Mme Jean-Pierre de Vries, Caroline, Axel,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Edmond Descorpe et ses enfants,
M. et Mme Gérald de Vries et leurs enfants,
M. et Mme Yvan de Vries et leurs enfants,
Mme René Gobillard et ses enfants,
M. et Mme Marcel de Vries et leur fils,
Docteur et Mme Jean Leininger,
ses neveux et nièces,
Les familles Busser, Faure, Chemin,
Mlle Jeannette Eichler,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles de VRIES,

officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
(3 citations),
médaille de l'Aéronautique,
croix des Combattants volontaires,
médaille de Verdun,
officier de l'ordre
de l'Empire britannique (O.B.E.),
président fondateur
de la Société A.F.I.V.A.,
président du conseil de surveillance
de SIDAT-TOYOTA-FRANCE,
président d'honneur
du secteur parisien
de l'Association nationale des
officiers de réserve
de l'armée de l'air,
membre fondateur de l'A.D.M.P.,
président d'honneur
du groupe automobile
de la Chambre syndicale des
importateurs d'automobiles,
médaille d'or
de la Chambre syndicale nationale
du commerce
et de la réparation automobile,
membre de l'Aéro-club de France,

survenu le 6 février 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à son domicile, 96, boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
Les directeurs et le personnel de de la Société AFIVA,
ont le regret de faire part du décès de leur président fondateur

M. Charles de VRIES,
survenu le 6 février 1979.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

— Le conseil de surveillance,
Le directoire et les collaborateurs de SIDAT-TOYOTA-FRANCE,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles de VRIES,
président
du conseil de surveillance
de SIDAT-TOYOTA-FRANCE,
survenu le 6 février 1979.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé
Philippe ZISKIND,
une pieuse pensée est demandée le 8 février, date de sa tragique disparition.

هكذا من الأصل



Le Monde DES LIVRES

Sacré Burgess !

● *Un roman loufoque, un essai sur Hemingway : l'auteur d'Orange mécanique n'en finit pas de nous surprendre.*

CE géant mi-anglais mi-irlandais, roux en plus, et timide, est l'un des écrivains les plus imprévisibles de son temps. Manipulateur brillant de paradoxes, jongleur iconoclaste, nomade viscéral et styliste rigoureux, il a tout : la virtuosité, la force, la verve, le goût du risque, l'angoisse du temps qui passe trop vite.

Rien du baroudeur, chez lui. Il a trop conscience de la vulnérabilité de l'être, et d'abord de *la fragilité* du corps. Le sien a failli le lâcher, il y a quelques années, et c'est ainsi qu'il a commencé à écrire. Ce qui lui a apparemment réussi : *non seulement* il a survécu à une maladie mortelle, mais il est devenu l'un des écrivains *majeurs* de l'époque.

On le connaît depuis *Orange mécanique*, un film qui a fait date, mais surtout un livre admirable, recréation par les mots d'un horrible drame personnel : sa *première épouse* est *morte* des violences que lui ont infligées des voyous londoniens. Dès le début, l'écriture est pour Burgess le moyen d'une revanche sur le destin. Pourquoi écrit-on ? Contre le temps ? Contre la mort ? Contre la vie ? Burgess répondrait sans doute qu'on écrit *aussi* contre soi-même, par remords, par compassion.

Depuis *Orange mécanique*, il y a eu d'autres grands livres, imprévisibles, comme leur auteur : une *époustouflante* vie de Napoléon, sorte de roman-symphonie calqué sur les structures de l'*Héroïque*, de Beethoven, et dont le génie intuitif confondait. Aussi, une vie de Jésus, un Christ selon saint Burgess, serrant de près les Evangiles et qui surprenait par son nautrel.

Burgess prépare une grande étude sur Orwell et, dans la foulée, un *1981*, en réponse au célèbre *1984* qui, paraît-il, n'a rien à lui envier... En attendant, voici deux livres traduits simultanément en français, qui, s'ils n'ont pas l'ampleur des précédents, n'en sont pas moins délectables.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

∴

Le premier est un roman. Un de ces « romans-divertissements » dont les grands écrivains aiment jalonner leur chemin, comme pour *se* reposer. Ce fut le *cas* pour l'*Orlando*, de Woolf, ou le *Concert baroque*, de Carpentier. Avec *ce Rome sous la pluie*, non seulement Burgess va aussi loin que dans ses ouvrages plus construits, mais il y va plus gaiement.

Dans un emportement de plume parfait passe, d'une traite, tout l'humour de l'auteur, un humour très britannique, mélange *de satire directe et* indirecte, de clins d'yeux sophistiqués et de bouffonnerie débridée. De quoi *s'agit-il ? Difficile à raconter* sans écraser les entrelacs de l'intrigue : un écrivain de scénarios, Anglais comme il se doit, ayant roulé sa bosse un peu partout et principalement en Malaisie, mais « vendu » en toute mauvaise conscience au « show-biz » *américain, doit* écrire une comédie musicale sur le trio Shelley-Byron-Mary Shelley, cependant que son épouse, une gaillarde Galloise, trépasse d'une cirrhose bien méritée.

Le voilà veuf, pétri de culpabilité et complètement libéré. Vingt-six ans de complicité *conjugale, c'est un poids dont*, un peu vite, il se débarrasse, pour s'embarquer dans une liaison volcanique avec une jeune Italienne au caractère trempé. Il saute à pieds joints dans les charmes corrosifs de la latinité *et* barbotte allègrement dans ce qui ressemble à une passion naissante.

Il se débat successivement avec sa jalousie, des voyous romains, les affres de la création (au fond, Byron a dû violer Mary Shelley et c'est pour ça qu'elle a conçu ce monstre de Frankenstein !), un retour fantastique de sa défunte épouse sous forme de téléphonages nocturnes (c'est bien le moment !), le tout entrecoupé de quelques bonnes muflées avec un ex-copain de la radio *malaise*...

Tout y passe : l'Amérique et son culte imbécile de la motivation, *ses schémas d'efficacité* systématique, Rome, son paganisme, sa vulgarité colorée, les *femmes*, les *hommes*, les écrivains, l'alcoolisme, le couple, la fièvre amoureuse, la mort imminente...

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire la suite page 16.)

La révolte et les tourments de Tristan Cabral

● *Un poète flamboyant.*

« LE *désert croît...* » Ce jugement de Nietzsche, dont le laconisme désolé nous émeut, sert d'épigraphe au troisième recueil de Tristan Cabral, qui se termine par une remarque provocante de Lacenaire : « *Ce soir toutes les physionomies ont un reflet de guillotine.* » Ces deux phrases indiquent déjà l'esprit du livre.

Poète pessimiste et passionné, Tristan Cabral a fait croire, dans *son premier ouvrage* (1), *qu'il* s'était suicidé. Lorsqu'elle a découvert la vérité, une petite secte, des plus chagrines et des plus envieuses, animée par « la rage du dénigrement », comme dit Chamfort, s'est empressée de *dénoncer* la duplicité de l'auteur, scandalisée de le trouver encore en vie. Certes, ces dévots ne pouvaient *comprendre les raisons* d'un homme qui avait commis un meurtre symbolique contre lui-même, pour se délivrer de sa naissance et du hasard de son identité. « *Je suis né*, dit-il, *d'une erreur du vent et de la mer* » ; ou encore :

Je suis né de la juive qui venait
[*de la mort*
et de l'Allemand gris bleu qui la
[*lui a donnée*
je suis né des moissons qui bou-
[*gent lentement.*

Cabral se rebelle contre une nature qui nous rend captifs de notre naissance, *et* de notre visage, avant de nous enfermer dans notre mort. Il proteste, aussi, *contre les infortunes, les* mensonges et les cruautés d'une époque sans amour. Le lecteur retrouve, dans son dernier recueil, la véhémence de sa révolte, les emportements de son désespoir, et les images flamboyantes qui manifestent son angoisse :

On m'a dit que le temps
soutient la corde des pendus
et qu'une écharpe rouge flotte
[*sur l'océan.*

S'il écrit, c'est pour libérer les sentiments trop funèbres qui menacent de l'étouffer. « *Je traîne derrière moi*, dit-il, *un cimetière d'amis.* »

J'aime particulièrement son poème sur la fugue, ou la mort d'une jeune fille :

Au fond d'un lit
dans une chambre basse
une fille a posé de l'acide en
[*ses veines*
elle s'en va loin
très loin
elle s'en va loin des incendies
[*d'épaules*
dont elle avait rêvé dans cette
[*chambre basse*
loin
vers la quiétude de l'abîme
où les sabliers d'or enfin ne
[*coulent plus.*

L'émotion qu'il transmet à ses textes, le mouvement qui les entraîne, et les tourmente, font de Cabral un des seuls vrais romantiques, dans cette époque assombrie par le succès de l'imposture.

FRANÇOIS BOTT.

★ DEMAIN, QUAND JE SERAI PETIT, de Tristan Cabral. Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. 77 p., 25 F.

(1) *Ouvrez le feu !* Voir *Le Monde des livres* du 22 août 1974.

Souterrains, fantômes, nonnes sanglantes...

● *Un Cahier de* l'Herne *sur le romantisme noir.*

LORSQUE dans la préface qui ouvre ce volumineux cahier, ses maîtres d'œuvre — Liliane Abensour et Françoise Charras — tentent de souligner les principales caractéristiques du romantisme noir — ou du roman noir, que les Anglais ont appelé « gothique », — elles mettent en avant deux points essentiels : d'abord le romanesque noir confond l'auteur et l'œuvre, vie de l'auteur et vie de *l'œuvre* : comme *Frankenstein*, le créateur du monstre voit sa créature lui dérober son nom ; ensuite le romanesque *noir est devenu* une *manière de création* collective, d'œuvre à plusieurs voix, de langage codé où chacun emprunte à tous pour *répondre à l'attente* du plus grand nombre.

Eh bien, ce *Cahier de l'Herne*, c'est *un* peu cela. Déroutant, d'abord pour qui n'évolue pas comme un poisson (monstre) dans l'eau (mystérieuse) du lac gothique ; non seulement pas d'indications biographiques sur les auteurs cités, mais encore textes modernes et œuvres « classiques » étroitement imbriqués... Et puis, à mesure qu'on progresse dans ces sentiers, on découvre que l'esprit qui a présidé à l'élaboration du *Cahier* est celui-là *même* de la tradition dont il témoigne : code où les mots (souterrains, fantômes, nonnes sanglantes, mais aussi terreur, grotesque, etc.) reviennent comme les leitmotive d'une *véritable œuvre originale collective*, auteurs et livres confondus, qui font de ce volume une fascinante ouverture — *tant de* voies ouvertes ! — au romantisme noir.

Mais il faut bien avoir la naïveté de poser la question : qu'est-ce que le romantisme *noir* ? Mmes Abensour et Charras se gardent d'y répondre et la querelle ubuesque sur son charme et ses limites *de deux* chers professeurs, Robert Hume et Robert Platzner, reproduite, n'en doutons pas, avec ce clin d'œil qui était le propre du genre, *témoigne* de l'impossibilité d'une définition précise. Soyons approximatifs, donc, et naïfs, toujours, pour *nous bor*ner à parler d'un état d'esprit né en Angleterre dans les trente dernières années du XVIII[e] siècle et qui a duré jusque vers 1830. *Cet* état d'esprit a trouvé son expression dans toutes les formes de l'art mais singulièrement dans la fiction. Il s'agit de la redécouverte — après les Lumières — d'un monde souterrain où le Moyen Age (le « gothique ») tient une place d'honneur, avec ce qu'il faut de fantômes, de brigands et de sang pour permettre à l'imagination de se laisser aller à tous les rêves. On a pu *tour à tour* considérer cet état d'esprit comme révolutionnaire : après *tout*, Sade et ce qu'il représente en est issu ; ou comme réactionnaire : schématiquement, les *scénarios de tous les romans* se résument en la reconquête du château perdu (patrie : royaume) où la pure héroïne est enfermée par un *usurpateur*.

Mais cet état d'esprit — et c'est l'un des *grands mérites* du *Cahier de l'Herne* de le faire ressortir — a largement dépassé le roman, pour trouver son illustration dans la peinture (Fussli) et surtout dans une certaine conception du paysage — œuvre d'art, dont les maîtres ont été William *Beckford et l'architecte* William Wyatt lorsqu'ils ont construit le château impossible de Fonthill, non loin de Bath, *dont il ne reste* rien. Et puis, très vite, le romantisme noir a gagné la France, l'Allemagne, tour à tour traduit ou imité.

Distinguer le roman noir du roman historique, qui lui sert de tremplin, est aisé ; distinguer le « gothique » du romantisme est une autre paire de manches, ou alors le gothique c'est le romantisme, mais noir, et *voilà* tout. Que disparaissent les oubliettes et les mains sanglantes, et le *romantisme* deviendra *initiatique* — à l'allemande — ou élégiaque. Romantisme tout court. Poussant plus loin l'analyse du genre, on isole une tradition anglaise et une tradition américaine. *De même* on arrive très vite à un récit authentiquement « noir », au premier degré, et à un grotesque (clin d'œil) *qu'illustreront presque tout* de suite Gazotte en France, plus tard Poe en Amérique. Et l'on pourrait multiplier à l'infini les nuances.

Ce n'est pas le propos du *Cahier de l'Herne* dont les auteurs ont voulu plonger à corps perdu dans un gigantesque corpus en modelant — modulant — *cette immersion* sur les racines tentaculaires qu'elles ont mises à jour.

PIERRE-JEAN RÉMY.

(Lire la suite page 18.)

« ...Et pourtant, j'étais libre » de Clara Malraux

Clara comment, déjà ?

SOMBRE climat de partance, chez certains écrivains nés avec *le siècle. Jouhandeau* n'attend plus qu'un signe des anges. Cohen s'enveloppe de silence suisse. Sartre écoute France-Musique. Beauvoir parle de son œuvre à l'imparfait. Aragon arpente la nuit au galop, gazelle surprise...

Voici que Clara Malraux, quatre-vingts ans, remet à son tour sa *copie*. Ce sixième tome de ses Mémoires, c'est dit, sera le dernier. Le chagrin de refermer son stylo se double, *dans son cas, de l'agacement de devoir claquer du doigt au* fond de la classe pour être considérée à part entière. Clara comment ? Malraux ? On a déjà un prix d'excellence à ce nom. *Qu'à la rigueur l'ex-épouse livre sur André les petits* secrets qui manquent encore : qu'elle ne compte pas exister hors de lui. Ainsi l'exige le machinisme littéraire, plus intraitable *que tous les autres.*

L'ECRIVAIN Clara Malraux a pourtant bien mérité d'être *appréciée pour elle-même.* On lui doit de très belles traductions, de Virginia Woolf, des entretiens de Kafka avec Janouch. Elle a *rapporté* d'Israël deux documents qui *resteront : Civilisation du kibboutz, Venus des quatre coins de la terre. Portrait de Grisélidis*, son premier texte écrit au plus noir de la guerre, se relit avec émotion.

Il y a enfin les Mémoires, ce Bruit de nos pas, couvert au début par la voix haletante de l'homme aimé, mais que traversent beaucoup d'autres esprits puissants, où se reflètent *les grands drames* de la génération, et que porte un destin exceptionnel, *parfois* plus héroïque que celui qui l'a éclipsé.

C'EST *le cas durant la période d'après 1940 que couvre* ce sixième tome. Tandis qu'André écrit sur la Côte d'Azur, moins soucieux de résister à l'occupant qu'aux visées *matrimoniales* de Josette Clotys, *Clara, née Goldschmidt*, se réfugie à Toulouse avec sa fillette Florence. Aux épreuves de la persécution et d'une maigre pension, elle ajoute volontairement les risques d'une résistance active, avec Cassou et *Edgar Morin notamment.*

par Bertrand Poirot-Delpech

Alors qu'Hercule rêve aux pieds d'Omphale, *elle prend part aux combats* de l'ombre *avec une* sorte d'inconscience têtue qui sert le cœur. Si le nom de Malraux est alors dangereux à porter, c'est plus à cause d'elle que du futur colonel *Berger. Cela seul, joint à son passé littéraire, justifiera qu'elle* conserve après la guerre le patronyme que son mari a incroyablement envisagé de lui retirer en 1941. Quand le divorce interviendra, en 1947, c'est *elle* qui gardera le *beau rôle*, en *négligeant* les lois dont ils s'étaient naguère moqués ensemble, tandis que lui en usera contre elle et invoquera des témoignages augustes, comme celui de Gide...

ON se passerait d'apprendre de tels détails qui finissent par ternir les meilleurs arguments de celle qui les dévoila. La gêne d'être *fait* voyeur *malgré* soi s'aggrave avec les passages concernant Josette Clotys, la compagne de l'écrivain qui mourut à la libération de façon accidentelle *comme, plus tard, leurs deux fils.*

Clara prend un plaisir vengeur à rappeler que la « midinette » arriviste — ainsi la qualifie-t-elle — regrettait ses robes de Lanvin, ne voyait pas le déshonneur que c'eût été, pour Malraux, de divorcer d'une juive en pleine guerre, et qu'elle rêvait, bien sottement si cela est exact, de convertir André à « l'ordre », aux « belles maisons », et aux « fleurs ». L'auteur de *...Et pourtant j'étais libre* peut dire, avec sa grand-mère : « *Je ne mourrai pas de ce que j'ai gardé sur le cœur !* »

Du moins a-t-elle deux bons motifs à manquer de tact et *à frôler le règlement de comptes. C'est Suzanne Chantal qui*, en publiant *le Cœur battant* sur la vie intime de son amie Josette, a donné le signal des indiscrétions et incité à la réplique. *La deuxième excuse s'appelle l'amour.*

CLARA le proclame : l'éloignement de Malraux après vingt *années folles (1920-1940) lui a causé une plaie que « rien* ni personne n'a pu cicatriser ». Seules la guerre et la persécution lui ont permis, en la forçant à se battre, de surmonter *l'épreuve. Il lui revient d'avoir flairé le génie*, et de l'avoir peut-être aidé à éclore à une époque où, comme elle dit drôlement, les femmes « ne se bousculaient pas au portillon ».

Elle a tenu *intellectuellement* son *rôle*. A Pontigny, des témoins *ont vu* André la consulter avant d'intervenir. Les nuits de pirouettes verbales avec Groethuysen et Berl, elle suivait. Parfois même, à l'en croire, elle précédait le mouvement. *Certaines réflexions de Malraux sur la mauvaise conscience* de notre civilisation, elle en a trouvé trace bien avant dans ses propres carnets...

Sentimentalement, il faut se mettre à sa place. Un best-seller ayant claironné qu'elle ne fut pas le plus grand amour du disparu, elle se sent provoquée à apporter ses preuves du *contraire. La voilà donc qui rappelle des serments intimes, des* ébats au bois de Boulogne, qui invoque des tiers, et qui rêve d'impossible : qu'avant de mourir, l'écrivain « jette ces secrets à *la face du monde* »...

LE geste qu'il *n'a pas eu*, elle *n'hésite pas à l'avoir pour lui. Elle est prête à oublier celui qui a songé à divorcer* d'elle au pire moment et le « tricheur enfantin », selon qui l'improbable message de son ralliement à de Gaulle dès *juin 40 aurait été avalé en cours de transmission.*

(Lire la suite page 16.)

la vie littéraire

Simone de Beauvoir primée à Vienne

Le prix d'Etat autrichien pour la littérature européenne vient d'être attribué à Mme Simone de Beauvoir. Le jury dont le siège est à Vienne (1) avait à délibérer sur l'œuvre de six auteurs de l'Europe de l'Ouest et de l'Est.

L'Oesterreichisches Staatspreis für Europeische Litteratur honore et couronne chaque année un écrivain ou un poète non autrichien, *dont l'œuvre est connue et appréciée, non* seulement dans son propre pays, mais aussi dans l'espace européen. Ses ouvrages doivent parallèlement avoir une large diffusion en langue allemande.

C'est en 1965 que ce prix a été décerné pour la première fois. Le lauréat en a été le poète polonais Sbigniew Herbert. A l'époque, l'objectif principal de ses fondateurs au ministère de l'enseignement et des arts était d'établir un pont entre la littérature des pays *de l'Europe de l'Est et de l'Ouest.* Ce n'est que depuis quelques années que les auteurs d'Europe occidentale reçoivent, eux aussi, cette distinction. C'est la deuxième fois qu'elle est accordée à un écrivain *français : M.* Eugène Ionesco l'a obtenue en 1970. Toutefois, le choix de Mme de Beauvoir marque une étape significative dans l'histoire du Prix d'Etat autrichien pour la littérature européenne : elle est la première femme à laquelle il est conféré. — A.R. -.

(1) Oesterreichisches Staatspreis für Europeische Litteratur, Bundesministerium für Unterricht und Kunst Abteilung Litteratur, Sprozzigasse 2, 1080 Wien. Le montant du prix s'élève actuellement à 150 000 shillings, soit environ 46 500 francs.

Le divan idéal

Lorsque Freud Astaire, qui est Belge, comme chacun le sait, eut achevé de brillantes études à *Idem-Namur, il dut choisir* entre *Ginger* Rogers et la psychanalyse. Il opta pour cette dernière et écrivit très sérieusement à dix marchands de mobilier contemporain pour s'enquérir des caractéristiques du « divan idéal » indispensable à l'exercice de son art. Il communiqua ensuite les réponses à l'espiègle, à l'irrévérencieux *Jean-Pierre Verheggen*, auteur du classique *Degré Zorro de l'écriture*, qui, avec son altruisme bien connu, tint à publier la plus précise dans son dernier livre : *Divan le Terrible* (éd. C. Bourgeois, 171 pages, 50 F). La voici : « *Après une étude approfondie, un seul modèle peut vous être proposé, car il surclasse tous ses concurrents par sa sobriété mélangée à un goût subtil, ainsi que par son luxe et son confort vraiment incomparables. Ce divan idéal mesure 2 mètres de longueur, 0,80 mètre de largeur et 0,38 mètre de hauteur. Son prix est de 70 950 F. B., T.V.A. incluse.* » R. J.

« Arpo 12 »

Des artistes et des poètes mêlent leurs voix et leurs signes dans un livre qui paraît à Grenoble une fois par an : *Arpo 12*, 1, rue de la Résistance, 71300 Montceau-les-Mines. 300 pages, 25 F. Il est animé par Ménaché, *Vachon et Buisset.* La dernière livraison s'ouvre sur une série de petits poèmes de Guillevic, suivie de textes d'une douzaine d'écrivains. Anne Mesliand a vingt-trois ans. Elle écrit des poèmes de la brisure et du quotidien. Elle nous prévient : « *Car il se trouve que ce que j'ai à dire n'a pas sa place dans le monde réel* », et elle avoue par ailleurs « *le peu de chose que (je) sais des mots et de la chair.* » Il faut signaler aussi l'imaginaire cru et violenté des poèmes d'Andrée Appercelle, présidente de l'Union des écrivains du Dauphiné, ainsi que les textes sobres et beaux de Bernard Vachon :

« *Il est fragment d'oiseau éclat de nuage*
c'est lui qui recueille
les cerises de la misère
les calicots blancs des luttes
et les transforme. »

T.B.J.

Boris Pasternak et Ivo Fleischmann

Le numéro 5 de *Vagabondages*, la revue de Marcel Jullian, dont le but essentiel est de « faire faire la poésie », est consacré, cette fois, à une seule poète, le Russe Boris Pasternak. *Par un poète : le Tchèque Ivo* Fleischmann.

Dans un article intitulé « La visite chez le poète », Fleischmann *se souvient*... Il évoque ses deux rencontres avec Pasternak, en octobre 1956 — date importante, entre le XX[e] Congrès du P.C.U.S. et l'écrasement de l'insurrection de Budapest, et aussi avant la publication de *Docteur Jivago* — lors de son premier voyage à Moscou... Cela se passait dans la datcha de Pérédelkino ; et les photos de Mme Stasa Fleischmann — qu'elles avaient crues perdues — précieuses, irremplaçables, font revivre le poète à la tête de pur-sang dans cette retraite campagnarde, où il est mort.

Plus de vingt ans après, Ivo Fleischmann a rassemblé ses notes, traduit quelques poèmes inédits (« *Je n'étais vraiment pas né pour à trois reprises changer de parcours* », écrit Pasternak)... Il était alors rédacteur de *Literarni Noviny*, le journal des écrivains tchèques, après avoir été, de 1946 à 1950, attaché culturel à Paris. A Paris, où depuis 1970 il est exilé. (Il y fut aussi conseiller culturel, de 1964 à 1970.)

Ce jour-là de l'automne 1956, rapporte Fleischmann : « *J'affirme que Pasternak ne doutait pas de la parution de* Docteur Jivago *en U.R.S.S.* » ; il lui remit une copie du manuscrit « *pour la traduction tchèque* », qui ne vit jamais le jour. — N. Z.

★ *Vagabondages.* — N° 5 : numéro spécial Pasternak ; N° 6 : Liberté - Laforgue. Guimard. 3, rue Séguier, Paris-6[e]. Le numéro : 15 F.

vient de paraître

Romans

REZVANI : *le Canard du doute.* — Dans une série de récits indépendants et emboîtés, les « héros » se croisent et se touchent sans se *reconnaître*, victimes et tyrans identifiés par le lecteur. Par l'auteur des *Années lumières.* (Stock, 280 p., 45 F.)

MARIE CHAIX : *l'Age du tendre.* — Un itinéraire sentimental jalonné d'épreuves initiatiques. Par l'auteur des *Lauriers du lac de Constance.* (Seuil, 188 p., 39 F.)

MICHEL DARD : *le Rayon vert.* — Un jeune homme romantique plonge dans l'action et fonce dans une Europe en proie à la « drôle de guerre ». Par l'auteur de *Juan Maldonne*, prix Fémina 1973. (Seuil, 280 p., 55 F.)

JEAN LARTEGUY : *le Cheval de feu.* — Aventure de guerre et d'amour d'un « soldat perdu » au Laos. Deuxième volume de la trilogie des *Naufragés du soleil.* (Flammarion, 352 p., 60 F.)

JEAN-MARC LOVAY : *le Baluchon maudit.* — Un cordonnier quitte son village et entreprend une sorte de voyage initiatique semé d'embûches. Par l'auteur des *Régions céréalières.* (Gallimard, 401 p., 75 F.)

MAX GALLO : *Les hommes naissent tous le même jour - Crépuscule.* — Suite des aventures de sept personnages nés le 1[er] janvier 1900 et jetés dans la tourmente de 1939 ; les individus et l'histoire mêlés, par l'auteur de *la Baie des anges.* (Robert Laffont, 328 p., 49 F.)

REMY CHAUVIN : *Des fourmis et des hommes.* — L'auteur du *Monde des fourmis*, professeur à l'université René-Descartes, à partir d'observations, livre un récit dans lequel les hyménoptères, rassemblés en un « cerveau collectif », vont se heurter à l'intelligence de l'homme. (Ed. France-Empire, 186 p., 32 F.)

Lettres étrangères

ITALO CALVINO : *Marcovaldo.* — Les aventures et mésaventures citadines d'un Charlot père de famille. Publié en langue originale en 1958. Traduit de l'italien par Roland Stragliati. (Julliard, 185 p., 40 F.)

RAMON J. SENDER : *Mr. Witt chez les cantonaux.* — Le soulèvement des républicains à Carthagène en 1873. Par l'auteur, né en 1902, du *Requiem pour un paysan espagnol*, traduit chez le même éditeur. Traduit de l'espagnol par Bernard Les Fargues. (Fédérop, 302 p., *22 F.*)

VLADIMIR VOINOVITCH : *l'Ivankiade.* — Ou comment l'auteur emménagea dans son nouvel appartement. La verve satirique de l'écrivain s'exerce à nouveau contre la bureaucratie soviétique. Traduit du russe par Maya Minoustchine. (Editions du Seuil, 182 p., 39 F.)

D.H. LAWRENCE : *Etudes sur la littérature classique américaine.* — Ecrites pendant la première guerre mondiale. Traduit de l'anglais par Thérèse Aubray. (Le Seuil, 218 p., 39 F.)

Théâtre

ELIE WIESEL : *Le procès de Shamgorod tel qu'il se déroula le 25 février 1649.* — Dans un village perdu d'Europe centrale, la fête des fous, des enfants et des mendiants, le jeu de Pourim devient un procès. (Le Seuil, 137 p., 35 F.)

Souvenirs

DON NORBERT CALMELS : *Rencontres avec Marcel Pagnol.* — L'abbé général des Prémontrés, qui fut l'un de ses confidents, dresse le portrait d'un Marcel Pagnol inattendu. (Editions Pastorelly, Monte-Carlo, 288 p., relié, 40 F.)

Histoire littéraire

JEAN-GEORGES PROSPER : *Histoire de la littérature mauricienne de langue française.* — Mise en valeur par un poète, l'étonnante fécondité de la littérature mauricienne à travers l'étude de deux cent vingt-cinq auteurs et près de sept cents titres. Préface de René Pomeau. (Editions de l'Océan Indien, diffusion « Présence africaine », rue des Ecoles, Paris, 345 p., 65 F.)

Politique

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT : *Discours aux chiens endormis.* — Une charge vigoureuse, un témoignage personnel et une promenade littéraire qui s'inscrivent dans le débat sur l'Europe. Par un chroniqueur du *Monde.* (Albin Michel, 47 p., 39 F.)

Spiritualité

COLLECTIF : *Une brassée de confession de foi.* — « A qui et à quoi croyez-vous ? » Quarante-deux réponses (dont la plupart ont paru dans *le Monde* en 1978) de croyants, d'agnostiques et d'athées de tous horizons à une question difficile. Préface de Henri Fesquet. Postface de Paul-André Lesort. (Seuil, 94 p., 39 F.)

JEAN-MARIE PAUPERT : *Péril en la demeure.* — Par un franc-tireur, une réflexion philosophique et théologique qui ne refuse pas la polémique. (Ed. France-Empire, 380 p., 48 F.)

Anthologie

GISELE MATHIEU-CASTELLANI : *Eros baroque.* — Anthologie thématique de la poésie amoureuse de l'âge baroque dont nombre de textes n'avaient jamais été réédités (10/18, 316 p., 17 F.)

Biographie

JEAN MARKALE : *Aliénor d'Aquitaine.* — La vie, la légende, l'influence de celle qui fut reine de France, puis d'Angleterre et dame des troubadours et des bardes bretons. (Payot, 243 p., 50 F.)

édition

Deux volumes pour répertorier Voltaire

LE tome réservé à Voltaire dans le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* a paru en décembre dernier. Pour apprécier l'importance de l'événement, il faut savoir que la publication de ce catalogue a commencé en 1897 et n'est pas encore achevée. En suivant l'ordre alphabétique des auteurs, on en est arrivé, en 1978, au 228[e] tome, à la fin de la lettre W, c'est dire que l'achèvement est proche. Mais depuis 1972 (date des tomes 213 et 215), un vide s'était créé : le 214 manquait. C'était un cas particulier et un peu énigmatique : le tome consacré à Voltaire, *l'unique auteur à bénéficier d'un volume à lui seul.* L'attente des voltairiens et des bibliographes est comblée (et on devine que le bicentenaire a heureusement hâté la publication) : voici le tome 214, et il est double ! Il aura fallu deux volumes pour répertorier toutes les éditions de Voltaire du dix-huitième siècle à aujourd'hui.

C'est qu'il existe, dans le domaine de l'édition, un « phénomène Voltaire », *dont on peut mieux, désormais, mesurer* l'ampleur. Avec 5 622 notices consacrées aux éditions d'œuvres complètes, choisies ou séparées, Voltaire distance largement l'auteur le plus représenté à la B.N. après lui : Cicéron (avec *2 691 notices dans un tome du catalogue paru en 1907*), même si depuis 1907 le fichier cicéronien s'est sensiblement accru). Shakespeare totalisait 1 239 notices (en 1947) ; Virgile 1 841 (en 1972). Du côté des Français : Fénelon, 1 800 (1912) ; La Fontaine 1 624 (1925) ; Molière, 1 308 (1932) ; Racine, 1 400 (1937), et... Rousseau, 762 (1939). Il y a donc un cas « Voltaire » que le catalogue de 1978 permet de comprendre.

L'épaisseur de l'ouvrage tient d'abord à la *richesse même* de la collection voltairienne de la B.N., la plus complète qui soit au monde. Dès le dix-huitième siècle, les éditions prolifèrent. Déjà, en 1732, paraissent deux volumes d'œuvres complètes. Vol*taire n'a que trente-huit ans. On dénombre déjà plus de 160 col*lections, plus ou moins complètes, en 1789. Sous la Restauration, presque chaque année paraît une édition des œuvres complètes et parfois plusieurs... Selon la clientèle espérée, on propose un Voltaire « *des chaumières* », « *de la grande propriété* », « *du commerce* » ou « *des amateurs de l'art typographique* ». La fortune scolaire de l'auteur de *Zaïre* commence en France dès son vivant et demeurera longtemps vivace *à l'étranger.* Aujourd'hui, pour le grand public, une sélection s'est opérée au profit des romans et des contes (30 éditions collectives depuis 1911 auxquelles s'ajoutent 60 éditions de *Candide)*, tandis que progresse à *Oxford*, depuis une dizaine d'années, grâce au concours d'un collectif international de chercheurs, la monumentale édition critique des *Œuvres complètes* lancée par Théodore Besterman.

Le soin apporté à la rédaction des notices, la précision exemplaire des index (qui totalisent 239 pages à deux colonnes), font de l'ouvrage un instrument de travail qui remplace enfin le presque séculaire manuel de Bengesco (1882-1890). Voilà bien la contribution la plus utile et la plus durable que la France pouvait offrir pour marquer le bicentenaire de la mort du patriarche.

ROLAND DESNE.

★ L'ŒUVRE IMPRIMEE DE VOLTAIRE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE, rédigé par Hélène Frémont, Marie-Laure Chastang, Madeleine Courrier et Dominique Layat. Préface de René Pomeau. Bibliothèque nationale, 2 vol. (vendus ensemble 600 F).

en bref

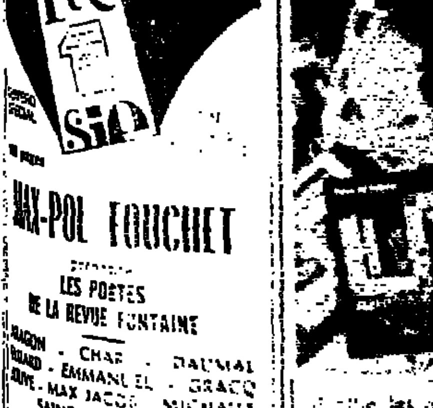
● UNE NOUVELLE COLLECTION DE SCIENCES HUMAINES vient de naître chez Hachette, « L'esprit critique ». Dt-igée par Laurent Theis, elle se propose, à raison de 'uatre à cinq titres par an, de faire le point dans les différents domaines des sciences humaines, sous un aspect critique, voire polémique. Seront ainsi abordées l'anthropologie, la sociologie, l'archéologie, la psychologie, la géographie, la statistique, etc.

Dans ces essais, des spécialistes indépendants, en principe, de toute chapelle, s'expriment dans un style accessible à un large public, sur les développements, les enjeux de leurs disciplines et leurs conséquences pratiques sur notre vie quotidienne.

Trois titres inaugurent la collection : « Une archéologie théorique », de Jean-Claude Gardin ; « la Logique du social », de Raymond Boudon, et « Symbole, fonction, histoire », consacré à l'anthropologie, de Marc Augé.

● *EN POCHE, CETTE SEMAINE* : « Héliogabale ou l'anarchiste couronné », d'Antonin Artaud (L'Imaginaire, Gallimard) ; « Normance », de *Céline (Folio)* ; « le Contexte », récit policier de Leonardo Sciascia (Folio) ; « le Manoir », roman d'Isaac Bashevis Singer (Le livre de poche) ; « *les Fenêtres d'or* et autres récits », d'Adolf Rudnicki (Folio) ; « le Cœur aventureux », d'Ernst Jünger (L'Imaginaire, *Gallimard*) ; « *Mémoires* sur Louis XI », de Commynes (Folio) ; « Jago troisième Grand », essai de Robert Guillain (Le Seuil, Points).

● DANS LA CRITIQUE DU LIVRE DE IOURI DOMBROVSKI parue dans « le Monde des livres » du 26 janvier, il fallait lire : « La Faculté de l'inutile » commence comme une intrigue policière » (et non pas « le Conservateur des antiquités » commence, etc. »



entretien

Un contrebandier d'oxygène

Dans son second roman, Jean-Marie Drot poursuit une ombre, peut-être la sienne.

JEAN-MARIE DROT, globe-trotter *culturel*, apôtre des marginaux, Grec d'adoption, ermite de vocation mais sybarite de *tempérament*, poursuit une *ombre*, peut-être la sienne, dans son dernier roman : *l'Enfant fusillé*.

Voici vingt-cinq ans que ce Lorrain, destiné à l'enseignement, a mis la clé sous la porte pour courir par *monts* et par vaux. Un pied dans les Cyclades, un autre dans les studios de télévision parisiens, il vit aux aguets des invitations au voyage, aux écoutes des voix qui l'appellent en Haïti ou en Inde, lui promettant de lui livrer leurs secrets, à l'affût des rencontres provi*dentielles* avec un *Malraux*, un Giacometti, un Joseph Delteil.

∴

« Dans ce monde quantifié, nivelé, cette étouffante grisaille, il me semble que les artistes sont des contrebandiers d'oxygène, *nous dit Jean-Marie Drot.* La morale et la politique tournent en rond. L'art, lui, débouche sur autre chose. Quoi ? A chacun de *déchiffrer le message* codé qu'il nous adresse. Il ne s'agit pas seulement d'esthétique. Entre le sujet qui regarde et ce qu'il regarde s'opère une mystérieuse *alchimie sur laquelle* on ne sait rien. Malraux, plus que tout autre, a tenté de percer l'énigme, espérant découvrir au hasard de ses pérégrinations la réponse qui donnerait un sens à la vie. Impossible de ne pas éprouver un certain optimisme quand on visite les hauts lieux de la planète. Devant les variations infinies de *l'imaginaire, on* pense : quel type, l'homme !

— La culture peut-elle nous fournir une raison d'être ? Les jeunes ne préfèrent-ils pas la route aux musées ?

— Parce que notre bilan les a *déçus*. *Quelles leçons recevoir* d'aînés qui ont permis Auschwitz et Hiroshima ? Qui s'en remettent à l'ordinateur au soin de préparer l'avenir ? Comment ne nous tourneraient-ils pas le dos, les enfants d'aujourd'hui, pour flâner à l'aveuglette, en rupture de rail et le nez au vent ? Par*fois, ils font* halte dans mon île, entre l'Europe et l'Asie, et nous échangeons nos questions.

— Ces vagabondages ne sont-ils pas un luxe réservé à quelques privilégiés ?

— Sans doute, mais ils impliquent aussi beaucoup de sacrifices. Essayez d'être heureux les mains vides. Pour ma part, je n'ai guère choisi. Il y a près de *quinze ans*, je suis *tombé* amoureux d'un coin de Grèce ; le jour même, j'y ai acheté une petite maison. J'y fais mon plein de soleil et, la nuit, j'ai les étoiles à *portée* de la main. Suis-je déraciné ? Je verrais plutôt mes racines comme des arbres japonais, ces cèdres en miniature qu'on peut emporter partout avec soi. Au lendemain de la guerre, j'ai, comme bien d'autres, *été* tenté par l'engagement politique. *Comment regretterais-je d'y avoir échappé quand tant de porteurs* de cartes ont dû se *résoudre* à les déchirer ? Les dernières illu*sions remontent à mai 68. « Rimbaud* a remplacé Karl Marx » annonçait le vieux Delteil, ravi. Mais qu'en reste-t-il ?

— Faut-il donc désespérer ?

— Non, attendre. A force d'obstination, de patience, on parviendra peut-être à changer la vie. Nous disposons d'outils magiques, d'une masse de connaissances incomparable. Il s'agit d'apprendre à nous en servir. Prenez l'audio-visuel, par exemple. Il a *révolutionné* la communication, rendu anachroniques certains genres littéraires. Pourquoi présenter des faits, raconter une histoire, quand le petit écran *s'en charge* mieux *que* nous ? L'heure a sonné d'explorer d'autres domaines, de nous aventurer dans des souterrains aux frontières de l'irrationnel.

— Est-ce là que nous conduit votre Enfant fusillé ?

— Il nous propose, nous oppose plutôt, son éternel silence. Mais celui-ci paraît renfermer le *mot-clé*, la *réponse définitive* dont le mystère hantera jusqu'à sa mort un des participants à l'exécution. Il ne se lassera jamais d'interroger cette absence qui l'obsède, le fascine, le mène au bord de la folie. Projetant sur un jeune voisin la curiosité pas*sionnée que lui inspire* le disparu, il l'épie sans relâche, s'identifie à lui au point de ne plus vivre que par procuration. Et, *lorsque* cette *seconde piste* lui échappe, il s'élance à sa poursuite. Il périra durant cette « filature », rejoignant enfin le détenteur du *secret*. »

∴

A mi-chemin entre l'enquête et le rêve éveillé, ce second roman de Jean-Marie Drot sonde à petits coups le vide, comme pour dire : « *Esprit, es-tu là ?* ». *Et l'écho lui renvoie l'appel*, l'amplifie, le propage jusque dans ces régions où seuls pénètrent ceux qui n'ont plus la parole.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'ENFANT FUSILLE, de Jean-Marie Drot. Ed. Stock, 274 p., 38 F.

roman

Une étrange invasion

Avec un récit fantastique, Jean-Claude Fontanet fait une satire de notre société.

DEPUIS plusieurs mois, dans la tranquille bourgade de Sauge, en Suisse, une curieuse invasion : des panneaux *translucides, pareils* à des plaques de camphre géantes, envahissent, de nuit et de jour, toute surface libre. Contre les murs des maisons, *le long des clôtures* des jardins, dans les fossés des chemins, partout où l'on peut les appuyer, les caler tant bien que mal, debout les uns contre les autres d'abord, *puis empilés* à plat entre les deux berges ainsi formées, ils s'accumulent en silence, flot qui comble peu à peu tous les espaces cultivables et jusqu'aux voies de communication ; de temps à autre — mais le rythme bientôt s'accélère, — un glissement de panneau provoque la *déviation d'une route*, l'arrêt des trains, des accidents mortels.

Et toujours — venus d'où ?, — rectangles ou carrés de dimensions de plus en plus grandes, *les panneaux* s'entassent, à grand peine contenus, maintenant, par les seuls moyens dont on dispose contre eux : grues et bulldozers, puisqu'ils sont infusibles, imputrescibles, incombustibles, en un mot indestructibles. Tout juste pourra-t-on espérer réduire le volume par compression, comme *on le fait des voitures-ferraille*, lorsqu'on aura construit, pour cela, les machines adéquates.

En attendant, le fléau s'aggrave, gagne les villes voisines, passe les frontières de France, de Belgique et, déjà, on parle de son apparition en Espagne... Sur Sauge, point chaud du front des panneaux, a commencé le largage, par hélicoptères, d'énormes charges scintillantes *qui* s'écrasent sur la moindre parcelle vide dans un grand vacarme, bientôt sur les maisons, peut-être...

Au cœur de ce récit fantastique d'où l'auteur fait sourdre une angoisse qui s'infiltre et nous envahit, un lampiste, Joseph Clot, symbolise l'individu écrasé sous la *matière créée par un* système où il n'y a ni responsables ni coupables : « *On ne peut tout de même pas reprocher aux fabriques d'honorer les commandes* » et de barrer ainsi la voie au chômage.

La conclusion est d'humour sombre. « *Quand on aura découvert le moyen de détruire ces panneaux, l'humanité connaîtra, qui sait, de beaux jours. Les usines pourront même doubler ou tripler leur production, si les impératifs économiques, ou autres, l'exigent : puisque l'on sera à même de détruire autant de panneaux qu'il en sera fabriqué.* »

Conclusion logique d'une aventure absurde, la nôtre et les choses continuent du train où elles vont, dans un avenir qui s'approche, en courant, de notre présent.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES PANNEAUX, de Jean-Claude Fontanet. Ed. de La Baconnière, Neuchâtel, 148 p., 30 F.

portrait

Jean Prévost l'encyclopédiste combattant

APRÈS toutes les récentes *réhabilitations d'écrivains collaborateurs*, le *beau* livre qu'Odile Yelnik vient de consacrer à *Jean Prévost, portrait d'un homme* apparaît comme *une bouffée d'air frais, dans un* environnement embrumé.

Vercors, dans la présentation qu'il lui consacre, attribue l'ou*bli où est tombée l'œuvre de* Jean Prévost, depuis sa mort, en 1944, dans le maquis du Vercors, à la mauvaise conscience *générale à l'égard de la Résis*tance, respectée, certes, admirée, parfois, crainte, sans aucun doute, mais aimée, non. Il y a *d'autres raisons. Le fait* que Jean Prévost soit mort au *moment* où s'établissaient de nouvelles réputations. Mais surtout le fait qu'il *ne soit pas mort en homme de parti, même répudié, même* controversé, comme Nizan.

Le livre d'Odile Yelnik fait lumineusement apparaître, en *Jean Prévost, le contraste qu'il y* avait entre la carrure de l'homme, sa violence physique, et la retenue, la modération de *ses opinions et de ses jugements.* Jean Prévost, disciple d'Alain, a voulu raison froide garder dans une des périodes de l'histoire de France les plus fertiles en *emballements de l'esprit et en* échauffements des passions.

Son œuvre, qui est celle s'un encyclopédiste — et cela aussi peut être un handicap aux yeux de qui, lecteur, *universitaire ou* critique, n'aime que les itinéraires bien balisés, — à la fois essayiste, critique, romancier, *nouvelliste*, journaliste, son œuvre est à *redécouvir*.

L'expérience de la douleur

Elle va de *Plaisir des sports* paru en 1925 à un essai sur l'inspiration et la création poétiques *chez Baudelaire, auquel il tra*vaillait dans le maquis et qui fut publié après sa mort, en 1953. Entre-temps, des études sur *Valéry, Montaigne, Stendhal ;* des romans, dont *Dix-huitième année, les Frères Bouquinquant* (le plus connu, adapté pour le cinéma par Roger Vailland), *le Sel sur la plaie, la Chasse du matin ;* des traductions de poèmes, notamment de Lorca, des recueils de nouvelles, en particu*lier Lucie-Paulette*, genre *où il* excellait, une *Histoire de France depuis la guerre*, une esquisse de la civilisation américaine parue sous le titre *Usonie*. La *curiosité de Jean Prévost, son* intérêt pour tous les problèmes posés par son époque et son aptitude à les embrasser étaient *inépuisables. Il n'a pas touché à* tout. Il s'est colleté avec tout.

Son drame est celui des intellectuels de gauche de l'entre-deux-guerres qui ont cru — et *qui les en blâmerait — au bon*heur par le progrès et au progrès par la civilisation technique, à l'ère de l'acier et du béton.

Son mérite est d'avoir su ne *pas se scléroser sur ces notions* et de les avoir continuellement alimentées de ses *réflexions* et de ses doutes.

Jean Prévost pensait que son œuvre véritable de créateur ne commencerait qu'après sa quarantième année, quand il aurait *suffisamment fait l'expérience* de la douleur.

Il est mort à quarante et un ans, à la fin de son apprentissage.

Un écrivain qui meurt à la guerre, pour ses idées, alors qu'il aurait pu continuer à les *polir, dans son lit*, quelle autre raison invoquer qui le condamne au silence ?

PAUL MORELLE.

★ JEAN PREVOST, PORTRAIT D'UN HOMME, d'Olide Yelnik. Présenté *par* Vercors. Fayard, 260 p., 52 F.

Clara comment, déjà ?

(Suite de la page 13.)

Derrière le « *bluffeur* » et le « *mythomane d'envergure* », elle s'enorgueillit d'avoir discerné et aidé « un des hommes les plus intelligents et les plus inquiétants de son époque », et elle résume admirablement son apport : avoir fait entrer la révolution dans la littérature, confronté l'Occident aux pensées *orientales, et su enrichir de sens le moindre fait.*

SA compagne d'avant la guerre ne prétend pas l'égaler sur ce terrain de *la* spéculation et de l'art. Il n'empêche que dans les positions prises elle aura montré plus de cohérence avec leurs communes aspirations des années 20.

C'est elle, on l'a vu, qui résiste la première et dit pourquoi. A la Libération, elle se moque des charges officielles, quand *lui y prend goût. Elle milite pour l'indépendance* algérienne alors que le ministre de de Gaulle épouse en silence les retournements du chef, et couvre plus ou moins les tortures. Elle s'engage à fond pour *Israël, au lieu que lui tolère sans mot* dire la phrase sinistrement célèbre du général sur le peuple « dominateur et sûr de lui ». En 1968, pendant que le ministre de la culture laisse sans consigne le directeur de l'Odéon, quitte à parler ensuite de « crise de civilisation », Clara enterre *sa jeunesse (soixante-dix ans) en prenant* d'assaut l'hôtel de Massa et en maniant gaiement l'utopie trotskiste de leurs vingt ans.

Les invocations à Sumer et au firmament ne sont pas son fort, elle aurait plutôt tendance à se montrer terre à terre et, au goût de sa fille, un peu « moraleuse », mais la petite sagesse qu'elle a tirée de la « somme de ses actes et de ses

par Bertrand Poirot-Delpech

rêves », comme dit l'autre, vaut bien les grandes philosophies. En gros, elle pense que sa vie a eu un sens, que le monde progresse, que l'homme peut quelque chose pour l'homme.

Son espèce de courage animal, elle veut croire qu'elle le tient de ses ancêtres, dont elle n'a pas cultivé les rites mais le souvenir, de ces lignées de « *femmes juives qui n'ont pas trahi* », plus braves à ses yeux que Jeanne d'Arc et les beaux Saint-Cyriens. Ce qui ne signifie pas qu'elle respecte forcément le courage, surtout celui de « forfanterie » dont, dit-elle, elle a « trop souffert ». Si, comme Desnos à qui elle a emprunté le titre de son livre, elle a réussi à se sentir « libre » *dans une époque qui s'y opposait, c'est par patience, par* aptitude à se mettre à la place des autres, par solidarité. « *Comme on doit s'aimer sur un bateau qui sombre !* », dit-elle. Encore une utopie, sans doute !

DEVANT ce destin d'intellectuelle ayant lié son sort à un intellectuel de fort calibre, on songe évidemment à Simone de Beauvoir. Ce qui a manqué à Clara Malraux pour mener une vie et une œuvre aussi retentissantes, c'est peut-être moins l'agrégation et le talent que de garder son nom dès sa rencontre avec Malraux, et que ce dernier ait été profondément acquis à l'égalité des sexes comme Sartre. On imagine mal André Malraux, resté à cet égard un phallocrate *à l'ancienne, commentant en public les livres de Clara, comme* Sartre dans le film actuellement projeté sur Simone de Beauvoir.

Il y a au moins trois domaines où l'expérience de Clara Malraux déborde celle de Beauvoir : la persécution, l'action au péril de sa vie, et la maternité, sans laquelle elle n'aurait pas *triomphé des deux premières épreuves. Tout au long de ces* Mémoires ultimes surgit l'image de la petite « Flo », qui est sa raison viscérale de lutter, d'espérer, le prolongement de la fière lignée juive, mais qui s'affirme déjà grave, posée, presque plus raisonnable que sa mère. C'est d'elle que nous tenons leur commune raison d'exister.

— Pourquoi aimes-tu la vie ? a demandé Clara.

Et « Flo », tenant à cet instant de son père et de sa mère *ensemble :*

— Par curiosité.

★ *...ET POURTANT J'ETAIS LIBRE*, tome VI de « le Bruit de nos pas », de Clara Malraux, Grasset, 264 p., 42 F.

lettres étrangères

Entretien avec Volker Braun

Un communiste heureux de l'être

Le théâtre de Gennevilliers présente actuellement et jusqu'au 23 février une pièce du poète et dramaturge est-allemand Volker Braun : « Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le socialisme et les faiblesses humaines », dans une mise en scène de Marc Dezès (1). Par ailleurs, les Éditeurs français réunis publient un recueil de nouvelles de Braun. Nicole Casanova a rencontré récemment cet écrivain communiste, heureux de l'être.

A L'HEURE où il est si souvent question de dissidence, voici un écrivain communiste, allemand (né en 1939 à Dresde), qui vit à Berlin-Est et désire y rester — qui y croit. *La Vie sans contrainte de Kast* est peut-être un « roman de formation » socialiste. Ce n'est pas, pourtant, *l'orientation politique de cette* œuvre qui nous attire, c'est sa maîtrise littéraire, qui fait de son auteur l'un des meilleurs écrivains de l'Allemagne actuelle, à l'Est comme à l'Ouest. (Il faut féliciter au passage l'équipe des traducteurs.) Kast, le héros des quatre premières *nouvelles*, est ouvrier, puis étudiant, auteur dramatique, responsable du parti à l'entreprise. Franz, le héros d'*Histoire inachevée*, tente, de toute la force de sa faiblesse humaine, d'insinuer la vie — la sensualité, les nuances, toutes respectables, de l'émotion — au cœur du socialisme. Qu'est-ce que l'homme dans la machine du parti ? La réponse de Volker Braun nous déroute, nous bouleverse, parce qu'elle n'est pas théorique, elle émane tout droit de l'expérience.

« Un millénaire de travail »

« Dans toutes ces nouvelles, vous semblez dénoncer la manière dont l'humain s'intègre mal au mécanisme socialiste. En quoi cette critique se distingue-t-elle d'une révolte ?

— Je n'ai rien contre le mot révolte. On peut définir le socialisme lui-même comme une révolte. J'aurais peur si je le voyais s'apaiser et renoncer à ce caractère. La joie qui naît dans certains cercles de droite devant les accents de rébellion que l'on peut saisir chez nous, et surtout dans notre littérature, s'éteindrait vite si ces cercles pouvaient en comprendre les motifs réels. Le socialisme, s'il veut être logique, inclut en lui-même sa propre critique.

— On ne remarque pas grand-chose de cette aptitude à l'autocritique dans le socialisme actuel. Les écrivains, chez vous, ont une liberté de plus en plus réduite. Thomas Brasch est parti depuis longtemps, Rainer Kunze, Hans Joachim Schädlich, Sarah Kirsch, sont passés à l'Ouest.

— On ne peut pas juger le socialisme sur le seul terrain de la culture. Les modifications essentielles qu'il apporte améliorent la vie de millions d'êtres : abolition de la propriété privée, réforme agraire... Nous, les intellectuels, nous oublions facilement ces éléments de base et nous ne considérons que la politique culturelle. *Le socialisme est* un processus qui représente peut-être un millénaire de travail.

— Aurez-vous la patience d'attendre si longtemps pour obtenir une réponse à la question que vous posez : « Comment vit-on le socialisme ? »

— Si j'évoque cette perspective millénaire, ce n'est pas dans un esprit de résignation. *Le communisme* vit dans un fantastique horizon de devoirs, et je trouve cela plutôt troublant et provocant.

Les conditions de l'existence humaine

— Comment pouvez-vous être tellement idéologue et tellement humain ?

— Si quelque chose m'intéresse dans l'idéologie communiste, c'est ce en quoi elle se distingue de toutes les autres idéologies connues jusqu'à présent : abstraite d'une certaine manière, elle est pourtant capable de comprendre les circonstances devant lesquelles elle se trouve. *Dans cette société que nous* essayons d'établir, il ne s'agit de rien d'autre que de ceci : créer des conditions d'existence humaines.

» Ce que nous réalisons, ce n'est pas forcément ce que la presse bourgeoise juge digne d'être communiqué au public. Ce n'est pas non plus forcément le but des activités de la société bourgeoise. Nous essayons d'abolir les contrastes entre ceux qui travaillent avec la tête *et* ceux qui travaillent avec les mains, entre l'homme et la femme, entre la recherche et *l'enseignement*. Il doit naître ainsi une nouvelle sorte d'organisation de la société : une organisation humaine. Malgré des expériences amères *dans le domaine si important de* la liberté de l'esprit, je n'oserais pas nier ce chemin fondamental... »

Propos recueillis par
NICOLE CASANOVA.

★ *LA VIE SANS CONTRAINTE DE KAST*, de Volker Braun. Traduit de l'allemand par Gilbert Badia, Alain Lance et Vincent Jezewski. (Les Éditeurs français réunis), 250 p., 42 F.

(1) Voir notre critique dans *le Monde* du 24 janvier.

Sacré Burgess !

(Suite de la page 13.)

Cette fantaisie qu'on dirait voltairienne — mais d'un Voltaire qui se serait mis au gin — entraîne à toute allure, sans rien renier des grandes préoccupations de l'écrivain, la difficulté, avant tout, d'adhérer à soi-même, à son propre rythme, à son propre mythe.

***

C'était aussi le souci d'Hemingway, ce macho du Middle-West adopté par l'Europe. Burgess présente son essai sur lui comme une esquisse. C'est plus une saisissante synthèse, à la fois la meilleure initiation à l'œuvre et le portrait le plus juste de l'homme. A côté des très sérieuses et substantielles biographies (celle de Carlos Baker, celle de A.-E. Hotchner), trop hagiographiques *cependant, cette étude* dégraissée est la bienvenue. Elle rafraîchit et remet à sa place ce que la mythologie boursouflée autant que la critique dévastatrice à plaisir *ont falsifié depuis* dix-huit ans que *daddy* Hemingway est reparti au « nada » d'où il venait.

Rien de méchant sous la plume de Burgess. Tout est proprement hémingwayien, dans ce qu'Hemingway nous a montré de *meilleur : apprendre à regarder* et dire ce qu'on a vu, sans fioritures. Tel quel, Burgess se met au diapason du cœur avec le grand homme, ce qui ne l'empêche pas de nous le faire voir, pas à pas, tel qu'il fut.

C'est l'innocence du jeune Yankee au physique *de forgeron*, grand pourfendeur de porcs-épics, catapulté du jour au lendemain dans les horreurs de la Grande Guerre. C'est l'exigence de l'apprenti-écrivain qui se propose « *d'enlever les dispositions esthétiques du langage à la place qui leur est traditionnellement allouée — la tête et le cœur — pour les rattacher aux nerfs et aux muscles* ». C'est le malaise de l'écrivain arrivé (très tôt, dès 1930, et ses meilleurs livres sont derrière lui), prisonnier de sa légende, coincé entre l'art et l'action, incapable de défricher de nouveaux territoires et réfugié dans un paternalisme grandegueule qui masque mal l'égoïsme, l'impuissance, la peur de l'échec. Jusqu'au sursaut final, cette ultime réussite : *le Vieil Homme et la Mer*, allégorie du courage, qui ressemble à un pathétique défi.

Une rencontre mémorable

Ce que Burgess retient, c'est évidemment un art d'écrire (« *atteindre l'inatteignable* », dit Hemingway dans son discours à l'Académie royale de Suède), dégagé de tout engagement politique, sinon de clairvoyance en la matière. C'est aussi, et si bien profilée, la difficulté à vivre, la « mélancolie chronique » assortie *d'une « nostalgie violente » de* la mort de qui refuse le « désespoir tranquille », notre sort commun. C'est peut-être là que se rejoignent ces deux hommes de grande stature. En tout cas, leur rencontre est mémorable.

FRANÇOISE WAGENER.

★ *ROME SOUS LA PLUIE*, d'Anthony Burgess. Traduit de l'anglais (excellemment comme toujours) par Georges Belmont et Hortense Chabrier. Seghers, 248 pages, 38 F.

★ *CE SACRE HEMINGWAY*, d'Anthony Burgess. Traduit de l'anglais par Léo Dilé et Georges Belmont. Fayard, 158 pages, 45 F.

sciences humaines

Jacques Berque d'un Maghreb à l'autre

● *Une méditation sur le monde arabe.*

LONGTEMPS, pour nous, l'Orient commençait à nos portes. La mer à franchir, et il était là. Mais, quel Orient, par rapport à qui ? En pleine période coloniale, le mot arabe subsistait, celui de Maghreb : l'Occident. Vu de l'autre rive, l'Orient se déplaçait d'autant, jusque vers l'Euphrate. Limite et dérision de ces distributions : on est toujours l'Orient ou l'Occident de quelqu'un. A l'autre bout du monde arabe, l'Irak, depuis sa plus ancienne histoire, est, à son tour, pour un Orient plus extrême que lui, un Maghreb.

A ce monde, un, varié et ouvert, Jacques Berque, infatigable et passionnant, vient de consacrer deux ouvrages qui feront date : *De l'Euphrate à l'Atlas*, deux chapitres inédits, vingt-sept autres repris, revus à la lumière de l'histoire la plus récente ; *l'Intérieur du Maghreb*, géographiquement plus spécialisé, et qui s'inspire de manuscrits du XV[e] au XIX[e] siècle. Ces deux études participent de la même réflexion générale sur les Arabes, et sont aussi l'histoire d'un homme : un demi-siècle, très exactement.



★ *Dessin de JULEM.*

Le nomade et le sédentaire

C'est assez, on en conviendra, pour interroger l'histoire tout court, pour la saisir dans sa continuité immémoriale — un adjectif cher à Berque — et dans sa révolte, dans son classicisme et sa modernité. Et que voit-on ? Le fondamental *(açâla)* assumé ici et récusé ailleurs. La nation arabe, l'*umma*, définie à la fois comme englobant les particularismes, souvent vivaces, des Etats, mais aussi singulièrement cohérente pour peu qu'elle se pense par rapport à tout ce qui n'est pas elle. Un monde à plusieurs pôles, la foi à La Mecque, l'impulsion politique, selon les temps, au Caire, à Alger, à Tripoli, ou ailleurs. Des courants de sens inverse, Orient et Occident arabes se lisant, jadis, dans les mouvements de tribus ou le culte des saints locaux, aujourd'hui encore dans les motifs des tapis, la vie communale ou les formes de la culture populaire.

De ces tensions, tragiques ou fécondes tout au long de l'histoire, l'une au moins est en voie de se résorber, sous les effets du jeu économique et des politiques gouvernementales : celle qui opposa, et unit tout aussi bien, parfois, le nomade et le sédentaire, l'extensivité pastorale et le terroir surchargé, la parenté par les hommes et la cellule familiale plus réduite, bref, ces phénomènes qui entrent, pour une part essentielle, dans la grande et novatrice réflexion d'un Ibn Khaldoun. Encore faudrait-il, à l'intérieur du monde fixé au sol, distinguer entre la ville et la campagne, entre la citadelle du droit, centre et foyer d'expansion religieuse, et cette ruralité, *« qu'on n'a jamais fini de convertir »*, de ramener à l'*« exactitude contractuelle »*.

Il est vrai que, de plus en plus aujourd'hui, un nouveau système de relations s'établit entre citadins et paysans, par le jeu, notamment, de la population universitaire, issue, pour partie, du terroir et qui maintient, d'une façon ou d'une autre, ses attaches avec lui, modelant peut-être les mentalités de demain. Mais la ville elle-même n'échappe pas à son destin. La vieille cité éclate sous la pression des hommes de plus en plus nombreux, des activités modernes, de l'afflux des gens du dehors. L'antique « structure radioconcentrique » est jouxtée, compromise, coupée, par la cité neuve et ses impératifs édilitaires, à commencer par celui de l'alignement. Un urbanisme en relaie un autre, et la ville devra se redéfinir. Lisons à ce propos un modèle du genre : le chapitre — ou la méditation ? — sur Fès.

Le fait colonial, explique Berque, c'était de ne voir, dans ces sociétés, que l'irrationnel, le contingent et la survivance. La recherche scientifique elle-même, jusque dans cette sympathie qui lui faisait découvrir et défendre l'originalité, face à nous, du monde arabe, a pu laisser croire, parfois, que la vie passait à côté de lui, qu'il restait immobile, pour jamais accroché à un système fermé de connaissances et de valeurs. Aujourd'hui, de toute façon, le débat est vain et, espérons-le, clos : l'histoire, dans sa marche, a changé, avec la vie, les façons de voir.

Trois types d'hommes

Elle nous impose, d'abord, de regarder vivre, justement, Berque y excelle. Le voici qui évoque *« trois moments économiques, trois types de sociétés, trois types d'hommes : le marchand damasquin précapitaliste, le bourgeois proche-oriental, s'efforçant à l'entreprise moderne pour concurrencer le monopole européen, surtout entre les deux guerres, et, aujourd'hui, le manager étatique, travaillant à l'exécution du plan »*. Ailleurs, à partir de l'exemple du Hodna et des transformations du système pastoral, saisies à travers le métier du berger, c'est le conflit entre *« les puissances conservatrices du nomadisme et la loi moderne de la division du travail »*. Ailleurs encore, à propos du Vieux Caire, le présent est confronté à l'antique armature sociale, énoncée dans sa globalité : *« Système complet, fondé sur la piété, le travail artisanal, le grand négoce, et s'achevant en haute culture traditionnelle. »*

Ce dernier exemple, entre bien d'autres, montre assez que, loin d'être négligé par Berque — mais comment le pourrait-il — le fait culturel, au sens le plus général du terme, est réintégré au contraire là où il doit être : dans le système social tout entier, et peu importe, au fond, qu'il en soit le cœur, le sommet ou la base. L'essentiel est qu'il tire sa validité du réseau de relations qu'il entretient avec le reste du système.

Berque s'attache à en fixer les lieux et les aspects significatifs, comme en ce canton de la campagne marocaine, où le partage des eaux d'irrigation concilie, en des proportions variables selon les niveaux, les nécessités de la terre, celles de la tribu et celles de la personne : *« le social corrige et maîtrise la nature »*. Un peu partout, Berque insiste sur la place du sacré, de l'idéologie, de l'imaginaire dans la représentation collective, sur le rôle et la crise du signe, sur la conscience d'un temps fracturé, sur le but assigné à la révolution, qui est de retrouver, à partir de bases nouvelles, l'accord entre l'individu, la nation et le monde, bref sur cet « intérieur » à la fois « géographique, social et psychique ».

Histoire, avenir, destin : le regard de Berque rassemble le passé le plus long, le dernier demi-siècle et les significations, *pour demain*, de l'aujourd'hui. Un fait évident : la force et les succès de l'islam, extraordinaire système communautaire transcendant l'hétérogénéité des lieux, des situations, des civilisations. Mais l'islam, si important qu'il soit, ne résume pas à lui seul toutes les composantes socio-culturelles du monde arabe. L'évolution la plus générale se situe entre ce que Berque appelle l'insurrection de la personne, d'un côté, et l'ouverture à l'universel, de l'autre : débat qu'on pourrait, du reste, formuler aussi au plan national, entre une originalité à préserver coûte que coûte et ce « cosmopolitisme niveleur » qui est la rançon périlleuse de l'accès aux techniques modernes et à la mentalité qu'elles traînent après elle, pour le meilleur et, parfois, hélas ! pour le pire.

Dans la préservation d'une identité, nul doute que le signe méritera toujours une étude attentive, de la part et des Arabes eux-mêmes et de ceux qui s'essayent à les comprendre. L'avenir est donc dicté par le phénomène majeur de la libération, qui place le monde arabe face à lui-même, autant et plus peut-être, désormais, que face à l'Autre. Une fois retrouvé le fondamental *(açâla)*, *« les Arabes ne veulent plus réduire les manifestations de leur être à des vocalises sur l'essentiel : ils se veulent mouvement historique... De nouvelles structures collectives, ressortissant à la stratification sociale, ou même à la lutte des classes, plutôt qu'aux antiques équilibres du terroir, font pendant à la poussée des individus. Un nouveau cycle s'est ouvert. »*

A qui veut étudier le monde arabe d'aujourd'hui, Berque dit clairement que la recherche doit se fonder sur le phénomène socio-économique, mais que, à son tour, celui-ci n'emporte son plein effet que s'il est transmissible, communicable, en un mot : signifiant. A la croisée d'une conception marxienne de l'histoire totale, de l'analyse fonctionnelle et de l'analyse sémantique, le regard s'attachera à cet « intérieur » qui s'incarne dans le rapport des choses et des signes. Le propos dépasse évidemment la simple recherche : il implique la totalité d'une vie mutuelle, *« car enfin*, écrit Berque, *l'Arabe peut et doit me rejeter en tant que regard, si moi je le regarde au travers de ma personne, à mes propres fins. Mais, s'il me rejette en tant que dialogue international, il se coupe lui-même de ces contreforts secrets et souverains, où nous nous retrouvons liés tous deux à la marche du monde. »*

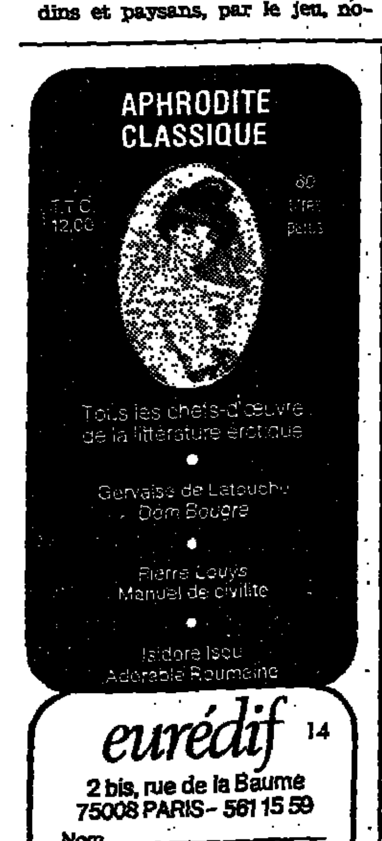
La personne le peuple et le monde

La personne, le peuple, le monde. Toute la réflexion de Berque, au-delà des Arabes eux-mêmes, vise maintenant à la perception totale, universelle, de notre avenir commun. Quiconque lira ces pages sera pris sous un regard extraordinairement vif et vaste, jaloux de profondeur jusque dans le cours quotidien des choses. On baignera, sans se noyer jamais, dans une culture proprement ahurissante, servie des formules et des images superbes qui, chaque fois, étonnent et convainquent. Berque embrasse la géographie et l'histoire ; avec lui, nous passons de l'Atlas au delta du Nil et aux villes saintes de l'Irak, du terroir paysan aux modelages communs de la civilisation industrielle, de l'Europe au monde, de la mystique arabe à la littérature universelle, de l'Antiquité au pétrole, aux luttes du tiers-monde, et à ces lendemains où l'histoire, sauf à se renier elle-même, devra, coûte que coûte, porter les noms de paix, de justice, de compréhension de la différence. La méditation de Berque mérite la plus grande audience : elle prend place, à rang égal, avec les œuvres des plus riches penseurs du devenir humain.

ANDRÉ MIQUEL.

★ DE L'EUPHRATE A L'ATLAS, de Jacques Berque. Sindbad (Bibl. franco-arabe) (2 volumes), 424 et 312 pages, 190 F les deux livres.

★ L'INTERIEUR DU MAGHREB, de Jacques Berque. Gallimard, 560 pages, 95 F.





histoire littéraire

Socialisme des merveilles

● *Le roman superbe et généreux des penseurs visionnaires.*

SE proclamant socialisme scientifique, le marxisme entendait dépasser les socialismes utopiques. Il y est arrivé, mais dans quels Etats ! Inutile d'insister. A la question *« comment sortir du marxisme ? »* le *Socialisme romantique* répond *« A reculons ! »* Son auteur est un des benjamins et derniers surgeons de l'aventure surréaliste. On lui devait jusqu'ici surtout des essais littéraires (dont un *André Breton par lui-même*, au Seuil) et des écrits sur l'art. En gagnant des ambitions idéologiques, il a perdu son beau prénom de Sarane et signe maintenant de son seul patronyme : Alexandrian. En toute simplicité.

C'est à son maître André Breton qu'Alexandrian doit sa passion pour le socialisme romantique et son aversion pour le marxisme. *Il n'aime pas non plus* Proudhon, en qui il voit, sans doute à juste titre, *« un orgueilleux qui dévalisait ceux qu'il dénigrait »*, à commencer par Fourier, et il l'exclut de sa galerie des novateurs *« à la recherche du merveilleux social »* : Saint-Simon, Fourier, Enfantin et les saint-simoniens, Victor Considérant et les fouriéristes de l'école sociétaire, Pierre Leroux qui révéla le socialisme aux écrivains romantiques (*« il faisait des livres à George Sand comme il faisait des enfants à sa femme »*), Etienne Cabet inventeur du communisme icarien, Barbès et Blanqui les conspirateurs républicains, Flora Tristan et Pauline Roland les pionnières du féminisme, et enfin Auguste Comte, philosophe fondateur de religion et amoureux fou.

« Les socialistes romantiques ne sont pas des utopistes. Si cet ouvrage n'avait pour but que de briser ce préjugé, inconsidérément accrédité par les commentateurs, il aurait une utilité incontestable dans l'histoire de la pensée humaine », écrit Alexandrian avec une certaine emphase, qu'il semble devoir à la longue pratique de ses auteurs. Il les a patiemment étudiés non seulement dans leurs livres, mais en dépouillant des archives pour une bonne part inédites. Son ouvrage, curieusement mimétique par l'esprit et le style (*« c'est affaire de tempérament, je n'ai donc pas à m'en justifier »*, dit-il à propos du ton qu'il emploie), abonde en exclamations enthousiastes ou furieuses, en apostrophes vengeresses, en hyperboles lyriques, en véhémences candides.

Avant d'en venir aux éloges que mérite ce très remarquable ouvrage, il faut tout de même prévenir le lecteur qui y chercherait les éléments d'une critique idéologique ou philosophique propre à renouveler la pensée sociale aujourd'hui par une réflexion sur celle du dix-neuvième siècle, autrement dit à sortir du marxisme par devant, non par derrière, qu'il trouvera davantage son compte dans un livre comme *Utopie et Civilisations*, de Gilles Lapouge et surtout dans la somme savante, rigoureuse, décisive que Paul Bénichou a consacrée récemment aux doctrines de l'âge romantique sous le titre *le Temps des prophètes* (Gallimard).

Alexandrian est souvent insuffisamment critique : il ne semble *pas voir, par exemple*, ce que les projets sociaux des visionnaires romantiques, à l'exception de Fourier, comportent de tendances autoritaires qui se sont réalisées dans nos modernes techno, bureau et médiocraties. En revanche, quel constant bonheur de lecture il procure ! D'abord, il fait l'effort d'exposer l'essentiel de ces doctrines avec concision et clarté. Mais surtout, avec un art consommé du récit, il relie ces doctrines aux hommes de chair et de sang qui s'en sont faits les porteurs inspirés. Sans sacrifier inutilement à l'anecdote, le livre est ainsi composé de neuf monographies étonnamment vivantes où défilent une série de personnages qui avaient fini par se réduire à des noms de boulevards ou de rues désertes. Ils ressurgissent sous de vives couleurs, avec des passions fortes, des manies admirables, des destins de courage, d'excès, de labeur et d'abnégation.

On n'oubliera plus, une fois le livre refermé, la description de la communauté saint-simonienne de Ménilmontant ; le récit du dialogue fiévreux entre Pierre Leroux et Victor Hugo sur un rocher de Guernesey où ils vivent côte à côte un exil doré pour l'un, *misérable pour l'autre* ; l'histoire de Pauline Roland, missionnaire d'amour et prêtresse du socialisme : et par-dessus tout, une des plus belles histoires de folie amoureuse que nous ait laissée le dix-neuvième siècle : *la passion qu'Auguste Comte* a méthodiquement entretenue jusqu'à *son dernier souffle pour* Clotilde de Vaux, morte un an après qu'il l'eut connue, aimée, vénérée, sans l'avoir jamais touchée. Merveilleux dix-neuvième siècle !

Ce livre d'historien vibrant de foi humaniste peut laisser insatisfait en tant qu'essai, il se lit à coup sûr comme un roman superbe et généreux, pour rester dans les qualificatifs d'époque.

MICHEL CONTAT.

★ LE SOCIALISME ROMANTIQUE, d'Alexandrian. Editions du Seuil, 462 p., 60 F.

Figures romantiques

Charles Fourier était-il fréquentable ?

● *Un homme moins séduisant que son œuvre.*

FAUT-IL admettre pour les penseurs qu'il existe un lien de cohérence entre la personne et les idées qu'elle professe, et que si le caractère ou le comportement social est antipathique, la pensée risque fort, à l'usage, de l'être tout autant ? Ainsi avons-nous vu, il y a peu, un *Marx, bourgeois allemand* (1) portraituré de telle sorte que l'autoritarisme de *l'homme* semblait s'insinuer naturellement au cœur de la doctrine. Le Goulag tapi dans la chambre à coucher de l'auteur du *Manifeste communiste* ? Ce soupçon n'est pas *forcément* burlesque.

Qu'en est-il de Fourier, utopiste libertaire, l'inventeur de l'Harmonie, le prophète du *Nouveau Monde amoureux*, que bon nombre d'esprits, échappant au champ d'attraction marxiste, *opposent*, depuis André Breton, et de plus en plus aujourd'hui, à Marx totalitaire ? On ignorait presque tout de sa vie. La légende le voulait né vieux, obscur et isolé, homme de cabinet, timide, irritable, pauvre par choix, célibataire par vertu, rentrant tous les midis dans son grenier pour ne pas manquer l'improbable « candidat » fortuné invité par annonce à financer une colonie phalanstérienne.

(1) Par Françoise Lévy, Grasset.

Un inventeur encombrant

A cette image prêtèrent la main, non sans malice, de son vivant encore (il est né en 1772 à Besançon, mort à Paris en 1837), ses « disciples » de l'Ecole sociétaire qui trouvaient l' « inventeur » *encombrant* et bien trop radical. La seule biographie, écrite en 1843 par un disciple, Pellarin, laissait, elle aussi, l'impression d'un doux toqué, d'un maniaque pas drôle du tout, chez qui ça devait sentir le renfermé. L' « attraction passionnée », *les* projets de totale liberté sexuelle *en prenaient un coup*, à apparaître ainsi comme les rêveries compensatoires d'un reclus un peu moisi. On préféra donc laisser l'homme à sa grisaille, pour ne s'intéresser qu'à l'écrivain, à ses visions radieuses et ses délires joyeusement inventifs.

Un universitaire belge, Emile Lehouck, auteur d'une thèse sur la pensée de Fourier, publie aujourd'hui une *Vie de Charles Fourier* portant ce sous-titre : « *L'homme dans sa vérité* ». Il semble en effet qu'on peut lui *faire confiance*. L'ouvrage est modeste, ne prétend pas apporter de révélations sensationnelles ni d'interprétations sidérantes. Il repose sur une érudition solide mais jamais envahissante, d'abord parce que les documents et les témoignages n'abondent pas. Malgré son désir de restituer *à son modèle les couleurs d'une* vie active et bien remplie, l'auteur, faute d'une matière très riche, ne parvient pas à tracer de Fourier un portrait attirant.

Féconder les esprits

S'il *fait justice* du mythe de Fourier solitaire farouche, s'il montre bien le bourgeois provincial aux prises, et physiquement, avec les événements historiques de son époque (alors qu'on l'avait supposé indifférent à la politique), s'il le crédite généreusement d'aventures amoureuses hypothétiques (et pour une bonne part vénales), s'il décrit en détail ses démêlés familiaux et commerciaux et lui accorde néanmoins, dans sa jeunesse, la saine gaieté du commis-voyageur, il ne réussit pas à nous faire regretter de n'en avoir pas su davantage jusqu'à présent : l' « homme dans sa vérité » n'ajoute, à vrai dire, pas grand-chose à une œuvre qui garde, elle, toutes ses séductions.

La meilleure spécialiste de Fourier aujourd'hui, Simone Debout, qui a produit, chez Anthropos, une édition de ses œuvres complètes en douze volumes, comprenant notamment l'important *inédit intitulé le Nouveau Monde amoureux*, publie en collection de poche un essai, *l'Utopie de Charles Fourier*, qui est beaucoup mieux que l'exposé d'une doctrine, bien qu'il puisse utilement lui servir d'introduction. *C'est un trajet multiple à* travers les textes de Fourier, une réflexion aiguë *et stimulante sur* une œuvre qui n'a pas fini de porter ses fruits et qui devrait féconder tous les esprits, *sans* qu'on n'ait plus à invoquer l'autorité de Breton, de Queneau, de Barthes, qui furent les premiers à la placer au plus haut.

M. C.

★ VIE DE CHARLES FOURIER, d'Emile Lehouck. Denoël-Gonthier, 250 p., [illegible] F.

★ L'UTOPIE DE CHARLES FOURIER, de Simone Debout. « Petite bibliothèque Payot », 272 p., 24 F.

Souterrains, fantômes...



Couverture des « Cahiers de l'Herne »

(Suite de la page 13.)

D'où la véritable délectation — on comprend la joie des surréalistes — à découvrir à chaque page des prolongements nouveaux qui se répondent à travers des miroirs sans tain, des façades sans fenêtres et des puits sans fonds. Mis en abîme, le romantisme noir ne révélera jamais que *le romantisme noir*, qui devient un mode de vie...

Que dire d'autre, en effet, de l'hallucinant récit que fait Ellen Moers (dans son article : *Gothique au féminin)* de l'accouchement monstrueux de Frankenstein par Mary Shelley, mère à seize ans et blessée dans sa chair ? Ou de la description minutieuse par un libraire de la *constitution maniaco-obsessionnelle* de la plus grande bibliothèque de romans noirs jamais réalisée ? Face à ces itinéraires — ceux de la maîtresse de Shelley, ou des collectionneurs Sadleir et Hutchinson — l'acharnement qu'a mis un Horace Walpole à se procurer l'armure même — *sans tête ! — du Château d'Otrante*, c'est-à-dire celle, bien réelle, de François Ier, paraît un rêve prémonitoire : là aussi, l'imaginaire et le vrai se confondent en une quête éperdue qui est celle d'un autre et ténébreux *Graal*.

Bien entendu, dans une telle somme, un lecteur pointilleux jouera à chercher des lacunes, *des erreurs de jugements : ainsi* l'importance que donne Ann Grieve au théoricien des jardins anglais Sir William Chambers nous paraît-elle exagérée par rapport aux vrais maîtres du style, tel Capability Brown. De *même l'entrée de Baculard* d'Arnaud au royaume noir ne nous surprend pas. Mais pourquoi lui ? Tout le siècle des Lumières encore éclatant en France regorge d'échappées bien plus sombres. Et puis la bibliographie des œuvres anglaises en France *que fournit* Maurice Lévy en fin de volume est, elle, bien incomplète. Il cite lui-même l'une de ses sources, Pigoreau : pourquoi n'a-t-il pas relevé au *moins* tous les titres qu'a fournis le libraire...

Mais ces remarques ne sont que marginales. L'ouvrage réalisé par Liliane Abensour *et François* Charras nous ouvre trop de souterrains voluptueux pour qu'on puisse reprocher à telle muraille livide un léger défaut de maçonnerie. Après la traduction du maître livre de Mario Praz : *la Chair, la Mort, le Diable...* (Denoël), c'est une nouvelle étape fondamentale sur le *chemin* hasardeux d'une redécouverte. Et le seul regret que je puisse avoir est monstrueusement égoïste : ce cahier ne pourra que donner envie à de nouveaux lecteurs de rechercher les ouvrages disparus des auteurs noirs ! Et moi, qui les traque depuis tant d'années, je n'aurai que plus de mal encore à les découvrir...

PIERRE-JEAN REMY.

★ *Romantisme noir*, L'Herne, 335 p., 140 F.

Le comte d'Orsay, narcisse et dandy

IL est des gens qui laissent une œuvre, et dont l'époque se soucie comme d'un chaton de *noisetier*. D'autres traversent la leur sans vraiment la *féconder*, mais l'enjôlent de *telle* sorte qu'elle magnifie leur souvenir. Ainsi du « beau d'Orsay », dont une « eau de bouquet » au jasmin, assez médiocre, et un buste de Lamartine, bien académique, n'auraient valu, à aucun *autre, la renommée. Où est le* secret ?

Byron voyait en lui « un Cupidon déchaîné ». Erreur. Ce « Cupidon » est un narcisse, si passionné par son image et la plus jolie façon de la présenter *(chaque matin, deux heures à* sa toilette) que cela suffit — à la satisfaction de ses sens. De carrure superbe, les traits réguliers à la perfection, Alfred Grimod, comte d'Orsay, tourne la tête aux dames sans s'intéresser *à elles. « Impuissant »* — raconte la tradition familiale, hypothèse qui résoudrait charitablement l'épineux problème posé par son établissement dans la vie.

A vingt ans, en *effet*, en Angleterre où il a accompagné sa sœur, la future duchesse de Gramont, il réussit un coup de filet que quelques-uns — et le sens commun — jugent quasi *crapuleux. Il subjugue lord Blessington*, dont la fortune est fabuleuse. Commence une durable liaison triangulaire, bientôt plus étrange encore. Lady Blessington, une femme ravissante dont la jeunesse mouvementée a débouché *sur ce riche* mariage, devient et restera jusqu'à sa mort, la *compagne étroitement unie* à Alfred. Fut-elle sa maîtresse, à lui que l'on soupçonne d'être l'amant du mari ? On le chuchote. « *Une mère* » — dira-t-il.

Les choses se corsent quand le lord, pour assurer l'avenir du jeune homme qui, déjà, et il le sait, a bien écorné le patrimoine des Blessington, lui fait épouser Harriet, sa propre fille, née d'une précédente union. Une malheureuse de plus. Un divorce en perspective. Alfred d'Orsay et Lady Blessington devenue veuve entre-temps, se retrouvent ruinés, mais toujours ensemble.

Il faut croire la haute société anglaise peu regardante sur les mœurs, ou bien, est-ce le fameux *magnétisme d'Orsay qui* a joué ? Vingt-cinq années durant, riche ou *dédoré*, il sera la coqueluche de tout ce qui compte à Londres, les princes, les hommes politiques, les artistes, les snobs dont Thackeray *fait alors sa pâture, et ceux* que leur talent promet au succès, originaux que le couple découvre, avant leur heure de célébrité. Leurs familiers ? Par exemple, lord Melbourne, Robert Peel, Palmerston, Thomas Moore, *Disraëli le très fidèle*, et Dickens, Bulwer *Lytton*, plus tard *le prince* Louis-Napoléon à qui ils présentent Elisabeth Howard et dont la reconnaissance se révèlera fort *avaricieuse*, et *Louis* Blanc, si noble, si fier.

Les dettes s'accumulent. Il faut vendre la maison, *le mobilier* magnifique, les tableaux choisis avec raffinement. Ensuite, fuir. La fin du règne est piteuse. Dandy dans la mouise, quand Alfred revient en France, *il espère un poste diplomatique* qui, au moins, lui conférerait l'immunité devant ses créanciers. Il n'obtiendra que la direction des Beaux-Arts, en 1852, quatre ans après son retour. Trop tard. Lady Blessington est *morte*. Le « *beau d'Orsay* », bientôt, ira la rejoindre dans la tombe en forme de *pyramide* qu'il a fait élever, pour eux deux, près de Saint-Germain-en-Laye.

Enthousiaste, menant rondement cette biographie qui est son premier livre, Serge-Fortis Rolle recrée, autant que faire se peut, la séduction du personnage.

G. G. A.

★ LE BEAU D'ORSAY, de Serge-Fortis Rolle. Julliard, 186 p., 38 F.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Shakespeare aux yeux bridés.

La première pièce étrangère montée en Chine depuis la révolution culturelle est une comédie de Shakespeare : Beaucoup de bruit pour rien. *Elle est jouée par la Troupe de la jeunesse de Shangai, qui l'avait inscrite à son répertoire en 1962. La distribution est restée la même. Le fait que les acteurs aient vieilli ne semble pas troubler le public. Le spectacle se donne à guichets fermés, seize représentations sont prévues, les billets ont été vendus en trois jours.*

Noël à Nancy.

Le festival mondial de Nancy n'aura pas lieu, comme d'habitude, au mois de mai, mais pendant les fêtes de Noël, du 15 au 25 décembre. Son directeur, M. Lew Bogdan, qui depuis quatre ans, est directeur du Théâtre de Bochum, dans la Ruhr, tient à prendre le temps d'organiser les manifestations, d'une part pour faciliter leur accès aux spectateurs, d'autre part pour permettre aux troupes de travailler dans des conditions de calme, pour autant qu'un festival puisse se passer dans le calme...

Le trio de Reims.

Deux metteurs en scène, Philipe Adrien et Denis Llorca, sont associés à Jean-Pierre Miquel, premier directeur du Centre dramatique de Reims, dont ils sont en quelque sorte sociétaires. Bien que Jean-Pierre Miquel soit entré en fonction en cours de saison, il n'attend pas pour programmer trois spectacles en quatre mois.

Il commence par reprendre du 9 au 24 février sa mise en scène d'Oncle Vania, créée à l'Odéon au temps où il y était directeur — avec toujours Henri Virlojeux et Françoise Bette. L'œuvre représente l'idée que Jean-Pierre Miquel se fait du théâtre de répertoire. Ensuite, il fait appel à un auteur qu'il connaît bien, Louis Calaferte, prix Ibsen 1979, car au Petit-Odéon, il a produit quatre pièces de lui. Denis Llorca montera les Mandibules, *une fable-fiction drôle et sanguinaire qui a été d'abord « mise en espace » au Théâtre Ouvert. Enfin, Philipe Adrien mettra en scène une pièce dont il est l'auteur,* le Défi de Molière, *« questions et rêves à propos d'un homme qui reste le modèle de la dramarturgie française ».*

Théâtre

« La Mouette échouée dans le dampezo »

Le Théâtrosphère n'est pas un *café-théâtre, mais une cave* minuscule, blanchie, en bas d'un escalier raide. Un peu d'encens y brûle comme pour un timide rituel d'occultisme. Quelques hommes et femmes attendent. En face, un second escalier, tout aussi raide, dont le sommet se perd dans les voûtes. Nul doute, c'est là que le fantôme va se matérialiser... Descend une femme blonde, pomponnée, dans un drapé blanc aux manches larges : Lili Froufrou, ex-chanteuse de variétés blessée par l'âge, la mouette noyée dans le dampezo, un vin *doux qui rend fou,* Renée Saint-Cyr, star d'un âge d'or du cinéma français.

La pièce de Pierre Lose est un mélo incroyable à tendances poétiques, un *Harold et Maude* écrit par Bernstein. Lili Froufrou rencontre sur la plage au soleil un garçon très jeune, un Méditerranéen-gidien en minishort effrangé. Elle lui confie que le vin est son refuge et qu'elle croit à l'amour. Il lui confie que son père est parti et qu'il va tuer sa mère, dont l'agonie est insupportable. Il (Sidnet Boccara) fait ce qu'il peut pour la suivre dans les moues, les minauderies, les pleurs.

Mais il n'a pas appris comme elle l'art du pathétique, cette *manière de jouer les sentiments* sur les rocailles, les violoncelles, les gracilités de la voix, sur le souffle infini et brusquement brisé par les halètements et les sanglots, cette manière de précipiter les mots, de les faire se *chevaucher ou au contraire de* les lier en un chant continu accompagné *en harmonie par le* corps tout entier, les larges gestes des bras, les renversements de tête, les paupières palpitantes et les regards, codés comme ceux d'une danseuse balinaise. Cet art qui nous vient des Duse et des Sarah Bernhardt, cet art que l'on pensait éteint, Renée Saint-Cyr en donne une démonstration exotique, impressionnante.

En coulisse l'attend un bouquet, le *bouquet des divas... Dans la* cave blanche, tombeau bien propre, se déroule la cérémonie blafarde d'un fascinant voyage en arrière, sans rapport avec les sophistications nostalgiques ou sacrilèges du rétro. On y est, comme si *Superman avait effectivement* fait tourner la Terre en sens contraire et renversé le temps.

COLETTE GODARD.

★ Théâtrosphère, 13, r. Monsieur-le-Prince, 20 h. 45.

« LE PETIT ROI DE RIEN »

Pourquoi se plaindre d'une pénurie de vrais textes dans le théâtre pour enfants ? Après *le Maléfice de la phalène* de Garcia Lorca, *Phil et le Crocodile* de Claude Morand, les Grandes Marionnettes de Metz viennent de prouver avec *le Petit Roi de rien* qu'une écriture ambitieuse est capable d'arracher l'enfance à son ghetto.

L'auteur, Yves Heurté, est déjà connu par un recueil de poèmes, *Vocero,* et par *la Nuit des clowns,* montée au Petit-Odéon.

Ici, tout commence comme dans un conte traditionnel : sur un toit terrasse, *la Lune* et un vieux roi. Le roi règne sur les oiseaux, les poêles à frire, sur rien... Survient un chat, puis le ballon d'une petite fille, enfin la petite fille elle-même. Vite, *l'histoire échappe à* ses archétypes, le roi mécanique de Saint-Exupéry *isolé sur sa* planète, le roi triste coincé entre l'ennui et la mort de Ionesco ; des banquiers grimaçants surgissent de derrière les toits et le poids du réel *vient faire éclater* la bulle irisée de l'univers du roi, du chat et de l'enfant : leurs jeux musicaux, entre les cheminées-orgues et le parapluie à mobiles, deviennent la proie des investisseurs d'imagination.

Ne pas être dupe des pièges de l'époque et d'abord de ceux de la télévision, refuser l'isolement protégé : plusieurs « leçons » sans doute conduisent la fable. Mais aussi la question plus grave du pourquoi de l'amour : l'enfant existe-t-il vraiment pour lui-même, comme être digne et respecté ?

Il est regrettable que les organismes d'accueil ne soient pas les *premiers à recevoir les enseignements* d'un tel spectacle. Au *Palais* des arts et de la culture de Brest, les pompiers étaient en grève : sans les éclairages prévus, il a fallu jouer devant le rideau de fer, et pour six cents enfants attendus, *il a fallu en accueillir* mille deux cents. A Metz même où la compagnie de Raymond Poirson est établie depuis vingt-cinq ans, elle ne dispose d'aucune salle. Quand prendra-t-on enfin l'enfance au sérieux ?

BERNARD RAFFALI.

★ 14 bis, rue du Haut-Pré, Plappeville, 57000 Metz (87) 30-20-48.

Musique

UN DON CARLOS MIRACULÉ

Les représentations de Don Carlos *à l'Opéra de Nice pendant le dernier week-end ressemblent à quelque épisode d'un roman à catastrophes, d'ailleurs exemplaire de la vie que mènent aujourd'hui les vedettes du bel canto : la prima donna (Montserrat Caballé), le baryton (Matteo Manuguerra) et le chef d'orchestre (Eugenio Marco) ne peuvent quitter Barcelone par la voie des airs en raison d'une grève ; ils frètent une voiture et arrivent à Nice à 4 heures du matin, le jour de la première ; c'est pour apprendre que le ténor (José Carreras) vient d'échapper à la mort près de Nimes, deux pneus de sa Jaguar ayant éclaté en même temps...*

Mais il est là, bien vivant ; quelques indications de mise en scène, quelques raccords et tout le monde se retrouve sur le plateau le soir dans les vieilles toiles peintes de Nicolas Benois, pour une représentation approximative comme beaucoup d'autres, avec les coupures habituelles, mais sauvée par un trio de solistes exceptionnels.

C'est vraiment l'apothéose du bel canto : mise en scène quasi inexistante, chœurs généreux et éraillés, orchestre flottant avec quelques couacs de cuivres dans la scène de l'autodafé, salués par la bronca du public méditerranéen, et pourtant le génie de Verdi souffle, le drame nous captive dès que les chanteurs déploient les prestiges de ces rôles qu'ils interprètent aux quatre coins du monde.

José Carreras, le miraculé, est le Don Carlos le plus bouleversant d'aujourd'hui ; cette voix d'une couleur chaleureuse et passionnée vibre de jeunesse, d'amour et de désespoir, et le sentiment est aussi intériorisé, le phrasé aussi juste et profond que chez un maître du lied.

Reine d'Espagne, Montserrat Caballe incarne à merveille ce personnage mélancolique auquel sa dignité interdit l'amour ; une certaine froideur la sert, même dans la scène où elle subit les insultes de son mari, retranchée dans son innocence, tandis que la qualité incomparable de son chant indique à quelle hauteur plane son âme pure ; au dernier acte enfin, elle libère entièrement les mille sonorités subtiles ou éclatantes de sa voix, serties par une technique d'une perfection comme inspirée.

Si José Van Dam n'a pas la même pratique du rôle de Philippe II, qui semble d'ailleurs un peu grave pour lui, il ne s'en impose pas moins par son intensité dramatique et l'admirable métal de sa voix dans l'air pathétique où le roi affronte l'échec de sa vie.

Ces monstres sacrés étaient fort bien entourés par Matteo Manuguerra, un Posa à la voix âpre, au jeu un peu rudimentaire, mais d'une très puissante expression dans son agonie ; Michèle Vilma, une Eboli au vibrato ample, avec un timbre grave et rauque très beau, et Maurizio Mazzieri, en Grand Inquisiteur. Il est difficile d'apprécier un chef qui avait eu si peu de contact avec son orchestre avant la première...

Les organisateurs niçois n'étaient pas au bout de leurs peines : le dimanche, José Carreras était hospitalisé, victime peut-être d'une émotion rétrospective ; on joua donc une version très abrégée de Don Carlos sans Don Carlos... Puis Manuguerra fut à son tour conduit à l'hôpital, et le spectacle s'acheva par un concert d'airs de Puccini, Verdi, Bizet et Offenbach ! Mais après tout, il y a cent ans, une soirée d'opéra, c'était à peu près cela.

JACQUES LONCHAMPT.

Expositions

RIOPELLE SUR UN ICEBERG

Riopelle expose trente toiles galerie Maeght. Elles portent toutes le même titre : « Iceberg » et sont numérotées de 1 à 30. La peinture de Riopelle a toujours fait penser à de grands territoires abstraits vus d'en haut. D'autres plantent leur chevalet au milieu du paysage, ce Canadien de Paris préfère le survoler. Il aime piloter un avion à travers les vastitudes du Grand Nord. Il aime voir le monde à vol d'oiseau. Il le voit d'en haut, mais il est toujours dedans. Cela convient à sa nature : entrer dans le paysage et en même temps l'éviter.

Riopelle est un des derniers expressionnistes abstraits, tout en puissance élémentaire et naturelle. Il peint avec un couteau à la main, avec l'élan du corps et aussi avec le songe intérieur qui le fait se mouvoir à travers son paysage inventé. Et voici que sa technique change : le médium, une peinture qui sèche vite, et l'outil ; mais pas l'approche. Naguère son paysage semblait nous montrer l'organisation parcellisée d'une terre cultivée. Cette fois, nous sommes sur un iceberg, terre de glace voyageuse, où il ne se passe rien. Une parfaite blancheur où la vie serait au point mort. Et sur ces mornes espaces à la matière tourmentée ce qui vit se signale par le noir, avec quelques passages de gris.

Tableaux en blanc et noir donc toujours violents, abrupts, qui parlent le langage de la peinture directe, physique, et procèdent d'une mentalité magique. Riopelle peint comme l'homme des grottes de Lascaux, avec des choses confuses. Et ces « choses » viennent avec la peinture même, dans laquelle il est tout entier.

De ses premières attaches avec les « automatistes » canadiens dont Borduas, son maître, et avec les surréalistes français dès sa venue à Paris, en 1946, Riopelle a gardé un principe : peindre automatique. D'instinct, sa nature généreuse, trop pleine d'elle-même, recherche l'expression de l'inconscient.

Le miracle, dans ces nouveaux tableaux, est que tant de fraîcheur et de liberté s'accompagne de tant de maîtrise. Le geste direct se lit, inscrit dans une ample construction sobre et toute en force où les accidents et les hasards sont intégrés au grand déroulement du tableau. Son paysage se compose toujours par rapport à cet autre territoire qu'est le format de la toile. L'un se rajuste à l'autre. Mais de petites ou de grande dimensions, ils montrent tous une tension interne qui est la marque de sa fureur de peindre.

L'« Iceberg » c'est tantôt un morceau large de la terre de glace, tantôt une image décalée dessus et grossie. Le regard est forcément flou. Les images ne sont que de faux-semblants : un oiseau mort les ailes en croix comme un christ, la peau d'une bête tendue de celles qu'on voit dans les igloos, quelque forme d'être vivant ou de bois pétrifié dans la neige. A moins qu'il ne s'agisse d'un accident du paysage, accident toujours bienvenu, qui lui donne le signe à partir duquel il refera un autre paysage. Non pas un Iceberg, mais un Riopelle.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Riopelle, galerie Maeght, 12, rue de Téhéran.

Danse

LE BALLET DE L'OPÉRA

En organisant des soirées de ballets, salle Favart, l'Opéra de Paris renoue avec une tradition qui remonte au temps de l'opéra comique et permet de créer des œuvres plus légères que les grandes machines conçues pour le palais Garnier.

Si la suite des « Noces » d'Igor Stravinsky donnée en prélude a *paru lourde et compacte comme* un pudding de Noël, c'est en raison de l'exiguïté du théâtre. Les *danseurs,* pressés sur une scène étroite et sans profondeur, manquent *d'espace pour aérer les effets de masse modulés* d'un pouce énergique par Nijinska en 1923.

Chorégraphe invité, Félix Blaska *a remarqué « Linea », une page* créée à Grenoble en 1974 sur une partition de Bério. C'est une succession d'entrées ininterrompues et fluides. Les danseurs se croisent, se regroupent au gré de *l'évolution* de la musique. La démarche de Blaska n'y est pas toujours évidente. Seul, *Jean Guizerix possède* assez de maîtrise pour en suivre le fil caché. Il est le seul à danser « *cool* ».

On imagine mal que « Diachronies » soit une création récente de *Janine Charrat tant son* style se réfère à un acédamisme post-lifarien. Dans une accumulation *de stéréotypes, la chorégraphe* semble se parodier elle-même. Sur un décor d'images mouvantes d'Etienne *Bertrand-Weil, le développement* des danseuses piquant obstinément de la pointe pour *répondre aux martèlements de la* « Sonate pour percussions » de Bartok évoque on ne sait quelle aventure *sidérale pour bandes dessinées.* Patrick Dupont, soudain débarrassé de son casque de cosmonaute, parvient *à s'échapper et* brille de mille soleils.

Après *avoir joué les hôtesses,* la directrice de la danse, Violette Verdy, a présenté son premier essai : « *Une chorégraphie de maître de ballet* », dit-elle modestement. Ce fut le moment le plus réussi du programme et pas du *tout — comme certains le prédisaient —* du sous-Balanchine. « Variations » de Brahms-Paganini, interprété *au piano* par Georges Pludermacher, est un divertissement à l'image de sa créatrice, généreux, gai, ouvert, *précis, plein de santé et de fantaisie,* un dèssert acide et fruité dans des couleurs de sorbet, un *cadeau cousu main à l'intention* des jeunes danseurs, les Dupont, Scouarnes, Mesnier, Paré, *Vareilhes, Goubé, Marty,* Didière, Stephant... pour qui cette soirée fut avant tout un prétexte à mettre *en valeur leur talent.*

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Favart, 19 h. 30.

Variétés

EDDY MITCHELL à l'Olympia

Il y a juste vingt ans, Eddy Mitchell *rêvait de rock* and roll, *de cinéma* et d'Amérique. Ce rêve est devenu réalité. Il chante le rock and roll, écrit des chansons qui sont autant de petits scénarios de trois minutes et enregistre aux Etats-Unis. Il est, comme on dit, une « vedette » et le propre producteur de son rêve.

Il y a vingt ans, Eddy Mitchell s'adressait aux jeunes de sa génération, lesquels sont aujourd'hui des pères de *famille* qui ont gardé souvent les mêmes rêves de rock and roll d'Amérique et de cinéma, et leurs fils ont à leur tour ce rêve.

Il y a vingt ans, Eddy Mitchell faisait ses premières répétitions de chanteur dans un cinéma de quartier, c'est-à-dire dans le lieu de rêve de toute cette époque pour des jeunes comme Mitchell, né dans le dix-neuvième arrondissement et nourri de western, de *films* policiers et fantastiques avant même d'avoir entendu Eddie Cochran, Buddy Holly, *Chuck Berry, Elvis Presley et les autres* pionniers du rock. A présent, le chanteur chante la « *dernière séance* » d'un *cinéma de quartier qui va se transformer* en garage ou en « *building supermarché* ».

Eddy Mitchell a vécu en France toute l'épopée du rock, a créé sa propre aventure, a suivi son chemin sans jamais *se soucier de la mode, ne s'abandonnant* qu'à ses goûts, à ses passions, faisant des virées dans le rythm and blues avant de se délecter au parfum de Nashville et de travailler longuement avec de bons musiciens de country-rock — les mêmes encore, sans Charlie McCoy, qui l'accompagnent pendant tout ce mois à l'Olympia.

L'aventure d'Eddy Mitchell n'a pas été, bien sûr, sans quelques brisures. Mais, capable d'autocritiques, Mitchell a toujours su reprendre tranquillement le chemin, évoluant dans le cadre d'une *musique au rythme carré,* souple et drôle. Car l'une des grandes forces du chanteur, c'est son humeur, l'esprit facétieux *sous un flegme anglo-saxon.*

Rarement, Mitchell a été en aussi grande forme que dans le spectacle actuellement présenté à l'Olympia. Rarement, il a montré autant de maîtrise de sa musique, de son univers, d'une scène enfin d'où il s'était volontairement retiré un temps et qu'il retrouve en se régalant et en régalant le spectateur.

Tout est précis et efficace dans son spectacle, et tout est naturel et plein de vie, avec *la violence contenue,* puis libérée au moment choisi et avec le regard distancié par l'humour. Les chansons, qui sont solidement liées à la vie quotidienne — qu'elles évoquent l'histoire d'un homme qui va être licencié par une multinationale ou *celle* d'un quidam qui a payé ses traites, qui « *a voté et qui est soudé* » — ou qui rappellent les rêves de cinéma *d'autrefois,* ont une écriture directe et exemplaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia. 20 h. 45.

Rock

Keith Richards en solo

Bientôt minuit, la place Vendôme, *déserte, silencieuse, froide,* s'endort, immobile, et les deux portiers qui stationnent devant le Ritz *s'ennuient, soufflent* dans leurs mains pour tenter de se réchauffer. Un homme fin, élancé, enveloppé dans un long manteau gris, glisse malicieusement dans la demi-obscurité, fidèle à son image de rocker nocturne, suivi de sa femme et de son fils. L'un des portiers ouvre devant lui la porte d'entrée de l'hôtel, de façon distraite. Ils ne s'adressent pas un regard. Cet homme a un passé dont la simple évocation suffirait à faire crouler cet édifice rutilant et solide, symbole d'une aisance aristocratique et d'une tranquillité conservatrice : quinze années de pression avec « *le plus grand groupe de rock'n roll du monde* ».

Cet homme, c'est Keith Richards, le guitariste des Rolling Stones. Mais le personnage n'est pas à l'opposé de ce que *représente* le Ritz, il en est l'ironie, la contrefaçon, et le fait de fréquenter ce genre d'établissement est un inimitable pied de nez aux pouvoirs qui de tout temps ont rejeté les Stones et les acceptent aujourd'hui pour le succès qu'ils ont bâti en détruisant leur morale.

Si le Ritz vit sur son passé, lui, *Keith Richards,* définit *encore* le présent. Il vient d'enregistrer, pour la première fois en solo, un 45 tours. Sur une face, un classique du rock'n roll qui appartenait au répertoire de Chuck Berry, sur l'autre, une composition de Jimmy Cliff, l'un des principaux chanteurs de reggae jamaïquains, *deux styles* qu'il considère aujourd'hui comme les influences essentielles du rock. *Ce disque, Keith Richards l'a réalisé* un peu par hasard, car il n'est pas homme à échafauder des projets, *quels qu'ils soient.* Il joue le *rock* comme il le vit, sur l'instant, et personne mieux que lui ne le porte *sur son visage, mal cassé, marqué,* un peu ; il a ces expressions, cette allure de gentleman hors la loi contre lequel ni le temps ni les situations ne peuvent rien.

A trente-cinq ans, après les aventures extrêmes, les frictions perpétuelles avec la légalité, l'urgence des expériences ultimes, lorsque la *musique* touche à la réalité de si près qu'elle exige un don total de soi, Keith Richards a encore le sourire confiant d'un enfant qui s'enflamme pour ses passions simplement parce que, en lui, bat un cœur de rock'n roller.

ALAIN WAIS.

Notes

Cinéma

« Rhinocéros » de Tom O'Horgan

Les hommes se transforment en rhinocéros. Un seul semble devoir résister à l'épidémie... Ce fut une pièce (drôle et fine) de Ionesco. C'est devenu un film (poussif et parfois vulgaire) de l'Américain Tom O'Horgan. Plutôt que de servir un texte dont la version anglaise respecte la saveur originale, le réalisateur a cru bon d'encombrer sa mise en scène de gags plus ou moins bien réglés. De l'absurde, on glisse ainsi dans la clownerie. Ce qui est regrettable.

Un bon moment pourtant : l'accès de « rhinocérite » qui saisit brusquement *Zero Mostel* et les premières manifestations de sa métamorphose. Gene Wilder joue sans nuances, mais avec efficacité, son rôle de pochard paniqué, seul survivant de l'espèce. Et Karen Black est toujours la plus charmante louchonne du monde. — *J. B.*

★ Studio Logos (v.o.).

Rock

Richard Hell

Richard Hell est une figure légendaire du rock new-yorkais. Il a participé à la naissance de deux groupes essentiels, Television et les Heartbreakers, pour les quitter avant qu'ils aient été connus du public et entamer une carrière solo en 1977 qui devait l'imposer comme un personnage-clef du renouveau musical. Richard Hell est sans doute le musicien de la scène américaine qui s'est rapproché le plus de l'esprit des groupes de punk-rock anglais, cette énergie fruste, cette sonorité qui engendre le chaos, ce rock'n roll blanc qui prône l'urgence au profit de la technique. Richard Hell a chanté « la génération vide » (Blank Generation), une composition qui reste comme l'un des plus beaux manifestes de l'explosion punk.

Cette génération perdue, Richard Hell, qui n'a rien enregistré et se contente d'interpréter le même répertoire depuis bientôt deux ans, semble en porter tous les stigmates. Pourtant le dimanche 4 février sur la scène du Palace, il a produit, avec son groupe les Voidods, un rock chargé d'électricité torturée et d'interventions toniques. — A. W.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

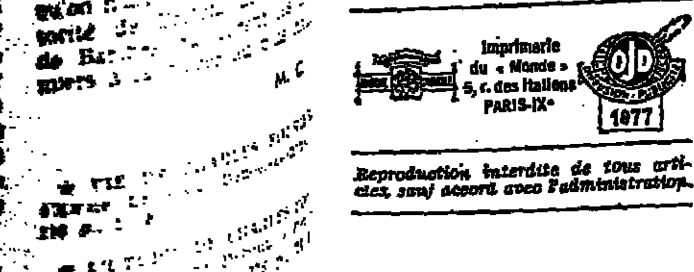
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le récital d'Irwin GAGE, présenté au Théâtre de l'Athénée, le 12 février, à 21 heures, est annulé, l'artiste étant souffrant.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. : la Grande Pagaille ; Brancaleone aux croisades (films).
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
Centre Pompidou, 18 h. 30 : la Voix, le Chant.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Gilbert Laffaille ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier-Théâtre 47, 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Athénée, I, 20 h. 30 : *Les papas naissent dans les armoires.* — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : Elle.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des *oubliés*.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 22 h. : le *Gros Oiseau.*
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : *Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 :* Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magie Afternoon.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Mogador, 20 h. : le Grand Music-Hall d'Israël.

Jeudi 8 février

Oblique, 18 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 20 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : *Harold et Maude.*
Palace-Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre 83, 21 h. : Prothèses.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du Marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 23 h. : Tu brodes ?... Ouais.

Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; *21 h. 15 : le Président.*
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits Pavés, 21 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des fantômes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 20 h. 30 : C'est pas d'l'amour, c'est de l'orage ; *22 h. 30 : Alors, heureuse ?*
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Sunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
La Tanière, 22 h. 30 : En passant par chez nous.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Alain Rivey.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Montreuil, Auditorium, 20 h. 30 : l'Opéra solitaire.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : L. Russell, soprano ; P. Tillard, piano (Mozart, Strauss) ; 21 h. : Duo Crommelynck, piano (Mozart, Debussy) ; *22 h. 30 : Tanugi et Ben Muzza,* guitare classique.
Salle Gaveau, 21 h. : R. Sosa, piano (Schumann, Brahms, Prokofiev).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Brahms, Bartok).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : S. von Osten, soprano ; H. M. Longuich, piano (Ives, Eisler, Webern, Boucourechliev).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Temo (musique kurde).
Troglodyte, 20 h. : M. Lobko, C. d'Alwée (musique contemporaine).
Riverbop, 20 h. 30 : F. Douchet, R. de Herrera (de Falla) ; 21 h. 30 : M. Strauss (Debussy, Beethoven) ; 24 h. : A. Piechowska et J. Leandre.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Murray Quintet ; 22 h. 30 : Faton, Seguin, Vitous.
Campagne-Première, I, 20 h. : Alligator ; 22 h. 30 : J.-C. Vannier. — II, 22 h. 30 : P. Cauvin.
Salle Pleyel, 21 h. : Herbie Hancock.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
Le Patio, 22 h. : M. Zanini, J. Dall, T. Martin, D. Amelot, P. Authier.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : *Cat Anderson.*

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (l'Amour du poète).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.
Cité internationale, 20 h. 30 : Ma, danse, rituel théâtre.
Musée Guimet, 20 h. 30 : Mohanty, danse indienne.

cinémas

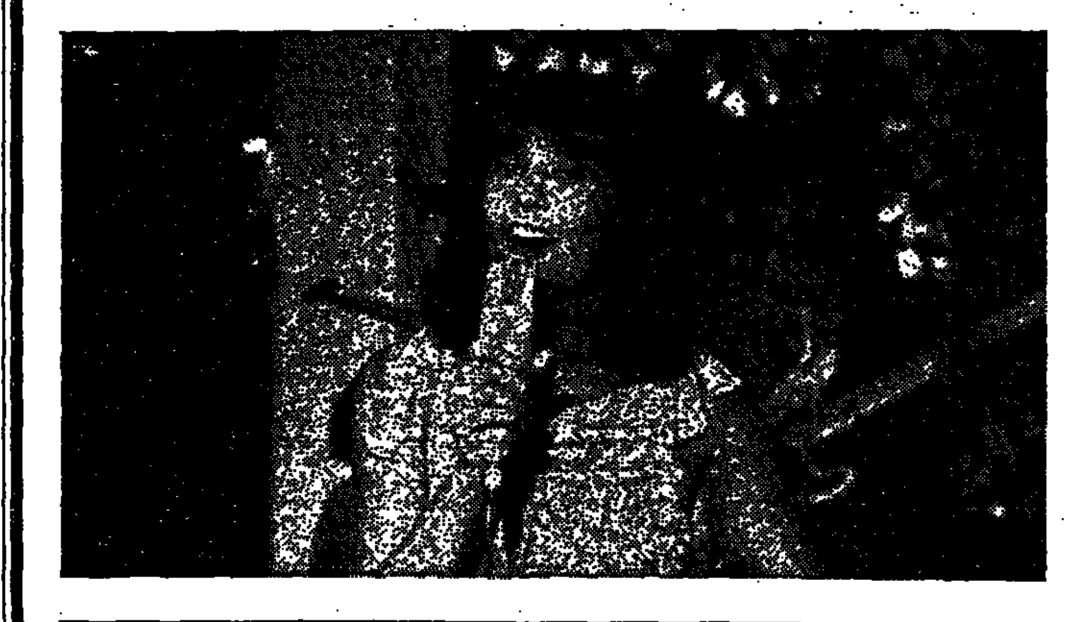
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : le Bon Dieu sans confession, de C. Autant-Lara ; 18 h. : Regards sur le jeune cinéma français (le court métrage) ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : Nationalité immigré, de S. Sokhona ; 22 h. : l'Amore sempere, de M. Camerini.
Beaubourg, 15 h. : la Revanche de la créature, de J. Arnold ; 17 h. : Paisa, de R. Rossellini ; 19 h. : Noces de pierre, de M. Veroiu ; 21 h. : Dans un village, de P. Calinescu.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Saint-Germain* Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e *(322-19-23) ; Gaumont-Convention,* 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-13) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, *14e (329-83-11).*
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Caméo, 9e (246-66-44) ;* Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ;* Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN *(Fr.)* : Vendôme, 2e (073-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr., Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES *(Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33),* Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (deuxième partie) : Calypso, 17e (380-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : *Omnia, 2e (233-39-36) ;* Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

FURIE (A.) (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

GALACTICA (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE, film français de Serge Korber : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225 - 41 - 46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERCEVAL LE GALLOIS, film français d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).

SERGENT PEPPER'S, film américain de Michaël Schultz (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

SALSA, film américain de L. Gast et J. Masucci (v.o.) : Saint - Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).

CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS, film français de P. Clair : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INVASION DES PROFANATEURS, film américain de P. Kaufman (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max - Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de N. Tokar (v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236 - 83 - 93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (733-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GOUT DU SAKE (Jap.) (v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

GREASE (A. (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : v. f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol.) (v.o.): Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), hors spectacle.

MARTIN ET LÉA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96).

MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIÈRE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PARLONS-EN (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE POT DE VIN (It.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).

RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) : Athéna, 12e (343-07-48) : U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : la Boulangère de Monceau ; la Carrière de Suzanne.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 (+ sam. 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; vend., 0 h. 15 : l'Œuf du serpent. II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : Pourquoi pas ? 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. 15 : (+ vend., sam., 0 h 20) Midnight Express.

F. ZEFFIRELLI (v.o.), Le Palace, 15e (374-95-04), v.o., en alternance : François ou les chemins du soleil, Roméo et Juliette.

GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Rocky Horror Picture Show (+ vend., sam., 24 h.) ; 22 h. 15 : le Tournant de la vie.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Week-end sauvage.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Messieurs les Ronds-de-Cuir.

ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : les Deux Cavaliers.

JOHAN VAN DER KEUKEN, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : Printemps.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Reine Christine.

LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Le soleil se lève aussi.

COMEDIES MUSICALES, v.o., A Bazin, 13e (337-74-39) Chantons sous la pluie, jusqu'au 10, du 11 au 13 : Beau fixe sur New-York.

FESTIVAL DES CESARS, Berlitz, 2e (742-60-33) : Casque d'or.

BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I. 12 h 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 16 h 30 : le Lauréat ; 18 h. 10 : Nos plus belles années ; 20 h. 20 : Phantom of the Paradise ; 21 h 55 Panique à Needle Park ; V., S., 23 h. 50 The song remains the same. — II. 13 h. : Help ; 14 h 30 : Let it be ; 16 h. : A l'Est d'Eden ; 17 h 50 : Mort à Venise ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance ; V., S., 0 h. 15 : Freaks.

STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71, v.o.) 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 Frankenstein Jr. ; 18 h. 10 : Rocky horror picture show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé désir ; 22 h 05 : Salo ; V., S., 0 h. 15 ; Répulsion.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.): Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h.-24 h

L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46) 16 h. 35

BOF (Fr.) : le Seine, 5e, 18 h. 15.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.

DUELLISTES (A. v.o.): Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

L'INCOMPRIS (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e 12 h. 20 (sauf D)

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e 12 h., 24 h.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.). (**) : le Seine, 5e, 22 h 15

LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h. (sauf S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.

SISTERS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h (sauf S., D.)

UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Ja., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30 (sauf D.).

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55)

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).

CENDRILLON (A. v.f.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)

EASY RIDER (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04)

FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Studio Bertrand 7e (783-64-66)

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55)

FRENZY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)

HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e

JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)

JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (Sf Mar.)

LENNY (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules 5e (033-42-34)

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.), 70 mm : : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Templiers, 3e

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)

NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e

ORFEU NEGRO (Brés v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).

SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e.

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

RADIO-TÉLÉVISION

LES LICENCIEMENTS A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION

Adaptation ou démantèlement ?

(Suite de la première page.)

Nous voilà loin des promesses de *M. Jean-Philippe Lecat. On avait* compris, depuis la nomination, le *15 janvier dernier, de M. Antoine* de Clermont-Tonnerre, jusqu'alors conseiller technique au cabinet de *M. Raymond Barre, à la présidence* de la S.F.P., que le ministre de la culture et de la communication avait perdu la partie.

Le nouveau P.-D. G. a agi vite et *frappé fort. Son prédécesseur,* M. Bertrand Labrusse, prévoyait quatre cent cinquante départs volontaires étalés sur trois ans. Pour M. de Clermont-Tonnerre, *« la survie de la société » exigeait des mesures* plus sévères.

Le plan de redressement qu'il a mis en place, *s'il reprend les principaux* éléments du programme de M. Labrusse, notamment la fin de la gestion « cellulaire », la vente des terrains non bâtis de Bry-sur-Marne, *la conclusion de contrats pluriannuels* avec les chaînes, va plus loin sur un point capital : au lieu d'envisager d'abord une *réorganisation des conditions* de travail susceptible d'entraîner ensuite, le cas échéant, des compressions de personnel, il donne la priorité au problème des effectifs *sur celui des « habitudes perverses »* dénoncées naguère par M. Lecat.

La vive réaction des personnels, à *l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.*, était prévisible. Passé les fêtes de Noël, le gouvernement a jugé qu'il *pouvait prendre le risque d'une* longue grève de la télévision. Avant de partir pour le Canada, M. Raymond Barre aurait indiqué qu'un mouvement de plusieurs semaines n'était *pas pour l'inquiéter. Quant à M. Le*cat, qui accompagne le premier ministre, il n'a pas craint de laisser à M. Christian Beullac, ministre de *l'éducation, l'intérim de ses fonctions.*

Pour les syndicats, c'est la notion de service public qui est en cause. *Il est certain que la logique de la* loi de 1974, qui faisait de la S.F.P. une entreprise de droit privé soumise à la concurrence des autres sociétés de production, supposait qu'elle de*vint compétitive sur le marché de* l'audiovicuel. En mettant l'accent sur le secteur de la vidéo, dans lequel la S.F.P. bénéficie d'une supériorité reconnue, M. de Clermont-Tonnerre *reste fidèle à son idée de « créneaux »* pour lesquels la société est *« concurrentielle »*, mais sacrifie ap*paremment, pour la même raison,* le secteur du film au nom du *« sous-emploi chronique »* que l'on y constate actuellement : est-ce le début du *« démantèlement »* ?

Au ministère de la culture et de la communication, tout en se refusant à commenter les mesures *annoncées par M. de Clermont-*Tonnerre, on souligne que celles-ci visent, au contraire, à transformer la S.F.P. *en un « outil mieux adapté, qui donne plus de chances à la création »*. Certains arguments donnent à réfléchir : par exemple, le fait que les charges de personnel, qui repré*sentaient 45,50 % du chiffre d'affaires* en 1975, ont atteint, selon la direction, 52,50 % en 1978. Cette évolution *devait être stoppée.*

Il reste que, parmi d'autres, et pour s'en tenir aux seuls personnels dits *« opérationnels »*, vingt-cinq assistants de réalisation, vingt-deux scriptes, six chefs décorateurs et *dix décorateurs, trois ensembliers,* trois créateurs de costumes et cinq *costumiers, onze directeurs de la* photo, six opérateurs de prise de vues et autant d'opérateurs de prise de son, dix-huit monteurs, paient les frais d'erreurs de gestion dénoncées *de longue date. L'erreur principale* n'a-t-elle pas été la réforme de 1974 elle-même qui, en séparant des chaînes les équipements des Buttes-Chaumont, les a privés d'un débouché assuré ? Le parti socialiste notam*ment propose l'abandon de cette formule « au profit d'une intégration* des *fonctions de production et de programmation »*. D'autres souhaitent, à l'inverse, une privatisation franche. Entre ces deux solutions, le gouvernement a choisi de rester fidèle à la voie étroite définie par la loi. *Sa position sera difficile à tenir.*

THOMAS FERENCZI.

La direction : un impératif qui conditionne la survie de la société

Dans une note d'information diffusée par la S.F.P., la direction de la société explique que la recherche de ressources nouvelles sur les marchés du cinéma, de la vidéo-transmission et du vidéo-disque s'étant avérée « décevante », il en résulte « une crise grave » *qui se traduit par un déficit en 1978 de 112,8 millions de francs. Elle ajoute :*

« Pour faire face à cette situation, la S.F.P. a tout d'abord *demandé aux sociétés de pro*gramme qui sont ses principaux clients d'accroître sensiblement leurs commandes. TF 1 et A 2 ont accepté dans ce contexte le principe de contrats pluriannuels de commandes qui devraient se traduire de leur part par un accroissement régulier de celles-ci, *en contrepartie pour la S.F.P.* d'une modération de ses coûts.

» Pour 1979, la progression des commandes des chaînes à la S.F.P. est de 20 % par rapport à 1978, à comparer avec une progression de 16 % des ressources *des sociétés de programme.* Cette évolution est encourageante pour la S.F.P., qui retrouve ainsi une assurance *de progression de son* chiffre d'affaires. Elle n'est malheureusement pas *suffisante* pour résoudre la crise actuelle. En dépit de cet effort des chaînes, le déficit prévisible pour 1979 est estimé à 90 millions de francs.

» Un plan de redressement a donc été mis en place. Il comprend : des économies importantes de gestion ; la cession de *certains actifs de la société ; une* recherche systématique des possibilités de reconversion au sein de l'entreprise ; une étude approfondie des possibilités de départs négociés et de cession d'activité anticipée.

» Ces mesures ne permettent pas cependant d'assurer le retour à *un équilibre financier perma*nent. Par conséquent, la nécessité de réduire les charges de personnel devient un impératif qui conditionne la survie de la société. (...)

» La direction de la société *estime nécessaire de parvenir* progressivement à des effectifs *permanents de l'ordre de deux* mille deux cent cinquante à deux mille trois cents personnes sans affecter la capacité de l'entreprise à assumer son plan de charge ni lui faire renoncer à faire face à de nouveaux marchés. Elle a donc prévu, outre des mesures de reconversions *internes, de cessions anticipées* d'activité, de départs négociés et de transferts de personnels dans d'autres organismes issus de l'O.R.T.F., une mesure de licenciement collectif portant sur quatre cent vingt-quatre personnes.

» Cette mesure affecte principalement les secteurs où l'on constate actuellement un sous-emploi chronique : production tournage et finition film, décoration, service des arts graphiques, service photo. Elle affecte aussi les services centraux de la *société, les cellules d'encadrement* et de gestion des services.

» La capacité technique de la société a été autant que possible préservée : aucun licenciement aux laboratoires de Cognac-Jay et de Brv quelques licenciements à la vidéo fixe et à la vidéo mobile, mais uniquement dans le secteur de la gestion et de l'encadrement. Les catégories de personnel dont les salaires sont les plus modestes ont, autant que possible, été protégées. »

Aux Buttes-Chaumont

Stupeur ? Non, pas tout à fait. On savait bien (même si on refusait inconsciemment de le croire) que la nomination de M. de Clermont-Tonnerre allait entraîner « ça ». *Ça ? des coupes* sombres, des départs immédiats, non négociés, bref le plan « dur », *préféré, à Matignon, au plan* « doux » de M. Bertrand Labrusse, gentiment remercié.

Il n'empêche. Peut-être qu'à force d'entendre parler depuis des années du démantèlement de *la télévision, de la crise de la* S.F.P., de licenciements qui ne venaient pas, les gens finissaient *par croire qu'ils vivraient perpé*tuellement avec cette seule menace ? *Ils ont été littéralement* « sonnés », mercredi 7 février, par les chiffres donnés.

L'annonce du « plan de redressement » (ou « plan de licenciement », selon le côté où on se place) a commencé de circuler, *mercredi vers 10 heures,* de bouche à oreille, aux Buttes-Chaumont (« *ce matin, j'arrive, ma monteuse me dit : « Je ne monte pas ! » — Ah bon, pourquoi ? »*). Une traînée de poudre. L'arrêt de travail est immédiat, la grève spontanée.

En tant que secrétaire du co*mité d'entreprise,* M. Marcel Huart, délégué C.G.T., avait été averti la veille au soir par la direction que les documents complets (avec le nombre de *licenciements,* service par service, ainsi que les considérations financières) avaient été envoyés *par la poste aux délégués du* personnel et aux élus du comité d'entreprise. A midi, tout le *monde ou presque en avait lu* le contenu, polycopié et distribué au personnel avant le début de l'assemblée générale, annoncée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

13 heures, la grande salle de *répétition du deuxième étage est* pleine. Rideau de tulle pailleté. Quelques agents des renseigne*ments généraux circulent, dit-on,* au milieu des groupes effervescents penchés sur les « listes ». *« C'est pire que ce qu'on pouvait imaginer »*, entend-on. *« Ils ont sûrement coché des noms pour savoir combien on est ! » « La somme de travail secret que cela a demandé... »* murmure quelqu'un, songeur, en arrivant au détail de l'annexe V, *paragraphe C, point 3 :* logistique Décoration (le sien peut-être ?). Les syndicats lisent à haute voix, secteur par secteur, le nombre de postes supprimés. Cadres de direction, dix... ; femme de ménage, un ; *scripts,* vingt-six ; agents de maîtrise, vingt-neuf ; attachés de presse, *trois : peintres, trois... Enumé*ration interminable. Qui est ce « un » dans ce service de trois personnes ? Qui sont les « quatre » dans celui-ci qui en com*porte cinq ? Certains services* sont entièrement démantelés. *« Le plan est prêt depuis longtemps », constatent un certain* nombre de gens, ulcérés par le cynisme d'une direction qui, quelques jours plus tôt, refusait de dire un mot sur la question.

La grève de vingt-quatre heures, reconductible, a été votée à main levée, à la quasi-*unanimité, et les syndicats ont* invité le personnel à se grouper en commissions, à constituer *des piquets de grève.* A l'assemblée générale de 16 h. 30, devant plus de trois cents personnes, les syndicats ont annoncé que les radios et les trois chaînes de télévision s'étaient mises en grève. *« On se bat pour qu'il n'y ait pas de licenciements, pas de démantèlement, et pour que le volume de production de la S.F.P. soit en augmentation »,* a répété plusieurs fois une déléguée. Des questions inquiètes ont fusé : selon quels critères vont se faire les licenciements ?

Vers 18 heures, la commission de popularisation, qui s'était réunie dans une petite salle, s'est tout d'un coup vidée. Le bruit courait que M. Antoine de Clermont-Tonnerre était en train de faire une déclaration à Antenne-2 dans le hall. Un petit groupe a descendu les étages en courant. Le journa*liste d'Antenne 2 interrogeait en* réalité les délégués syndicaux (leurs déclarations ne sont pas *passées à l'antenne).* A 18 h. 30, l'équipe d'Antenne 2 est montée interviewer le président-directeur général, suivie d'une *cinquan*taine de syndicalistes qui entendaient *« contrôler l'interview »*. Moquette, *silence,* doubles portes qui s'ouvrent, se referment, s'ouvrent encore. *« Le président ne fera pas de déclaration à Antenne 2 »,* finit par annoncer *un gardien, après de multiples* tergiversations. *Méfiants,* les militants sont restés dans l'anti*chambre. Une heure plus tard,* ils étaient encore une vingtaine. Cela ressemblait presque — pas tout à fait — *à une occupation.*

CATHERINE HUMBLOT.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* se déclare *« solidaire de l'ensemble des travailleurs de la télévision »*. Il ajoute que *« la situation de la S.F.P. est la conséquence directe et prévisible du démantèlement de l'ex-O.R.T.F. en 1974, que le parti socialiste avait vivement combattu à l'époque »*. Il dénonce *« une politique qui risque d'aboutir à la liquidation de la S.F.P. dans les deux années à venir »*.

● *Une délégation du parti communiste*, conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., a rencontré les syndicats de la S.F.P. et publié un communiqué *pour protester contre les* licenciements, *« mesures témoignant d'une agression gouvernementale caractérisée »*. Le parti communiste dénonce *« la politique du déclin qui frappe la radio et la télévision française »*.

JEUDI 8 FÉVRIER

Le mouvement de grève provoqué par les licenciements à la Société française de production entraînera, s'il est reconduit ce jeudi, *l'application du programme minimum* à la télévision et à la radio.

CHAINE I : TF 1

19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : *Le roi qui vient du Sud*, de Claude Brulé. (1. — Le prisonnier du Louvre), réal M. Camus, avec J Barney R Carel, N. Silberg, G. Michel.

La vie tumultueuse d'Henri IV le Béarnais qui sut réconcilier les Français. Pour les amateurs de récits de cape et d'épée, s'ils ne sont pas trop exigeants

21 h. 30, Festival mondial de la magie.

CHAINE II : A 2

20 h. 40, Retransmission théâtrale : le Canard à l'orange, de W Douglas Home, réal. A Flederick. Avec J Poiret, C. Minazzoli, C. Le Poulain.

La guerre des sexes se mène sans scrupule et peut donner naissance à des drames féroces ou à des divertissements qui permettent aux comédiens de déployer leur charme, leur élégance, leurs facultés d'émotion.

22 h. 15, Musique : Première, de Ph. Boegner et J.-M. Damian

Le pianiste américain Russel Sherman *interprétera trois œuvres de Liszt : le* Sonnet de Pétrarque, *la* Valse oubliée n° 2, *la* 9e Etude transcendante, *dite* Ricordanza.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (western) : UN BEAU SALAUD, de B. Kennedy (1970), avec F. Sinatra, A. Jackson, G. Kennedy.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Hommage à Pierre Minet : « la Porte noire » ; 22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de jazz : Thad Jones - Mel Lewis ; 22 h 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 9 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à *tout* ; *12 h. 30, Midi* première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., Magazine TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Reine blanche, de Barillet et Gredy, mise en scène J. Sereys, avec F. Blot, J. Rollin, J Morel, H. Godon...

Les filles de Français moyens ne rêvent plus de devenir stars, mais reines en Afrique noire... mais les races ne se mélangent pas plus que l'huile et l'eau. La pièce a été écrite en 1953 On ne parlait pas encore d'Amin Dada, de Bokassa.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire : Chardin, fils d'ébéniste ; Dira ou pas ?, Christiane Eda-Pierre, Wagons pour la culture ; Peindre pour le théâtre ; La télé 1900.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les services publics : la S.N.C.F.) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Magazine : Delta (les voyages organisés) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les Poulbots ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45,* Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (2. Une preuve de trop), de D de La Patellière, avec M. Duchaussoy, P. Santini, H. Viard.

Le brillant écrivain Georges-Daniel Berger vient d'être reçu à l'Académie française Il vient de publier un livre (le Droit du plus fort) qui met en cause un grand nombre de personnalités. Le jour de la cérémonie, au moment où il commence son discours, il est abattu d'une balle dans la tête.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec A.D.G. *(le Grand Môme, Juste un rigolo),* Boileau - Narcejac *(Carte vermeil),* Mme C. Arley *(l'Enfer, pourquoi-pas ?),* MM. J.P. Manchette *(Que d'os ; le Petit Bleu de la côte ouest),* S. Montigny *(Meurtre pour dames) et* L. Malet *(pour l'ensemble de son œuvre).*

22 h. 55, Journal.

23 h., Ciné-club, FILM : LA MORT D'UN BUCHERON, de G. Carle (1972), avec C. Laure, D. Pilon, W. Lamothe, D. Filiatrault, M. Sabourin, P. Julien. (Interdit aux moins de treize ans.)

A la recherche de son père, une jeune fille découvre la jungle des grandes villes à Montréal et les passions destructrices des hommes dans la forêt canadienne

Fable sociale sur le Québec « colonisé » et sur la liberté féminine. Dérangeant et déconcertant, le meilleur film de Gilles Carle.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'association Progrès ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 — Le nouveau vendredi : Les grands témoins (1. Les conjurés du 20 juillet *1944*).

« Le nouveau vendredi » présente un document rare sur l'histoire du nazisme : le procès des conjurés du 20 juillet 1944, qui tentèrent d'assassiner Hitler à son quartier général de Rastenburg. Trois survivants viendront témoigner de cette révolte contre le Troisième Reich.

21 h. 30, Reportage : Les gens d'ici, de F. Bittendiebel et P Martin.

Eguisheim, berceau du vignoble alsacien, à quelques kilomètres de Colmar O y rencontre un vannier, un vigneron, une potière, le maire, un garde-champêtre, des musiciens...

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : A. Robbe-Grillet (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le Prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h 45, Le texte et la marge : « l'Horizon dérobé », de J.-L. Curtis ; 11 h. 2, Les musiciens français M. Landowski ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : R Viroval, violon, L. Hartman et J Dacosta, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un ange passe » de R. Vrigny ; 14 h 47, Un homme, une ville : A. Nobel à Stockholm ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h. Pouvoirs de la *musique* ; 18 h 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., Médecine et sexologie ; 21 h 30, Musique de chambre : Rivier, Hasquenoph, Noda, Miyagi, Mishirura ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à la recherche de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de *table* ; 12 h. 35, Jazz classique : les débuts du jazz en France ; 13 h., Les anniversaires du jour : « Falstaff » et « I Lombardi » de Verdi ; 13 h 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume (Hahn, King, Foster, Flechter, Fischer, Mayo) ; 14 h. 35, Concerto (Mendelssohn) ; *15 h., Musique-France-Plus* (Dufay, Batiste Magnard) ; 17 h., Musica hispanica (Manalt, Correa de Arauxo, Cabezon, Narvaez, Casanovas) ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Phaéton, poème symphonique, opus 39 » (Saint-Saëns) ; « *Concerto pour* piano et orchestre en fa majeur » (Saint-Saëns) ; « Sheherazade » (Rimski-Korsakov), par le *Nouvel* orchestre philharmonique, dir K. Kondrachine, avec B Ringeissen, piano, et *C. Crenne, violon* ; *22 h 15, Ouvert la nuit* ; 22 h 25 Des notes sur la guitare ; 23 h., Bruits de flûtes ; 1 h., Douces musiques.

CORRESPONDANCE

Pour un débat sur « la Terre de la grande promesse »

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour dénoncer le caractère « antisémite » du film d'Andrzej Wajda, la Terre de la grande promesse, *dont la première partie a été diffusée sur Antenne 2 le 4 février et dont la seconde le sera le dimanche 11. Mme Evelyne Krief, de Croissy-sur-Seine, membre du Centre communautaire israélite du Vésinet et sa région, s'étonne du moment choisi pour sa programmation. Elle écrit :*

En 1979, sans nécessité, sans explication, la télévision française, juste avant la projection d'*Holocauste*, juge utile de projeter ce film à une heure de forte écoute et sans la moindre mise en garde. Voudrait-on faire penser au spectateur non averti que les juifs ont mérité ce qui leur est arrivé qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le mois dernier à Bruxelles s'est tenu un colloque sur le cinéma antisémite : deux exemples ont été retenus, *le Juif Süss* et *la Terre de la grande promesse.* On nous dira que Wajda a beaucoup de talent. C'est vrai. Et alors ? Nous refusons l'alibi esthétique.

Ce film a été et est librement montré sur les écrans parisiens, mais dans la mesure où l'O.R.T.F., organisme d'Etat, croit opportun de le projeter, ne croyez-vous pas qu'une émission suivie d'un débat aurait dû le restituer dans son contexte historique ? Les citoyens français de toutes confessions avaient droit à ce minimum d'objectivité.

[Dans un entretien publié par « le Monde » du 11 mars 1976, Andrzej Wajda déclarait à propos de cette accusation d'antisémitisme : « Il n'y a pour moi aucune ambiguïté. Ce n'est pas un caractère ethnique qui conditionne les réactions des juifs, c'est l'argent, comme pour les Allemands et les Polonais qu'on voit en action. Ce sont l'argent et son pouvoir qui rendent les gens répugnants. »]

SPORTS

RUGBY

CLAUDE SPANGHERO NE JOUERA PAS CONTRE LE PAYS DE GALLES

Le pilier Gérard Cholley remplacé par Armand Vaquerin, l'ailier Louis Bilbao cédant sa place à Jean-François Gourdon : la commission de sélection qui s'est réunie le 7 février à Paris n'a pas apporté de modifications très substantielles au XV de France, qui doit rencontrer, le 17 février, au Parc des Princes, le Pays de Galles pour la troisième journée du Tournoi des cinq nations.

Le retour attendu de Claude Spanghero, considéré comme le meilleur preneur de balles en touche actuellement, ne s'est donc pas produit. Le sélectionneur Jean Desclaux a préféré maintenir à son poste le Toulonnais Guilbert. Sans doute a-t-on considéré que le retour du grand Narbonnais, éloigné de l'équipe de France depuis quatre ans, était incompatible avec la « politique de groupe » chère aux dirigeants de la Fédération de rugby (F.F.R.) tout comme sa présidence de l'éphémère Amicale d'entraide des joueurs de rugby.

Voici la composition de l'équipe de France pour le match du 17 février :

ARRIÈRE : J.-M. Aguirre (Bagnères) ;

TROIS-QUARTS : J.-F. Gourdon (Bagnères), R. Bertranne (Bagnères), C. Belascain (Bayonne), G. Noves (Stade toulousain) ;

DEMIS : A. Caussade (Lourdes), J. Gallion (Toulon) ;

AVANTS : J.-L. Joinel (Brive), A. Guilbert (Toulon), J.-P. Rives (Stade toulousain, capitaine), J.-F. Imbernon (Perpignan), F. Haget (Biarritz), R. Paparemborde (Pau), A. Paco (Béziers), A. Vaquerin (Béziers) ;

REMPLAÇANTS : J. Perche (Bourg), G. Cholley (Castres), R. Petrissans (Bayonne), Y. Lafarge (Montferrand), F. Sangalli (Narbonne), R. Aguerre (Biarritz).

ATHLÉTISME. — *La Fédération internationale d'athlétisme vient de refuser définitivement d'homologuer comme record du monde de saut à la perche le saut réussi le 20 mai dernier (5,71 mètres) par l'Américain Mike Tully Dave Roberts reste donc détenteur de ce record avec 5,70 mètres.*

SKI. — *Le slalom spécial de Kirkerud (Norvège), qui comptait pour la Coupe du monde de ski alpin et qui a été disputé le 7 février, a été gagné par l'Italien Leonardo David, devant le Suédois Ingmar Stenmark et l'Américain Phil Mahre. Le Suisse Peter Luescher est tombé mais il conserve la tête du classement de la Coupe du monde devant Stenmark.*

SCIENCES

DÉCOUVERT EN AFAR EN 1974

L'australopithèque Lucy n'était plus un singe mais pas encore l'homme moderne

Un paléontologiste américain du musée de Cleveland, M. D. Carl Johanson, aurait découvert, selon des informations d'agence, notre plus ancien ancêtre connu, *un nouvel « homme-singe », Australopithecus afarensis*, qui a vécu en Afar (Ethiopie orientale) *il y a environ trois millions d'années.*

Il s'agit en *réalité* de « Lucy », une australopithèque dont 40 % du squelette ont été trouvés en *Afar en 1974. Le Monde* du 24 janvier 1975 avait présenté Lucy avec le « portrait » de *cette jeune hominienne, c'est-à-dire* la silhouette d'un squelette où étaient portés en noir les os retrouvés.

Lucy a été découverte par *une expédition internationale* dirigée par M. Maurice Taïeb (l'« inventeur » du site), du laboratoire de géologie quaternaire du C.N.R.S., M. Yves Coppens, sous-directeur au Musée de l'Homme, et M. D. Carl Johanson. Seul est nouveau le nom d'*Australopithecus afarensis* qui a été attribué à Lucy en mai *dernier par MM. Johanson, Coppens* et Tim White (université de Californie à Berkeley). Mais cela ne change pas son classement parmi les australopithèques.

Depuis plusieurs années, la plupart des paléontologistes s'accordent à voir dans les australopithèques le plus ancien hominidé connu, descendant d'une lignée séparée de celle des singes depuis 30 millions *d'années pour certains spécialistes,* 10 millions seulement pour d'autres. Apparue vers moins 6,5 millions d'années en Afrique orientale, cette souche d'hominidés, *Australopithecus afarensis,* se serait séparée, il y a 2,5 ou 2 millions d'années en Australopithèques robustes, qui ont disparu vers moins 1 million d'années, et en *Homo habilis,* d'où descendrait *Homo erectus* (ou *pithécanthrope*), qui a lui-même évolué en *Homo sapiens.*

La plus vieille « famille » connue

En 1975, la *même équipe* internationale avait trouvé en Afar la plus vieille « famille » *connue (le Monde daté 25-26 janvier 1976)* : cinq adultes et deux enfants vieux de 3 millions d'années. *Sur le moment, on en avait* fait des *Homo habilis,* mais maintenant la plupart des spécialistes les rangent parmi les *Australopithecus afarensis,* comme Lucy et aussi comme les hominidés vieux de 3,7 à 3,5 *millions d'années trouvés à* Laetolil (Tanzanie) par Kohl-Larsen en 1939, puis par Mme Mary Leakey *à partir de* 1974.

On présente *Australopithecus afarensis* comme un homme-*singe. Certes l'aspect de cette* créature était différent du nôtre. Sa face était projetée vers *l'avant,* sa capacité crânienne était d'environ 450 ou 500 centimètres cubes (celle d'*Homo sapiens* est de 1 400 centimètres *cubes en moyenne). Mais les* australopithèques, connus depuis 1924, avaient la station debout, comme on le sait depuis une quarantaine d'années. Leurs pieds et leurs mains étaient très semblables aux nôtres. Leur *denture annonçait la nôtre et ne* rappelait plus du tout celle du singe.

Pas encore l'homme moderne, *mais plus rien du singe.* — Y. R.

PRESSE

● *Les journalistes de l'agence France-Presse* ont observé, mercredi 7 février, un arrêt de travail de *« deux heures par vacation sur tous les fils, français et étrangers, pour obtenir la réintégration de deux journalistes licenciés, ainsi que l'ouverture de négociations sur les deux problèmes de fond posés par ces deux cas particuliers : celui de l'inaptitude physiologique du travail sur console et celui des journalistes temporaires à l'A.F.P. ».*

● *Le magazine* Look *a reparu* lundi 5 février aux Etats-Unis après sept ans d'interruption. Tiré à 1 200 000 exemplaires, sur 128 pages, le nouveau *Look* propose en couverture la photo de M. Nelson Rockefeller sur les exemplaires vendus sur la côte est, et celle de Patricia Hearst pour l'édition de la côte ouest.

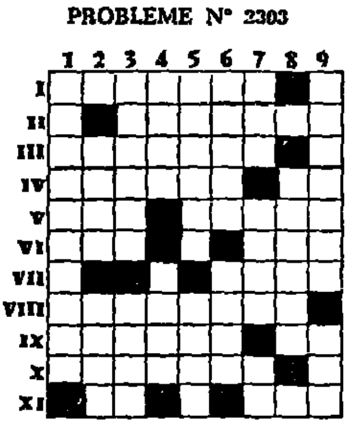
La reparution bimensuelle de *Look est le pari engagé* par M. Daniel Filipacchi, propriétaire de l'hebdomadaire *Paris-Match,* qui a racheté le titre du magazine américain en 1977 et investi 25 millions de dollars.

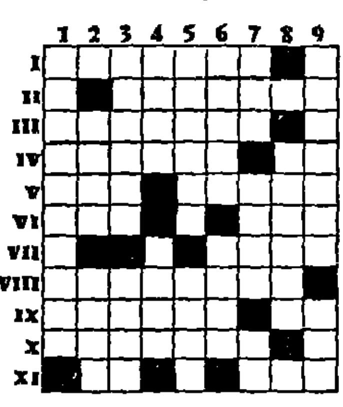
● *L'hebdomadaire « Attaliaa »,* organe de l'Union marocaine du travail, a reparu le samedi 3 février, en langue arabe, après une interruption de douze ans. En première page, il réclame la libération *« de tous les syndicalistes détenus en Tunisie ».* Créé en 1956, au lendemain de l'indépendance, *Attaliaa,* qui était édité en français et en arabe, avait cessé de *paraître en 1967. M. Mahjoub* Ben Seddik, secrétaire général de l'U.M.T., en assume la direction à Casablanca. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2303





HORIZONTALEMENT

I. Risquent de devenir boiteuses quand leurs membres sont trop longs. — II. Prouve qu'il n'y a pas *assez de précipitation.* — *III.* Lourd quand il est de plomb. — IV. C'est quand il ne regarde pas qu'il est bien vu ; Préposition. — V. Pour y aller, il faut au moins avoir *le bac ; Couche chez* un Chinois. — VI. Fournit de la paille ; Pas pour des soldats. — VII. Ce que sont les Amis. — VIII. Arranger les affaires. — IX. Trop fade ; Pronom. — X. Donner plus d'éclat à la rose. — XI. Note ; Plat.

VERTICALEMENT

1. Qui a donc l'allure d'une vieille. — 2. Cri dans un cirque *(graphie admise)* ; Qui *n'est* donc pas sourd. — 3. Nom qu'on peut donner à un pigeon ; Comme un galant. — 4. Doit se reposer au commandement ; Bien emballé. — 5. Nom de *terre ; Pulssance.* — 6. Fit paraître ; N'est jamais bonne quand elle est noire. — 7. Sorte d'argile ; N'ondule pas naturellement ; N'a pas un grand lit — 8. Dans les marais. — 9. On peut y être plongé ; Peut être noirci par le charbon.

Solution du problème n° 2302

Horizontalement

I. Rave ; Veau. — II. On ; Unis. — III. Bouchers. — IV. Autre. — V. Eau ; Bar. — VI. Bues ; Rami. — VII. En ; Scène. — VIII. Lime ; *Inri.* — *IX. Loi ; Oter.* — *X. En* ; Persil. — XI. Dîne ; Tu.

Verticalement

1. Ribambelle. — 2. Ou ; Union. — 3. Voûtée ; Mi. — 4. Encrassé ; Pi. — 5. Heu ; Oén. — 6. Vue ; Reître. — 7. Enrubannés. — 8. Ais; Amerrit. — 9. Us; Cri; Lu.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du *jeudi 8 février 1979* :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi du 28 juillet 1978 et portant règlement d'administration publique modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie) en ce qui concerne la désignation des officiers et agents de police judiciaire de la police nationale.

● Modifiant le décret du *10 mars 1975 fixant* les *attributions* des chefs d'état-major en temps de paix.

● Modifiant le décret du *28 mars 1978 fixant pour l'année* 1978 le montant et les modalités de versement de la contribution due par chaque régime de prestations familiales au fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

Visites, conférences

VENDREDI 9 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Ateliers des manufactures des Gobelins ».

15 h., hall de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Mme Hulot : « La Sorbonne ».

15 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Pennec : « Le café Procope ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « Au musée de Cluny ».

17 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Lemarchand : « Exposition Chardin », entrées limitées (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Des Bellini à Carpaccio » (Arcus).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » *(Mme Camus).*

15 h., entrée du Petit Palais : « Cinq mille ans d'art en Inde » (Mme Hager).

15 h., porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, 6, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Muriel Mirak : « *Le dialogue platonicien dans* « la Divine Comédie » de Dante » (Académie d'études humanistes).

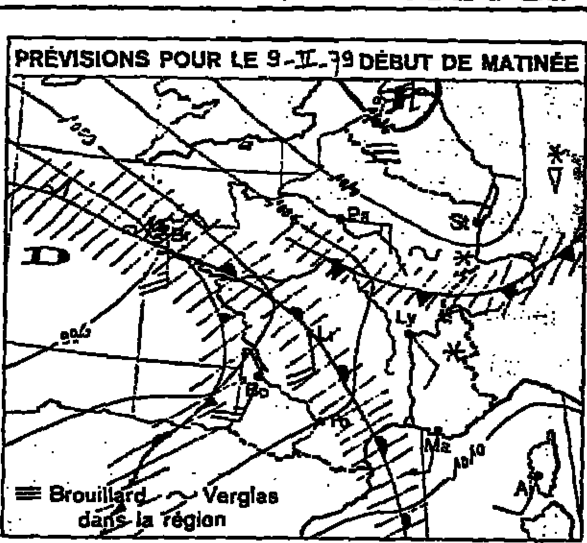
20 h., 165, rue de Charonne, M. Victor Mathias : « La communauté antillaise et les autres émigrés » (A.C.R.A.A.).
(ACRAA).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La méditation » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-2-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 9-II-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 février à 0 heure et le vendredi 9 février à 24 heures :

L'air froid originaire de la mer du Nord *ne progressera que lentement* vers le sud ou le sud-ouest ; il *gagnera les régions du Nord et du* Nord-Est, puis la Normandie, le *Bassin parisien, où des gelées seront* à craindre la nuit prochaine. Sa *progression sera freinée entre* la Seine et la Loire par les masses d'air océanique plus doux. Les perturbations qui affecteront nos régions Ouest et Sud-Ouest s'étendront au cours de la journée de vendredi à la majeure partie du pays.

Vendredi 9 février, sur les régions du Nord et du Nord-Est et sur la Normandie et le Bassin parisien, le temps sera froid en début de matinée (gelées de 0 °C à — 3 °C au sol), avec quelques éclaircies pouvant favoriser la formation de bancs de *brouillard. Le ciel se couvrira ensuite,* et des pluies modérées seront *à craindre l'après-midi, précédées de* neige faible ou de verglas dans le *Nord et le Nord-Est. Les vents seront* faibles, puis modérés, de nord.

Sur les régions de l'Est et du Sud-Est, le temps variable le matin se couvrira l'après-midi, avec quelques précipitations intermittentes (neige en montagne).

Sur le reste de la France, le temps sera doux et pluvieux, les pluies seront plus fréquentes, et parfois abondantes, près de l'Atlantique et *sur les versants ouest du Massif* Central et des Pyrénées. Les vents, *modérés de secteur sud, deviendront* forts près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Jeudi 8 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 002,6 millibars, soit 752 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 12 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 12 et 4 ; Cherbourg, 10 *et* 3 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, *11 et 7 ; Lille, 9 et 1 ;* Lyon, 11 *et 7 ;* Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 9 et 8 ; *Nantes, 13 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget, 13 et 4 ;* Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 17 et 7 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, *8 et 6 ; Tours,* 13 et 9 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 ; Amsterdam, 1 et 0 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, — 1 et — 2 ; Bonn, 1 *et 0 ; Bruxelles,* 8 et 2 ; Iles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, — 3 et — 3 ; *Genève, 10* et 7 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 7 et 1 ; *Madrid,* 15 et 10 ; Moscou, — 6 et — 15 ; New-York, — 6 et — 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 5 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, — 3 et — 4.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des *stations françaises de sports* d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième *indique l'épaisseur de la neige en* haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien le mercredi 7 janvier.

ALPES DU NORD

L'Alpe-d'Huez : 150, 460 ; Autrans : 30 ; Arèches-Beaufort : 60, 290 ; Bellecombe-Crest-Voland : 60, 170 ; Bonneval-sur-Arc : 115, 170 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 100, 220 ; Les Carroz-d'Arâches : 15, 110 ; *Chamonix : 35, 430 ; Chamrousse : 70,* 80 ; La Chapelle-d'Abondance : 15, *100 ; Châtel, 30, 130 ;* La Clusaz : 20, 220 ; Combloux : 70, 230 ; *Les Contamines-Montjoie : 50, 300 ;* Le Corbier : 50, 90 ; Cordon : 20, 120 ; Courchevel : 40, 139 ; Les Deux-Alpes : 90, 480 ; Flaine : 90, 335 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 60, 120 ; Les Gets : 60, 100 ; Le Grand-Bornand : 60, 200 ; Les Houches : 30, 180 ; Megève : 40, 200 ; Les Menuires-Val-Thorens : 120, 180 ; Méribel : 80, 170 ; Morzine - Avoriaz : 30, 190 ; La Plagne : 205, 285 ; Pralognan-La Vanoise : 60, 80 ; Saint-François-Longchamp : 100, 200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 15, 180 ; Saint-Pierre - de - Chartreuse : 10, 60 ; *Samoëns : 30, 200 ;* Thollon-les-Mémises : 10, 80 ; Tignes : 175, 195 ; *Val-Cenis : 60, 110 ;* Val-d'Isère : 150, 220 ; Valloire, 50, 180 ; Villars-de-Lans : 10 ; Val-Thorens : 180, 240.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 110, 200 ; Auron : 100, 150 ; Beuil-les-Launes : 80, 110 ; *La Colmiane - Valdeblore : 40, 60 ;* La Foux - d'Allos : 140, 200 ; *Isola 2000 : 170, 240 ;* Montgenèvre : 100, 180 ; Orcières-Merlette : 100, *250 ; Les Orres : 80, 180 ; Pra-Loup :* 40, 160 ; Risoul 1850 : 110, 180 ; Le Sauze - Super-Sauze : 30, 130 ; Serre-Chevalier : 100, 200 ; Superdévoluy : 30, 180 ; Valberg : 80, 110 ; Vars : 45, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 40, 80 ; Les Angles : 70, 180 ; Ax-les-Thermes : 10, 80 ; Barèges, 20, 200 ; Cauterets-Lys : 110, 250; *Font-Romeu : 80, 170; Gourette-*les-Eaux-Bonnes : 30, 280 ; La Mongie : *80, 210 ; Saint-Lary - Soulan :* 30, 160.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 80 ; Super-Besse : 30, 80 ; Super-Lioran : 40, 100.

JURA

Métablef - Mont - d'Or : 15, 45 ; *Les Rousses : 15, 60.*

VOSGES

La Bresse : 20, 40 ; Gérardmer : 10, 35 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 30, 60.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 10, 80 ; Saalbach : 35, 65 ; Zell-am-See : 25, 80. — Vorarlberg, Gargellen : 50, 130. — Tyrol, Igls : 10, 35 ; Ischgl : 30, 90 ; Kitzbühel : 20, 105 ; Lermoos : 20, 120 ; Obergurgl : 55, 130 ; Sankt-Anton-am-Arlberg : 80, 315 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg : 315 ; *Seefeld : 50, 80 ; Sölden : 35, 85.*

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA CHANDELEUR

TIRAGE DU 7 FEVRIER 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	01	150	5	7 025	5 000
	2 301	1 150	6	716	500
2	2	70		5 716	1 500
	182	570		3 956	5 000
	0 322	5 070		40 896	50 000
	4 562	5 070	7	607	500
3	03	150	8	458	500
	3 793	1 000		878	500
	6 903	1 150		7 618	1 000
	9 473	1 000		7 738	1 000
	1 803	10 150	9	9 609	1 000
	1 973	10 000	0	0	70
	44 373	100 000		20	220
	309 933	3 000 000		890	570
4	44	150		2 450	1 070
5	6 205	1 000		6 010	5 070
	5 805	5 000		370 630	500 070

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN

LE 14 FEVRIER 1979 à TONNEINS (Lot-et-Garonne)

LOTO tirage n° 6 — 14 22 23 24 26 40 — numéro complémentaire 35

PROCHAIN TIRAGE LE 14 FEVRIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 13 FEVRIER APRES-MIDI

1979 N° 7

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

Pour son siège social à PLAISIR (78) (service Méthodes et équipements de tests) :

AGENT TECHNIQUE INFORMATICIEN

(REF. 731)

confirmé, quelques années d'expérience en mini-informatique ou microprocesseurs.

DUT Informatique ou équivalent, pour étudier et faire évoluer des logiciels de test de systèmes informatiques à base de minicalculateur.
ANGLAIS LU indispensable.
Connaissance appréciée de langages évolués.
Ce poste pourrait éventuellement convenir à un électronicien ayant une expérience dans les mini-calculateurs ou microprocesseurs et souhaitant évoluer vers l'analyse et la programmation.

Pour sa direction Production :

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

(REF. 732)

Titulaire du bac technique pour contrôle final mini-informatique.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Service quotidien de cars à partir de :
Porte d'Auteuil - Porte de Saint-Cloud - 3 gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans - Gares de Plaisir - Gare de Trappes.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à : Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

---

du TUC à la GRIMACE
de la GRIMACE au MALAISE
du MALAISE au CONFLIT

Le cheminement psychologique est fatal pour qui n'a pas accepté puis assimilé les caractéristiques fondamentales propres à la profession qu'il a choisie.

La Profession et la Carrière

que nous proposons imposent un diptyque de contraintes qu'aucune méthode, qu'aucun procédé ne parviendront à éliminer.

- Nous vendons des produits financiers diversifiés par contact direct avec la clientèle et le plus souvent à son domicile professionnel ou personnel.
- Nous sommes rémunérés, appréciés, jugés et promus en fonction de nos résultats.

Tous les autres facteurs d'analyse qui composent l'approche d'une carrière dans notre Groupe - de la Formation initiale et continue à la Rémunération moyenne en passant par les procédures de Promotion - son intéressants, agréables ou passionnants, toujours satisfaisants pour l'esprit ou le caractère.

Si vous êtes de ceux qu'un rien effraie vous n'aurez perdu que le temps d'une lecture.

Sinon, avec 23 ans au moins et un bagage scolaire ou post-scolaire correct...

Écrire à BANCE PUB. 13, rue Marivaux 75002 PARIS *en précisant sur l'enveloppe la référence N° 1249.*

MAJOR INTERNATIONAL AUTOMOTIVE GROUP
Subsidiary of U.S. Corporation
Paris Suburbs

seeks for its Internal Audit Department a

SENIOR AUDITOR

This position, as member of a young dynamic group, will suit a person having experience with a major public accounting firm supplemented by practical experience in industry.

Salary negotiable.

Write, giving full details of carrier to No 97.276 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, who will forward.

---

sigma conseil

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Niveau maîtrise ou I.U.T.
— Quelques années d'expérience.
— COBOL+ 1 ASSEMBLEUR.

— Acceptant les déplacements.

Les rémunérations sont fonction de la valeur des candidats.

Adresser C.V., photo et date de disponibilité à : SIGMA CONSEIL, 28, rue de Naples, 75008 PARIS.

CREARGIE

Département Marketing en pleine expansion recherche pour co-animation et analyse de contenu

FEMME PSYCHO-SOCIOLOGUE FREE-LANCE

Bonnes connaissances techniques projectives et du marketing.

Tél. : Françoise BLOTTIERE, 561-01-54, 563-93-77

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
recherche pour Etablissement ORSAY (91)

INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Pour contrôle et surveillance du matériel de production.
Expérience professionnelle dans l'industrie biologique et pharmaceutique souhaitée.

Adresser curriculum vitae à C.N.T.S. - Direction Technique, 55, avenue du Canada - « Les Ulis », 91400 ORSAY.

ORGANISME SEJOURS LINGUISTIQUES
recherche pour PAQUES et ETE
PROFESSEURS jeunes et dynamiques
en exercice, zones A. B. C.. pour enseignement et encadrement des jeunes en Angleterre. Env. C.V. et photo ou se prés.
OFACIL 19, rue Turgot 75009 PARIS

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation scientifique recherche

INGÉNIEURS-TECHNICO-COMMERCIAUX

— Traitement du Signal.
— Electro-chimie.
— Physique/électronique.
Profil : expérience laboratoire ou centre de recherches - goût des contacts et aptitude commerciale - Anglais courant.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/ réf. 902 à Mlle de Clinchamps EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue sud-ouest de Paris
recherche

INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES ou équivalent

Débutant ou 2 à 3 années d'expérience pour les activités suivantes :
— logiciels d'application temps réel (téléphonie)
— programmes de tests de calculateurs et périphéries

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise

Nationalité française exigée

Adr. C.V. et prétent. ss n° 97.095 à L.C.T. 18-20, rue Grange-Dame-Rose 78 - VELIZY - VILLACOUBLAY

T.I.T.N.
Société de systèmes et services en informatique
recherche

1) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
2) TECHNICIENS D'ÉTUDES
3) TECHNICIENS MAINTENANCE

dans le cadre du développement de ses activités en transmission de données construction de terminaux intelligents, numérisation et traitement d'image.

Plusieurs postes sont offerts correspondants à des degrés différents d'expérience.

Tél. à C. GUIGNARD, 909-34-44 pour prendre rendez-vous.
Lieu de travail MORANGIS près ORLY.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD
recherche

TECHNICIENS D'ÉTUDES
Ayant 2 ou 3 ans expérience automatisme et microprocesseurs.

TECHNICIENS
de mise au point, et mise en service.

MÊMES DÉBUTANTS
(DUT - BTS)

Ecr. avec C.V., prétentions s/réf. 1692 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

La Ville du Pré-St-Gervais 93310 recrute d'urgence

UN (E) ASSISTANT (E) SANITAIRE

pour ses classes de neige à 74 - ABONDANCE du 16 février au 5 avril.
S'adr. à M. le Secrétaire Général de la Mairie
Tél. : 845-99-15

Filiale Société Suisse en expansion recherche pour diffusion gamme de régulation thermique

TECHNICO-COMMERCIAL
(cadre)

— Confirmé dans vente de matériel de chauffage
— Connaissances électro-mécaniques souhaitées
— Déplacements province (véhicule de fonction).
Adresser C.V. et prétentions, à ELESTA Electronique
1, av. Herbillon, 94 Saint-Mandé

SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD
recherche :

INGÉNIEURS E.S.E. ou SIMILAIRE

4 à 5 ans d'expérience études et application automatismes microprocesseurs, matériel et logiciel.

Ecr. av. C.V. et prétent. sous réf. 1693 M, SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui trans.

COMPTABLE

expérimenté
Niveau D.E.C.S. ou équivalent
Pratique informatique indispensable
Expérience immobilière souhaitée

Env. C.V. et prétentions sous no 44.769, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris 8e

---

Importante Société de produits chimiques recherche pour EST de la France pour son département matières colorantes et produits chimiques :

CHEF DE SECTEUR

formation grande école (technique ou Cciale), plusieurs années d'expérience industrielle nécessaires si possible dans manutention textile. Adresser C.V. et prétentions à OPP, n° 1.175, 12, rue de l'Isly, Paris (VIIIe), qui transmettra.

INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Grandes Ecoles option informatique ou équival.
Expérience minimum 6 ans, connaissant langage de :
— Programmation
— Systèmes
— Base de données
— Télétraitement et réseaux.
Expérience de la S.S.C.I., et de l'animation de Groupes de travail souhaitée.
Adresser C.V. détaillé à : LEASE INFOR
61, rue Blanche, 75009 PARIS.

emplois internationaux



KATHOLIEKE UNIVERSITEIT NIJMEGEN

Lecteur d'Iconologie et d'Iconographie Mas./Fem.

pour lequel on souhaiterait un historien de l'art s'intéressant spécialement aux facteurs qui ont présidé aux thèmes de l'art des temps modernes. Le candidat à nommer sera censé être capable d'appliquer à l'histoire de l'art les théories actuelles de la sémiotique. Il aura comme fonctions celles d'enseigner, d'effectuer et de diriger des recherches scientifiques, ainsi que d'assurer certaines activités d'ordre administratif. Des lettres de postulation accompagnées d'un curriculum vitae complet et d'une liste de publications, peuvent êtres adressées jusqu'au 1 mars 1979 au président de la Faculté des Lettres, Erasmuslaan 40, Nijmegen (Nimègue), qui apprécierait d'être renseigné sur des personnes capables de remplir cette fonction.

faculteit der

letteren directoraat a-faculteiten

UNIVERSITY OF THE WEST INDIES (JAMAIQUE)
Les candidatures sont invitées pour deux postes de LANGUE FRANCAISE au grade MAITRE DE CONFERENCES/CHARGE DE CONFERENCES/ASSISTANT DE CONFERENCES (SENIOR LECTURER/LECTURER ASSISTANT LECTURER). Les candidats, de langue maternelle française ou niv. pratiquement équivalent, seront essentiellement chargés de mettre au point et d'enseigner des cours d'enseignement du français au niveau universitaire, mais la capacité de donner des conférences de linguistique du français au niveau des deuxième et troisième cycle est essentielle pour au moins l'un des postes à pourvoir. L'un des candidats retenus sera chargé des études relatives à la langue française et devra donc avoir l'expérience appropriée. Ces postes sont libres à compter du 1er octobre 1979. Echelle de sal. : Senior Lecturer 12.066 à 15.897 $J ; Lecturer 8.913 à 13.917 $J ; Assistant Lecturer 7.236 à 7.926 $J (par an) (1FF = 0,40 $J). F.S.S.U. L'université fournit au choix un appartement non meublé contre un loyer égal à 10 % du salaire ou une indemnité de logement égale à 20 % du salaire. Bourse d'étude et de voyage. Frais de voyage de la famille remboursés. Prière d'adr. dès que poss. les demandes en triple exemplaire avec C.V. et les noms de trois personnes pouvant donner des références directement au Registrar, University of the West Indies, Mona, Kingston 7 (Jamaïque). Les candidats résidant en Gde-Bretagne devront également envoyer un exemplaire à l'Inter-University Council, 90/91 Tottenham Court Road, London W1P ODT. Les détails complémentaires peuvent être obtenus à l'une ou l'autre adresse.

E.M.P. Seeks for project in Iceland
CONSTRUCTION FITE MANAGER
to coordinate the building of a waste incinerator factory.
FLUENT ENGLISH REQUIREC
Please apply at :
51, rue Vivienne, PARIS 2

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

---

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv M 87), 14, r. Chauzel, Paris-9e

---

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

Pour ses hypermarchés de STRASBOURG et de MAUBEUGE

AUCHAN

recherche des

CHEFS DE RAYON

- Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur ou autodidacte avec *quelques années d'expérience.*
- Vous êtes attiré par la distribution moderne et vous voulez vous réaliser dans votre vie professionnelle.
- Vous êtes un commerçant, un meneur d'hommes et un gestionnaire.
- Nous somme l'une des premières entreprises françaises de distribution.
- Nous pratiquons la décentralisation des responsabilités.
- Nous vous proposons de réussir ensemble en vivant un métier passionnant comportant de multiples possibilités de promotion.

Ecrivez-nous sous référence 419 SOPIC, B.P. 31
67001 STRASBOURG

GROUPE SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION PIÈCES GRANDES SÉRIES pour AUTOMOBILE (Métal et plastique)

recherche pour SAINT-DIÉ (VOSGES)

DIRECTEUR D'USINE

RESPONSABLE DE 2 UNITES DE PRODUCTION
Formation A.M. ou équivalent.

Expérience confirmée de responsable de fabrication.

Langue allemande ou anglaise appréciée.

LOGEMENT ASSURE

Adr. C.V. et prét., sous numéro 98.947, Contesse P., 20, av. Opéra - 75040 PARIS - CEDEX 01, qui tr.

CUISINIER CONFIRME travail, seul est recherché d'urgence pr auberge rurale de Chagneac 07310. T. (75) 64-87-31.

URGENT
Association pour la Promotion de l'Informatique rech. pour région Nord-Est, personnalité bien introduite dans le milieu des fournisseurs et des utilisateurs de l'informatique pr prospection, animation et études. Adresser candidature avec C.V. et prétent. à REGIE-PRESSE No T 011018 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGNES B.
cherche personne désirant prendre en charge la vente et l'animation d'une petite boutique

A TROUVILLE-SUR-MER

d'avril à septembre. Possibilité de logement sur place. Ecrire 3, rue du Jour, 75001 Paris.

Recherchons pour durée 2 mois lieu de travail COTE D'AZUR
ENSEIGNANT (E)
COURS LANGUE ANGLAISE milieu hôtellerie.
Adresser C.C.V. à : S.I.E.I., 52, r. de Dunkerque, 75009 Paris.

représentation offres

TRILUX

Fabrique d'appareils d'éclairage fluorescent recherche pour son secteur parisien comprenant arrondissement 17 + département 18, un

V.R.P. MC

30 ans min., connaiss. éclairage, introduit auprès grossistes, installateurs, administration industries.

Notre marque est déjà implantée.
Rapport immédiat.

Envoyer lettre + curr. vitae + cartes actuelles, à

Luminaires TRILUX
B.P. 5 - DUTTLENHEIM - 67120 MOLSHEIM.

FRUIDAM ORANGINA

recherche

RESPONSABLE DES VENTES

région parisienne, 30 ans min. Connaissances marché alimentaire souhaitées pour :
— Animer équipe de vente ;
— Organiser la distribution ;
— Assurer la promotion des ventes.
Possibilités d'avenir dans les 3 ans pour candidat valable.

Ecr. C.V. + lettre manuscrite + photo à : FRUIDAM, 46, avenue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS.

secrétaires

AGENCE DE PUBLICITE recherche secrétaire confirmée. Se présenter VENDREDI 9-2 à partir de 14 h. 30, OGEP, 209, r. de l'Université, PARIS-7e.

Pour notre Sté à PLAISIR
SECRETAIRE Bilingue anglais
Adr. C.V. avec photo : B.C.S. 31, rue de la Paroisse 78000 VERSAILLES

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement tous *travx peinture, décoration* et coordination tous corps d'état. Devis gratuit 368-47-84 893-30-02.

bateaux

Guy COUACH 12 mètres 1972 parfait état, visible à CANNES. Px 318.000 F. Sté AGID, 18, rue Duphot, Paris-1er, T. 296-41-29.

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. vd Breack R 12, 1975, 47.000 km, très bon état. Révision complète. Prix 13.000 F. Tél. : 929-39-75.

divers

BMW 316 - 320 - 520 - 525 78 et 79 - Peu roulé A.P. XV - Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

capitaux ou proposit. com.

CAUSE DE DECES offrons situation de GERANT ACTIF av. reprise de parts de S.A.R.L. commerce de livres en gros Paris. Affaire saine/active. Ecr. n° 7.062 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

Diplômé de l'Enseign. supérieur, J.H., lic. sc. éco., niv. certif. juridique DECS, anglais lu, étudie toutes formes d'emploi sédentaire, stable, dans banques, assurances et établiss. financ. Ecr. no 6.987, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

DESSINATEUR P. 2. Condit. d'air climatis., 11 ans expér., sér. réf., ch. place stable. Ecr. GAILLARD, 132, av. de la République, 92400 COURBEVOIE ou Tél. : 788-27-83.

Hme, Fr., 30 a., 8 a. expér. Amér. latine et du Nord, Spéc. IMP/EXP, cherche poste **DIRECTEUR EXPORT** Langues cour. angl., esp., portug. Ecrire : ALLIOT, 47, rue HERICART, 75015 PARIS.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a. 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en province poste sim. à resp. ou direction ou person. ; Secrétaire sténodact. rech. pl. Ecr. no 6943, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire sténodact. rech. pl. stable mi-tps, préf. La Défense. Ecr. no 6.991 « le Monde » Pub. ou tél. : 788-69-48.

Cadre commercial haut niveau, 10 ans expér. dans la Direction équipes de ventes. Allemand, anglais parlés et écrits, rech. situation. Ecr. no 627 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 27 a., secrétaire comptab., bilingue anglais (excellente présentation, CHERCHE POSTE RESPONSABLE ASSISTANTE succurs. franç. A L'ETRANG. Possibilités contacts ht niveau. Capable initiative. Sér. référ. Ecrire : Luce QUATROMME, 55, bd Barbès, 75018 PARIS.

ARCHITECTE D.P.L.G. 17 ans d'expérience polyvalente, sens des relations humaines et de la négociation, imagination positive, examine toute proposit. Mode de rémunération à définir. Ecr. n° 6.982 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. TELEPH. : 589-84-64.

LIVRES Achat Comptant à Domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. Téléph. : 326-68-28.

box parking box parking

A VENDRE

2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e - Sur place mardi-jeudi, 16 h. à 19 h.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de t. luxueusement rénové. - Ascenseurs - Studios Duplex et apparts décorés.
INVESTISSEURS : bonne rentabilité locative
GEFIC CTI 723-78-90 poste 330

PYRAMIDES
4 PCES INSOLITES Beaucoup charme - 160 m2 - TRAVAUX
577-38-38, le matin

79, RUE SAINT-DENIS
Belle restauration, immeuble Pierre de T., asc. Studios, duplex et apparts livrés entièrement terminés. Sur place ce jour de 14 à 19 heures. Samedi, dimanche de 10 à 19 h.

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex
Lundi à vendredi, hres bureau et samedi après-midi : 274-59-10.

ILE-SAINT-LOUIS
Studios rez-de-chaussée. 129.000 F. 325-75-42.

5e arrdt.

MOUFFETARD
IMMEUBLE RESTAURE
PETIT APPARTEMENT
sur charmante cour très calme
45 m2 environ - LIVING + PETITE PIECE
S. de bains, cuisine équipée, chauffage central, imm., asc. 755-98-57 ou 227-91-45

ARENES Ravissant 42 m2 Tout confort
S/jardin. 230.000 F - 320-73-37.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

BD ST-GERMAIN. Bel imm. pierre de taille, 6 p. tt confort Parfait état + chbre de bonne + cave + asc., 5e ét. Orientation Sud. 633-18-38.

25, rue TOURNEFORT, part. 2 P., 50 m2, charme, confort, poutres. Vendredi de 14 à 18 h.

MAUBERT - STUDIO
4e étage tt cft. T. : 766-04-17.

6e arrdt.

RUE DES GDS-AUGUSTINS
Pptaire vend BEAU 3 PCES en travx. Px. 700.000. Tél. de 14 à 18 h. : (16-26) 88-18-00.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
175 m2 DUPLEX CARACTERE
ODE. 42-78 - GD STANDING

20, RUE DE TOURNON
Pptaire vd direct. dans imm. 1900, appart. s/cour. 6/7 pièces, 165 m2, tt cft, 2 salles de bains, 4 chb., gde récept., serv., 3e ét. asc., possib. profess. libér., prix élevé. S/pl. vend. 10-19 h. sam. 10-16 h. 326-82-51 ven. et s. seul.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE Studio, bains, cuis. Bon ancien - Calme Prix 165.000
Crédit possib. Urgent. - 579-47-99.

AVENUE BOURDONNAIS
BEAU 2 P., 2 bains, 150 M2, soleil. IMMEUB. DE CLASSE. 1.200.000. Eicher. 359-99-69.

9e arrdt.

Mo Pl. Clichy, propr., ds. imm. rav., splend. 2 P., entr., cuis. équ., wc. Exception. 878-41-65.

TRINITE, 5 PIECES, 120 m2, entrée, cuisine, S. de B., WC, 2 lignes de téléphone, entièrement commercial ou mixte. Prix 490.000 F. Téléphone : 280-44-95.

CADET - MAUBEUGE
2/3 pièces 53 m2 + gd balcon, cuisine, bains, refait neuf, téléphone, soleil, calme. Vue dégag. Prix : 280.000 F. Tél. : 265-87-16 poste 72 ou 285-87-07 le soir.

10e arrdt.

République, 45, bd Magenta, propriét. vd dans dans bel imm. P. de T., 3 P., entr., cuis., wc. Tél. : 224-02-86, à rénov. Prix : 155.000 F. S/pl., 2e étg., de 13 à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

11e arrdt.

BASTILLE - BEAU 2 PIECES, tt cft, neuf, 155.000 F, long crédit possible. — Tél. : 574-35-31.

12e arrdt.

12e - PORTE DORÉE
9, rue du CI-OUDOT (près boulevard SOULT)
4 P. à partir de 5.900 F le m2
A visiter sur place samedi et sur rendez-vous
AMSELLE - 329-78-58

13e arrdt.

BD DE L'HOPITAL, sur jardin, 2 Pièces, 60 m2, parfait état, 5e, ascenseur, soleil. T. : 223-63-22.

14e arrdt.

AV. VILLEMAIN
3 P. imm. récent. 270.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf 2 P et 2 P. duplex. S/pl. mardi, merc., jeudi, vend., samedi de 14 à 19 h. 357-63-63 - 322-04-03

ALESIA, immeuble P. de T. : vaste et beau 4 Pièces, 140 m2, galerie, cuisine, 2 wc, grande S. de B., chauffage central, SOLEIL. Vendredi, 13 à 17 h., 68, AVENUE JEAN-MOULIN.

15e arrdt.

Vue sur TOUR EIFFEL
106-108, bd de Grenelle
Imm. neuf, cuis. équipée, porte palière blindée - Interphone Gardien
4 P. 80 m2 + balcon 26 m2 735.000 F
4 P. 85 m2 + balc. et terrasse sud - 890.000 F
Vente directe par le propriétaire ce jour 15 heures à 18 h. 30.

Part. vd appart. de 3 Pièces (70 m2), dégagements, 2 chbr., S. de B., séjour av. cheminée, cuis., dans immeuble rénové. RUE JUGE. Prix 440.000 F. Tél. dom. 971-45-82, ou bur. 603-37-04.

16e arrdt.

S/BOIS SOMPTUEUX DUPLEX 400 m2
Grande terrasse - Dépendances Garage - 633-08-11, matin

16e SUD Immeuble récent Standing
Dernier ét. Living + 2 chbres. 2 s. de bains, cuisine équipée. 800.000 F - 766-82-74

MOZART
Pptaire vd GD 4 P. en duplex.
SEJOUR EN ROTONDE
6 M HAUTEUR S/PLAFONDS
S. de bains, cuis. dans imm. asc. Sur place 14 h. 30-17 h. 30, vendredi, 10, av. A.-Hébrard.

MIRABEAU Beau 3 pces
Tt conft. Chff. imm. 425.000 F. 540-98-64 et 540-73-01

CHARDON-LAGACHE
VUE EXCEPTIONNELLE
Pptaire vend dans bel imm. Cadre de verdure, APPT. 105 m2, impecc. tt cft. APPT. 112 m2 + terrasse 90 m2. Parfait état. 723-38-58.

XVIe
Pierre-Ier-de-Serbie. - EXCEPT. appt de 350 m2, en duplex : récept., 5 chbr. + appt service, 4 chbr., gd balc. s/2 façades et 140 m2 de terras. s/toit, dernier étage, vue magnif. sur Paris. Après 19 heures : 926-21-45.

AV. FOCH. Dern. étage. LUXE. RECEPT. 100 m2 + 3 CH., bns. TERRAS. GAR. ORI : 359-36-66.

17e arrdt.

PORTE CHAMPERRET
2 P. Cuis., w.-c., douches, bel immeuble. Px 175.000 F. Larges facilités - 526-08-50

PONT-CARDINET - LUXUEUX
5 Pièces, tout confort, 2 bains, 740.000 F. Téléphone : 267-18-33.

18e arrdt.

MONTMARTRE - PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES - 108 m2 PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 m2
PARFAIT ETAT
CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS. - Tél. : 296-01-25.

RUE DU MONT-CENIS
Imm. NEUF, STUDIOS et 2 P., PRIX INTERESS. — 280-23-25.

19e arrdt.

85.000 - AV. 15.000
STUDIO s. d'eau moderne vraie cuis. équipée av. fenêtre, ch. cent. Bel imm. 1930. Près O.R.T.F. et parc BUTTES-CHAUMONT. Idéal pour locat. Pptaire 720-99-08, postes 37 et 32.

20e arrdt.

20e, Place des Fêtes, gd 4 P., imm. réc., étg. élevé, liv. 30 m2 + 3 chbr., cuis. équ., bns, S. d'eau, plac., cave et parking : 490.000 F. T. 366-03-48, 208-37-03.

78 - Yvelines

SAINT-CYR-L'ECOLE
près commerces et écoles
4 P. tout confort, loggia vitrée, parking. Tél. 950-01-00.

VERSAILLES Résidence Grand Siècle
Imm. p. de t. 4 P. 118 m2, cave, park. 2 voit. Libre d'occupation. Prix 800.000 F. Tél. : 742-20-70.

92 Hauts-de-Seine

PONT NEUILLY - PUTEAUX
LE FRANCE, 5 Pièces, 2 bains, terrasse, 150 m2, parkings. Prix 1.000.000 F. Téléphone 380-45-10.

SURESNES - MONT-VALERIEN
récent, standing, dernier étage, vue imprenable, en duplex, double living, 3 chambres, 135 m2 + 85 m2 terrasse. Prix 990.000 F. « FAC » : 329-33-30.

BOULOGNE - Récent, grand
3 P. standing, soleil, balcon. Prix total 395.000 F.
Urgent. Propriétaire : 766-49-94.

ST-CLOUD MAGNIFIQUE 4 PIECES,
double exposition, beau living, entrée marbre 7 m2, balcon-terrasse 24 m2, box, cave. SOFIAM - 602-97-72.

SAINT-CLOUD
BORD DE SEINE
OCCUPÉS
TRES BON IMMEUBLE
3 P 50 M2 ENVIRON cuisine, w.-c. TRES CLAIR, SOLEIL. Placement intéressant. - Tél. 755-98-57.

BOULOGNE près BOIS
5 PIECES occupé, 100 m2, CONFORT - 727-22-46.

COURBEVOIE (près transports) Sté pptaire vend ds son imm. rénové très beau 2 Pces, entr., cuis. équipée, bns, w.-c., ét. neuf Location/gestion assurées. 125.000 F. Tél. 755-82-88

BOULOGNE - BOIS
sél., 2 chbres, étg. élevé, balc., soleil, box, 445.000 F. 603-60-08.

MEUDON-LA-FORET, imm. réc. magnifique 4 P. cuis., cft. 80 m2 + terrasse balc. 310 000. Facil 736-06-05.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration, immeuble, ascenseur, chauffage central, interphone : STUDIOS depuis 103.000 F ; 2 Pièces, depuis 208.000 F, livrés entièrement terminés. Visite sur place ce jour, samedi et dimanche, de 10 à 19 heures, 38, avenue Franklin-Roosevelt. GEFIC — CTI — 723-78-90.

95 - Val-d'Oise

BORD LAC
D'ENGHIEN
petite résidence dans parc
Splendide APPARTEMENT de 107 M2 + LOGGIA DE 24 M2. Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-01-25.

ST-GRATIEN PRES GARE BEL APPT
F 5, 96 m2 + 10 m2 balc., park, cave. 325.000 y compr. 35.000 F Crédit Foncier. - 989-31-74.

Province Province

MEGÈVE « LES OISEAUX »
A 5 minutes à pied de la vie du village
VOTRE APPARTEMENT
dans un chalet mégevan, calme et ensoleillé. Livraison immédiate.
Rens. : COPRA, 110, r. de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : 504-87-51 - Mme LEUENBERGER.

ANTIBES - Plein centre
Part. à part. Vds appt résident. 4 pièces, cuis., 1 s. bains. Tél. Téléphone : 929-39-75.

NICE - PRES NEGRESCO
vendons directement : étage supérieur
IMMEUBLE BOURGEOIS
3-4 Pièces, 90 m2, rénové, luxueusement. Prix 500.000 F. FRANCOR, 42, av. Mal-Foch, NICE. Téléphone : (93) 85-99-31.

appartem. achat

URGENT cherche 3-4 PIECES Tél. 770-70-79 ou 246-60-69.

Jean FEUILLADE, 54 av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75 - rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

constructions neuves

6/14, RUE DE LEIBNITZ
CHAMBRE, 2 P., 3 P., 5 P.
Terminés loggias. Nouveau prêt PIC. S/pl. lundi 14-19 h. 359-63-63 - 627-06-49.

CHATOU
PAR R.E.R.
HAMEAU DE L'AMANDIER
Petit imm. 3 ét., toiture ardoise. Chaut. individuel, du studio au 4 pièces, de 140.000 F à 375.000 F ferme et définitif. Prêts conventionnés.
Renseignements et ventes 36, av. Guy-de-Maupassant, 071-50-54, tous les jours de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h., sauf mardi et mercredi.

hôtels-partic.

ASNIERES résid. hôtel partic. séj. dble, 4 ch., garage, tt cft. Prix : 560.000 F. T. : 793-64-61.

locations non meublées Offre

Paris

Quai Ile-St-Louis, exceptionnel duplex décoré, récept., s. à m., chbres, cuis. aménagée, bains. 8.000 F net. S.P.G. 265-05-49.

RUE ROCHECHOUART, beau 5 P., 120 m2, entrée, salon, s. à manger, cuis., 3 chbres, s. de bains, cab. toil., w.-c., ch. de service. Cave. Tél. Ascens. Etat impecc. 3.000 + ch. 280-48-55.

4 Pces cuisine, salle de bains, rue Valentin-Haüy. 2.500 F plus charges. Tél. : 387-87-34.

MONTPARNASSE, très beau studio tt cft., imm. nf. très calme, balc., 5e ét., park., gde baie vitrée. Idéal jeune cadre. 1.600 F net. 606-13-50.

Mo PLACE-DES-FÊTES
face sortie COMPANS
près magasin RADAR
Immeuble neuf de standing
— 3 pièces, 71 m2, 1 880 F.
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F.
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F.
parking en sous-sol et provisions sur ch. compris. Visite lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS. H. LE CLAIR.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directem. 265-67-77.

DIPLOMATE rech. appt. de récept. 7e, 16e Nord ou 8e. 742-62-65.

SECRETAIRE de direct. rech. studio ou 2 P. appartement. Tél. : 606-13-50.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Particulier cherche Pavillon à louer, région indifférente dans un rayon de 30 km autour de Paris. A compter du 1-9-79. Ecrire M. GOMOT, résidence du Mall, 156, Avenue Thérèse, 94420 Le Plessis-Trévise.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 P. Pour cadres Etrangers garantis par Banques ou Ambassades. 555-84-23.

bureaux

92 LEVALLOIS imm. de burx occupés, rapport 40.000 F ann. Prix : 450.000 F. T. : 754-84-92.

14e Montparnasse - Raspail imm. récent tt confort, 110 m2, 4 bureaux + pièce archives, 3 lignes téléph. Bail 3-6-9. 7.000 F mensuel. - 498-53-42.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

9e BUREAUX MEUBLES A LOUER Tél. : 770-35-85

Plein centre Paris
A LOUER 7 BUREAUX rénovés 125 m2, 3 lignes tél., très clairs. 508-97-40.

Boutiques

MORSANG
Centre comm., vd pas-de-porte ts commerces, 96 m2, dont 8 m. de vitrine. Téléph. : 904-39-06.

fonds de commerce

Bail à céder, tous commerces. RUE ROYALE 250 m2, 2e étage sur rue. Téléphone : 265-28-47.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Tél. M. Gérard 563-11-40 (heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

échanges

Echange 2-3 p. 60 m2 6e arrdt 1.200 F contre 4-5 p. 6e arrdt. TEL. : 633-99-44.

pavillons

94-ORMESSON. Je vends pavil. 4 pièces, cuis., s. bns., cab. toil., 2 w.-c., garage, terr. 250 m2 prox. ctre comm. Px. 420 000 F. Vis. ts les jrs. 933-50-25, 576-02-99.

MALAKOFF près Métro, solide constr. s/cave, 6 P. cuis., s. de bns., gd cft., jard., gar. 2 voit. 630.000. Facilit. 736-06-05.

A SAISIR
ST-REMY-LES-CHEVREUSE 78
pavillon neuf, jamais habité, sur 1.060 m2 terrain, entrée, cuisine, salon, salle à mang., 4 ch., s. de bns, s. d'eau sur gd s/sol. Prix : 680 000 F. C.I.T. Téléph. : 050-03-36 ou 050-98-01.

villas

BOURG-LA-REINE
Calme, près centre, très résidentiel. Living 40 m2, salon 16 m2, 1 chambre 35 m2 + 5 chbres, 2 salles de bains, 3 w.-c., garage 2 voit., chauff. mazout. Terrain 1.300 m2. - 1.800.000 F.

L'HAY-LES-ROSES
Living 55 m2, 6 chbres, 3 s. de bains, sous-sol complet, sauna, salle de jeux, chauffage mazout. Jardin 1.350 m2 clos de murs. Garage. Prix 1.600.000 F.
LETRANGE 106, avenue du Général-Leclerc, 92 Bourg-la-Reine - 663-42-45.

maisons de campagne

58-NIEVRE, ds BOURG, maison 4 P., grenier, cave, cour, eau, électr. PRIX : 60.000 F.

89-YONNE FERMETTE tr. bon ét. s/1.000 m2, 3 P. + gdes dép. grenier, cave, eau, élect. S/pl. 125.000 F. (16-86) 52-76-15.

A VENDRE EN EXCLUSIVITE
Les Gardes (49), sortie bourg, mais. anc. à restaur., 3 P., 2 débarr., cave, grenier, jardin au midi, panoram. 406 m2. 45.000 F (+ frais). Tél. (41) 62-05-07, de 9 à 10 h.

A VENDRE DANS L'YONNE
100 km de Paris
Maison de campagne, tt confort. Granges, cellier, cave voûtée, jardin 250 m2. Prix : 200.000 F. Cab. RENARD, Pont-sur-Yonne. Tél. : (86) 67-02-73.

fermettes

180 km PARIS ds belle REGION vallonnée FERMETTE à restaurer, belle CONSTR. pierre, 2 P. av. cheminée pierres, gdes dép. attenantes, grenier, jardin. Px. 60.000 F. CAB. BOUVRET, 27, av. GAMBETTA, 89-JOIGNY. Tél. (16-86) 62-19-44.

Route du TREPORT
Région AUMALE - Ancienne FERME en L habitable de suite, grand séjour rustiq. + 3 pces, grenier amén., cellier, terrain 1.008 m2. Prix 140.000 avec 28.000 F cpt. SOMBIM - 483-36-35

terrains

RUEIL-MALMAISON
Dans parc du château, terrain de 2.600 m2 env., constr. avec petite maison (sé), 2 ch.) part. état pouv. être amél. ou garder en maison de gardien. Après 19 h. : 926-21-45.

Propriétaire vd terrain d'angle à Limeil-Brévannes, 3.500 m2. Tél. 630-14-36 pour tous renseig.

CROISSY-SUR-SEINE Près centre
Reste 7 TERRAINS de 800 m2 Faç. 20 à 30 m. Entièr. viabilis. PRIX T.V.A. INCLUSE
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-85-90

SEVRES VILLE-D'AVRAY
TERRAIN 900 m2 - 5' gare
Secteur arborisé et résidentiel 522-38-20

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, PARIS-8e. Téléphone : 266-57-22.

A 12 MINUTES A PIED DE LA STATION R.E.R.
LE VÉSINET - CENTRE
TERRAINS VIABILISES
DE 800 M2 à 1.300 M2.
Pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements : samedi, dimanche 14 h. à 19 h. ROUTE DE SAINT-GERMAIN, ou Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. Téléph. : 296-01-25

châteaux

TOURAINE SUR 80 HA
CHATEAU 15e, 16e s., 30 Pces restauré, 6 tours, 1 donjon, dép. douves, écuries, chasse, pêche. Atterrissage avions possible. PRIX : 2.500 000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

domaines

ORNE 200 HA Château, forêt, haras, pâturages, piscine, tennis, étang. Tél. : 4-441-54-91.

propriétés propriétés propriétés

Vends maison 3 apparts ILE D'OLERON (17), 800 m plage. 150.000 F. Tél. (16-47) 64-35-21 ou écrire no 7.675 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

BUC 2 KM VERSAILLES PROPRIETE 500 M2 HABITABLES. Environnement boisé. Téléphoner : 956-01-00.

ST-GRATIEN Plein centre VILLA
CARACTERE, 6 p. dt une 40 m2 Idéal profess. Jardin 750 m2. Remise 45 m2, garage. Prix 750.000 F. - Tél. 989-31-74.

A VENDRE
YONNE, 160 KM PARIS
1) 190 ha dont 145 ha FORET et 7 ha ETANG.
2) 145 ha dont 65 ha FORET et 8 ha ETANG.
Belles chasses, petits et gros gibiers.
LOIRET, 160 KM PARIS
PROPRIÉTÉ
Maison maîtres (ancienne ferme aménagée) Maison gardien - Belle grange - Sur 10 ha.
Me CAUQUY, 45420 Bonny-s/Loire. T. (39) 31-60-23.

CLAYE-SOUILLY (77)
20 km Paris, proc. très commod. C.E.S., lycée, comm. ds village. VILLA récente comprenant de plain-pied hall d'entrée, séjour en L 40 m2, avec cheminée, vaste cui. aménagée, 4 chbres, 2 s de bns, 2 w.-c., chauff. central gaz, garage 2 voitures. Magnifique jardin floral de 700 m2. AFFAIRE IMPECCABLE Prix : 590.000 F.
ORI : 957-18-50

URGENT
65 km OUEST PARIS, magnifique propriété 8 P., piscine chauffée, 5.000 m2 terrain. 727-37-10.

JURA près FRONTIERE SUISSE
tout ou partie d'une propriété UNIQUE EN FRANCE
LAC de 100 ha très poissonneux, terrain de 5 ha, gds chalets tt conft. Tennis. Plage privée. Parfait pour exploitation touristique ou sportive. Renseignem. sur demande à Société AGID, 18, r. Duphot. Paris-1er. 296-41-29

60 KM NOTRE-DAME - PPTE PIERRES, entrée, séj., salon, cuis., 2 ch., s. eau, gren. aménageable, chff. fuel, jardin clos 1.330 m2, parf. état. Prix 340.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, GISORS - Tél. (16-32) 55-06-20.

CŒUR DES CORBIÈRES
Splendide résidence luxe, vue imprenable, 500 m2 bâtiment, tt confort, salle de jeux, solarium, tennis, piscine, sur 70.000 m2 terrain, avec petit lac. Prix 1.870.000 F, facilités.
AVIS 4, rue de Verdun, CARCASSONNE
(16) 68-25-03-91 Paris 274-24-45

villégiatures

PARIS-LONDRES centre
Aller et retour. Avion+autocar. 295 F tarif visite. T. 203-46-00.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/saisie immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 20 FEVRIER 1979, à 14 h.
UN APPARTEMENT à YERRES (Essonne)
5, RUE DES PRIMEVERES
Bât. E, 3e étage avec cave et parking.
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. — Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes. T. 496-30-26 - 496-14-18.

Vte s/SAISIE IMMOBILIERE et s/SURENCHERE, PAL. JUSTICE BOBIGNY LE MARDI 13 FEVRIER, à 13 h. 30 - En 10 LOTS
LOCAL COMMERCIAL et APPARTEMENTS de 3, 4 pièces
le tout dépendant de l'ensemble immobilier situé place Carnot nos 6 à 12, rue J.-P.-Timbaud sans no et 10 à 30, rue du Général-Gallieni, à ROSNY-SOUS-BOIS (93)
Mises à Prix : Local ccial : 330.000 F - Appartements de 192.300 à 220.350 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 2.193.400 FRANCS
S'adr. à PARIS à : Me STADELHOFFER, avoc., 15, av. Président-Wilson, Me André J. GUIBERT, avoc., 52, bd Malesherbes, Me Eric VARAUT, avoc., 54, bd St-Michel, Me MICHEL, administrat. judic., 206-208, r. de Rivoli, et à ROSNY-S/BOIS à : Me ETIENNE, avocat, 11, r. Général-Leclerc, et pour visiter : Mes THERON et KUTARBA, huissiers, 9, r. St-Claude, tél. : 528-29-67, et à ts avocats postulant près les tribunaux de grande instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL et PONTOISE.

Vente sur saisie immobilière et sur surenchères au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 13 FEVRIER 1979, à 13 h. 30 - EN DIX LOTS
APPARTEM. de 3, 4, 5 pièces - Chambre
dépendant de l'ensemble immobilier 10 à 30, rue du Général-Gallieni 6 et 12, place Carnot et r. J.-P.-Timbaud sans no A ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
Mises à prix de 45.000 F à 250.000 F (total des mises à prix 1.892.000 F)
S'adresser à Me Y.-F. GUIBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes ; Me MICHEL, administrateur judiciaire, 206-208, r. de Rivoli ; Me André-J. GUIBERT, avocat, 52, bd Malesherbes ; et pour visiter Mes THERON et KUTARBA, huissiers, 9, rue Saint-Claude (93) ROSNY-SOUS-BOIS. tél. 528-29-67 ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et PONTOISE.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Paris, le JEUDI 22 FEVRIER 1979, à 14 heures - EN UN LOT
UN IMMEUBLE de deux étages contenance 456 m2 sis à PARIS (11e)
8, passage de Ménilmontant et 2, rue Victor-Gelez (anciennement cité des Bleuets)
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél. 227-71-10 ; et sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Evry (91), le mardi 27 février 1979, à 14 h.
PROPRIÉTÉ à DOURDAN (ESSONNE)
Lieudit « Les Petits-Prés » - MISE A PRIX : 150.000 F
S'ad. S.C.P. ELLUL - GRIMAL, avocats - Tél. : 077-96-10
3, rue du Village à EVRY (91), et sur place pour visiter.

VENTE S/LIQUIDATION DE BIENS au PALAIS de JUSTICE à PARIS le JEUDI 22 FEVRIER 1979, à 14 heures - En deux lots
Premier LOT
DIVERS IMMEUBLES à BRUNOY
et à YERRES (Essonne) consistant en diverses
PARCELLES de TERRAIN dont l'ensemble représente une CONTEN. de 23.137 m2
à BRUNOY « Ile de Brunoy », rue de la Poste, nos 8, 10, 12, 22, 24, 26, 28 et 30, et rue des Etangs, sans numéro. à YERRES, rue Henri-Barbusse, no 1, r. Château-de-Soulins no 1 ter, à BRUNOY, avenue du Château-de-Soulins nos 22, 24 et 30.
MISE A PRIX : 2.000.000 de FRANCS
Deuxième LOT
UN IMMEUBLE sis à BRUNOY
(Essonne), 35, rue Charles-Christofle
dénommé « FERME DE SOULINS », cadastré pour 2.924 m2
MISE A PRIX : 2.000.000 de FRANCS
S'adresser : Me Bernard de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau (720-82-38) ; Me TOURAILLE, avoc. à PARIS, 48, r. de Clichy ; Me MOREAU, avoc. à PARIS, 1, r. Georges-Berger ; Me FERRARI, synd. à PARIS, 85, rue de Rivoli ; Me PERNOT, synd. à PARIS, 144, r. de Rivoli ; Me PAVEC, synd. à PARIS, 100, r. Quincampoix, et à tous avocats exerçant pr. les tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et PONTOISE. - PRET poss. du CREDIT FONC. de FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Le Monde

régions

Ile-de-France

La place des Vosges sauvée des voitures

Il y a une dizaine d'années, M. Edmond Michelet, alors ministre des affaires culturelles, obtenait des crédits spéciaux pour que les immeubles de la place des Vosges soient remis en état et qu'il soit procédé *progressivement à leur ravalement.* Aujourd'hui, on peut considérer que plus de la moitié des admirables pavillons qu'en Henri IV fit construire sur arcades et rangés en carré, pour en faire une des plus belles places de Paris, sont restaurés, mais il reste un problème à résoudre : celui du jardin public situé au centre du quadrilatère, seul espace vert des troisième et quatrième arrondissements.

Au dix-septième siècle, ce jardin n'existait pas, et le large espace qu'il recouvre était vide et nu, mais entouré d'une très belle grille de fer forgé assez basse, œuvre du serrurier Michel Hasté. Une statue en bronze de Louis XIII avait été placée au centre de la place en 1639. Jusqu'en 1783, époque où on planta son pourtour de deux rangées de tilleuls, qui furent remplacés peu après par des ormes, rien ne masquait à la vue l'harmonie que formaient les pavillons de brique et de pierre.

Ce n'est qu'en 1866 qu'on décida de planter un jardin public. En 1819, on avait remplacé la statue de bronze de Louis XIII par l'effigie en marbre blanc qui orne toujours le centre du jardin. Enfin, une très médiocre grille en fonte remplaça la très belle œuvre de Michel Hasté, disparue elle *aussi dans la tourmente révolutionnaire.*

Des habitants du quartier viennent de se réunir sous l'étiquette des « Usagers de la place des Vosges » pour alerter l'opinion sur l'état de délabrement de la place. C'est un fait que le square Louis-XIII présente un aspect assez désolant, malgré les tilleuls plantés il y a quelques *années pour remplacer les ormes qui* avaient dépéri : les pelouses sont saccagées, la décoration florale n'a pas été renouvelée et à l'extérieur des grilles des voitures stationnent *souvent sur plusieurs files.*

L'aménagement de ce jardin public présente, il est vrai, quelques difficultés. C'est, comme nous l'avons dit, le seul espace vert de l'arron*dissement pouvant être utilisé comme* terrain de jeux par les enfants, ce qui réduit d'autant la possibilité de planter des massifs floraux. En outre, si comme l'envisage la municipalité *de Paris, on aménage la place des* Vosges en secteur piétonnier sur trois côtés, il faudra bien songer à construire un parc de stationnement.

Le projet qui est à l'étude à la mairie de Paris prévoit que durant les travaux on ne touchera pas aux plantations existantes et que les trémies d'accès seront situées hors de la place dans le carrefour formé par les rues de Turenne et des Francs-Bourgeois. Enfin, la municipalité de Paris a l'intention de doter le jardin de nouveaux bancs de pierre et de faire pousser une *pelouse,* le long des tilleuls nouvellement plantés.

ANDRÉE JACOB.

S.O.S. PARIS : pitié pour Bercy et le marché Saint-Quentin.

L'association S.O.S.-Paris est hostile à la création d'un centre omnisports sur le terrain des entrepôts vinicoles de Bercy, dans le 12e arrondissement. Elle estime que le site de Bercy, les allées plantées et les pavillons des marchands de vin méritent d'être préservés, même si on donne à cet espace une vocation sportive. Deux options sont possibles : « *Une option affairiste, qui consisterait à vendre du sport professionnel pour alimenter un commerce spécialisé. Une option parisienne, qui serait de mettre cet espace à la disposition de la jeunesse de Paris et d'alentour pour s'entraîner et se détendre, ce qui n'empêcherait pas, de temps en temps, d'y organiser des compétitions à une échelle raisonnable.* »

D'autre part, S.O.S.-Paris a présenté un projet de réhabilitation du marché Saint-Quentin, boulevard Magenta (10e), qui doit être remplacé par un ensemble neuf (crèche, salle de sport, marché au rez-de-chaussée).

A PARIS DANS LE SEIZIÈME ARRONDISSEMENT

L'expérience de zone piétonne dans le quartier de Passy est pratiquement abandonnée

Le maire de Paris a pratiquement décidé, le 7 février, de renoncer à l'expérience de quartier piéton mis en place le 15 novembre dernier à Passy, dans le 16e arrondissement de Paris.

Il indique dans un communiqué la solution suivante : « Réouverture immédiate de la rue de Passy et de la rue Guichard à la circulation automobile normale ; mise en voie piétonne définitive de la rue de l'Annonciation entre la place de Passy et la rue Lekeain ; maintien des trottoirs élargis dans le premier tronçon de la rue de Passy et réalisation progressive de nouveaux aménagements de trottoirs et de chaussées en direction de la place de Passy afin de parvenir à une continuité visuelle dans ce secteur ; mise au point ultérieure, en concertation avec les intéressés, de nouvelles expériences limitées dans le temps.

Ainsi s'achève la longue bataille qui dans le quartier avait opposé partisans et adversaires de cette expérience et qui notamment avait mobilisé dans des camps opposés deux élus U.D.F. de l'arrondissement, M. Gilbert Gantier étant contre la zone piétonne, M. Georges Mesmin pour. Ce dernier a d'ailleurs réagi par avance contre la décision de M. Chirac, en déclarant que les intentions du maire se déclarant favorable aux rues piétonnes n'avaient « *pas tenu devant la première vague de résistance des commerçants* ».

Le cabinet de M. Chirac justifie la position de celui-ci dans un texte, qui précise notamment : « *Le maire de Paris favorable au développement des voies piétonnes dans la capitale rappelle qu'à la demande de la commission du seizième arrondissement il avait décidé qu'une expérience piétonnière suivie d'un bilan précis sera tentée dans le secteur de la rue de Passy. Le maire se félicite que cette expérience se soit déroulée dans un esprit de concertation très large avec l'ensemble des intéressés dont les opinions ont été régulièrement recueillies. Près de 80 % des personnes interrogées ont manifesté leur intérêt pour ce type de méthode expérimentale. A l'issue du bilan dressé dans des conditions très objectives par la direction de la voirie, il est apparu que les avis restaient partagés et en particulier qu'une majorité de commerçants demeuraient hostiles à la mise en voie piétonne définitive.*

» *Soucieux de tenir compte de ces résultats et après avoir consulté à nouveau le 5 février la commission d'arrondissement, le maire de Paris a décidé de suivre pour l'essentiel les conclusions de celle-ci.* »

ENVIRONNEMENT

● *Nice : pas de pétrole dans le port.* — Il n'y aura pas d'appontement pétrolier dans le nouveau port de Nice. Le projet a été écarté. C'est ce qu'a indiqué M. Jean-Jacques Robert, président de la chambre de commerce des Alpes-Maritimes, pour répondre aux inquiétudes exprimées récemment par le docteur Roubault, conseiller municipal et président de Nice-Ecologie. — *(Cor.) (Corresp.)*

Nord-Pas-de-Calais

La décision d'agrandir la centrale de Gravelines a surpris les responsables dunkerquois

De notre correspondant

Dunkerque. — L'annonce de l'extension de la centrale électronucléaire de Graveline (1) a été accueillie avec beaucoup de surprise dans la région de Dunkerque. On s'attendait certes depuis des mois à une décision concernant les tranches 5 et 6, bien que l'on ait parlé dans les milieux les plus autorisés de la « saturation du site » avec quatre réacteurs de 900 MW. Le premier doit être couplé au réseau le 1er juillet de cette année, le second est en voie d'achèvement, et les deux autres en construction. Les deux tranches suivantes, dont la section locale de Perspectives et Réalités préconisait dernièrement la réalisation, seraient des unités de 1 300 MW.

La surprise vient de ce que cette annonce ait été faite au lendemain de la visite à Gravelines du ministre de l'environnement, M. d'Ornano (*le Monde* du 7 février). Interrogé par le maire d'une commune proche de la centrale sur l'éventualité de cette extension, le ministre avait répondu : « *Ce serait une erreur de prendre aujourd'hui une décision qui doit intervenir dans cinq ou six ans. Chaque année apporte des informations complémentaires.* »

Le 11 juillet 1975, le conseil régional avait adopté une délibération conditionnant l'extension de Gravelines à l'approfondissement des connaissances sur les effets de rejet en milieu marin.

La décision des pouvoirs publics intéresse de nombreuses firmes et entreprises de travaux publics touchées par l'achèvement des chantiers du littoral nord ; les milieux économiques du littoral Dunkerque-Calais espéraient aussi l'annonce du choix d'un site voisin de Gravelines (Offekerque) pour la création de la seconde usine européenne d'enrichissement de l'uranium, mais il s'avère que le projet COREDIF est maintenant suspendu à la décision des nouveaux responsables de l'Iran, financièrement très engagé dans EURODIF et dans cette seconde opération.

MARC BURNOD.

(1) Cette décision a été prise au cours d'un conseil restreint réuni le 8 février à l'Elysée. Il a aussi été décidé d'accélérer la construction d'un second réacteur à Cattenom, en Lorraine.

La réaction des syndicats et des écologistes

La C.F.D.T. indique dans un communiqué : « *Au moment où la construction de centrales électriques, au charbon, au gaz ou hydrauliques devient indispensable pour la sécurité, l'approvisionnement électrique du pays, le président de la République s'obstine à parier sur le tout nucléaire tout électrique.*

M. Jean-Claude Casanova, l'un des animateurs de l'Association de défense de l'environnement du littoral Flandre-Artois, conteste les arguments avancés pour justifier la relance du programme nucléaire.

« *Le nucléaire ne crée pas d'emplois stables dans la région, ou très peu. A capital équivalent, les autres sources d'énergie créent davantage d'emplois ; le nucléaire ne permet pas de faire face rapidement à nos besoins énergétiques parce qu'un chantier de réacteurs dure sept ans et que le programme électro-nucléaire consommera jusqu'en 1988 plus d'électricité qu'il n'en produira.*

M. Jean-Claude Delarue, l'un des porte-parole du mouvement Europe Ecologie, a notamment déclaré : « *Nous condamnons la décision du président de la République pour trois raisons. L'accélération du programme nucléaire est décidée une fois de plus sans consulter les populations intéressées. Les risques du pari nucléaire ne sont toujours pas éliminés : le problème des déchets n'est pas résolu et les effluents d'une centrale comme celle de Gravelines préoccupent les populations riveraines du Pas-de-Calais. Enfin, l'indépendance énergétique de la France n'est nullement assurée par le recours au nucléaire.* »

Le Monde

économie

AFFAIRES

La mise en règlement judiciaire de Manufrance pourrait permettre de sortir de l'impasse

Comme l'on s'y attendait à Saint-Etienne, le tribunal de commerce de Lyon a décidé, mercredi 7 février, de déclarer Manufrance en état de règlement judiciaire. La décision à peine connue, le personnel de l'entreprise a cessé le travail et s'est rendu devant la préfecture de Saint-Etienne. Une délégation intersyndicale a été reçue par M. Georges Badault, préfet de la Loire. Afin que la reprise du travail jeudi puisse « s'opérer normalement sans que personne ne s'y oppose », une « garde de nuit des locaux » a été assurée par cent quatre-vingts volontaires, à la demande de la C.G.T.

Commentant la décision du tribunal de commerce, le P.-D.G. de l'entreprise, M. Mestries, a déploré que le délai qu'il avait demandé ne lui ait pas été accordé.

« Je souhaitais en effet que cette décision soit repoussée jusqu'à la présentation d'un plan de redressement que je m'étais engagé à présenter pour la mi-février. Je regrette que le tribunal n'ait pas tenu compte de mes vœux, car cette décision pourrait avoir de graves conséquences tant sur le plan social que sur le plan commercial », a déclaré M. Mestries, qui estime cependant « que l'entreprise peut être sauvée et que son renouveau est à portée de main ». M. Mestries a demandé à tout le personnel « de conserver son calme ».

De son côté, M. Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, a dénoncé ce qu'il considère comme « une véritable agression contre la population laborieuse de Saint-Etienne ». « La municipalité ne laissera pas se perpétrer ce mauvais coup. Nous resterons aux côtés des travailleurs de Manufrance, et toute la population avec nous, pour que la firme stéphanoise ne soit pas démantelée », a ajouté M. Sanguedolce.

La mise en règlement judiciaire prononcée mercredi n'entrave en rien la poursuite de l'activité de la firme stéphanoise. Le conseil d'administration et le P.-D.G. vont donc pouvoir continuer à préparer un nouveau plan de redressement sous le contrôle de deux syndics.

De notre correspondant régional

Lyon. — La décision du tribunal de commerce de Lyon de mettre fin, mercredi 7 février, à la mesure de suspension provisoire des poursuites dont il avait fait bénéficier la société Manufrance le 31 mai 1977 n'a surpris personne. Pas même la municipalité de Saint-Etienne, actionnaire prépondérant, ralliée peu ou prou, et sans le dire, à cette mesure qui permettra peut-être de sortir enfin d'une situation inextricable.

Compte tenu de la dégradation financière au cours de l'année 1978 — plus de 105 millions de francs de pertes alors que le compte d'exploitation prévisionnel des curateurs prévoyait 22 millions — et de l'état de sa trésorerie au début de l'année 1979 — la paye de janvier a été décalée au début février pour reporter d'un mois le paiement des charges sociales — cette issue était quasi inéluctable (*le Monde* daté des 4-5 février). Certes, le P.D.G. conservait la possibilité de déposer à tout moment le bilan de l'entreprise, mais, élu le 23 janvier avec l'assentiment de la municipalité stéphanoise, il était — moralement et politiquement — difficile à M. René Mestries de prendre une telle décision avant d'avoir élaboré — fût-ce en quelques jours comme il le souhaitait — les grandes lignes d'un nouveau plan de sauvetage. Mais comme, par ailleurs, un délai supplémentaire risquait fortement de faire tomber Manufrance sous le couperet de la liquidation des biens, les juges consulaires ont voulu sans doute éviter le pire.

Le jugement dont le président Rigot a donné lecture mercredi, en début d'audience, tire un trait sur le plan de redressement et d'apurement collectif du passif — accepté par ce même tribunal le 30 septembre 1977 — constate l'état de cessation de paiement, et prononce en conséquence la mise en règlement judiciaire de la société. En clair, cela signifie que Manufrance peut continuer son exploitation mais que, désormais, le conseil d'administration et particulièrement son P.D.G., qui « *pourront œuvrer librement* », seront néanmoins assistés d'un juge commissaire et de cinq syndics (1). Les juges lyonnais considèrent que la situation ainsi faite à Manufrance lui offre des possibilités nouvelles de redémarrer. « *Les moyens financiers nécessaires et le partenaire indispensable ont beaucoup plus de chances d'être trouvés dans le cadre du règlement judiciaire* », expliquent-ils.

Par le jeu de la création d'une masse, des avances peuvent être faites avec garanties, et les partenaires éventuels qui se présenteront « *pourront être confortés par le tribunal* ». « *Il est permis d'espérer*, dit encore le jugement, *qu'une ou plusieurs sociétés d'exploitation pourront être créées et permettront à la société de présenter un concordat.* »

Les raisons qui ont amené les magistrats à prendre leur décision se fondent sur deux constats. Le premier : le plan n'a pas été respecté — pertes excessives, absence de partenaires et de concours financiers. Le tribunal déplore aussi la démission de la Société générale des coopératives de consommation (COOP) privant ainsi Manufrance de l'aide technique qu'elle devait lui apporter, conformément au jugement, et le fait qu'aucun cadre de valeur n'a été engagé par les P.D.G. successifs, « *ceux-ci préférant l'aide de consultants extérieurs, le dernier ayant coûté plus d'un million de francs à l'entreprise* ».

Deuxième constat : la société est en état de cessation de paiement. Le tribunal observe que la MATMUT et la MACIF n'ont accordé à ce jour aucune aide financière, que le P.D.G. de la MACIF, M. Pierre Juvin, a même démissionné le 6 février, et qu'enfin la banque pressentie par la municipalité le 23 janvier dernier (la banque Stern) a fait connaître « *qu'aucune aide quelle qu'elle soit ne serait apportée par elle à Manufrance en l'état* ».

Les prévisions de trésorerie n'incitent pas à l'optimisme. Le « *trou* » s'élargit au fil des mois : 25 millions de francs en février, 74 en mars, 116 en avril. « *Cette situation (...) ne permet pas au P.D.G.*, précise le jugement, *de s'engager sur des dépenses à court terme* », notamment les 25 millions de francs pour la fabrication du catalogue pourtant « *impérativement nécessaire à la survie du département ventes par correspondance* ». « *Manufrance ne possède plus aujourd'hui, sous sa forme juridique actuelle, les moyens financiers de procéder aux suppressions d'emplois nécessaires à sa survie* », concluent sur ce point les juges. N'est-ce pas là encore une des raisons fondamentales qui ont guidé le choix du tribunal ?

Que va-t-il se produire désormais ? On peut écarter une occupation générale de l'entreprise, qui engendrerait une sorte de *nouveau Lip* : les organisations syndicales et le personnel, d'une façon générale, ne semblent pas vouloir aller à ces extrémités tant que des chances sérieuses de maintenir des productions — et donc des emplois — existent. La poursuite de l'exploitation sous contrôle judiciaire imposera davantage de contraintes que par le passé au conseil d'administration — donc à la ville de Saint-Etienne, qui pourra difficilement s'opposer à de nouveaux licenciements. Mais, en même temps, elle offre des garanties nouvelles que des organismes officiels aussi bien que privés pourront saisir. Il ne serait donc pas surprenant de voir revenir s'asseoir autour de la table de négociations des représentants de la banque Stern ou de la MACIF, voire du F.D.E.S., maintenant que les structures ont été modifiées. Il est possible que l'on aille alors vers un montage financier assez proche de celui qu'avait envisagé M. Jacques Petit, à savoir la création d'une société d'exploitation avec un capital entièrement nouveau.

Si ce plan présentait des chances sérieuses de réussite, il est vraisemblable que le tribunal de commerce de Saint-Etienne accorderait les délais nécessaires à sa réalisation.

M. Mestries, qui ne se montrait pas hostile, avant la décision du tribunal, à poursuivre son action, en qualité de P.D.G., parviendra-t-il à réunir rapidement ses partenaires — et les fonds nécessaires — qui ont tant fait défaut pendant seize mois à ses prédécesseurs ?

BERNARD ELIE.

(1) Le jugement désigne « provisoirement, vu l'urgence », deux syndics, un à Lyon, un à Saint-Etienne. Le tribunal de commerce de cette ville devant lequel la procédure est renvoyée, devra dire s'il maintient ses choix.

LE GROUPE BRITANNIQUE G.K.N. PÉNÈTRE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN DE L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

Le groupe britannique Guest Keen and Nettlefolds (G.K.N.), un des plus gros fournisseurs de l'industrie automobile européenne (plus de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires et cent huit mille personnes employées), va étendre son activité au marché américain en prenant le contrôle de la société Part Industries Corporation (PIC) de Memphis (Tennessee), numéro quatre aux Etats-Unis dans la distribution d'équipements pour véhicules.

Une OPA a été déposée et l'actionnaire majoritaire de PIC a déjà donné son accord de principe pour céder sa participation aux conditions proposées, encore non révélées.

Cette opération fera date dans l'histoire. C'est en effet la première fois qu'un fabricant européen ose s'attaquer au marché américain très fermé de l'équipement automobile, le plus grand du monde ; ses ventes annuelles sont estimées à 55 milliards de dollars (237 milliards de francs). En prenant pied outre-Atlantique, G.K.N. veut non seulement y diffuser ses propres produits mais y vendre aussi les équipements produits par ses divers concurrents européens. C'est du moins ce qu'affirme son président M. Clancy.

Part Industries, dont le chiffre d'affaires atteint 100 millions de dollars (450 millions de francs), distribue à lui seul cent mille pièces d'équipement différentes. Avec Genuine Parts, American Parts Systems et General Automotive Products, il couvre 10 % du marché américain.

PLUS DURE SERA LA CHUTE

De notre correspondant régional

Lyon. — Il n'est pas très éloigné le temps où l'on enviait ceux qui *travaillaient à la « Manu-Mimard », ainsi appelés pour bien la distinguer de la « Manu » — sans rien derrière*, — terme *réservé* aujourd'hui encore pour désigner la Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), fabrique d'armements militaires. Lorsqu'on était embauché à Manufrance, on y restait. Pourquoi changer en effet : les salaires étaient supérieurs à ceux proposés *dans les autres entreprises de la région, les avantages tenus pour exceptionnels.* Si bien que beaucoup, lorsqu'ils avaient acquis un peu d'ancienneté, n'avaient qu'un souci : faire entrer femme ou fils dans cette véritable institution.

Dans le musée — baies à vitraux, mobilier de bois et de cuir vieilli, plafond à caissons, — qu'est le bureau d'*Etienne Mimard*, fondateur avec *Pierre Blachon*, en 1885, *de la manufacture, — deux photographies témoignent de l'ascension rapide de l'entreprise.* 1886 : une poignée d'hommes et de femmes en blouse et en tablier posent devant un atelier. 1910 : des centaines d'ouvrières et d'ouvriers sortent des nouvelles usines construites cours Fauriel. Le secret ? *L'esprit créatif des fondateurs. Un génie, cet Etienne Mimard ! Le pionnier de la distribution moderne en quelque sorte.* Il sut *mettre en place des circuits privilégiés pour écouler les produits de « sa » manufacture* — les armes et les *munitions*, les cycles (les fameux vélos Hirondelle), les machines à coudre par la suite, — préfigurant ainsi les chaînes de magasins à succursales multiples. Il se lança avec bonheur dans l'édition du *Chasseur français*, quatre pages en 1885, entièrement consacrées à la chasse et inventa la vente par correspondance. Dès 1890, le catalogue Manufrance proposait des formules de commandes par télégraphe.

En 1975, l'album légendaire ne comportait pas moins de trente-trois mille articles : des hameçons aux tronçonneuses, en passant par les porte-couteaux ou les lessiveuses galvanisées...

Ce catalogue ! Compagnon des veillées paysannes, il emporta loin au-delà des océans la réputation de l'entreprise et fit connaître Saint-Etienne au monde entier. Dans un roman de Robert Vergnes, *l'Or dans la peau*, un personnage exilé en *Amérique du Nord s'adresse ainsi à un voyageur de passage : « Si tu reviens, apporte-moi un litre de gros rouge et le catalogue de Saint-Etienne* (1). » Servie par un personnel hautement qualifié, l'entreprise conserva pendant des décennies la suprématie dans les créneaux qui *étaient les siens.* Elle dégagea de *substantiels bénéfices à partir d'un chiffre d'affaires sans cesse croissant.* Voulant marquer davantage la symbiose existant entre l'entreprise et la ville, Etienne Mimard légua à celle-ci, à sa mort en 1944, ses actions, à charge pour la commune de consacrer le revenu au perfec*tionnement de l'enseignement technique. Il ignorait, bien sûr,* quelles difficultés *son* geste soulèverait trente ans plus tard, au moment du déclin rapide de l'entreprise.

L'évolution technologique

C'est en fait au laxisme des dirigeants de la société qui succédèrent à Etienne Mimard, particulièrement au cours des années 60-70, qu'il faut imputer le naufrage de Manufrance. Installés dans une situation confortable, sensibles aux honneurs, préférant des proches collaborateurs dévoués plutôt que compétents, ses dirigeants ne surent pas ou ne voulurent pas discerner autour d'eux les évolutions technologiques qui se manifestaient, la concurrence qui se levait. Les investissements nécessaires, qui auraient permis d'adapter l'outil de travail, de rentabiliser des productions, ne furent donc pas réalisés quand il était encore temps. Les structures mêmes de la société — qui avaient fait la force de l'entreprise — concouraient *soudain* à sa perte : ses activités *diversifiées* — édition, fabrication, négoce — étaient si étroitement imbriquées et gérées de manière si archaïques qu'il fut difficile, voire impossible, de déceler à temps les secteurs en *difficulté*.

Partenaire obligé d'une entreprise *qui allait déjà à vau-l'eau lorsqu'elle fut élue, en mars 1977, la municipalité, conduite par M. Joseph Sanguedolce* (P.C.) a cherché avant tout à préserver son image politique, au risque de compromettre, voire de faire échouer, des solutions économiques. Mais peut-on lui tenir rigueur d'avoir défendu avec tant d'âpreté *des idées conformes au programme qui lui avait valu de gagner les élections municipales ?*

A la vérité, il apparaît aujourd'hui que la structure du capital *ne pouvait* que conduire à des déboires. M. Michel Durafour, ancien ministre, maire de Saint-Etienne de 1965 à 1977, observe à ce propos que le testament de M. Mimard, tout en faisant de la ville l'actionnaire prépondérant (près de 30 % des actions), interdit *au maire de s'immiscer dans la gestion et, par exemple, d'être membre* du conseil d'administration. Cependant, par le biais des adjoints, administrateurs de la société, un rôle actif ne pouvait-il pas être exercé ? « *Non*, explique M. Durafour, *parce que l'usufruit du legs, les revenus des actions, ne vont pas directement à la ville mais à l'enseignement. Et il est difficile, pour un maire, de priver ses administrés d'avantages qui leur reviennent de droit, fût-ce au profit d'investissements industriels.* » « *Il est certain,* ajoute l'ancien maire de Saint-Etienne, *que les événements condamnent totalement ce schéma de participation d'une municipalité à une société capitaliste.* » C'est aussi, semble-t-il, le sentiment de M. René Mestries, P.D.G. depuis le 23 janvier, qui déclarait en désignant le portrait d'Etienne Mimard, accroché derrière son bureau : « *En fait, le vrai responsable de tout cela, c'est lui.* » — B. E.

(1) Cité dans une thèse de doctorat de troisième cycle, soutenue récemment par un chercheur de l'U.E.R. « Civilisation » de l'université de Nice : « Analyse sémiologique du catalogue Manufrance ».

CONJONCTURE

LES CHEFS D'ENTREPRISE INTERROGÉS PAR L'IFOP SONT MOINS OPTIMISTES QUE LE C.N.P.F.

« *La conjoncture économique dans l'industrie est actuellement marquée par une croissance modérée* », estime le C.N.P.F. dans sa dernière note mensuelle de conjoncture. Pour le patronat français, l'expansion, qui s'était quasiment interrompue au milieu de l'année dernière, a repris et *devrait se prolonger au début de 1979.*

La majorité des mille soixante-treize chefs d'entreprise interrogés par l'IFOP pour le *compte des chambres de commerce et d'industrie*, dont les assises annuelles auront lieu les 31 mai et 1er juin prochains à La Baule, *sont en revanche moins optimistes.* Quatre chefs d'entreprise sur cinq jugent « *mauvaise* » la conjoncture économique actuelle, mais un sur deux estime « *bonne* » ou « *très bonne* » la situation personnelle de sa *propre affaire.* A cinq ans, l'avenir apparaît plus « *sombre* » à 58 % des « sondés », 38 % restant optimistes.

Sur le plan social, les réponses à l'enquête de l'IFOP font apparaître une *diminution de personnel dans une usine sur deux.* La baisse du chômage et la reprise de l'expansion dépendent pour une large part du ralentissement de l'inflation, lui-même passant par « *une évolution plus modérée des revenus nominaux* », conclut le C.N.P.F.

LES DEUX FRANCE

(Suite de la première page.)

En fait, la frontière de la *suprême injustice passe maintenant entre ceux qui ont la malchance d'avoir travaillé dans des secteurs* industriels *en perte de vitesse* et les autres, les « privilégiés », comme l'écrivait récemment un de nos lecteurs (1), étant ceux de la fonction publique.

Il est trop facile de dire que la victime d'un licenciement *n'est pas réduite à la soupe populaire, comme souvent c'était le cas au temps de la* grande crise de 1929-1932. En fait, il faut toujours rappeler qu'il y a une grande *inégalité* dans le revenu de remplacement des chômeurs. Même ceux du haut de l'échelle — si l'on peut dire, — *c'est-à-dire* ceux qui *touchent pendant un an 90 % de leur salaire sont en fait traumatisés.* Selon de nombreux *témoignages* (2), une sourde culpabilité s'installe, et notamment l'impression, entretenue au reste par l'entourage, qu'on vit aux crochets de la société.

La rupture des liens sociaux n'est pas moins grave : c'est tout un milieu de vie, un réseau de camaraderie, qui s'effondrent d'un coup, laissant le travailleur désemparé. Assez vite, *selon les observations faites, sa santé s'en ressent : état anxio-dépressif, puis troubles cardio-vasculaires et respiratoires, enfin affectations nerveuses plus graves.*

Déjà, au dix-neuvième siècle, Engels relativisait la « loi de la paupérisation absolue ». « *Il est possible,* écrivait-il, *que l'organisation des travailleurs, leur résistance toujours croissante, opposent une certaine digue à l'accroissement de la misère. Mais, ce qui grandit certainement, c'est* l'incertitude de l'existence. »

On disputera longtemps sur le point de savoir si cette « incertitude de savoir si cette « incertitude de l'existence », qui touche les cadres comme les ouvriers dans le secteur privé, est surtout le fruit de la crise ou du capitalisme lui-même. *Il est sûr que la sécurité est sûrement mieux assurée dans les pays de l'Est, mais au prix d'un niveau de* vie plus bas, d'une liberté plus faible, d'une bureaucratie plus forte. Il est illusoire de vouloir gagner sur tous les tableaux, mais il sera de plus en plus intolérable que deux catégories de Français, *selon qu'ils* ont ou non du travail, vivent financièrement et psychologiquement dans deux mondes différents.

La solidarité nationale pourrait s'exprimer de diverses façons. On a suggéré ici ou là que les fonctionnaires cotisent aussi pour l'assurance-chômage. Qu'attend M. Raymond Barre pour placer cette propo*sition dans la corbeille des réformes ? Il faut, certes, se méfier d'un* « partage du travail » qui, poussé au système, conduirait à plus de chômage parce que les hommes ne sont pas interchangeable et que la procédure aboutirait vraisemblablement *à une baisse de production.* Mais le *large développement du travail à temps partiel — le salarié choisissant* d'avoir des revenus *plus faibles mais* un temps de loisir plus long — manifesterait une autre forme de solidarité, par exemple entre les hommes et les femmes, celles-ci n'étant pas forcément les seules bénéficiaires de la formule.

De même la réduction progressive de la durée du travail est inscrite normalement dans l'évolution des sociétés industrielles. On pourrait l'accélérer un peu dans certains secteurs, en négociant avec les travailleurs, et en cherchant à développer la solidarité régionale inter-entreprises afin d'éviter ces brisures *sur le terrain, plus graves encore qu'à l'échelle du pays.*

Idée plus neuve, exprimée par Philippe Madinier (3), « *la seule façon de permettre le développement du travail indépendant auquel aspirent tant de gens dont l'industrie ne veut pas et dont les administrations n'ont pas besoin, c'est d'exonérer fiscalement le produit du travail de l'homme seul et de blanchir du même coup le travail noir* ». Pourquoi pas, en effet ?

Mais l'heure n'est plus à brasser des idées. Il faut les mettre en pratique si l'on ne veut pas que se prolonge une grave et nouvelle division du pays.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 7 février 1979.
(2) Lire notamment *le petit livre* d'Hugues Puel : *En finir avec le chômage*, les Editions ouvrières, 1979.
(3) *Esprit* (octobre 1977). Cité dans le livre d'H. Puel dont nous avons parlé.

LOGEMENT

A Paris, la forte hausse des prix des appartements relance la demande locative

Les agents immobiliers de Paris et de l'Ile-de-France sont optimistes. *Si l'on en croit* la dernière note de conjoncture présentée par M. Michel Fagot, de la chambre régionale de la FNAIM (*Fédération nationale des agents immobiliers*), 1978 a *été* une année active, aussi bonne que 1977 et rien ne permet de penser que 1979 verra un renversement de tendance.

On a *enregistré dans* la région parisienne 37 000 ventes (dont 8 000 à Paris intra-muros), contre 35 000 en 1977 (dont 9 000 à Paris). *Le stock* des appartements neufs à Paris *même continue* à diminuer ; de 20 000 appartements en décembre 1976, il est descendu à 16 000 en 1977, et à 12 000 en *décembre 1978.*

Simultanément, les prix s'envolent. Le prix moyen du mètre carré utile à Paris est passé de 7 800 F en juin 1978 à 8 200 F en janvier *1979 (+ 5 % en six mois)*, moyenne qui cache des écarts allant de 4 700 F, dans le 19e et le 20e arrondissement, à *20 000 F* et plus dans le 16e.

Cette hausse des prix a trois conséquences : les acheteurs se tournent vers les appartements anciens, dont les prix, naguère *inférieurs de 30 %* à ceux des appartements neufs, augmentent rapidement (la différence n'est plus que de 15 % environ) ; tel appartement de 135 mètres carrés, *datant de 1930*, dans le dix-septième arrondissement, s'est vendu 950 000 F, soit environ 7 000 F le mètre carré.

Seconde incidence : ceux qui *tiennent à acheter se tournent* également vers la proche banlieue, où l'escalade des prix a *commencé*. A Courbevoie, le mètre carré vaut couramment 6 500 F, parfois plus : c'était le prix pratiqué dans le quartier d'Auteuil (16e arrondissement) il y a deux ans... « *Bientôt, la ville de Paris*, écrit M. Fagot, *sera considérée, dans son ensemble, comme un énorme seizième arrondissement.* »

Ultime conséquence des prix prohibitifs des appartements parisiens : *on observe un retour* en force des demandes d'appartements locatifs à Paris intra-muros, surtout dans les questiers secondaires et dans la proche banlieue où les loyers, malgré de fortes augmentations, restent relativement abordables. Un appartement de deux pièces, place Gambetta, dans le vingtième, se loue 1 300 *francs* par mois, un trois-pièces à Boulogne, au Pont-de-Sèvres, 2 250 francs.

Le marché de la maison individuelle, en revanche, se ralentit. La demande cependant reste forte, en raison, dit M. Fagot, de la « *diminution de l'offre dans les immeubles collectifs* ». La clientèle aurait en effet tendance à *préférer* un appartement dans un petit immeuble collectif de la proche banlieue (près d'un métro) à une maison individuelle trop *éloignée de la capitale et difficile* d'accès.

Dans les grandes agglomérations de province (la FNAIM mène son enquête dans trente-trois villes), on observe avec quelques retards les mêmes *phénomènes* que dans la région parisienne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,2320	4,2350	— 150	— 120	— 335	— 290	— 960	— 875
$ can. ...	3,5470	3,5530	— 140	— 100	— 305	— 250	— 790	— 700
Yen (100)	2,1460	2,1510	+ 65	+ 105	+ 130	+ 175	+ 330	+ 400
DM	2,2975	2,3020	+ 35	+ 75	+ 95	+ 140	+ 280	+ 360
Florin ...	2,1255	2,1300	+ 15	+ 17	+ 15	+ 25	+ 10	+ 80
F. B. (100)	14,5740	14,6025	— 315	— 205	— 680	— 500	—1440	— 990
F. S.	2,5456	2,5505	+ 120	+ 155	+ 265	+ 315	+ 200	+ 335
L. (1 000).	5,0752	5,0573	— 295	— 235	— 625	— 545	—1740	—1600
£	8,5130	8,5270	— 505	— 440	—1135	—1045	—3095	—2925

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 3/4	3 7/16	3 13/16	3 13/16	4 3/16
$ E.-U.	39 7/16	39 13/16	10 5/8	11	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/8
Florin ...	6 5/8	7 3/8	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/8	6 5/8
F. B. (100)	8 7/8	9 7/8	8	8 3/4	8	8 3/4	8 1/8	8 7/8
F. S.	—1/8	+ 1/4	—1/8	+ 1/4	—1/16	+ 5/16	+ 3/16	+ 9/16
L. (1 000)..	8 3/4	11 1/4	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	12 1/2	14
£	12	14	13 3/8	14 1/4	14	14 7/8	14 1/8	15
Fr. franç..	6 1/4	6 3/4	7	7 1/2	7 5/16	7 13/16	8 5/8	9 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les syndicats lorrains : le gouvernement manœuvre pour gagner du temps

La préparation de la journée d'action du 16 février, qui doit être principalement marquée par une grève de vingt-quatre heures dans l'ensemble de la sidérurgie, est entrée dans sa phase active. Réunie mercredi 7, l'intersyndicale de Longwy (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., FEN), qui estime, après la rencontre entre M. Boulin et les syndicats de la métallurgie, que *« le gouvernement manœuvre pour gagner du temps, en misant sur un effritement des luttes »*, a appelé la population à *« participer massivement »* à la journée du 16 *« comme première réponse à l'intransigeance gouvernementale et patronale »*. Les travailleurs doivent, selon l'intersyndicale, *« marquer leur volonté de voir s'engager des négociations tripartites pour le maintien de la sidérurgie à Longwy »*.

De son côté, la fédération de la métallurgie C.G.T. (F.T.M.) a affirmé, mercredi à Paris, que l'*« objectif premier »* de ses interventions auprès du ministre de l'industrie et des luttes des sidérurgistes de Lorraine et du Nord est *« d'obtenir l'élaboration d'un nouveau plan acier assurant une sidérurgie puissante, moderne et compétitive »*.

En attendant la journée du vendredi 16, des actions ponctuelles, qui, selon les syndicats, sont *« complémentaires des actions de masse »*, continuent d'être menées : une centaine de crémailleurs C.G.T. et C.F.D.T. du laminoir Saint-Jacques de l'usine Sacilor de Hayange (Moselle) ont occupé, pendant une heure, mercredi, les bureaux de leur direction. D'autre part, les sections locales C.F.D.T. et C.G.C. ont précisé, dans un communiqué, que l'occupation, mardi, de la sous-préfecture de Briey était bien une action commune à leurs deux organisations, *« avec la participation active des seuls travailleurs de l'aciérie Usinor de Longwy »*.

LA C. G. T. ET LA C. F. D. T. : imposer une véritable négociation.

Dans un communiqué commun, publié mercredi 7 février, *« la C.F.D.T. et la C.G.T. constatent que les décisions patronales et gouvernementales aggravent la situation des travailleurs aux plans de l'emploi, du pouvoir d'achat et des conditions de travail. Dans le même temps, les négociations sont bloquées par le C.N.P.F.* [...]

» La C.G.T. et la C.F.D.T. soutiennent et appuient la grève nationale de la sidérurgie du 16 février et appellent leurs organisations à poursuivre le développement de l'action sur leurs objectifs afin d'imposer une véritable négociation. »

M. ANDRÉ GIRAUD RECEVRA LES SYNDICATS AUX ENVIRONS DU 20 FÉVRIER

M. André Giraud, ministre de l'industrie, a indiqué mercredi 7 février, au cours du journal télévisé d'Antenne 2, qu'il rencontrerait les représentants des organisations syndicales de la sidérurgie *« autour du 20 février »*. Interrogé sur le point de savoir si le gouvernement envisageait à cette occasion de revenir sur les décisions annoncées par les groupes sidérurgiques, le ministre de l'industrie a répondu : *« Non. Nous aurons un entretien sur la politique sidérurgique. Nous leur expliquerons comment nous voyons les choses, et ils nous feront connaître leur point de vue. Cet entretien sera utile. »* M. Giraud, qui estime *« qu'il n'y a pas de divergences fondamentales sur les objectifs »* entre la position des syndicats et celle du gouvernement, a également rappelé en substance que les décisions industrielles étaient du ressort des firmes, et qu'il ne lui appartenait pas de discuter du sort de telle ou telle unité de production.

Evoquant ensuite les implantations d'industries nouvelles dans les régions sinistrées, M. Giraud s'est refusé à donner des précisions, n'entendant pas *« interférer »* dans des négociations délicates.

∴

M. Giraud est prudent. On le comprend. Il n'entend pas brûler ses cartouches avant de rencontrer les syndicats. Ces derniers, la chose est claire, n'entendent certainement pas se contenter d'exposer leurs vues sur l'avenir de l'industrie sidérurgique. Ils veulent obtenir une révision de certaines des décisions annoncées par les groupes sidérurgiques à la fin de 1978. Rappeler que ces décisions sont du ressort des groupes industriels peut paraître habile. Mais à qui fera-t-on croire que l'Etat, qui est devenu directement ou indirectement l'actionnaire principal des groupes, n'est pas en mesure de peser sur les décisions ? Ce qu'a d'ailleurs admis M. Boulin.

A la vérité, tout indique que la puissance publique ne veut pas, sur le fond, revenir en arrière. A cet égard, les déclarations faites lors du conseil des ministres sur ce sujet par le président de la République lui-même sont révélatrices. M. Giscard d'Estaing a indiqué que l'objectif était de « faire de la sidérurgie un outil moderne et compétitif consolidant l'emploi pour les travailleurs, au nombre de plus de 100 000, qui doivent continuer à y être employés, et couvrant largement les besoins nationaux d'acier ». *Il suffit de rappeler que les effectifs actuels de la sidérurgie sont de l'ordre de 130 000 personnes et que les besoins nationaux en acier ont été en 1978 de 21,5 millions de tonnes (14 millions de tonnes fournies par les firmes françaises et 7,5 millions de tonnes par les importations), alors que les capacités de production actuelles sont d'environ 31 millions de tonnes, pour constater que le repli de la sidérurgie française est bien l'objectif poursuivi. C'est sans doute sur les conditions de ce repli et peut-être sur son calendrier que les négociations pourraient s'engager.*

Ph. L.

M. Debré : le « plan Davignon » est de moins en moins appliqué par l'Allemagne et l'Italie

De notre correspondant

Lille. — Au cours d'une réunion publique à Denain, M. Michel Debré a traité des problèmes de la sidérurgie. Il a déclaré que : *« Une grande faute a été commise voilà vingt-cinq ans : le transfert de la souveraineté à la Communauté charbon-acier, et cette faute est aggravée dans toutes ses néfastes conséquences quand on ne la corrige pas par une fermeté gouvernementale. Nous vivons actuellement une tragédie en raison de l'échec monstrueux de la supranationalité, en raison de la faiblesse gouvernementale devant les positions hostiles des organes dirigeants de la Communauté, trop facilement manipulés par nos concurrents allemands, je dis bien concurrents et non partenaires, car ils se conduisent en concurrents. »*

M. Debré a abordé ensuite le problème des mesures de sauvegarde et de protection des frontières. *« Pourquoi l'Allemagne refuse-t-elle ? Le motif est économique. La sidérurgie étant intégrée avec l'industrie mécanique les bénéfices de celle-ci, notamment les exportations, compensent les pertes. Le second motif est politique : la sidérurgie allemande recartellisée veut affaiblir notre sidérurgie et atteint la France en appauvrissant le Nord et la Lorraine. Après trois ans de retards qui ont coûté très cher, on nous a proposé le pauvre « plan Davignon » (1), dès le départ insuffisant et de moins en moins appliqué par l'Allemagne et l'Italie. Le Marché commun devient une passoire... »*

« Il faut une planification, a conclu M. Debré : *protéger la sidérurgie, les industries de base et de pointe, de nouvelles activités quand certaines sont en baisse. Il faut faire en sorte que le Nord et la Lorraine reçoivent un soutien massif. D'abord, ici, il ne faut pas casser l'industrie sidérurgique, mais la mettre sous cocon. Il faut laisser la priorité à des industries d'avenir protégées. Le problème au niveau où il est est politique. »*

G. S.

(1) Du nom du commissaire européen chargé des questions industrielles.

LES MILIEUX EUROPÉENS : propos sans fondement.

Pour les milieux proches de la *Commission européenne*, les propos tenus par M. Michel Debré à Denain sont « sans fondement ». *C'est une thèse suicidaire*, ajoutent-ils, que développe l'ancien premier ministre : si la France avait pris des mesures unilatérales sur l'acier, ses partenaires de la Communauté auraient sans nul doute pris des mesures de rétorsion, qui n'auraient eu pour effet que d'aggraver la crise, crise, précisent-ils, qui n'est ni française, ni européenne, mais internationale.

Les observateurs bruxellois relèvent, par ailleurs, que le « plan Davignon » a eu pour principale conséquence d'éviter la constitution d'un cartel entre les sidérurgies allemande, néerlandaise et luxembourgeoise. Il a eu pour résultat le relèvement des prix de l'acier de 25 à 35 % en moyenne au cours de ces dix-huit derniers mois, qui s'étaient effondrés auparavant ; grâce notamment aux mesures prises sur le marché communautaire et aux arrangements passés avec les pays tiers fournisseurs (ces accords couvrent 85 % des importations d'acier des Neuf). Aussi, affirme-t-on à Bruxelles, le « plan Davignon » a-t-il mis fin à la guerre des prix qui caractérisait le marché international de l'acier.

On rappelle enfin à Bruxelles que la France a refusé, au début des années 70, d'étudier avec les instances communautaires un plan de reconversion condamné pour l'ensemble de la sidérurgie européenne. En décembre dernier, le gouvernement français a encore refusé une aide communautaire de 350 millions de francs offert par Bruxelles pour des actions de reconversion dans les régions touchées par la crise.

DES « ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'EMPLOI » RASSEMBLENT QUATRE MILLE CINQ CENTS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX A LYON

Organisés à l'échelon départemental par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, des « états généraux pour l'emploi et le mieux-vivre » se sont tenus, le mercredi 7 février, à Lyon. Quelque quatre mille cinq cents délégués ont adopté un manifeste portant notamment sur *« le temps de vivre »*, *« les nouvelles libertés et nouveaux droits »*, *« les créations d'emplois »*, *« la réduction des inégalités »*, etc. Douze « carrefours » avaient été mis en place sur des thèmes aussi divers que la restructuration des entreprises, la situation des femmes, des jeunes et des immigrés, le « démantèlement » du service public, la montée du chômage, les problèmes de santé et de sécurité sociale.

Au terme de ces débats, une importante manifestation s'est déroulée dans les rues de Lyon, qui a rassemblé vingt-cinq mille personnes, selon les organisateurs, sept mille selon la police. Au cours de la journée, de nombreux débrayages ont eu lieu dans les entreprises du Rhône, avec un pourcentage de grévistes de 50 % à 95 %, selon les syndicats, notamment dans la métallurgie et la chimie. Les unions départementales C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont déclaré : *« C'est le commencement d'une poussée unitaire. Nous sommes d'accord sur les objectifs et les formes d'action. Il faut que l'union gagne toute la France, de la base au sommet. »*

AGRICULTURE

A l'appel du comité de Guéret

PLUSIEURS MILLIERS DE CULTIVATEURS ONT MANIFESTÉ DANS LE CENTRE

Répondant à l'appel du « comité de Guéret », syndicat de défense de la petite agriculture du centre de la France, 5 000 agriculteurs ont manifesté à Limoges et 3 000 à Moulins, mercredi 7 février. A Limoges, nous signale notre correspondant, les manifestants ont remis une motion au préfet de région, dans laquelle ils réclament la suppression des montants compensatoires européens et la mise en place d'*« un véritable organisme interprofessionnel de la viande, capable d'intervenir sur l'ensemble de l'élevage »*. Après la manifestation, les agriculteurs ont bloqué la circulation pendant plusieurs heures. A Moulins, le cortège des manifestants a parcouru pendant plus de deux heures, sans incidents, les rues de la ville.

Les pouvoirs publics annoncent de nouvelles mesures destinées à favoriser l'accessibilité de la ville aux handicapés

À partir du 1er mars, toute *construction nouvelle* de bâtiments ou de locaux destinés à recevoir du public devra prévoir des moyens d'accès pour les personnes handicapées. Les « transformations importantes » dans ce type d'immeubles seront soumises à la même obligation. C'est ce qu'a annoncé, le mardi 6 février, au cours d'une conférence de presse, *M. Daniel Hoeffel, secrétaire* d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, chargé de l'action sociale.

Déjà, la réglementation en vigueur depuis le 1er juin 1975 imposait diverses mesures pour les constructions neuves, en vue de rendre les logements accessibles aux handicapés physiques. C'est ainsi que les bâtiments d'habitation collectifs doivent être accessibles aux handicapés en fauteuil roulant, à partir de la voirie. Il en va de même pour les logements situés en rez-de-chaussée ou aux étages desservis par ascenseur. Il apparaissait en revanche paradoxal que les bâtiments publics échappent encore à cette obligation. Les mesures annoncées par M. Daniel Hoeffel comblent donc cette lacune.

Elles intéressent près d'un million de familles : outre les personnes âgées impotentes, la France compte en effet sept cent mille handicapés moteurs de vingt à soixante-cinq ans et cent mille autres de moins de vingt ans. *Les nouvelles dispositions* concernent tous les locaux accueillant du public : écoles, mairies, bureaux de postes, caisses de sécurité sociale, gares, équipements sportifs, commerces, restaurants, *mais aussi les rues*, les jardins publics ou encore le mobilier urbain, tels que les cabines téléphoniques, voire les boîtes à lettres et certains transports publics.

● DANS LES COMMUNES DE MOINS DE CINQ MILLE HABITANTS.

Les handicapés pourront saisir *directement le maire d'une demande* d'adaptation des bâtiments, par l'inscription sur un registre ouvert à la mairie. La collectivité propriétaire disposera de six mois pour indiquer le délai dans lequel l'adaptation pourra être prévue.

● DANS LES VILLES DE PLUS DE CINQ MILLE HABITANTS.

Un inventaire des travaux d'adaptation sera établi dans un délai de trente mois pour les bâtiments et installations existants appartenant à l'Etat, aux départements, aux communes ou à un établissement public. La réalisation des travaux devra être entreprise conformément à un programme échelonné sur *« quelques années »*, en fonction de la difficulté et du coût des aménagements, mais dans un délai qui ne pourra excéder quinze ans.

● LA VOIRIE EXISTANTE SERA AMENAGEE.

« Dans toutes les prochaines années, a précisé M. Hoeffel, *chaque ville de plus de dix mille habitants devra assurer les aménagements les plus urgents dans le centre de la cité. »* Il s'agit notamment de l'accessibilité des trottoirs, des aires piétonnières et des aires de stationnement.

● DANS LES TRANSPORTS PUBLICS.

Des programmes d'aménagements progressifs des réseaux seront établis soit par l'adaptation des services de transports publics existants, soit par la mise *en place de services mieux adaptés*, notamment dans les gares et les aéroports.

● RENFORCEMENT DE LA SECURITE

Un décret du 21 décembre dernier, publié au *Journal officiel* du 4 janvier, vient d'ailleurs de fixer *les seuils à partir desquels l'effectif* des personnes handicapées *« admises en même temps à certaines occasions »* nécessite des mesures particulières (nature du *sol, profil en long, pentes*, paliers de repos, largeurs des couloirs et des portes, *suppression des obstacles*, équipements divers). Une série de catégories d'immeubles sont définies, en *fonction de leur utilisation éventuelle*, dans un *Guide à l'usage des constructeurs*, édité à quarante mille exemplaires sous l'égide du secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille (*).

Cette brochure sera diffusée auprès des élus, des fonctionnaires, des techniciens qui interviennent dans les choix de constructions. M. Hoeffel a annoncé *« une action d'information et de sensibilisation »*. Il faut aussi, a déclaré M. Hoeffel, que l'administration donne l'exemple. Aussi le secrétaire d'Etat a-t-il demandé que soient engagés en priorité les travaux d'accessibilité des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, et notamment ceux qui seraient nécessaires pour les commissions d'orientation des handicapés.

Sur le plan du financement, M. Hoeffel a rappelé que le Fonds d'aménagement urbain peut subventionner l'aménagement d'un quartier de ville, à concurrence de 35 %, notamment pour l'adaptation de la voirie. D'autres fonds interministériels peuvent intervenir, accompagnés d'une assistance technique pour la mise au point des opérations et des dossiers.

L'adaptation des logements H.L.M. existants peut d'autre part bénéficier de subventions au titre de la mise en normes et de l'amélioration du logement (arrêté du 1er mars 1978). L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat peut apporter des aides aux propriétaires bailleurs de fonds. Enfin, des aides personnelles peuvent être accordées par les caisses d'allocations familiales aux personnes handicapées, en application de l'article 54 de la loi d'orientation concernant l'adaptation de leurs logements.

★ Editions du Moniteur, 17, rue d'Uzès, Paris-2e.

● La C.G.T. a adressé le 6 février une lettre à toutes les grandes centrales syndicales d'Europe pour leur proposer de lancer une action en faveur des trente-cinq heures hebdomadaires de travail sans perte de salaire. Parmi cette quarantaine de lettres, une est destinée au secrétariat de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats, à laquelle la C.G.T. demande vainement son adhésion) pour lui demander de coordonner l'action à entreprendre.

● PRECISION. — Une erreur s'est glissée dans l'article « Les O.S. de l'oubli » relatif à l'atelier protégé de Saint-Etienne, paru dans *le Monde* daté 28-29 janvier dernier. Est membre de l'« Association pour la rééducation et la promotion professionnelle et sociale des handicapés physiques de Saint-Etienne », non pas la Fédération des mutilés de France comme nous l'écrivions, mais la « Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit ».

Les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Une rencontre sans union mais sans rupture

La première rencontre de l'année entre MM. Georges Séguy et Edmond Maire s'est terminée, le mercredi 7 février, après quatre heures de discussions, par un bref communiqué de soutien à la journée nationale de la sidérurgie, prévue pour le 16 février prochain. Un communiqué qui n'a rien d'historique, au terme d'une réunion où l'on ne prit aucune décision commune... la dernière rencontre ressemble, somme toute, à la précédente, celle du 20 décembre dernier. Les thèmes sont identiques : autonomie du mouvement syndical et unité d'action. Mais sous quelle forme — journée nationale, telle celle du 21 décembre dernier, d'un type jugé « inadéquat » par M. Edmond Maire, ou unité à la base, comme l'ont réalisée les travailleurs du Nord ou de la Lorraine ?

Chacun reste en fait sur ses positions : poursuite du « recentrage » à la C.F.D.T. et de la politique du quarantième congrès à la C.G.T. Mais on promit de se rencontrer à nouveau pour poursuivre la confrontation. Le débat, sans être toujours aisé, semble n'avoir pourtant pas atteint la violence que laissaient présager les diverses déclarations faites à la presse, de part et d'autre, avant la réunion du 7.

La polémique sur l'Europe entre la C.F.D.T. et la C.G.T. frôla, en effet, la brouille. Dans une conférence de presse tenue le 7 février, peu avant la rencontre intersyndicale, pour rendre compte des travaux de la commission exécutive de la C.G.T., Georges Séguy répondit aux accusations portées par Edmond Maire au « Club de la presse » du dimanche précédent. Pour le secrétaire de la C.G.T., les propos de M. Edmond Maire qualifiant de *« xénophobe et nationaliste »* l'attitude de la C.G.T. *« confinent à la calomnie et sont de nature à susciter une confusion parmi les travailleurs si nous ne leur opposons aucune réplique au nom de l'unité »*.

Et de rappeler l'attitude de la C.F.D.T. depuis son *« recentrage qui tend à nous dissuader de persévérer dans notre démarche unitaire »*.

Au cours de cette conférence de presse, M. Georges Séguy a annoncé que la commission exécutive a pris l'initiative de demander à la confédération européenne des syndicats (C.E.S.) une rencontre pour lancer une action convergente des divers syndicats, qu'ils appartiennent ou non à la C.E.S., en faveur de la semaine de trente-cinq heures.

La C.G.T., rappelons-le, n'appartient pas à la C.E.S. Et si, à la C.F.D.T., on exprime des doutes sur la réaction de la C.E.S. à la demande cégétiste, on se déclare prêt à tout faire *« pour obtenir que la C.E.S. reçoive la C.G.T. en son sein »*. — D. R.

TRANSPORTS

La nouvelle convention entre Air Inter et l'État

Une plus grande concurrence sur le réseau aérien intérieur ?

S'oriente-t-on vers une politique de « ciel ouvert » à l'intérieur de l'Hexagone ? Les pouvoirs publics pourraient être tentés d'introduire la libre concurrence dans les airs afin d'obtenir des compagnies aériennes, singulièrement d'Air Inter, qu'elles diminuent leurs tarifs de manière significative comme on le constate déjà outre-Atlantique.

L'occasion s'offre au gouvernement de changer de cap puisque la convention entre l'Etat et Air Inter « *relative à l'exploitation des lignes aériennes intérieures* », qui a pris effet le 1er janvier 1974, arrivera à expiration le 31 décembre 1980. La dénonciation de ce texte par l'une ou l'autre des parties doit intervenir « *avec dix-huit mois de préavis* », soit au plus tard le 30 juin prochain.

Il paraît acquis que les pouvoirs publics dénonceront cette convention. Voudront-ils en négocier une autre ? Ils y semblent résolus. Tous comptes faits, Air Inter a plutôt bien rempli son contrat (33,5 millions de francs de bénéfices en 1978). Rien ne justifie donc de trop lui compliquer la tâche, d'autant que la mise en ligne du train à grande vitesse (TGV), entre Paris et Lyon, à partir de l'automne 1983, risque d'entamer sérieusement son fonds de commerce.

Cela dit, maintenant qu'Air Inter a atteint l'âge adulte, qu'elle a pris du poids et de l'autorité, peut-être n'est-il pas inutile, pensent les autorités de tutelle, de négocier avec elle une convention qui mêle à sa vie quotidienne, davantage d'imprévu.

La première convention, en vigueur du 1er octobre 1967 au 31 décembre 1973, reconnaissait à Air Inter « *une vocation privilégiée* » à desservir l'Hexagone et « *un droit de préférence* » pour l'exploitation des lignes intérieures. Il fallait lui laisser le temps de se faire les ailes.

Dans la seconde convention ne figurait plus le droit de préemption. Il y était seulement indiqué qu' « *aucune autre entreprise de transport aérien ne sera autorisée à exploiter des services aériens réguliers sur les lignes composant le réseau de la compagnie... ni à effectuer, sur les mêmes lignes, sans son accord exprès, des services aériens faisant l'objet de séries systématiques de vols* ».

Maintenir le *statu quo* ne serait pas très raisonnable, juge l'administration. Il est temps, à son avis, d'« *ouvrir le jeu* » sans pour cela modifier de fond en comble le « paysage » aérien intérieur. Pas question d'introduire la concurrence à tout va : personne, à la longue, n'en tirerait vraiment profit.

Des formules à imaginer

Les pouvoirs publics souhaiteraient, à la faveur de la négociation d'une troisième convention, dégager les bases d'une collaboration plus étroite entre Air Inter et les compagnies régionales, dites du troisième niveau, dont on connaît le piteux état financier. Des formules restent à imaginer qui incitent et même qui obligent Air Inter à se sentir davantage solidaire de l'expansion de ces petits transporteurs sans moyens.

Autre orientation : les autorités de tutelle envisagent de « libérer » les vols charters à l'intérieur de l'Hexagone et d'introduire ainsi un élément de concurrence non négligeable, notamment en haute saison sur les destinations touristiques : la Côte d'Azur, la Corse... Air Inter a bien senti le danger et prévoit, dès avant la fin de cette année, d'exploiter, à titre d'expérience, des vols à haute densité et à tarif réduit entre Paris et Nice. L'exemple américain commence à faire école en France.

JACQUES DE BARRIN.

LE PUY - PARIS EN UNE HEURE QUINZE

(De notre correspondant.)

Le Puy. — Pour une ville de province qui a le souci de son développement économique, à plus forte raison quand elle est, comme Le Puy, le chef-lieu d'un département souffrant de l'isolement, une liaison aérienne directe avec Paris paraît s'imposer.

Le conseil général de la Haute-Loire en a eu conscience, lors de sa dernière session. Bien qu'appelés à couvrir les deux tiers du déficit de 500 000 francs de la ligne Rodez-Le Puy-Lyon-Paris qu'exploitait l'Union aéronautique régionale (U.A.R.) et qu'elle a abandonnée le 31 décembre 1978, les élus départementaux ont donné leur accord, à une large majorité, à la création d'une liaison directe avec la capitale.

Cette ligne sera exploitée — probablement à dater du 2 avril — par la compagnie aérienne du Languedoc pour le compte de la chambre de commerce du Puy et celle d'Yssingeaux, gestionnaire de l'aéroport Le Puy-Loudes, avec un avion Metro II, de fabrication américaine. Ce bimoteur à hélices, capable de transporter dix-neuf passagers, est en cours d'homologation en France ; il a effectué le trajet New-York - Cologne d'un seul coup d'aile, à 12 000 mètres d'altitude, ce qui donne une idée de son autonomie.

La durée du vol Le Puy-Paris sera de une heure quinze. L'aller et retour coûtera 860 F. Il est prévu deux rotations quotidiennes, cinq jours par semaine, c'est-à-dire environ cinq cents voyages par an. Pour rentabiliser la ligne, il faudrait que onze mille six cents passagers l'empruntent chaque année, ce qui correspond à un coefficient de remplissage de 57 %.

On attend six mille voyageurs en 1979. Les expériences de liaison directe entre Aurillac, Rodez et Paris sont assez encourageantes. Pour l'année en cours, les experts tablent sur un déficit de 1 600 000 F, dont 450 000 à 500 000 F à la charge du conseil général, le reste étant couvert par la Délégation à l'aménagement du territoire, la chambre de commerce et la ville du Puy.

L'ancien vol Le Puy-Paris via Lyon durait deux heures dix. Il n'attirait guère la clientèle, surtout intéressée par un vol direct vers la capitale. Ainsi, une entreprise de Langeac, qui utilisait soixante fois par an l'ancienne ligne, a déjà retenu sept cents billets par an pour la ligne directe. Plusieurs industriels de la Haute-Loire, qui fréquentaient, selon leur position géographique, les aéroports de Clermont-Ferrand, Saint-Etienne ou Lyon-Satolas, se déclarent intéressés par cette liaison directe Le Puy-Lourdes-Paris-Le Bourget.

Le Métro-II, qui serait baptisé Haute-Loire, pourrait être utilisé pendant les fins de semaine, en formule charter, ne serait-ce que pour faciliter le déplacement d'une équipe sportive ou d'un groupe de touristes. Le prestige d'une ville et celui d'un département ne tiennent-ils pas un peu à la présence d'un avion porte-drapeau ?

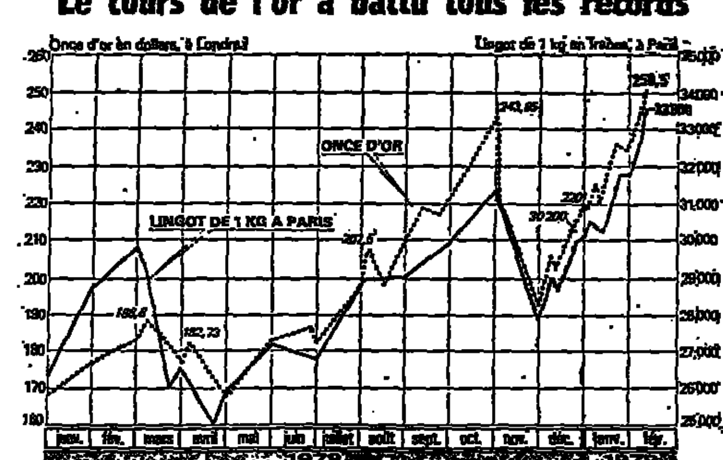
FRANÇOIS MORISON.

● *La C.G.T. appelle à l'occupation d'un navire à Marseille.* — La fédération des syndicats maritimes C.G.T. a appelé, le 7 février, les marins du porte-conteneurs *Rocroi*, immobilisé à Marseille, après la liquidation de la compagnie Courtage et Transports, « *à refuser tout compromis, et à occuper leur navire* ». Pour la C.G.T., il est « *inadmissible que, sous prétexte de rentabilité, le gouvernement français brade des navires modernes comme le* Rocroi *ou le* Fontenoy *aux intérêts d'un groupe bancaire, afin de lui permettre de réaliser une opération boursière intéressante* ».

MONNAIE

Le cours de l'or a battu tous les records





Tous les records de prix ont été dépassés sur les marchés de l'or où la crise iranienne, les perspectives d'une diminution des livraisons de pétrole par les grandes compagnies et, bien sûr, le nouvel accès de faiblesse du dollar ont provoqué une forte demande dans un climat de vive agitation. Dans l'après-midi de mercredi, le cours a été coté par opposition à Londres 251,60 dollars l'once de 31,103 grammes d'or fin, prix proche du maximum atteint pendant la séance (251,75 dollars). Dans la matinée, le « fixing » avait été établi à 249 dollars. Depuis le début de cette semaine, le cours s'est trouvé constamment fixé au niveau ou au-dessus du précédent record atteint le 31 octobre dernier (243,65 dollars), c'est-à-dire à la veille des mesures de redressement du dollar annoncées par la Maison Blanche. A Paris, le cours du lingot de 1 kilo a été coté 33 600 francs, ce qui correspond à une parité de 246,11 dollars.

Vente du F.M.I.

Reflétant la flambée des cours de l'or, la vente mensuelle du Fonds monétaire international s'est effectuée mercredi à des prix records allant de 252,47 à 252,77 dollars l'once pour un cours moyen de 252,53 dollars.

470 000 onces, soit la totalité de l'offre commerciale, ont été adjugées au cours de ces enchères pour lesquelles les soumissions ont porté sur un total de 1,49 million d'onces. En outre, 59 200 onces ont été vendues, au prix de 252,53 dollars, à un pays en voie de développement ayant le droit de présenter des soumissions sur une base dite « non concurrentielle ».

Le précédent record des ventes mensuelles du F.M.I. avait été enregistré en novembre dernier avec un cours moyen de 224,02 dollars.

La vente a rapporté 110 millions de dollars au Fonds spécial d'aide aux pays les plus pauvres.

M. JACQUES CAMPET directeur général des douanes et droits indirects

M. Jacques Campet, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur général des douanes et droits indirects, en remplacement de M. Guy Vidal, par le conseil des ministres.

∴

[Né le 1er février 1927 à Libourne (Gironde), M. Jacques Campet est docteur en droit, ancien élève de l'ENA. Administrateur civil hors classe affecté au ministère de l'économie et au ministère du budget, il était chef du service juridique et de l'agence judiciaire du Trésor public. M. Campet est également membre du conseil d'administration de l'Institut de l'audiovisuel.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4/1/1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS
R.C. PARIS 73 B 5817

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL

(en millions de francs)

	1977	1978	Variation
A.G.F. Vie	2 392	2 746	+ 14,8 %
A.G.F. I.A.R.T.	4 081	4 633	+ 13,5 %
	6 473	7 379	+ 14 %

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des Sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS 55 PAYS
METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 7 février 1979 et a examiné les comptes arrêtés par le directoire.

Le tableau ci-après résume les chiffres caractéristiques d'Interbail en 1978 par rapport à 1977.

	1977	1978
Volume des opérations nouvelles de l'année H.T.	61 864 000	93 323 000
Montant des engagements H.T.	83 000 000	1 016 000 000
Montant des recettes T.T.C.	123 853 000	169 485 000
Montant des amortissements et provisions article 64	22 834 000	45 694 000
Bénéfice net	36 596 000	48 381 000

Les produits de l'exercice ont permis d'amortir dans l'année la totalité des frais d'émission de l'emprunt convertible lancé en 1978, qui s'élevait à 6 993 000 F.

Le bénéfice dégagé permet de distribuer un dividende de 19,10 F contre 17 F pour l'exercice 1977.

Ce dividende sera payé aux 2 057 631 actions composant désormais le capital social après la conversion à la fin de 1978 de 253 131 obligations sur les 725 000 émises en janvier 1978.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 avril 1978.

SOFICOMI

Le capital de la société a été porté, à compter du 1er janvier 1979, de 151 603 500 F à 189 081 300 F, à la suite de la conversion, en cours d'année 1978, de 374 778 obligations de l'emprunt obligataire convertible émis en 1974, venant s'ajouter aux 16 035 obligations déjà converties au cours des deux exercices précédents. En conséquence, il ne reste plus en circulation que 239 187 titres sur les 630 000 émis en 1974.

ROCHEFORTAISE S.A.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, Pierre Maurel, président de Rochefortaise S.A., a donné des informations sur la marche du groupe pendant l'exercice 1978.

Les chiffres d'affaires des filiales ont suivi, à l'exception de la S.E.R. Ragot, la progression que nous nous étions fixée dans les différents secteurs d'activité, meuble, plastique, automobile et alimentaire et ceci tant en France et à La Réunion qu'à Madagascar et aux Comores.

Quant à Rochefortaise S.A., ses résultats propres pour l'année 1978 permettent de penser que le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende qui ne devrait pas être inférieur à celui de l'année précédente.



GROUPE CdF

1978 : UN BILAN POSITIF POUR LA SOFIREM

Au 30 juin 1978, à la clôture de son dernier exercice comptable, la Sofirem (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) avait apporté 104,2 millions de francs (dont 44,6 millions en comptes courants d'associés bloqués en prêts à long terme) à 88 sociétés s'étant engagées à créer 13 582 emplois, dont 4 500 réservés par priorité à des mineurs.

Depuis juillet 1978, le conseil d'administration de la Sofirem a accepté 16 nouveaux dossiers correspondant à un montant d'intervention de 11 millions de francs dans des entreprises devant créer 660 emplois. Avec 23 nouveaux dossiers traités dans l'année, l'activité de la Sofirem est restée très soutenue en 1978.

SOGEVAR (Sicav)

Situation au 31 décembre 1978

Le conseil d'administration de SOGEVAR a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 19,48 F (15,09 F net) au lieu de 17,40 F (15,06 F net) au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 382,08 F contre 319,85 F un an auparavant, après détachement, le 3 avril 1978, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 677,3 millions de francs.

SOGINTER (Sicav)

Situation au 31 décembre 1978

Le conseil d'administration de SOGINTER a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 22,65 F (20,50 F net) au lieu de 22,17 F (20,25 F net) au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 416,93 F contre 405,53 F un an auparavant, après détachement, le 3 avril 1978, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 823,5 millions de francs.

SOGINCO (Sicav)

Situation au 31 décembre 1978

Le conseil d'administration de SOGINCO a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 5,93 F (4,96 F net) au lieu de 6,55 F (5,75 F net) au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1978, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 133,69 F contre 116,48 F un an auparavant, après détachement, le 3 avril 1978, du dividende afférent à l'exercice précédent.

A la même date, l'actif net s'élevait à 130,9 millions de francs.

TRANSPORTS

UN ENTRETIEN AVEC M. JOËL LE THEULE

• La prochaine génération d'autoroutes sera entièrement financée par l'État
• Un avenir difficile pour Air France malgré le redressement de ses comptes

Succédant au printemps 1978 à plusieurs secrétaires d'Etat successifs, M. Joël Le Theule est un ministre des transports autonome et à part entière. Il a la responsabilité de la construction aussi bien que de l'exploitation des routes et des voies navigables, de l'aviation civile et d'une grande partie de la construction aéronautique, de la gestion des ports et des bateaux qui les desservent.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Le Theule, qui a eu, ces temps derniers, plusieurs occasions de s'exprimer sur la grande réforme de la S.N.C.F. en préparation (« le Monde » des 7 et 8 février) fait le point sur des dossiers non moins actuels : l'équipement autoroutier du pays (c'est la fin des autoroutes concédées et à péages), la relance du projet de tunnel sous la Manche (prudence), l'avenir d'Air France (il faudra suivre très attentivement les effets de la concurrence internationale).

« Le programme autoroutier fixé, le 15 juin 1977, par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement, qui prévoyait que 6 150 kilomètres d'autoroutes seraient en service en 1983, sera-t-il respecté ?

— Le 15 juin 1977, le gouvernement s'est donné un double objectif à l'horizon 1983 : désenclaver l'Ouest, l- Sud-Ouest et le Massif Central, assurer des liaisons transversales ouvertes sur l'Europe et passant à grande distance de la région parisienne. La réalisation de cet objectif est actuellement bien engagée. La France, au 1er janvier 1979, était dotée de 4 600 kilomètres de voies autoroutières et de 1 600 kilomètres de voies rapides à chaussées séparées, soit 6 200 kilomètres de liaisons rapides. En faisant abstraction des 6 kilomètres en cours de finition sur l'autoroute de l'Esterel et qui seront mis en service en 1979, le réseau actuel offre des liaisons autoroutières continues avec l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique.

» Au 1er janvier 1979, les chantiers en cours ou qui seront lancés dans le courant de l'année portent sur plus de 1 100 k[illegible]mètres de voies autoroutiè[illegible] A l'ouest, l'autoroute qui c[illegible]se Le Mans atteindra Rennes à la mi-1980 et, un an plus tôt, le département de la Mayenne. La liaison Angers-Nantes sera terminée à la même époque, et la fin de l'Océane sera entreprise. Au sud-ouest, l'autoroute de Paris à Poitiers atteindra Bordeaux vers la fin de 1981, ré-lisant ainsi une seconde liaison continue avec l'Espagne. Sur les 380 kilomètres qui séparent Bordeaux de Narbonne, 244 kilomètres d'autoroute seront en service à la fin de 1979. Le reste le sera pour partie en 1980, pour partie en 1981.

» Dans le Massif Central, l'autoroute de Clermont-Ferrand à Thiers inaugurée par le président de la République le 24 octobre 1978 sera poursuivie jusqu'à Saint-Etienne. Son utilité publique vient d'être déclarée. Dans les Alpes, Lyon, Grenoble, Chambéry et Annecy sont reliées entre elles, et, depuis Annecy, les travaux se poursuivent en direction de Genève, permettant d'escompter une mise en service à la fin de 1980. Dans l'est de la France, la liaison Beaune-Rhin sera achevée fin 1980. Les travaux préparatoires viennent de commencer sur l'« étoile de Langres », c'est-à-dire les autoroutes qui rayonneront de Langres vers Nancy, Troyes et Dijon.

» La réalisation de l'objectif présenté par M. Fourcade est donc globalement en bonne voie. Toutefois, des modifications sont survenues, certaines heureuses, d'autres difficiles. Heureuse la décision prise en Alsace de rendre sans péage l'autoroute Nord-Sud, comme celle de porter la R.N. 9 en deux fois deux voies : elle constituera une grande traversée de Clermont-Ferrand à la Méditerranée pour une date plus lointaine ; mais, d'ores et déjà, les crédits que l'on investit sur cet itinéraire sont substantiels.

» Les ombres proviennent des contraintes financières, climatiques ou juridiques. Les premières sont connues, les secondes le sont moins : un hiver tel que celui que nous venons de vivre nous rappelle la nécessité de poursuivre et d'accentuer l'effort fait pour les renforcements coordonnés. Les difficultés juridiques ne sont pas négligeables : l'autoroute Orléans-Bourges subit un retard important du fait des recours introduits contre la déclaration d'utilité publique.

Le tunnel sous la Manche

— Lors de la discussion budgétaire, vous avez annoncé la création, à partir de 1980, de « voies rapides à caractère autoroutier qui seront sans péage ». Pourquoi créer ainsi un réseau gratuit ? Qui financera ces voies rapides ?

— J'ai en effet parlé, lors de la discussion budgétaire, d'une seconde génération de voies rapides à chaussées séparées qui seront, elles, sans péage. Elles existent déjà : pensez au réseau breton et aux premiers éléments de la traversée du Massif Central par la R.N. 9. Ce qui est actuellement exceptionnel deviendra systématique à partir de 1985.

» La première génération de voies rapides est constituée par les autoroutes ; nous les construisons. Leur financement est assuré pour l'essentiel par des emprunts dont le remboursement est réalisé grâce à la perception d'un péage auprès des usagers qui les utilisent, et pour une part sous forme d'avances budgétaires de l'Etat.

» Cette première génération, c'est la création de voies nouvelles, et, d'ici quelques années, le réseau de base aura été constitué. Il complète le système routier existant qu'il double parfois, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. Combien de kilomètres reste-t-il à construire de ce type ? Moins de 1 000 kilomètres, et ce sont ces kilomètres qui compléteront le maillage de fond.

» La seconde génération d'autoroutes sera beaucoup plus liée à des préoccupations d'aménagement du territoire. C'est pourquoi j'ai pu affirmer, lors de la discussion parlementaire, le double caractère qu'elle aura. Pour sa réalisation, la participation publique sera totale.

— Les Britanniques, notamment les responsables ferroviaires, militent pour la relance du tunnel sous la Manche. Le gouvernement français est-il prêt à rouvrir ce dossier ?

— En décembre 1974, comme de nombreux députés, j'ai voté la ratification de la convention nécessaire à la réalisation du projet de tunnel qui comportait deux voies de chemin de fer. Ce sont les Britanniques qui ont refusé de donner suite à ce projet.

» Les deux sociétés ferroviaires British Railways et la S.N.C.F. ont mené, avec leurs consultants, une étude préparatoire sur un projet de tunnel ferroviaire plus modeste, donc moins coûteux, puisqu'il serait à voie unique. Il permettrait l'acheminement du trafic voyageurs et marchandises traditionnel. Par contre, il laisserait à l'écart le transport des voitures accompagnées et des camions, probablement pour préserver les intérêts des armateurs maritimes qui assurent actuellement ce trafic et qui, pour 80 %, sont britanniques. Que doit-on faire ?

» Les chemins de fer britanniques comptent saisir leur gouvernement des premiers résultats de cette étude. L'expérience passée m'incite à la prudence, et je pense qu'il est sage de connaître la position anglaise avant de poursuivre plus complètement les études du côté français. De toute façon, ce projet réduit dont m'a entretenu mon homologue britannique M. Rodgers ne résout que très imparfaitement le problème des liaisons avec la Grande-Bretagne.

— Air France risque de se trouver très vite à court d'avions. Le gouvernement est-il prêt à donner toutes facilités à la compagnie nationale, notamment pour acheter américain ?

— Cette question concerne en fait l'ensemble de la politique de la compagnie nationale dont je suis le tuteur. Mon prédécesseur a signé avec Air France, il y a un peu plus d'un an, un contrat d'entreprise. Ce contrat était essentiellement de redressement financier et d'amélioration de gestion. Les résultats obtenus sont bons, et la direction d'Air France peut s'en féliciter à juste titre. Mais les dispositions de ce contrat ne concernent que les années 1979 et 1980 ; or, en matière d'acquisition d'avions, il faut voir plus loin.

» Très récemment deux raisons convergentes, le fait que le trafic aérien connaisse un développement plus rapide que prévu et le carnet de commandes des constructeurs qui se trouve de plus en plus saturé, ont amené la compagnie nationale à envisager, à titre d'hypothèse, un programme d'équipement comportant l'achat de dix Boeing-747, onze Airbus, six Boeing-727 entre 1980 et 1983. L'analyse à laquelle je procède, en liaison, bien sûr, avec mes collègues du budget et de l'économie, portera sur le développement d'Air France regardé sous un double éclairage, celui du devenir du transport aérien général (échappera-t-il à toutes les crises ?) et celui de la place particulière d'Air France dans ce transport, compte tenu de ses progrès et de ses handicaps.

» Quelles sont les questions fondamentales qui doivent être examinées ? D'abord il n'est pas douteux que l'essor constaté du développement aérien va de pair avec une dégradation de la recette unitaire qui ne cesse d'être préoccupante. Il faut donc examiner très précisément à quel programme d'opérations les nouveaux avions seraient affectés et quelle en serait la rentabilité.

» Sur le long-courrier, Air France développe une politique commerciale originale qui doit lui permettre de répondre au défi de la « déréguiation ». Cette politique devrait porter ses fruits mais elle se heurtera toutefois à une concurrence impitoyable, d'autant plus vive que certains pays européens se sont engagés dans une politique de concessions tarifaires à l'égard des Etats-Unis en échange de l'ouverture, pour eux, de nouvelles escales outre-Atlantique.

» Sur le moyen-courrier, le coût supérieur du personnel navigant français pèse plus lourdement, car les étapes sont courtes et l'impossibilité de faire appel aux Boeing-737 constitue un handicap très sérieux. Le débat qui est ouvert et qui a été bien posé par Air France est donc de savoir à quelles conditions, à l'issue d'une période de redressement, la compagnie nationale peut ou non entrer dans une phase de développement.

— Comment faire voler les cinq derniers Concorde ? Vers quelle solution s'oriente-t-on ?

— Comme vous le savez, les gouvernements français et britannique ont autorisé la fabrication de seize Concorde. Les deux premiers appareils assurent les vols de développement : quatorze appareils sont donc commercialisables. Actuellement, cinq n'ont pas trouvé d'acquéreur, trois qui ont été assemblés en France et deux en Grande-Bretagne. J'ai fait procéder, comme mon prédécesseur, à des études extrêmement approfondies pour voir quels pourraient être les développements commerciaux : le faisceau Europe-Amérique du Nord, qui absorbe actuellement la majorité des appareils utilisés, paraît encore susceptible d'un développement important qui, a priori, peut intéresser Air France et British Airways ou une compagnie américaine.

» Le faisceau Europe-Amérique du Sud pourrait être complété par une liaison Amérique du Nord-Amérique du Sud si une compagnie américaine s'y attachait. La liaison Europe-Australie est une voie royale qui concerne essentiellement British Airways, les compagnies du Sud-Est asiatique et la Quantas.

Concorde avec les Américains ?

» Le problème le plus souvent posé est celui d'une ligne Europe-Japon. Je me fais peu d'illusions sur son ouverture. Les obstacles à l'atterrissage au Japon ne sont pas levés, bien qu'une évolution plus favorable se fasse jour, mais surtout cette liaison ne peut être rentable qu'exploitée au-dessus de la Sibérie avec une seule escale et en vol supersonique. Je reviens de l'Union soviétique, où j'ai abordé cette question. Ce droit de survol ne nous sera pas accordé dans un avenir proche pour des raisons écologiques, m'a-t-on assuré.

» Il y a enfin des possibilités sur des liaisons Europe-Afrique mais qui posent des problèmes de droits de survol extrêmement difficiles en raison du grand nombre d'Etats survolés. Passer au-dessus de zones désertiques ne donne pas pour autant le droit de voler en supersonique.

» La question de fond est de savoir si ces lignes peuvent être exploitées d'une manière rentable. Il est difficile d'amortir le coût des machines ; il restera à la charge des Etats et ce sont eux qui, dès lors, décideront de l'utilisation qui en sera faite. Reste le problème de la couverture des dépenses directes d'exploitation, y compris du support technique qui reste important.

» Les signes actuels sont encourageants, mais j'ai pu noter des différences entre les résultats de la compagnie britannique et ceux d'Air France. Peut-être s'agit-il de présentations comptables différentes, c'est une question que je fais regarder.

» De toute façon, Air France, les constructeurs et l'Etat étudient l'avenir des avions disponibles. C'est sans doute par des accords d'échanges d'avions du type de celui de la Braniff, par exemple, que l'on pourra utiliser le Concorde sur des secteurs non concurrentiels avec ceux des compagnies française et britannique.

» Cette dernière remarque n'est pas sans importance, car une décision d'introduire sur l'Atlantique Nord une compétition supersonique en louant Concorde à une grande compagnie américaine pourrait avoir des conséquences négatives pour notre compagnie nationale. Je ne l'exclus pas, mais une telle décision devrait être prise après une réflexion qui est loin d'être terminée. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 FÉVRIER

L'or toujours plus haut
Les actions, irrégulières

Le prix de l'or vole de records en records. Mercredi, le lingot s'est adjugé 605 francs de plus que la veille et s'est établi à un nouveau plus haut historique : 33 600 F. Moins recherché, le napoléon a néanmoins valu 278,90 francs, contre 279,20 francs. Dans la foulée, les emprunts indexés sur le métal jaune (7 % 73 au plus haut, et le 4 1/2 %) se sont envolés dans les mêmes proportions, tandis que les actions françaises se montraient un peu plus irrégulières.

En repli de 0,6 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a peu à peu remonté la pente pour terminer à — 0,3 % environ.

Tous les compartiments ont suivi à peu près la même tendance : irrégulière. Les hausses ont été, en effet, plus nombreuses qu'au cours des deux précédentes séances, mais sans jamais dépasser le chiffre des baisses.

« Les possibilités d'intervention des gendarmes ont tout de même des limites », *expliquaient certains professionnels. Mais autour de la corbeille, il n'y avait pas, à cet égard, d'unanimité. D'autres assuraient, par exemple, que l'amélioration enregistrée en cours de séance tenait principalement au démenti opposé aux rumeurs selon lesquelles un coup d'État s'était produit en Iran. Cela ne signifie certes pas que les milieux financiers préfèrent* le statu quo *dans cette partie du monde. Ici aussi, les avis sont partagés et ne se rejoignent que sur une chose :* « Pourvu que les approvisionnements en pétrole puissent reprendre normalement. » — *P. C.*

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 9/16 %

LONDRES

Une tendance à l'effritement succède jeudi matin à la timide amélioration notée la veille. L'indice des industrielles baisse de 1,5 point à 453,7. Les pétroles, en revanche, progressent notablement après le relèvement du prix de l'essence. Les fonds d'État sont soutenus. Nouvelle avance des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) ... .. contre 251 50

VALEURS	CLÔTURE 7 2	COURS 8 2
Beecham	602 ...	601 ...
British Petroleum	946 ...	948 ...
Courtaulds	107 ...	107 ...
De Beers	458 ...	457 ...
Imperial Chemical	351 ...	3[illegible]0 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	250 ...	279 ...
Shell	602 ...	608 ...
Vickers	174 ...	176 ...
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 1/4
*West Driefontein	34 1/4	33 3/4
*Western Holding	29 1/4	28 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER. — L'exercice clos le 30 septembre 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 44,6 millions de francs contre 37 millions un an plus tôt. Le dividende global va être porté de 7,50 F à 10,50 F.

INTERBAIL. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 46,38 millions de francs contre 36,59 millions de francs en 1977. Le dividende a été fixé à 19,10 F contre 17 F.

SONY CORP. — Un complément de dividende de 12,5 yens (avant retenue à la source) sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 octobre 1978.

ESSILOR. — « L'orientation 1978 semble meilleure qu'en fin d'année 1977. Nous restons cependant prudents et pensons que notre taux de croissance s'établira à 15 % », a écrit le président du groupe à ses actionnaires.

S.A. DU ROTIN. — L'entreprise va être absorbée par la société Spécialités électriques industrielles et mécaniques (S.E.I.M.), avec effet rétroactif au 1er janvier 1979.

Pour l'exercice 1978, la S.A. du Rotin va distribuer, après cinq ans d'interruption, un dividende global de 4,50 F. Les actions de la nouvelle société seront cotées à la Bourse de Lyon.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 2	8 2
1 dollar (en yens)	197 50	196 70

NEW-YORK

La baisse reprend

Sérieusement ralenti mardi, le mouvement de baisse des valeurs industrielles a repris à un rythme assez rapide mercredi à Wall Street. L'indice Dow Jones a cédé 6,84 points avant de s'établir à 816,01. Le marché s'est animé et 28,48 millions d'actions ont changé de mains contre 23,68 millions la veille.

Sur 1 854 valeurs traitées, 1 184 ont reculé, 312 seulement ont monté tandis que 358 restaient stables. A noter que les investisseurs institutionnels ont tenté de freiner le mouvement, et 380 paquets d'au moins 10 000 actions ont été échangés contre 302, la veille.

La crise en Iran, les menaces sur l'approvisionnement pétrolier, l'envolée des matières premières, la hausse continue de l'or et la chute du dollar (*événements tous liés entre eux*) *sont à l'origine de la mauvaise allure de la Bourse américaine. La déclaration de M. Schlesinger* selon laquelle la situation actuelle *« pourrait être pire que lors de* l'embargo sur le pétrole décidé en *1973 »* n'a pas arrangé les choses...

VALEURS	COURS 6 2	COURS 7 2
Alcoa	50 3/8	50 1/4
A.T.T.	63 1/2	62 7/8
Boeing	73 5/8	71 ...
Chase Manhattan Bank	29 7/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	131 1/2	128 7/8
Eastman Kodak	59 7/8	59 5/8
Exxon	49 1/2	48 3/4
Ford	40 3/4	40 1/2
General Electric	47 ...	46 1/2
General Foods	35 ...	34 3/4
General Motors	55 7/8	55 1/2
Goodyear	17 1/2	17 1/4
I.B.M.	304 ...	298 3/8
I.T.T.	28 5/8	28 1/4
Kennecott	24	24 3/8
Mobil Oil	69 3/8	68 1/2
Pfizer	30 1/2	30 1/8
Schlumberger	83 1/2	84 1/8
Texaco	24 ...	24 1/8
U.A.L. Inc.	27 1/2	26 3/8
Union Carbide	35 7/8	35 3/8
U.S. Steel	24 ...	23 5/8
Westinghouse	17 7/8	17 1/2
Xerox	75 1/8	57 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	6 févr.	7 févr.
Valeurs françaises	99,3	99,1
Valeurs étrangères	108,3	108

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	85,3	84,9

BOURSE DE PARIS - 7 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN 1979

Les achats de pétrole par la France ne devront pas dépasser 58 milliards de francs

Les prix de l'essence et du supercarburant ne vont pas augmenter. Le gouvernement a estimé devoir illustrer les conséquences de la bonne tenue du franc par rapport au dollar sur un produit particulièrement sensible à l'opinion publique et à l'indice des prix. Mais on devrait apprendre, « *dans un avenir très bref* », a souligné le ministre de l'industrie, M. Giraud, la modification des prix des deux autres produits que le gouvernement contrôle (fuel domestique et gasoil).

L'incidence mécanique de la hausse de 5 % du prix du pétrole brut, des cours du fret et de la valeur du franc par rapport au dollar — 10 F par tonne toutes taxes comprises — entraînerait une augmentation de l'ordre de 5 centimes par litre. A cela pourraient s'ajouter quelques centimes (2 ou 3) pour tenir *compte de la revalorisation de la* marge des revendeurs et de l'incidence des achats sur le marché libre (de l'ordre de 10 % de nos approvisionnements).

D'autre part, les prix de l'essence et du super à la sortie des raffineries pourraient être réduits de 1 centime, afin d'augmenter la marge des pompistes. « *L'annonce de prix inchangés sur l'essence et le super a été faite aux consommateurs seulement* », a précisé M. Giraud. La *hausse sur le fuel domestique* et le gasoil devrait donc finalement se situer entre 6 et 8 centimes par litre.

Plus qu'au court terme, le gouvernement s'est attaché au moyen terme. Non pour remettre en cause la politique préconisée en 1975 mais pour faire le point quatre ans après. Les objectifs de consommation d'énergie pour 1985 ont été révisés à la baisse : 230 millions de tonnes d'équivalent pétrole (contre une prévision de 240 en 1975). Le pétrole représentera alors 45 % de notre consommation (contre 58,2 % en 1978), le gaz 16 % et le nucléaire moins de 20 %.

C'est pourtant sur le nucléaire qu'a insisté le gouvernement en décidant *d'avancer de plus d'un an* la construction d'un second réacteur de 1 300 mégawatts à Cattenom et d'un *cinquième réacteur de 900 mégawatts* à Gravelines. Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 7 février, la construction de Gravelines-VI n'a pas été arrêtée.

Mais les objectifs pour 1985 ne pourront être atteints, a souligné M. Giraud, que si « *un coup d'accélérateur est donné à la politique d'économie d'énergie* », qualifié par le président de la République « *de devoir national* ».

Pour le court terme, le ministre de l'industrie a précisé que l'enveloppe pétrolière avait été fixée à 58 milliards de francs pour 1979. Cela représente une hausse de près de 15 % par rapport aux importations de 1978. Mais il faut tenir compte de l'augmentation décidée à Abou-Dhabi en décembre par l'OPEP (10 % en moyenne en 1979), d'une légère reprise de l'économie française et des tensions que connaît actuellement le marché mondial. Cet objectif peut donc paraître optimiste.

B. D.

M. SCHLESINGER : les conséquences de la crise iranienne pourraient être plus graves que l'embargo de 1973

« *La suspension des livraisons de brut iranien risque d'entraîner, si elle se poursuit, des répercussions plus graves encore que celles de l'embargo décidé en 1973 par les pays arabes producteurs de pétrole* », a affirmé le secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger, le 7 février, devant une commission du Sénat.

M. Schlesinger a précisé qu'il faisait preuve d'un réel pessimisme — alors que la réduction est moindre qu'il y a cinq ans — parce que la situation est susceptible de se prolonger pendant beaucoup plus longtemps. Le secrétaire américain a ajouté que les Etats-Unis disposaient actuellement de 70 jours de stocks contre 54 jours d'approvisionnement *à la veille de l'embargo* arabe.

Les conséquences de la crise iranienne commencent d'ailleurs à être sensibles pour certaines compagnies et dans de nombreux pays.

● *EXXON, la première compagnie* mondiale, a annoncé le 7 février à ses clients et à ses filiales qu'elle allait augmenter ses prix sur le brut en provenance d'Arabie Saoudite, entre 17 et 20 cents (70 à 80 centimes) par baril. *La société américaine* confirme ainsi la hausse des prix saoudiens sur les quantités produites au-delà du plafond de *8,5 millions de barils par jour*, soit quotidiennement sur plus de 1 million de barils.

● LA SHELL va être obligée de réduire ses livraisons de 15 % à compter du 1er mars. « *Les réductions de l'approvisionnement mondial sont aussi importantes qu'en 1973* », estime le groupe anglo-néerlandais.

● EN GRANDE-BRETAGNE, la commission des prix vient d'autoriser la *compagnie Shell* à relever le prix des carburants de 3,75 % et l'on prévoit que ce mouvement va se généraliser. C'est la première augmentation officielle du prix des essences depuis deux ans.

● AU DANEMARK, *notre* correspondante nous signale que l'office du contrôle des prix a accordé, à la hâte, aux sociétés pétrolières une dispense à la loi sur le blocage des prix votée en septembre 1978 et valable en principe jusqu'en mars. Le fuel domestique a été augmenté de 10 % le 5 février.

● EN SUEDE, les produits pétroliers ont augmenté de 8 % et le ministre du commerce extérieur a demandé au pays de commencer à économiser l'énergie.

● AU JAPON, où un programme a été lancé pour limiter les effets de la baisse des approvisionnements iraniens, le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait *être obligé de puiser dans* les stocks de réserve. — *(A.F.P., A.P., Agefi.)*

La compagnie japonaise T.D.A. achète six Airbus

De notre correspondant

Tokyo. — La compagnie aérienne japonaise T.D.A., qui dessert des lignes intérieures, a décidé d'acheter six Airbus A-300. La décision de T.D.A. a été annoncée conjointement, ce jeudi 8 février, par son président, M. Tanaka, et par le *consortium* Airbus Industrie. *Bien qu'il s'agisse* d'une décision « *de principe* », on estime dans les milieux bien informés *que le contrat sera signé.*

C'est la première percée de l'industrie aéronautique européenne au *Japon depuis trente ans. Les compagnies* aériennes japonaises se fournissaient jusqu'à présent uniquement aux *Etats-Unis. Cette rupture dans une tradition* qui semblait bien établie est due essentiellement aux qualités de l'appareil européen, *souligne-t-on* au siège de T.D.A., qui avait le choix entre l'Airbus et le DC-10 Mac Donnel-Douglas. Le prix (8 milliards de yen contre *9,5 milliards* pour l'appareil américain), les meilleures performances en ce qui *concerne la distance pour le décollage* et le bruit ont apparemment emporté la décision de T.D.A.

Cette compagnie, qui, contrairement à Japan Air Lines ou All Nippon Airways (autre compagnie desservant *des lignes intérieures), n*'a pas de « gros porteurs », s'est intéressée à Airbus dès 1973, soit un an après sa mise en service. La crise pétrolière, les délais pour l'ouverture de l'aéroport de Narita et des pressions américaines, dont les derniers scandales — affaire Mac Donnel Douglas et affaire Grumman — laissent supposer qu'elles pouvaient être fortes, ont différé la décision de T.D.A. Relancée l'année dernière avec le problème de l'excédent commercial *que le Japon dégage sur l'Europe*, la question de l'achat d'Airbus intervient à un moment où non seulement la tension avec l'Europe tend à reprendre (en 1977, le déficit des échanges sera sans doute de 6,5 milliards de dollars contre 5 milliards de dollars l'année passée), mais où, en outre, les firmes aéronautiques américaines n'ont incontestablement pas bonne presse. Il semble cependant qu'il n'y ait eu aucune pression gouvernementale sur T.D.A.

Celle-ci, qui sera la vingt et unième compagnie aérienne à utiliser des Airbus, si le contrat est confirmé, compte mettre en service ses trois premiers appareils au printemps 1981 sur les lignes Tokyo-Fukuoka (dans *l'île du Kyushu*) et Tokyo-Sapporo (dans l'Hokkaido). Les conditions du financement des achats d'Airbus par T.D.A., *qui sera vraisemblablement* confié à des banques européennes, ne sont pas encore décidées. Au cours de l'année écoulée, le Japon qui s'est lancé dans la pratique du « leasing » d'appareils à des compagnies aériennes étrangères, afin de dégonfler d'une manière purement comptable l'excédent de la balance commercial, a financé ainsi l'achat *par deux clients d'Airbus, Thaï International* et Olympic Airways, de plusieurs appareils (il s'agissait pour Olympic Airways de ses premiers *Airbus*). Ces compagnies ont préféré recourir à la société Leasing Japan plutôt que de faire appel aux banques européennes, *étant* donné le taux d'intérêt plus intéressant offert par les Japonais. — Ph. P.

LE COURS DE L'OR CONTINUE DE MONTER

Le dollar aux environs de 4,22 francs

En proie à une véritable frénésie de hausse, le prix de l'or a continué de monter rapidement jeudi matin 8 février *sur le marché de Londres*, débordant derechef ses plus hauts niveaux, déjà atteints la veille au soir à 251,60 dollars l'once (voir graphique page 29), pour s'établir à 253-254 dollars l'once.

En revanche, l'activité est redevenue plus normale sur les marchés des changes, rendus nerveux mercredi par les développements de la situation en Iran, mais aussi par l'avertissement solennel lancé par le secrétaire américain à l'énergie sur la très grave répercussion que la *suspension des livraisons iraniennes* de pétroles pourrait avoir sur l'économie mondiale.

Toutefois, après une légère remontée initiale, le dollar a de nouveau glissé jeudi matin sur les différentes places, notamment à Paris (4,2275 F contre 4,2485 F mercredi soir) et à Tokyo (196,70 yens contre 197,60 yens). La devise américaine se traitait en fin de matinée à 1,84 DM à Francfort (contre 1,8469 DM) et à 1,6550 FS à Zurich (contre 1,6610 FS).

Les cambistes ne se bercent guère d'illusoin sur ce retour à un calme bien relatif et qualifié de « très précaire ». Ils attribuent le ralentissement de la baisse du dollar à des facteurs techniques après la vague de spéculation, qui avait déferlé la veille et dont, affirment-ils, un gros constructeur automobile européen serait l'un des auteurs.

Le rand sud-africain a été réévalué *jeudi de 1,7 % par rapport* au dollar pour la première fois depuis le flottement contrôlé décidé le mois dernier par le gouvernement de Pretoria.

Le tribunal de Senlis ordonne l'évacuation du siège social d'Électrolux occupé par des ouvriers ardennais

Le tribunal de grande instance de Senlis (Oise) a ordonné, le mercredi 7 février, l'évacuation du siège social de la société Electrolux, situé dans cette ville et occupé par douze ouvriers de l'usine de Revin (Ardennes) appartenant à cette société. *Depuis la veille, ces ouvriers* empêchaient le fonctionnement de l'ordinateur central de l'entreprise. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont voulu, par cette action, protester contre le plan de restructuration de l'usine de Revin qui prévoit, pour fin 1980, la suppression de trois cent quarante emplois, et qui propose de réembaucher les salariés soit à Soissons (Aisne), soit sur place, mais avec une perte de salaire.

● *A Pont-l'Abbé (Finistère)*, l'usine de conserverie de légumes Saupiquet (175 *salariés*) vient de fermer ses portes. Le 5 mars, 125 travailleurs doivent être reclassés dans l'usine de Quimper (Finistère), 30 seront mis en préretraite et les 20 autres, qui refusent d'aller à Quimper, s'inscriront au chômage. Le groupe Saupiquet annonce d'autre part une restructuration de ses directions et services centraux.

● *A Chavanoz (Isère)*, un plan de licenciement concernant 114 salariés sera présenté au comité d'établissement de l'usine Tréfimétaux.

● *A Amiens (Somme)*, nous signale *notre correspondant*, l'une des plus importantes entreprises paysagistes de France, la S.A. Boidin, après avoir compté pendant un temps 900 employés, est aujourd'hui dans l'obligation de licencier 150 salariés sur les 170 qui lui restaient. Pour la direction, ces déboires ne sont pas particuliers à l'entreprise ; la plupart des professionnels du paysage se trouvent dans une situation difficile parce que l'Etat et les collectivités locales n'engagent pratiquement plus de frais dans ce domaine.

● *Le bureau de poste de Pontoise* a été occupé au cours de la journée du mercredi 7 février, jusqu'à 19 heures, par des employés des P.T.T. Les manifestants, au nombre d'une trentaine, ont quitté les lieux sans incidents à la demande de la police. La majorité des trente-neuf guichetiers de l'établissement s'étaient mis en grève il y a près de trois semaines, bloquant les lettres recommandées, les opérations financières, le téléphone, pour *obtenir l'aménagement de certains* horaires (treize heures de travail d'affilée pour quatre employés). Ils avaient obtenu satisfaction, mais réclamaient le paiement des jours de grève.

● *Occupation de l'usine Renault de Suresne.* — L'usine Renault - Véhicules industriels de Suresnes (Hauts-de-Seine) a été *occupée pour vingt-quatre heures* ce jeudi 8 février, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Les syndicats entendent ainsi protester contre les licenciements annoncés fin janvier — 873 pour l'ensemble du groupe, dont 300 pour *la seule usine de Suresnes*, qui emploie 1 200 personnes. Le personnel du centre informatique de l'établissement, qui serait menacé d'un licenciement collectif, avait, pour sa part, déclenché une grève dès le 30 janvier.

La Loire-Atlantique paralysée par une journée nationale de lutte contre le chômage

De notre correspondant

Nantes. — La journée interprofessionnelle organisée jeudi 8 février dans la Loire-Atlantique par les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. a été très largement suivie. Les syndicats avaient lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures dans le secteur public et privé pour traduire « la détermination *des travailleurs à ne pas accepter* le démantèlement industriel de la région ».

« Contre le chômage et pour l'emploi en Loire-Atlantique », était le mot d'ordre repris dans les différents meetings organisés dans les villes du département. Des rassemblements ont ainsi eu lieu à Ancenis, Châteaubriand, où des manifestants ont inauguré une statue dédiée au « chômeur inconnu », à Saint-Nazaire et à Nantes.

A Nantes un cortège rassemblant douze mille à quatorze mille personnes s'est rendu à la préfecture de région après un meeting au cours duquel les leaders syndicaux avaient rappelé la progression foudroyante de la crise de l'emploi. De 5 000 demandeurs d'emploi en décembre 1974, on est passé aujourd'hui à 38 000 pour le département, dont 23 500 pour la seule agglomération nantaise. *Les* mairies des grandes villes ont été fermées dans la journée au public ainsi que les services municipaux. Les écoles ont été très peu fréquentées, tandis que les services publics et la plupart des entreprises se sont trouvés concernés par le mouvement. — J.-C. M.

QUATRE OUVRIERS PEINTRES SONT MORTELLEMENT INTOXIQUÉS PAR DES ÉMANATIONS DE GAZ

Quatre ouvriers peintres qui procédaient ce jeudi 8 février à des travaux à la station hydraulique de l'aciérie Solíac et Serémange (Moselle), ont été intoxiqués par des émanations de gaz et sont décédés peu après leur admission à l'hôpital d'Hagondange. L'un de ces travailleurs, qui appartenaient tous à une entreprise extérieure à l'usine sidérurgique, était descendu dans une cuve, quand il devait tomber inanimé, victime des gaz accumulés. Ses *trois camarades* pénétraient à leur tour dans la cuve pour lui porter secours et devaient subir le même sort. Une enquête est ouverte pour savoir si les consignes de sécurité ont été bien respectées.

● *M. Max Tourusse*, cinquante-huit ans, directeur à la direction générale de l'entreprise de travaux publics Bouygues, a été tué par son épouse Raymonde, mercredi 7 février à son domicile, rue Jean-Carriès, à Paris (17e). Celle-ci a ensuite retourné l'arme contre elle. Elle est également décédée. Il semble que la séparation soit à l'origine de ce drame.

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1979 a été tiré à 571 372 exemplaires.

A B C D E F G